



HAL
open science

Programme collectif de recherche Naissance, évolutions et fonctions des fortifications médiévales dans les comtés de Foix, Couserans et Comminges 2007

Pascal Audabram, Jean-François Ayrault, Bourdoncle Stéphane,
Jean-Philippe Claverie, Christine Dieulafait, Sylvie Favre, Sandrine Gouaze,
Florence Guillot, Yves Krettly, Thibaut Lasnier, et al.

► To cite this version:

Pascal Audabram, Jean-François Ayrault, Bourdoncle Stéphane, Jean-Philippe Claverie, Christine Dieulafait, et al.. Programme collectif de recherche Naissance, évolutions et fonctions des fortifications médiévales dans les comtés de Foix, Couserans et Comminges 2007. [Rapport de recherche] TRACES. 2008. hal-01942643

HAL Id: hal-01942643

<https://hal.science/hal-01942643v1>

Submitted on 3 Dec 2018

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - ShareAlike 4.0 International License

2007

Programme collectif de recherche

**Naissance, évolutions et fonctions des
fortifications médiévales dans les comtés de
Foix, Couserans et Comminges**



Responsable : Florence Guillot

SOMMAIRE

| | |
|---|--------|
| Introduction | p. 3 |
| Participants et remerciements | p. 4 |
| 1. Le cadre géographique : de la haute montagne à la plaine | p. 5 |
| 2. Un cadre géopolitique et documentaire | p. 7 |
| 3. Etudes de cas | p. 27 |
| 3.1 Le problème de Roquemaure | p. 28 |
| 3.2. Prat-Bonrepaux | p. 32 |
| 4. Travail sur le bâti : essai de typonologie des formes et des sites | p. 78 |
| 4.1 Premier essai typonologique sur les formes générales des fortifications en haut Couserans | p. 78 |
| 4.2 Typonologie des formes castrales en haute Arize | p. 91 |
| 4.3 Typonologie des formes générales des fortifications en Sabartès | p. 101 |
| 4.4 La roque aménagée de Castel Maou | p.111 |
| 4.5. Les enceintes fortifiées des châteaux d'Usson et de Quérigut | p. 126 |
| 4.6 Essai de synthèse concernant la typonologie des formes et des sites | p. 132 |
| 5. Colloque | p. 147 |
| 6. La définition d'un programme 2008-2009 | p. 157 |
| 6.1 Cadre géographique | p. 157 |
| 6.2 Problématiques communes, cohérence de la recherche | p. 158 |
| 6.3 Etapes | p. 167 |
| 6.4. Canevas et cadres des étapes prévues en 2008 | p. 168 |
| Conclusion | p. 170 |
| Budgets | p. 172 |

Depuis l'impulsion donnée par Charles HIGOUNET, relayée par A. DEBORD et les travaux universitaires notamment ceux de l'Université Toulouse-le-Mirail, les fortifications médiévales sont devenues des sujets d'études nombreuses dont la plus grande qualité est d'appréhender le fait castral dans une dynamique historique globale.

Un premier programme réalisé en 2004¹ a permis de recentrer et de définir plus précisément les cadres et les acteurs de notre recherche actuelle « **Naissance, évolutions et fonctions des fortifications médiévales dans les comtés de Foix, Couserans et Comminges** ».

Une seconde année en 2005² a permis de préciser les méthodes et de débiter les travaux. Elle a été présentée dans le rapport 2005. Les travaux se sont poursuivis en 2006 (cf. rapport 2006³) et en 2007. Le présent rapport vous présente les travaux de l'année 2007 et les perspectives 2008.

Ces résultats sont parcellaires et ne constituent pas un tout car ils reprennent les avancées du programme 2005 et 2006 (voir rapports) et parce que le programme doit se poursuivre encore plusieurs années : ainsi certains sujets sont plus avancés que d'autres, ce qui empêche à l'heure actuelle tout travail synthétique. Les résultats vous sont présentés tels quels, selon leur avancement.

Ils sont le fruit d'un travail interdisciplinaire, grâce à la diversité des participants, interdisciplinarité aujourd'hui largement répandue et acceptée dans la recherche parce que prolifique. C'est pourquoi vous trouverez des études aussi de l'histoire et de l'analyse des textes et non pas uniquement des approches archéologiques.

Le contenu du rapport 2007 doit être justifié par des circonstances spéciales. Le rythme de la recherche initialement prévue a été modifié pour répondre aux remarques et orientations du rapport de la Commission Inter Régionale de l'Archéologie. Mais ce rapport nous étant parvenu tard, ces orientations nouvelles n'ont pu être prises en compte dans les trois premières réunions de l'année.

C'est pourquoi les résultats présentés le sont encore suivant notre ancienne méthodologie et qu'il n'a pu être défini de nouvelles méthodes qu'à la fin de l'année. Elles ne seront donc appliquées que l'an prochain.

Vous trouverez ci-dessous une description du cadre géographique et géomorphologique, suivi d'une analyse du cadre politique médiéval sur le secteur d'étude de ce programme. Ces éléments étaient déjà présentés en 2006, mais nous avons jugé utile de les repositionner en introduction au travail. Ils traitent du cadre géomorphologique du secteur et du cadre géopolitique global.

Suit un premier bilan de la qualité et de la répartition des sources documentaires médiévales que nous avons à notre disposition.

Nous avons ensuite choisi de vous présenter deux études de cas très dissemblables : le château de Prat Bonrepaux et la fortification de Roquemaure.

¹ Programme Collectif de Recherche « Naissance, évolutions et fonctions des châteaux médiévaux dans les comtés et vicomtés nord-pyrénéens », 2004, sous la responsabilité de Flo GUILLOT.

² Programme Collectif de Recherche « Naissance, évolutions et fonctions des châteaux médiévaux dans les comtés de Foix, Couserans et Comminges », 2005, sous la responsabilité de Flo GUILLOT.

³ Programme Collectif de Recherche « Naissance, évolutions et fonctions des châteaux médiévaux dans les comtés de Foix, Couserans et Comminges », 2006, sous la responsabilité de Flo GUILLOT

Ensuite, est proposée par comparaisons entre secteurs d'études, une analyse commune de notre principal sujet de recherche en 2007 : nous avons réalisé un travail par zones, puis un travail en commun sur la question de la forme des sites, c'est-à-dire de leurs grandes lignes architecturales et de terrain. Cette étude fait suite à une étude menée l'an dernier sur la question des tours maîtresses.

Vous est ensuite proposé les pré-actes du colloque qui a eu lieu en octobre 2007 et à mobiliser tous le groupe du Programme de Recherche.

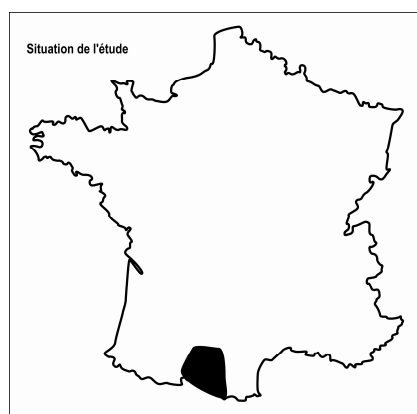
Enfin, ce rapport se termine par la définition de problématiques et de méthodologies de recherches futures qui s'intègrent dans le cadre d'un projet de Programme Collectif de Recherche prévu sur deux années supplémentaires de 2008 à 2009. Ces questions, suites aux remarques de monsieur le rapporteur de la CIRA, nous ont particulièrement mobilisé. Nous appliquerons ces méthodes pour notre prochaine recherche qui portera sur la question des bâtis en pierre et aura lieu au début de l'année 2008.

PARTICIPANTS ET REMERCIEMENTS

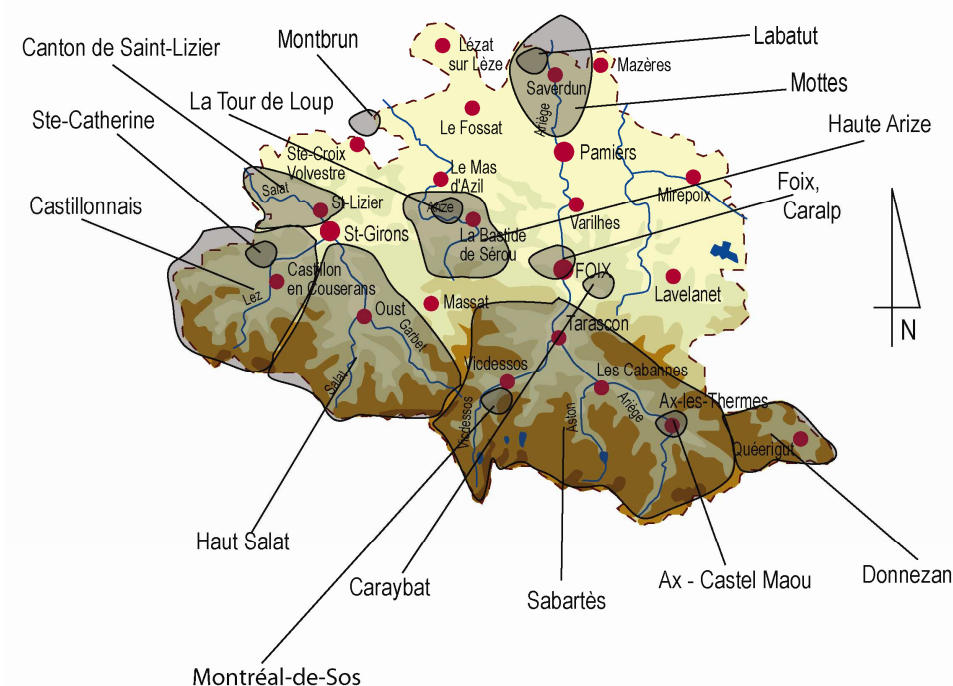
Ce rapport est la conclusion d'un travail collectif annuel qui a rassemblé des chercheurs de tout horizons. La collectivité de ce travail est soulignée par la diversité des personnes qui ont participé à l'élaboration ce rapport.

Les activités et les comptes-rendus retranscrits ci-dessous sont le fruit des travaux de :

Pascal AUDABRAM
 Jean François AYRAULT
 Stéphane BOURDONCLE
 Jean-Philippe CLAVERIE
 Christine DIEULAFIT
 Sylvie FAVRE
 Sandrine GOUAZE
 Florence GUILLOT
 Yves KRETTY
 Thibaut LASNIER
 Denis MIROUSE
 Nicolas PORTET
 Jérôme RAMOND
 Philippe ROUCH
 Hélène TEISSEIRE
 Patrice TILLET



Secteurs étudiés

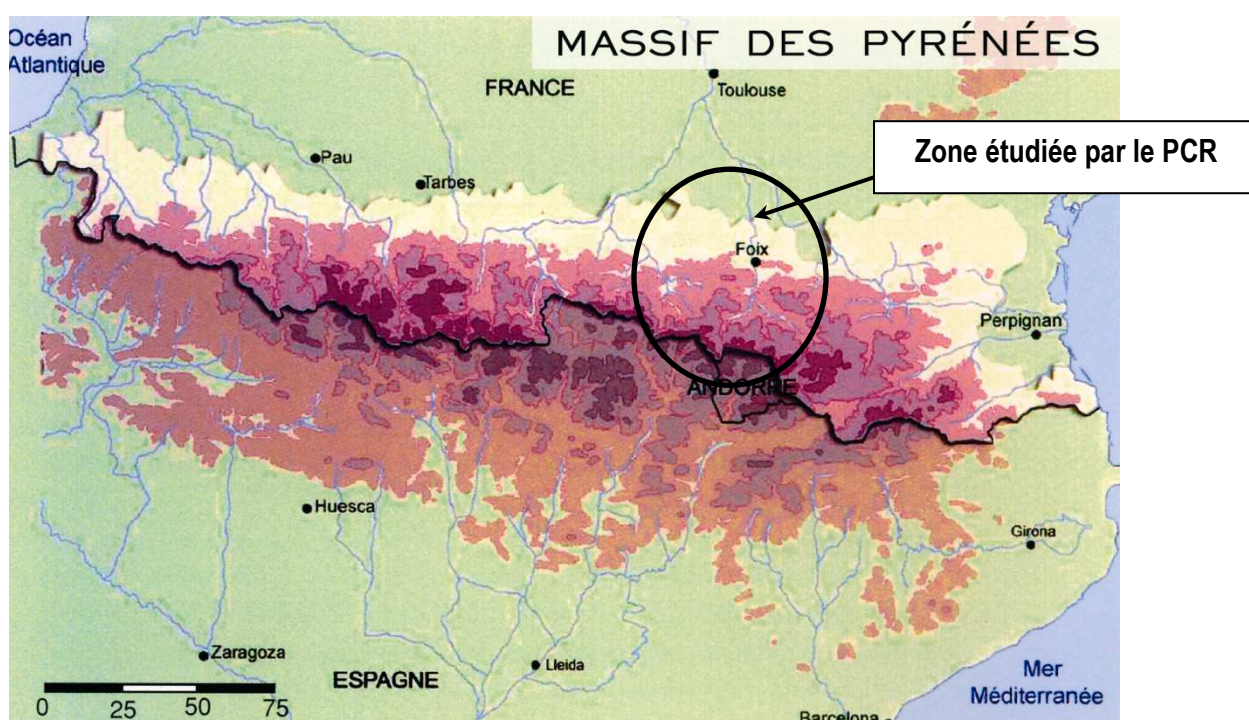


1. LE CADRE GEOGRAPHIQUE : DE LA HAUTE MONTAGNE A LA PLAINE

Flo GUILLOT

Le cadre géographique choisi s'étend sur le versant français des Pyrénées Centrales. Il correspond grossièrement à l'actuel département de l'Ariège, c'est-à-dire aux bassins versants du Salat, de l'Arize, de l'Ariège, de l'Hers et à une portion de la haute vallée de l'Aude.

Les Pyrénées centrales ont une double réputation à première vue contradictoire entre la vision historique d'un massif ouvert vers l'extérieur, dynamique dans ses échanges et une vision géomorphologique moins ouverte voire particulièrement cloisonnée.



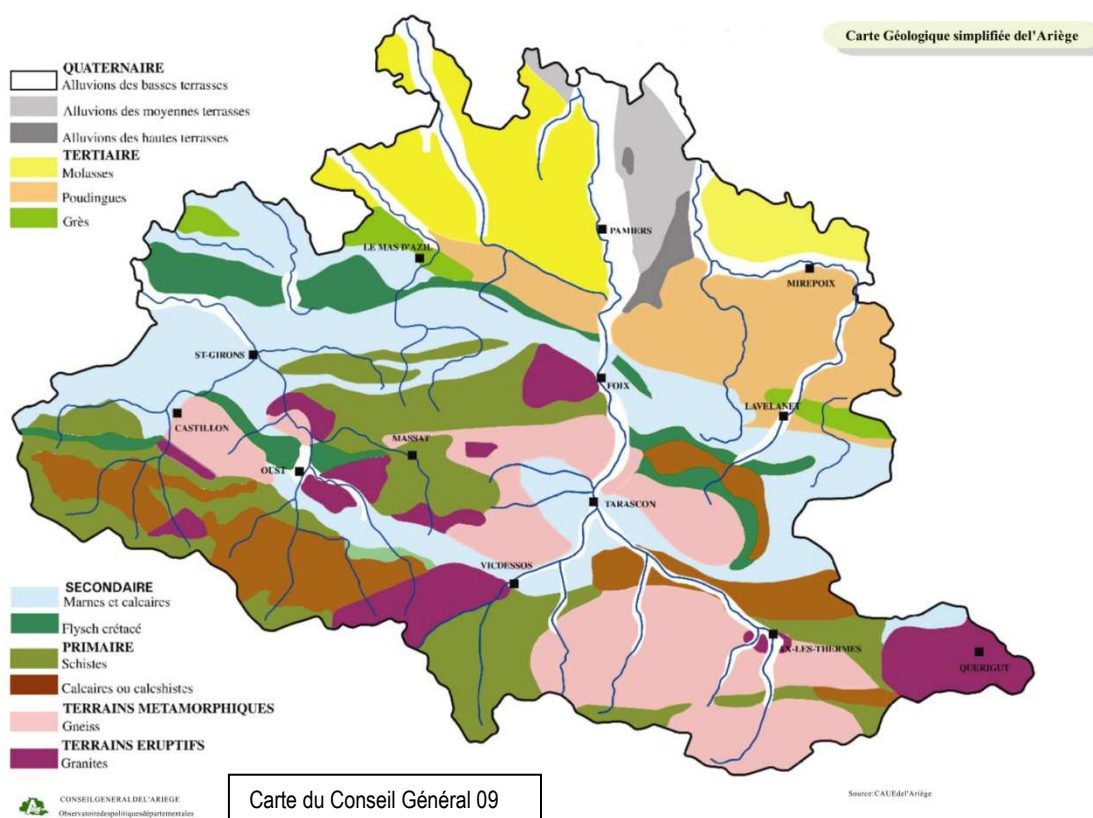
On caractérise le massif pyrénéen de barrière naturelle compacte car les reliefs sont puissants, les vallées étroites et les cols particulièrement élevés. Ce faciès est spécialement typique du versant nord et de la zone centrale des Pyrénées étudiée dans ce programme. Dans un cœur composé essentiellement de roches cristallines, les montagnes sont hautes et larges, irriguées par de rares vallées étroites aux profils glaciaires. Ces vallées ont tendance à privilégier un écoulement du sud vers le nord et forment de minces entailles qui souvent ne confluent qu'au pied du massif. Elles cloisonnent donc le massif en blocs parallèles entre eux difficilement connectables avant l'abaissement du relief à l'avant. Elles se regroupent sous la forme d'arbres dont les confluences sont presque toujours tardives à proximité de la naissance de la plaine ce qui amplifie l'impression de cloisonnement.

Les débouchés des vallées de l'Ariège ou du Salat à l'avant du massif se réalisent dans des profils de cluses rétrécies par le biais de gorges encaissées. En fait, au Crétacé, avant la seconde orogénèse pyrénéenne⁴, se mirent en place des mers et donc des sédimentations importantes. A l'Eocène, la collision

⁴ La première, l'orogénèse Hercynienne (-360 à -290 MA) fut quasiment arasée sous la forme d'une pénéplaine. La seconde dite « pyrénéenne » eut lieu entre -53 et -33 MA.



entre les deux plaques –hispanique et européenne- provoqua la surrection de ces unités sédimentaires en même temps que des roches cristallines présentes et de l'ancienne pénéplaine. Les roches cristallines eurent tendance à subsister sur le relief central, tandis que les roches sédimentaires « s'écoulèrent » et furent charriées des deux côtés de la crête centrale. C'est pourquoi, on retrouve ces roches de la couverture sédimentaire en longues bandes ouest-est situées à l'avant du massif, aux débouchés des vallées (en bleu et vert sombre sur la carte géologique). Constituées de calcaires durs (car métamorphisés) pour la plupart, ces roches forment des rétrécissements notables des vallées partout où elles sont présentes. Les vallées pyrénéennes ne sont donc pas des unités s'élargissant au fur et à mesure que l'on descend, mais connaissent souvent un profil inverse, alors qu'elles sont déjà étroites -car glaciaires- à l'amont.



A l'avant de la zone de haute montagne, les vallées majeures, celle du Salat et surtout celle de l'Ariège, s'élargissent au profit d'un alluvionnement d'origine glaciaire pour l'essentiel. Mais la tendance au regroupement des cours d'eau dans la zone la plus basse de la haute montagne, c'est-à-dire avant leur « sortie » vers des reliefs moins accentués, limite l'impact en surface de ces vallées somme toute peu nombreuses. D'est en ouest, entre elles, s'étend un paysage collinaire confus.

Nettement moins élevée que le massif lui-même, cette zone de piémont n'en est pas moins cloisonnée. En effet, les reliefs y sont nombreux et ne connaissent que rarement une organisation interne propice aux déplacements. Au sud, ces reliefs peuvent être importants car ils sont taillés dans des roches calcaires dures disposées en grandes crêtes édentées de direction est-ouest, tel le massif du Plantaurel (rive droite et gauche de l'Ariège). Au nord, ils s'arrondissent peu à peu car ils se développent dans des mollasses et des poudingues. Ils n'ont pas connu d'ouvrages glaciaires et n'ont pas bénéficié de la pente qui aurait pu hiérarchiser les réseaux valléens. En résulte un paysage complexe et désordonné marqué par des phénomènes de cluses perçant tant bien que mal du nord au sud les reliefs calcaires perpendiculaires, voire de percées souterraines comme au Mas d'Azil.



La zone étudiée est donc caractéristique d'un secteur montagnard cloisonné et réparti en deux bandes de direction est-ouest :

Un secteur de haute montagne partagée par d'étroites vallées parallèles.

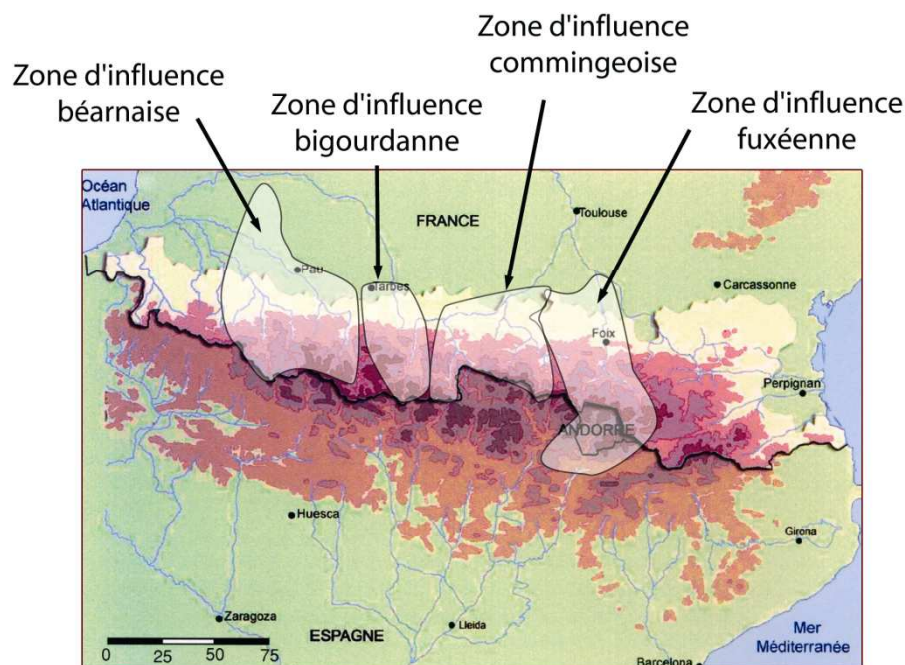
A l'avant, un relief collinaire désordonné enclavé par un relief complexe et aéré par quelques grandes vallées alluviales issues du haut massif.

2. UN CADRE GEOPOLITIQUE : LES COMTES⁵**Flo GUILLOT**

Le secteur étudié est formé au Moyen Âge du comté de Foix, de celui de Couserans et de la vicomté qui en est déclinée et du comté de Comminges qui intègre la majeure partie du comté de Couserans. Du point de vue des pouvoirs, à partir du XII^e siècle, cette zone est partagée en deux grandes zones d'influence : celle des comtes de Comminges et celle des comtes des Foix.

De devenir différents, ces structures du pouvoir public connaissent une étape de définition spatiale qui aboutit à structurer des zones politiques homogènes au XII^e siècle, mais dont les frontières véritablement linéaires ne sont précisées qu'au XIII^e siècle. Leur cadre géographique est lié au réseau valléen et est constitué de « tranches » de secteurs de la haute montagne et du piémont aval. Situées hors du contexte des opérations militaires de la grande Guerre Méridionale, ces entités politiques n'en subissent pas moins les conséquences de l'expansion du domaine royal aux XIII^e et XIV^e siècles. Tandis que dès le XIII^e siècle, les pouvoirs locaux purement seigneuriaux tendent à être concurrencés par des structures consulaires franchisées dont les plus puissantes sont souvent situées en aval, révélant le glissement du dynamisme économique vers les piémonts. Cette région subit moins les conséquences de la guerre de Cent Ans que d'autres zones du Sud-Ouest de la France, privilégiée par un pouvoir resté puissant et parfois quasi-autonome, mais aussi par une situation en arrière des grands axes de communication.

Comtés et vicomtés pyrénéens au XIII^e s - les pouvoirs publics -



⁵ Il s'agit d'une présentation synthétique. Un travail commun plus fourni a été réalisé par le Programme Collectif en 2005 et 2006 ; il a été retranscrit dans les rapports correspondants.

2.1. Etudes globales des deux comtés

Flo GUILLOT

Le comté de Foix (XI-XVe siècles)*Un nouveau comté mal acquis*

Le comté de Foix appartient au grand *pagus* carolingien de Toulouse dont la partie pyrénéenne fut démembrée au Xe siècle au profit des comtes de Carcassonne. Roger, comte de Carcassonne, dit « le Vieux », met au point sa succession en faveur de ses fils et de sa femme en 1002⁶. Le benjamin Pierre, évêque de Gérone, reçoit les possessions ecclésiastiques sur toute la *potestas* de Roger. Raimond, l'aîné, reçoit des biens concentrés surtout autour de Carcassonne, des droits sur la plaine toulousaine dans la zone de Cintegabelle et des droits sur le Razès qui dépend aussi du frère de Roger, tandis que Bernard, le cadet, reçoit les pouvoirs sur la zone toulousaine de montagne, comté et évêché de Couserans et vallée de l'Ariège. Dans ce dernier secteur, une grande partie des droits sont en fait tenus par sa mère en usufruit, tandis que d'autres secteurs, au nord, le Volvestre ou le bois de Boulbonne sont conservés en indivis avec Raimond, l'aîné. Roger, successeur de Bernard, est le premier personnage à porter le titre de comte de Foix, il doit partager son autorité sur la vallée avec Pierre, évêque de Gérone, son oncle survivant des trois fils héritiers de Roger-le-Vieux.

Durant la première moitié du XIe siècle, on assiste à une évolution politique somme toute classique : fixation territoriale du pouvoir des fuxéens avec la création du comté de Foix, disparition progressive des indivisions qui s'accompagne d'une dissociation entre la zone carcassonnaise et fuxéenne. Mais des droits familiaux subsistent permettant aux fuxéens jusque dans les années 1070 de posséder des pouvoirs sur le comté de Carcassonne. Ces pouvoirs ont été abandonnés (dans un cadre conflictuel) entre les années 1065 et 1126 suite à la mainmise des Trencavel et des Barcelonnais sur le Carcassonnais.

Ce qui caractérise le plus ce premier comté de Foix au XIe siècle est la nouveauté du pouvoir de cette branche de la famille carcassonnaise. En fait, les droits cédés par Roger-le-Vieux sont d'acquisition récente puisqu'ils dépendaient auparavant du comté de Toulouse. Ils sont donc mal acquis, d'autant que les familles seigneuriales présentes sur cette zone sont depuis longtemps dans une fidélité toulousaine. Par exemple, au nord du comté, dans la vallée de la Lèze, la plupart des *nobiles* appartiennent à la famille des *Amelius* issue de celle des vicomtes de Toulouse⁷.

Le comté de Foix du XIe siècle n'est donc absolument pas un espace homogène, mais plutôt une addition de droits et de pouvoirs diffus et en concurrence avec d'autres.

⁶ Héritage effectif à sa mort en 1011. Son fils aîné est alors mort, mais l'héritage de celui-ci est dévolu à son fils homonyme, petit-fils de Roger-le-Vieux.

Vers 1002, Cop. fin Xlle et moderne : A.D.A. E1., Cop. Doat, 165, f°86. ; Édition, DEVIC-VAISSETTE, H.G.L., V, acte 162, col. 344-346.

⁷ Voir LATOUR (de) P., La dynastie *Amelius* X-XIIe siècle, *Revue du Comminges*, 2003, 3^e trimestre, p. 399.

Des concurrences nombreuses, une expansion régulière

A partir de ces droits mal acquis, les comtes de Foix vont régulièrement élargir leur pouvoir sur la vallée de l'Ariège, comté de Foix, tandis qu'ils vont perdre les pouvoirs périphériques, ceux du comté de Carcassonne et de celui de Couserans.

Sur le secteur fuxéen, la progression du pouvoir comtal est sensible à partir des années 1060. Elle s'effectue grâce à un élargissement spatial du comté sur ses marges dans un premier temps, puis par l'assujettion de seigneuries plus ou moins adultérines au cœur même du comté.

En concurrence avec d'autres pouvoirs comtaux, le comté de Foix s'étend, à la fin du XI^e siècle et au début du XII^e siècle, vers le comté de Carcassonne, dans le secteur de Mirepoix et de Laroque d'Olmes et vers le sud, en concurrence avec le comté de Cerdagne, autour de Lordat, d'Ax et de Mérens.

Dès la fin du XI^e siècle, mais surtout au cours des deux premiers tiers du XII^e siècle, on assiste à une succession de fiefs de reprises permettant le contrôle de grandes seigneuries plus ou moins indépendantes au sein même du comté, telles celles des Quié et des Rabat en Sabartès ou des seigneuries Marquefave ou Belpech au nord du comté. Les fiefs de reprises permettent aussi d'assujettir des espaces d'attributions mal définies, limitrophes du Couserans, tel le secteur du Séronais jusqu'à la seigneurie des Durban en vallée de l'Arize.

A la fin du XII^e siècle, le comté de Foix a entièrement changé : il est devenu une entité homogène dans laquelle le pouvoir des comtes est suzerain.

Dès lors, les comtes de Foix vont mettre en place un glacis de fortifications comtales, souvent isolées du monde civil, réseau castral assurant le contrôle politique du comté qui forme un ensemble. Mais cet ensemble mieux défini connaît encore des zones d'attributions floues sur ses marges.

Avec l'insertion du pouvoir royal français en toulousain au XIII^e siècle, cette frontière s'est précisée. On assiste, dans la seconde moitié du XIII^e siècle, à une course au peuplement (mise en place de bastides et de consulats) qui aboutit à la fixation d'une frontière quasi-linéaire au nord du comté.

En même temps, la progression du domaine royal aboutit dans un cadre très conflictuel à la reconnaissance par les comtes de Foix de la suzeraineté française pour le nord du comté en 1263 et pour le Sabartès en 1277.

Désengagement puis réorganisation

L'acquisition par mariage de la vicomté de Béarn par la famille fuxéenne au tournant des XIII^e-XIV^e siècles représente un événement essentiel pour l'histoire politique de la vallée de l'Ariège.

Les comtes de Foix devinrent dès lors beaucoup plus vicomtes de Béarn qu'ils n'étaient comtes de Foix, et ce, malgré l'acquisition de droits importants sur l'Andorre et la vicomté de Castelbon au XIII^e siècle. Eut lieu, dès la première moitié du XIV^e siècle, un désengagement politique des comtes de la vallée de l'Ariège. Ce désengagement s'est matérialisé par l'abandon d'une politique castrale homogène et du glacis de châteaux du XIII^e siècle. L'abandon de nombreux ouvrages ne doit cependant pas masquer les investissements nouveaux. Alors que de nombreuses seigneuries anciennes sont très affaiblies par un endettement perceptible dès le XIII^e siècle et une concurrence importante avec les nouveaux pouvoirs consulaires et les pouvoirs comtaux et royaux, les comtes de Foix renforcent un clientélisme privilégié avec les élites pré-urbaines des villes de franchises dont les limites fortifiées se modernisent régulièrement. Parallèlement, les marges du nord du comté sont des zones de plus grand investissement comtal, tant parce qu'elles sont au contact des vellétés d'expansion des officiers des rois de France, que parce qu'elles



sont situées à proximité des nouvelles zones de conflits de la guerre de Cent Ans commençante, mais peut-être surtout parce qu'elles sont devenues des secteurs économiquement plus dynamiques.

Dans ce cadre, le pouvoir des comtes de Foix, particulièrement celui de Febus (1343-1391) est prépondérant et puissant, organisé sur le principe de l'administration par le biais de la châtelainie-baylie comtale.

À la mort de Febus, la famille des vicomtes de Castelbon (branche cadette séparée au XIII^e siècle) récupère les pouvoirs des comtes. Il semble maintenant acquis que la mise en place de cette famille fut délicate sur la vallée de l'Ariège et que les élites locales eurent du mal à reconnaître ces nouveaux comtes. On dénombre en effet une multiplication d'hommages seigneuriaux en même temps que les comtes s'engagent à conserver les franchises et les coutumes des pouvoirs consulaires et seigneuriaux. Suit une réorganisation castrale à l'échelle du comté et à l'initiative des nouveaux comtes dont l'objectif est de montrer et d'asseoir leur pouvoir. Mais cette réorganisation -dont le point d'orgue est la construction de la tour ronde du château de Foix- fut la dernière et fut de courte durée. Dès le début du second tiers du XV^e siècle, le pouvoir comtal opéra un second désengagement effectué à nouveau au profit de la vicomté de Béarn et de l'acquisition de pouvoirs dans le secteur occidental des Pyrénées.

Le Couserans (XI-XIV^e siècles)

L'étude politique du comté de Couserans est une tâche difficile car les carences de la documentation écrite sont énormes. L'histoire politique de ce secteur reste donc très fragmentaire.

Le comté de Couserans est une entité ancienne, structurée sur l'évêché du Couserans dont le siège est à St-Lizier, au débouché de la haute montagne.

Issu donc d'une cité tardo-antique, le comté de Couserans réapparaît dans la documentation écrite au début du XI^e siècle en deux occasions. Le comté et son évêché sont attribués au début du XI^e siècle à Bernard, cadet du comte de Carcassonne et fondateur de la famille de Foix, dans le testament de Roger-le-Vieux vers 1002, en même temps que des territoires plus à l'est qui vont former le comté de Foix⁸. Ces territoires forment des conquêtes récentes arrachées vers le milieu du Xe siècle au *pagus* de Toulouse. Dans les années 1030-1050, le premier comte de Foix, successeur de Bernard, contrôle toujours le comté de Couserans qui est mentionné dans des accords familiaux⁹.

Dans les années 1090-1095, une documentation écrite plus riche démontre que le comte de Foix est toujours comte de Couserans à la veille de son départ en Terre Sainte pour la première Croisade¹⁰. La dernière mention d'un rassemblement des deux comtés sous la *potesta* fuxéenne date des années 1125-6¹¹ ; mais au XII^e siècle, comme auparavant, les deux territoires ne sont jamais confondus dans les actes.

⁸ Cité ci-dessus.

⁹ 1030-1050

Original perdu. Cop. fin XII^e s. et moderne : A.D.A., E 1.

Cop. A.N., J. 879, n°7.

H.G.L., V, acte 202, col. 408 - 411.

CROS-MAYREVILLE, *Histoire du comté et de la vicomté de Carcassonne*, tome I, 1846, pp. 49-50, acte XXXIX

¹⁰ Voir notamment 1095, Original perdu, Copie : Bibliothèque Nationale, fonds Doat, volume 165, f°240. Editions : H.G.L., VIII, acte 388 - II, col. 736-7 et DOVETTO J., *Cartulaire des Trencavel*, CRIHCC, Carcassonne, 1997, acte 347, p. 81.

¹¹ 1126, 2 des kal. d'av.

Original perdu : Caisses du château de Foix,

H.G.L., VIII, acte 490 - II, col. 928-9.

Cop. Doat, 166, f°107.

DOVETTO J., *Cartulaire des Trencavel*, CRIHCC, Carcassonne, 1997, acte 373, p.89.

En effet, le comté de Foix est de création récente, tandis que celui de Couserans paraît être issu du haut Moyen Âge et correspondre au territoire épiscopal.

Dans la première moitié du XIIe siècle, entre Roger, comte de Foix de 1126 à 1148 et son successeur Roger-Bernard, le comté de Couserans change de main sans que nous possédions d'explication à cette modification. Il est alors récupéré par le comte de Comminges, seigneurie pyrénéenne plus à l'ouest et ce changement fut peut-être conflictuel comme le suggère une guerre entre comtes de Foix et de Comminges qui aurait pu perdurer et dont on a mention à la fin du XIIe siècle. Le début du XIIe siècle est aussi marqué par l'affaiblissement du pouvoir épiscopal, dont le temporel est régulièrement usurpé par les comtes de Comminges.

A la fin du XIIe siècle, le comte de Comminges, érigea dans cet ensemble une vicomté de Couserans qu'il légua à son fils cadet. Cet ensemble nouveau constitué de droits d'origines publiques incluait une partie des hautes vallées en amont du bassin de St-Lizier, dont la vallée du Garbet. Il ne concerne donc qu'une partie du comté originel. L'évêché lui-même ne semble pas avoir disposé des dîmes sur cette vicomté nouvelle qui est donc différente de la seigneurie de l'évêché contrairement au comté.

Les vicomtes de Couserans, après une étape conflictuelle avec les comtes de Foix à propos d'un château du Sabartès (Quié), réalisèrent un rapprochement très fort avec ces mêmes comtes à la fin du XIIIe siècle et au début du XIVe siècle. Roger-Bernat, comte de Foix et Arnaud d'Espagne, vicomte de Couserans s'associent pour des profits personnels dans leurs vellétés d'expansions vers les territoires catalans d'Andorre et de Palhars. En même temps, l'expansion royale et, la sujétion du Comminges, compliquent la carte politique de la montagne couserannaise notamment dans le secteur de Seix, qui s'insère dans le domaine direct royal, mais aussi sur le secteur de la mine d'argent de Castel Minier d'Aulus en activité au début du XIVe siècle. La concurrence entre les vicomtes de Couserans et les officiers du roi de France se renforce dès les premières années du XIVe siècle, évidemment le plus souvent au profit du pouvoir royal. Le reste de l'ancien comté de Couserans, sa portion nord et la zone occidentale de la montagne subsista au sein du comté de Comminges. Elle connaît une organisation classique, centrée sur des châtelainies-baylies tenues par des fidèles des comtes de Comminges. C'est dans la zone occidentale de la montagne couserannaise, le Castillonais, que l'on peut le mieux apprécier les seigneuries locales en place au moins dès le XIIe siècle grâce aux actes de la commanderie templière de Montsaunès (Gers) possessionnée sur ce secteur.

Au XIIe siècle, le cartulaire de la commanderie templière de Montsaunès démontre que les comtes de Comminges possèdent quantité de biens sur cette vallée, biens dont certains sont donnés aux templiers. Les seigneurs de Castillon, soumis aux comtes de Comminges paraissent être les acteurs principaux de la domination nobiliaire sur cette zone, même si d'autres seigneuries apparaissent çà et là dans les actes de la documentation écrite templière et comtale. L'extension des ouvrages seigneuriaux castraux au Moyen Âge central paraît avoir connu deux étapes. Une histoire ancienne, difficilement perceptible, montre une diffusion limitée de petits ouvrages seigneuriaux dans la *potesta* de familles locales et de la famille d'Aspet, seigneurie la plus occidentale du comté de Comminges. Ces ouvrages sont concurrencés par le bourg castral de Castillon tenu par un fidèle des comtes. Par la suite, dans une seconde étape, ce bourg devint chef-lieu de châtelainie comtale au XIVe siècle. Cette montée en puissance de Castillon occulte dès lors l'expansion des autres villages castraux déjà peu dynamiques du fait de la structuration ancienne du peuplement autour d'habitats casaliers. La fin du Moyen Âge est donc marquée sur ce secteur par la domination d'un seul ouvrage ce qui démontre que la structuration politique en châtelainies-baylies est effective et primordiale dans le paysage politique et dans l'occupation du sol.

2.2. Présentation des sources documentaires médiévales sur le secteur étudié par le PCR

Flo GUILLOT

Les sources documentaires sont souvent mentionnées dans les études menées dans ce programme, parfois pour en regretter les lacunes. Elles sont utilisées en amont des études dans le but d'une démarche de recherche d'enquête globale, archéologique, mais aussi documentaire, toponymique, etc...

Après avoir réalisé un bilan historiographique de notre question, il semble aujourd'hui intéressant pour notre recherche de réaliser une première étude globale des sources documentaires que nous utilisons, dans le but de pointer les possibles recherches documentaires nouvelles et d'évaluer l'apport mais aussi les déformations inhérentes à la lecture de ces documents.

Les actes écrits sont en fait issus pour l'essentiel de la documentation française, et pour une petite part¹², catalane.

Dimorphisme quantitatif et qualitatif

Le dimorphisme est clair : nous travaillons sur deux espaces totalement inégaux devant la documentation écrite médiévale, le comté de Foix et la région du Couserans.

Le comté de Foix¹³

Sans être comparable à la Catalogne, l'histoire médiévale du comté de Foix est éclairée par un certain nombre de documents écrits, souvent de bonne qualité et ce depuis le Xe siècle.

Cette situation masque parfois de fortes différences locales entre des zones documentées très tôt, comme le Lézadois, et d'autres beaucoup plus tardivement, telle La Barguillère.

A ces différences quantitatives dont il faut tenir compte, s'ajoutent des déformations qualitatives qui peuvent être sources d'erreurs, car certaines zones ne sont éclairées que quasiment par un seul type de document. Le Lézadois, par exemple, est riche d'un gros cartulaire rassemblé au XIIIe siècle et édité, celui de l'abbaye de Lézat¹⁴. Il contient plus de 1200 actes du Xe siècle au XIIIe siècle, dont un quart antérieurs à 1100. Conséquemment, le réseau ecclésial et le groupe nobiliaire de cette région sont bien documentés. Mais l'unicité de la source documentaire¹⁵, même si elle est fort fournie, est problématique ; car la quantité de documents pourrait faire croire à un large éventail informatif. Or, le cartulaire est celui d'une abbaye soucieuse d'affirmer ses propriétés et de conserver les donations qui lui ont été faites ; il n'éclaire nullement le fait castral et pourrait donner l'impression que le *castrum* ne surgit dans cette région – hormis dans quelques grosses bourgades – qu'au XIIIe siècle, quand gonfle la documentation diplomatique laïque.

¹² Essentiellement des actes concernant le comté de Cerdagne, édités dans le *Liber feodorum Maior* ou dans *Marca Hispanica sive ...* dont l'origine se situe dans les Archives Catalanes ou dans le *Liber Feodorum Cerritaniae*. Ces actes intéressent le haut Sabartès.

¹³ Cette analyse rapide est tirée d'un travail de collecte d'une vingtaine d'années ayant permis d'analyser plus de 3500 actes médiévaux concernant le comté de Foix.

¹⁴ Ourliac (P.) - Magnou (A.-M.), 1984–1987, *Cartulaire de l'abbaye de Lézat*, Paris, 2 tomes.

¹⁵ Avant le XIIIe siècle et en dehors de quelques rares actes, la documentation sur ce secteur est celle du cartulaire.



D'autant qu'une première approche rapide du terrain ne révèle pas au premier coup d'œil de vestiges de fortifications qui paraissent anciennes. Or, l'étude menée par Christine Dieulafait sur le secteur au nord de Saverdun vient de débusquer plusieurs mottes castrales, dont l'une d'elles a pu être l'objet d'un 14C ciblant le début du XIe siècle. Cet exemple montre bien que tant qu'une enquête archéologique sérieuse - comportant au minimum de larges prospections-inventaires- n'a pas été menée, on ne peut pas sur un secteur même largement documenté jauger réellement du fait castral notamment pour les périodes antérieures à la fin du Moyen Âge.

L'absence de textes n'implique donc nullement l'absence du *castrum*¹⁶. C'est un fait très avéré qu'il faut toujours avoir à l'esprit, même pour des périodes tardives qui nous semblent forcément bien documentées. Ainsi, le *castrum* de Montréal-de-Sos, en haut comté de Foix, disparaît de la documentation écrite plus d'un demi-siècle avant son arasement, dès le milieu du XIVe siècle. Pire, les derniers actes qui le concernent, tendent à montrer qu'il occuperait une place de moins en moins importante dans la géopolitique locale. Or, la fouille a prouvé que c'est justement à cette époque -où nous avons l'impression que le site périclité- qu'a lieu une réorganisation complète du bâti et des espaces : un effort de construction sans précédent depuis la première construction du *castrum* comtal.

La documentation écrite, même en comté de Foix sur des secteurs et dans des chronologies où elle paraît fournie reste donc finalement partielle et partielle.

Sur cet espace politique, celle qui éclaire le mieux le fait castral est la documentation diplomatique. Fait fondamental, sa croissance suit parfaitement la croissance de l'autorité comtale et non pas celle de l'importance numérique ou politique des ouvrages.

C'est parce que le comté de Foix est resté une entité politique puissante et de gestion organisée jusqu'à son intégration au royaume de France (début XVIIe siècle) que les textes politiques ont été rassemblés, conservés, copiés¹⁷.

Mais ici, comme dans le cas du cartulaire de Lézat, ils n'éclairent que partiellement notre sujet, s'attachant aux ouvrages castraux dès lors qu'ils sont comtaux ou sous hommage du comte, mais négligeant d'autres ouvrages ou des utilisations différentes que nous percevons mal : à Montréal-de-Sos, si le *castrum* comtal paraît bien avoir été construit peu de temps avant l'apparition documentaire du site, ce dernier n'est pourtant pas à l'abandon auparavant. L'archéologie le démontre, mais les textes sont muets sur ce site de sommet avant qu'il ne serve de caserne comtale.

En outre nombre des actes comtaux ont tout de même été perdus et ne sont connus que par de courtes analyses. Ils représentent sur le comté environ 10% de la documentation utilisée.

Un cahier d'analyses est conservé aux archives départementales de l'Ariège et à la Bibliothèque Municipale de Toulouse¹⁸. Il renseigne sur la composition d'un fonds documentaire considérable appelé : Archives du

¹⁶ La question est analogue sur le secteur du Mas d'Azil, aussi documenté par un –petit- cartulaire abbatial, mais où les mentions de fortifications sont fort rares avant le XIIIe siècle.

Cau-Durban (abbé), 1896, Abbaye du Mas d'Azil, monographie et cartulaire (817 - 1774), Foix.

¹⁷ On connaît, par exemple, l'immense travail d'archives réalisé au milieu du XVe siècle à la demande des comtes et qui a créé « les archives de la tour ronde du château de Foix ».

¹⁸ Archives Départementales de l'Ariège : 1 J 327 - 328 : Analyse du Cartulaire de Boulbonne. E 6 - 9 : Inventaire des archives du château de Foix. 1 C 163 : Cartulaire de Rancié.

Bibliothèque Municipale de Toulouse : Ms 638 : Cartulaire des archives du château de Foix pour l'abbaye de Boulbonne, copie XVIIe siècle.

D'après les renseignements sur ces documents donnés par le fonds Doat, ces archives contenaient une grande part d'originaux, mais aussi quelques copies.

château de Foix ou Caisses du château de Foix. Il était constitué de milliers d'actes qui ont disparu dans l'incendie de la préfecture de l'Ariège en 1803¹⁹.

Les carences de ces analyses tiennent surtout au fait qu'elles sont rédigées en français et ne rendent donc pas compte de la terminologie des originaux²⁰. Elles n'en constituent pas moins une source de renseignements complémentaires aux enquêtes fort utile, mais qu'il faut toujours utiliser avec précaution, tant dans l'interprétation que dans la datation des actes. Quand elles ont pu être comparées à des copies d'actes ou des originaux que nous conservons, nous nous sommes rendu compte du nombre d'erreurs d'interprétation et surtout de datation qu'elles recelaient. Elles sont pourtant largement utilisées sans grande précaution par des historiens pressés.

Les copies d'actes forment le gros de la documentation utilisée pour le comté de Foix.

Une forte proportion de ces copies -70 %- est fournie par le fonds Doat, dont plus de 33 volumes contiennent des actes concernant le comté de Foix. Citons entre autres, deux documents pré-cartographiques qui énumèrent les *villae et castra* du bas et du haut comté de Foix en 1263 et 1272 et sont donc fort utiles à l'histoire des fortifications²¹.

Les autres documents ont des provenances diverses, issues particulièrement des fonds des départements de l'Ariège et des Pyrénées-Atlantiques, des Archives et de la Bibliothèque Nationale (hors fonds Doat).

Ces copies sont presque toujours de bonne qualité, bien qu'on puisse regretter qu'elles omettent parfois les introductions et résumant les témoignages des actes (« et de nombreux autres hommes ... »).

Les actes originaires des Caisses du château de Foix sont en quantité importante parmi les copies étudiées. En moyenne, ils concernent un acte sur deux et près de 70 % des actes collectés dans le fonds Doat.

Les actes juridiques et politiques forment l'essentiel de cette documentation. Mais on trouve aussi des actes inquisitoriaux. En ce qui concerne les copies des registres de l'Inquisition, il s'agit exclusivement du registre inquisitorial de Ferrer contenu dans les volumes 22,23 et 24 du fonds Doat²².

Parfois, on trouve même plusieurs copies différentes d'un même document dans les deux archives départementales de l'Ariège et des Pyrénées-Atlantiques. Il s'agit essentiellement d'actes juridiques, notamment des documents comtaux ou d'officiers des comtes, des serments seigneuriaux ou des actes consulaires. Outre ces documents, c'est aux archives départementales des Pyrénées-Atlantiques que l'on trouve la plus ancienne version du travail d'Arnaud Equerrier et notamment sa chronique des comtes de Foix -oeuvre littéraire XVe siècle sur la vie supposée des différents comtes de Foix²³.

¹⁹ Plus des trois quarts des analyses relatives au comté de Foix, sont rédigées à partir d'actes -copies et originaux- issus des caisses du château de Foix. On trouve aussi des analyses tirées d'un fonds documentaire sur le consulat de Vicdessos qui, lui aussi, a disparu ou de documents éparses qu'auraient lu des érudits locaux vivant au XIXe siècle, notamment Adolphe Garrigou ou Charles Barrière-Flavy.

Ces analyses sont toutes d'écriture moderne, mais elles ont pu être elles-mêmes copiées de registres plus anciens, même si aucune mention ne le précise.

Les actes résumés sont tous de nature juridique ou politique : donations et ventes, médiations juridiques, inféodations et serments féodaux, accords et sentences de justices.

²⁰ Que penser, par exemple, des analyses qui emploient le terme « château » ?

²¹ 1263, Cop. Bibliothèque Nationale, fonds Doat, 172, f°60r - 64v. Cop. B.N., ms lat. 9996, f°123. Edition, Devic-Vaissette, *Histoire Générale du Languedoc*, VIII, acte 505, col. 1510 - 1514.

1272, B.N. ms Lat.9187, f° 72. Cop : A.D. Ariège, 1 J 90. Cop. A.D. Pyrénées-Atlantiques : E 398. Edition, H.G.L., T.X, acte 5, col. 88 - 9

²² Ces registres inquisitoriaux, des interrogatoires menés par *Ferrarius*, concernent les années 1243 à 1247.

²³ Aussi recopié dans le fonds Doat.

Ces copies comportent un défaut qui ne leur est pas propre, mais qui caractérise la conservation de la documentation médiévale occidentale en général : les chartes antérieures au XIIe siècle existent en proportion nettement plus faible que les actes postérieurs : il y a en sus un quasi hiatus documentaire comtal fuxéen entre le milieu du XIe siècle et la seconde moitié du XIIe siècle dont je ne m'explique pas l'origine et qui est à peine comblé au sud du comté par l'existence de documents comtaux catalans s'intéressant à ce secteur.

Bien moins nombreuses que les copies, les chartes originales représentent seulement 21 % de la documentation écrite du comté de Foix.

Certains de ces originaux sont aussi connus par des copies, et la majorité d'entre eux sont édités. Ils proviennent de fonds documentaires divers. Une grande partie est constituée d'actes ecclésiastiques – pouillés, cartulaire de commanderie²⁴ mais surtout registres inquisitoriaux – datés principalement du XIVe siècle. On y trouve notamment les registres inquisitoriaux, conservés au Vatican, de Geoffroy D'Ablis et de Jacques Fournier²⁵.

Les chartes juridiques ont des origines beaucoup plus diverses. Il faut citer des actes dispersés dans des fonds documentaires souvent issus de donations éparses aux archives départementales de l'Ariège²⁶ et des Pyrénées-Atlantiques et qui sont essentiellement des actes des XIVe et XVe siècles, mais aussi des documents postérieurs au Moyen Age, comme les travaux d'arpentages forestiers²⁷.

On le constate, jusqu'à la fin du XIIIe siècle, la part des originaux est donc très faible et la documentation est presque entièrement constituée de copies.

Il faut souligner la part importante des éditions d'actes, originaux notamment, mais aussi copies, concernant la documentation utilisée.

Les plus nombreux actes édités concernent les actes ecclésiastiques, notamment les actes inquisitoriaux et les cartulaires d'abbayes, déjà mentionnés, parmi lesquels il faut ajouter celui de Saint-Sernin²⁸.

Mais la grande majorité des éditions figure dans l'ouvrage des bénédictins Devic et Vaissette : *L'Histoire Générale du Languedoc*, qui compte 421 actes édités intéressant le comté de Foix. Certains de ces actes, directement tirés par Devic et Vaissette des caisses d'archives disparues du château de Foix, n'ont pas fait l'objet d'autres copies et cette édition est la seule trace que nous en conservons.

Enfin, au nombre des éditions, apparaît le travail de deux anciens archivistes ariégeois : Charles Barrière-Flavy et surtout Félix Pasquier²⁹. Ceux-ci ont mis en valeur des chartes locales traitant des communautés consulaires et des actes comtaux, comme le rôle de l'impôt de la fin du XIVe siècle qui permet d'entrevoir l'histoire du peuplement et le rapport économique entre les différentes communautés à la fin du Moyen Âge.

Le Couserans et le Comminges

²⁴ Celle de Gabre/Capoulet, conservée au Archives de la Haute-Garonne, fonds Malte.

²⁵ Respectivement publiés par A. Palès-Gobilliard et J. Duvernoy.

²⁶ Notamment les actes de la sous série 1 J.

²⁷ Archives départementales de l'Ariège : 2 B 30 : Original : Réformation générale des Eaux et Forêts, 1673.

2 B 31 : Original : De la reconnaissance des bornes de la châtellenie de Château-Verdun et Foix et du mesurage des forêts en dépendance. 1672-1673.

²⁸ Douais (C.), *Cartulaire de Saint-Sernin (844 - 1200)*, Paris, 1887.

²⁹ Voir par exemple : Pasquier (F.), *Coutumes de la ville d'Ax-sur-Ariège*, Foix, 1888. Pasquier (F.), *Coutumes municipales de Rabat, au Pays de Foix, XVIe et XVIIe siècles*, Foix, 1916. Pasquier (F.), *Nomenclature des chartes de coutumes de l'Ariège du XIIIe au XVIe siècles*, Foix, 1882. Etc...



Le Couserans fut un espace politique plus mouvant, moins formel et composé de structures publiques moins durables dans le temps et de gestion moins organisée qu'en comté de Foix³⁰.

L'effort archivistique que nous avons pu observer en comté de Foix et qui a permis une certaine conservation de la documentation diplomatique médiévale n'a donc apparemment jamais eu lieu en Couserans/Comminges³¹, ce qui explique en grande partie la carence documentaire médiévale profonde dans ce secteur.

En conséquence, les études d'Histoire y ont toujours été limitées et peu encourageantes, ce qui a certainement encore renforcé un peu plus la carence de nos connaissances documentaires sur ce secteur. Car, le fait que nous ayons peu ou pas de documents rassemblés dans des fonds aisément consultables ne prouve pas qu'il n'y ait pas d'autres documents épars dans des fonds éloignés. Il pourrait, par exemple, être intéressant de rechercher au sein de la documentation royale administrative (au Châtelet ou ailleurs) de la fin du Moyen Âge. Un test mené en 2007 aux archives du Gers par Thibaud Lasnier a montré qu'il y existe quelques actes de l'abbaye de Combelongue, située en Couserans. Mais la recherche est plus ardue car les fonds à cibler ne sont pas définis et sont forcément dispersés dans différents sites d'archives –et probablement peu fournis-, ce qui représente une recherche coûteuse en temps qui n'a pu être menée à l'heure actuelle, sauf sur des cas précis le plus souvent monographiques. On peut citer par exemple, les quelques actes qui documentent l'exploitation du plomb argentifère à Castel Minier (Aulus) découverts par Catherine Verna-Navarre dans les archives du Châtelet et qui émanent d'une administration royale soucieuse de capter les profits de cette extraction et donc en conflit avec le vicomte de Couserans³².

En conséquence la recherche documentaire sur les actes médiévaux intéressants le Couserans est finalement bien difficile, probablement peu rentable et surtout très récente.

Les acteurs du présent PCR s'intéressant au Couserans mènent à l'heure actuelle cette recherche en s'élargissant à des fonds documentaires d'époque Moderne pour tenter de débusquer la moindre information³³. Il faudra encore des années de recherches pour pouvoir avoir une véritable image synthétique de l'apport de la documentation à la recherche sur le fait castral en Couserans.

Quelques zones périphériques, dont on ne sait s'il faut les inclure au Couserans ou pas, telle la région du Mas d'Azil³⁴ sont un peu mieux documentées, surtout grâce aux cartulaires des abbayes de Lézat et du Mas d'Azil ou à des actes comtaux fuxéens de la fin du Moyen Âge.

Les sources intéressant le cœur du Couserans qui sont connues et utilisées parfois depuis longtemps se résument seulement à une grosse centaine d'actes médiévaux dont vraiment fort peu sont antérieurs au XIIe siècle.

A l'ouest, le Castillonnais est mieux éclairé que tout le reste de la zone, grâce à un cartulaire templier publié³⁵. Mais les actes sont finalement peu nombreux et n'éclairent pas mieux le fait castral que ceux des

³⁰ Voir étude géopolitique au début du présent rapport.

³¹ Le Couserans commingeois étant en outre périphérique au comté de Comminges. L'analyse de la documentation commingeoise a été réalisée par Charles Higounet, *Le comté de Comminges de ses origines à son annexion à la couronne*, 2 tomes, Toulouse, 1949.

³² Dubois (Cl.), *Archéologie du Midi Médiéval*, 1999, Les mines de plomb argentifère et de zinc d'Aulus-les-Bains (Ariège).

³³ Notamment ceux des Archives Départementales de l'Ariège qui concernent les seigneuries ou les paroisses.

³⁴ Evêché de Couserans, mais comté de Foix à partir du XIIIe siècle.

abbayes de Lézat ou du Mas d'Azil. Ils permettent tout de même de voir apparaître quelques habitats et un groupe nobiliaire dès le XIIe siècle.

Alors que le Couserans était un évêché (centré sur Saint-Lizier), la documentation écrite épiscopale médiévale se résume à quelques documents seulement³⁶, un acte fondamental de la fin du XIIe siècle³⁷ et des apparitions dans des pouillés de la fin du Moyen Âge.

Son histoire au cours du haut Moyen Âge n'est pas mieux connue et la liste des évêques proposée par les dominicains dans *l'Histoire Générale du Languedoc* ou par les historiens est presque vide pour cette période³⁸ et même difficile à construire pour le Moyen Âge central. Fort heureusement, les évêques de Couserans paraissent comme témoins plus ou moins régulièrement particulièrement dans les actes relatifs aux abbayes de la région³⁹ mais aussi dans des actes plus politiques, notamment ceux du comté de Foix, ce qui suggère que malgré le peu de document cet évêché est bien vivant et ancré parmi les puissants de la région⁴⁰.

On dénombre aussi quelques documents comtaux au XIe siècle, connus par des copies, qui mentionnent le Couserans, parce qu'il est dans les mains de la famille carcassonnaise puis fuxéenne⁴¹. Mais ceux-ci n'ont pu nous renseigner que vaguement sur une situation géopolitique comtale finalement relativement floue et mal définie à cette époque et c'est surtout parce que nous connaissions mieux la situation en vallée de l'Ariège que nous avons pu proposer des pistes pour une histoire géopolitique du Couserans au XIe siècle. Postérieurement, on découvre à toute époque dans la documentation des comtes de Foix quelques mentions ayant trait au Couserans⁴². Elles sont souvent laconiques et peu informatives car périphériques à l'objectif des actes.

³⁵ Higounet (Ch.), « Cartulaire des Templiers de Montsaunès », in *Bulletin Philologique et Historique du Comité des Travaux Historiques et Scientifiques*, années 1955/1956, Paris, 1957. BABY (François), *Les Templiers de Montsaunès dans le Castillonnais : Documents sur la langue et l'histoire de la Ballongue et du Biros 1165-1688*. *Bulletin de la Société Ariégeoise Sciences-Lettres et Arts*, 1976.

³⁶ Je ne sais pas pourquoi cette documentation n'a pas été conservée. L'évêché de Saint-Lizier, issu du haut Moyen Âge, a été dissous en 1801. La *Gallia Christiana* est très peu proluxe à son sujet.

³⁷ Favry (A.), *Evêques et dîmes à la fin du XIIe siècle dans le Couserans (Ariège)*, mémoire de maîtrise, Université Toulouse-le-Mirail, 1994.

³⁸ Un texte hagiographique (édité) fort intéressant mentionne le Couserans et n'a pour l'instant pas été étudié.

Dolbeau F., La vie en prose de saint Marcel de Die, *Francia*, 1983 n°11 pp. 97-130 ; réédité récemment par la *société des Bollandistes (Sanctorum Societas, 2005)*.

³⁹ Voir par exemple : 1135, vers ; Cau-Durban (abbé), L'abbaye du Mas d'Azil, acte 18.

Sans de Cer, Adémar et son frère *Ispaiolus* donnent à l'abbaye du Mas d'Azil, tous leurs droits, dîmes, droits sur les cimetières et prémices sur les églises de Cerdensi, Larbont, Esplas et Lit. En présence notamment de Peire, évêque du Couserans.

Ou encore : 1143, *Gallia Christiana*, XIII, instr. XXVI. Roger de Noer, évêque du Couserans, et son frère Bernat de Montaut et sa femme Dias et leur fils Arnaut Pons, Gaultier et Isarn donne à St-Stéphane de Toulouse et à l'évêque Raimond, l'église St Martin de Noer avec tous ses droits, décimes, prémices, oublies.

⁴⁰ Alors que le comte de Comminges étend son influence en Couserans au dépend des droits –théoriques ?- des comtes de Foix au début du XIIe siècle, les évêques paraissent avoir pris la parti des fuxéens provoquant des agressions des comtes de Comminges. On les retrouve encore souvent aux côtés des comtes de Foix au début du XIIIe siècle, notamment lors des grands actes comme la soumission comtale de 1229 suite au traité de Meaux-Paris.

⁴¹ Voir analyse géopolitique ci-dessus.

⁴² On connaît par exemple l'existence d'une guerre entre comtes de Comminges et comte de Foix à la fin du XIIe siècle, dont l'enjeu était probablement le Couserans par un acte du fonds Doat, 1198, Cop. Doat, 169, f°73r - 74r., édition HGL, VIII, acte 99-I, col 450. Roger, Sanche, *Senebrius* et Gaston de Ganac, *milites*, promettent à Ramon Rotger, comte de Foix, de le servir dans sa guerre contre le comte de Comminges.

Alors que la documentation liée aux Croisades de la première moitié du XIII^e siècle comporte nombre de mentions des comtes de Foix et d'informations sur leur comté, le Couserans est à peine éclairé par cette large documentation diplomatique, judiciaire et littéraire. On apprend que ce secteur aurait subi une razzia de Montfort⁴³, ou que le vicomte de Couserans fait hommage à Montfort de façon presque subreptice et tout suggère que le Couserans a finalement suivi le comté de Comminges dans cette affaire.

Au XIII^e siècle, c'est encore dans des actes du comté de Foix que l'on rencontre les vicomtes de Couserans⁴⁴ et ces actes n'apportent pas grand chose à l'histoire du fait castral en Couserans.

S'ajoute à cette chicheté des documents, une diversité d'origine fort réduite. Si les actes n'ont pas été conservés, (donc nous n'avons pas d'originaux), nous ne possédons pas non plus de cahier d'analyses. Ces actes –mentionnés ci-dessus– sont donc presque quasiment tous connus par des copies, fort heureusement globalement de bonne qualité car majoritairement issues du cartulaire de Montsaunès ou du fonds Doat.

Quand ils existent, que disent les textes ?

Dans un premier temps, les chartes permettent –quand elles existent– de s'assurer de l'existence d'un site défensif et, parfois aussi, d'être renseigné sur le schéma et le contexte global de l'occupation du sol autour de ces sites défensifs, donc de pouvoir restituer l'ouvrage défensif dans un contexte global économique et social.

La majorité des ouvrages du comté de Foix sont connus à travers une ou plusieurs chartes et donc avec une ou plusieurs datations⁴⁵.

Le petit nombre de documents antérieurs au XIII^e siècle contrarie la connaissance des sites défensifs et de leur contexte. Mais cette carence documentaire ne concerne pas l'ensemble de la période couverte par les Xe et XII^e siècles.

Jusque dans les années 1130-1150, la documentation évoquant directement les sites défensifs seigneuriaux est très limitée. Les chartes renseignent uniquement sur les forteresses comtales, principalement celles du comte de Foix, mais aussi pour la très haute vallée de l'Ariège et le Donezan, les forteresses cerdanes ou sous influence cerdane. Les châteaux seigneuriaux n'apparaissent pas directement dans les chartes, ce qui constitue un incontestable handicap. Ces carences ont permis à certains historiens d'affirmer que ces ouvrages n'existaient pas ! La question s'est posée notamment pour Montailou, dont la première mention en tant que fortification date de 1272, lorsque ce *castrum* est devenu comtal, mais dont une famille seigneuriale d'origine ancienne est mentionnée au cœur du XII^e siècle. Fort logiquement l'archéologie⁴⁶ a montré l'antériorité d'un *castrum* (au moins de la fin du XII^e siècle) sur le *castrum* comtal, soulignant une fois de plus que la progression de notre connaissance des fortifications sur

⁴³ Vaux de Cernay (P.), *Canso*, tome I, p. 278 et suivantes.

⁴⁴ Par exemple à propos de l'affaire du château de Quié, Guillot (Fl.), *Fortifications, pouvoirs, peuplement en Sabarthès (Haute Ariège) du début du XI^e siècle au début du XV^e siècle*, Thèse sous la direction de Berthe (M.), Université-Toulouse-le-Mirail, éditée A.N.R.T., Lille, 1998, tome 1, p. 313.

⁴⁵ La majorité mais pas tous. Par exemple, sur les soixante ouvrages recensés en haute Ariège concernant toute la période étudiée, cinq châteaux et trois ou quatre grottes fortifiées ne sont jamais mentionnés. Ces sites n'ont pu être repérés, puis étudiés, que grâce à des prospections archéologiques.

⁴⁶ Recherches menées par David Mazo puis Jean-Paul Cazes.

le comté de Foix est liée à la documentation comtale qui est conservée et non pas à la réalité de la progression du fait castral.

Heureusement certaines familles seigneuriales sont citées dès la fin du XI^e siècle à l'occasion des mouvements consécutifs à la Réforme Grégorienne en comté de Foix. On peut se demander pourquoi nous ne conservons pas trace du mouvement en Couserans, sauf en Séronais à Durban (cartulaire du Mas d'Azil). Le mouvement de la Réforme Grégorienne en comté de Foix et en Pays d'Olmes a essentiellement profité à l'abbaye de St-Sernin (Toulouse) dont on conserve un cartulaire. L'absence du Couserans dans la documentation de cet événement signifie que si la réforme a eu un impact sur ce secteur, elle n'a pas été réalisée en faveur de structures ecclésiastiques dont nous conservons des cartulaires. On peut proposer qu'elle ait eu lieu en faveur de l'évêché de St-Lizier, dont les actes médiévaux ont été perdus.

Les premières fortifications seigneuriales apparaissent en comté de Foix dans les actes à partir du milieu du XII^e siècle, sauf exception, et ces mentions sont le produit du mouvement des fiefs de reprise.

En Couserans, la documentation ne permet d'aborder sur cette période que l'ouvrage de Castillon. Mais quelques seigneurs apparaissent alors dans le cartulaire de Montsaunès, essentiellement encore pour le Castillonais et la bas Salat. Si les ouvrages aristocratiques n'y sont pas mentionnés, la citation du seigneur dans un acte additionné à la présence sur le terrain de vestiges ou d'un site castral peuvent permettre de supposer que les ouvrages existent à cette époque.

Parallèlement, si la documentation concernant les sites défensifs comtaux fuxéens est relativement plus étoffée, elle n'en reste pas moins très fragmentaire jusqu'au premier dénombrement global de 1213 qui ne nous est malheureusement connu que grâce à l'édition de Guillaume de Catel⁴⁷.

Mais les limites de la documentation écrite sont avant tout qualitatives et concernent toute la période étudiée. Si la géopolitique peut être plus ou moins restituée grâce à la documentation écrite conservée -si bien entendu, on ne se contente pas des mentions des sites défensifs et de leurs relations avec le pouvoir, mais si on tente de les restituer dans un contexte géographique- la réalité fonctionnelle et monumentale est quasiment impossible à cerner à travers l'unique documentation écrite.

Les chartes, dans la très grande majorité des cas, se contentent de citer l'ouvrage défensif avec un qualificatif précis. Du XI^e au XV^e siècle, aucune charte, excepté un acte de 1415 concernant Montailou⁴⁸, ne décrit un seul ouvrage défensif. La localisation des ouvrages par l'emploi d'un qualificatif et d'un toponyme connus de tous suffit évidemment aux hommes qui connaissent alors fort bien la réalité castrale désignée. C'est ici que les recherches archéologiques acquièrent une importance toute particulière à la fois pour définir une étude dynamique des sites défensifs, mais aussi pour appréhender leurs relations et leurs incidences sur l'espace dans lequel ils sont construits. Importance d'autant plus évidente que la terminologie employée ne permet pas réellement la différenciation entre les villages fortifiés et les sites castraux.

Les grottes fortifiées sont, dans les actes, des sites défensifs bien individualisés par une terminologie particulière. La différenciation des grottes fortifiées dans les actes est favorisée par l'utilisation d'une terminologie exclusivement adaptée à ce type de site. Le terme *spelunca* n'apparaît pas. Il semble restreint aux grottes non fortifiées, comme celle de Lombrives⁴⁹. Le dérivé occitan du latin *spelunca*, *lespugue* est

⁴⁷ Catel (G. de), *Histoire du Languedoc*, Toulouse, 1633, p. 276.

⁴⁸ Cop. Bibliothèque Nationale, Doat, 212, f° 180r - 185v. Edition, Bayle (J.), *Mise en défense du château de Montailou au début du XV^e siècle*, *Bibliothèque de l'École des Chartes*, tome 129, 1971, pp. 113 - 119.

⁴⁹ Mentionnée en 1300, comme refuge de faux-monnayeurs. Cop. Doat, 177, f° 63. Edition, H.G.L., X, acte 103, col. 362-365.

utilisé une seule fois, tardivement, pour désigner la grotte de Bouan⁵⁰. Deux termes sont plus courants. Le premier, *cauna*, est utilisé en 1213 uniquement, lors de la première apparition des grottes fortifiées dans les actes⁵¹. Il s'agit du terme occitan, toujours utilisé aujourd'hui, qui désigne les grottes en général. Mais le terme principal généralement usité dès le milieu du XIII^e siècle, que l'on retrouve dans l'enquête sur les limites du comté, est celui de *spulga*, terme roman issu du latin *spelunca*. Il est restrictif : à savoir qu'il ne s'applique qu'aux seuls ouvrages fortifiés, contrairement à *cauna*.

La formation de ce terme roman et son utilisation dans les actes marque certainement la particularité et la nouveauté de ce type d'ouvrage défensif. Il n'en va pas de même pour les autres types de fortifications.

Soulignons d'abord le peu de diversité dans les termes employés pour désigner le château féodal, ou le village fortifié. Plus de 99 % des mentions se réfèrent aux deux seuls termes *castellum* -ou *castel*- et *castrum*. Tous les autres termes sont exceptionnels.

La tour n'apparaît que deux fois, pour désigner un château. Au début du XI^e siècle, *turre* désigne le château de Foix⁵². En 1391⁵³, le terme *tor* désigne le château de Château-Verdun.

Le terme *rupes* n'est pas plus usuel. Il est utilisé pour préciser la situation d'un casal en 1309⁵⁴. Mais il est opposé au terme *castrum* et désigne précisément le rocher et non pas le bâtiment castral.

Le terme *roca* n'apparaît que rarement dans les actes ou dans la toponymie, tout particulièrement là où on l'attendrait, c'est-à-dire en montagne. Il n'y est connu qu'exceptionnellement et pour un ouvrage qui a peut-être reçu son nom au cours du haut Moyen Âge, Roquemaure dont nous cernons mal l'identité et la chronologie⁵⁵. Il caractérise deux toponymes d'ouvrages fortifiés du Moyen Âge central ou de la fin du Moyen Âge en pré-Pyrénées : le château de Roquebrune proche du Mas d'Azil et celui de Roquefort-les-Cascades en Plantaurel. On recense ce toponyme en périphérie de notre secteur d'étude, à l'est, en Pays d'Olmes (Laroque d'Olmes).

Le terme gascon *castera* n'apparaît dans la toponymie du Sabartès et dans les actes que pour désigner la butte de Vicdessos, mais il s'applique alors à un ancien site castral ruiné, c'est-à-dire à une roque non construite⁵⁶. Il est par contre très présent dans la toponymie du Castillonnais (et constitue une problématique actuelle de ce secteur d'étude), mais est rarement mentionné puisque les actes sont rares : on le rencontre pour situer un champ en 1266 à Castillon⁵⁷.

⁵⁰ En 1401. Cop. Doat, 209, f° 142r - 144v.

⁵¹ Catel (G. de), *op. cit.*

⁵² Il existe pourtant un exemple du dédoublé *castellum/turre*, dans un acte qui concerne le château de Foix, 1030-50 : ... *ipso castello quem dicunt Fuzo, neque de ipsa turre, neque de ipsis fortisis*, ... édition, H.G.L., V, acte 202, col. 408 - 411. Cop. fin XII^e et moderne : A.D. Ariège, E 1. Cop. A.N., J. 879, n°7. Cros-Mayrevielle, *Histoire du comté et de la vicomté de Carcassonne*, tome I, 1846, pp. 49-50, acte XXXIX.

⁵³ Château-Verdun, Cop. Doat, 205, f° 33r - 34v.

⁵⁴ B.N., ms Lat. 4269. Edition, Palès-Gobillard A., *Geoffroy d'Ablis*, pp. 376 - 393. A propos de Quié : « *juxta ruppem castris* ».

⁵⁵ Très peu de toponymes d'habitat constitué à partir de « Roque- » en vallée de l'Ariège et en Couserans. Dans la microtoponymie, on trouve plusieurs lieux-dits composés à partir de « Roque- », mais il s'agit toujours de reliefs naturels, éloignés des sites d'occupation permanente.

⁵⁶ 1396, A.D. Ariège, E 96. Cop. XVI^e : A.D. Ariège, E 95, f° 28.

⁵⁷ Information de Jérôme Ramond, tirée du cartulaire de Montsaunès. « ... *lesquels VI d. assigna sobrel camp que havia el Casterar* ».

Le terme *aula*⁵⁸ est fort rare puisqu'il n'a été dénombré qu'une unique fois, à Prat-Bonrepaux à l'ouest du Couserans. Il s'applique à une fortification seigneuriale, probable résidence aristocratique de cette seigneurie.

En ce qui concerne les fortifications villageoises, la terminologie est tout aussi peu diversifiée. Un seul terme exceptionnel apparaît au Moyen Âge, celui de *fort*, désignant une forme d'habitat villageois unique en haute Ariège, le réduit fortifié de Prades⁵⁹. A un site particulier et original, un terme particulier.

Qu'en est-il alors réellement des deux termes presque universellement utilisés pour désigner la fortification villageoise et castrale, *castrum* et *castellum* ?

L'utilisation des deux termes varie dans les actes selon la chronologie. Dans un premier temps, jusqu'au milieu du XI^e siècle, le terme *castellum* est très majoritairement utilisé pour désigner des châteaux comtaux. Dans les années 1060, à Mirepoix par exemple, apparaissent parfois les deux termes *castellum sive castrum* associés⁶⁰. *Castrum* apparaît en 1030-50, concernant Lordat⁶¹, vers 1064 à Ax⁶², puis se généralise rapidement. *Castellum* est encore utilisé à la fin du XI^e siècle dans des actes comtaux⁶³, mais certains actes commencent à transformer les toponymes : *castellumpendent* devient parfois *castrum-pendent* : à cette époque les deux termes sont parfaitement synonymes.

Castrum s'impose quasi totalement dans tous les actes à partir du XII^e siècle et reste largement majoritaire jusque dans les années 1380, avec une utilisation maximale au cours du XIII^e siècle, notamment dans les années 1245-1300, période au cours de laquelle il s'applique à plus de 90 % des mentions de villages fortifiés et de châteaux, sur le Séronais, le Pays d'Olmes ou la vallée de l'Ariège.

Brutalement, au cours de la décennie 1375-1385, les habitudes sont modifiées. Le terme roman *castel*, issu du latin *castellum*, devient prépondérant, et rares sont les ouvrages fortifiés qu'il ne désigne pas. La modification s'opère même sur les toponymes comme celui de Château-Verdun qui cesse d'être écrit *Castro-Verduno* et devient *Castelo-Verduno*. En fait, cette évolution n'a pas pour origine le terme latin *castellum*, mais s'explique par une généralisation des actes rédigés en langue romane ou au moins par l'usage plus habituel d'une toponymie occitane plutôt que latine. Le terme du langage courant pour désigner la fortification est donc *castel*.

Le problème principal est de savoir si l'on peut -et dans quelle mesure- attribuer un ciblage aux deux termes et par là même différencier dans les actes le château féodal de l'habitat villageois fortifié qui lui est subordonné. Tout d'abord, il faut noter que l'emploi simultané de *castrum* (ou *castellum*) et *villa* n'apparaît dans aucun acte. La mention de l'ouvrage fortifié inclut donc l'habitat qui lui est subordonné, signe de l'union qui existe entre village et château. A partir de cette constatation, on pourrait s'interroger sur la réalité de terrain des termes *castrum* et *castellum* : désignent-ils la fortification, ses droits et son village subordonné -fortifié ou non- ou plutôt un ensemble territorial -château-village-finage- ?

Le premier acte écrit proposant une localisation précise dans un finage dont le chef-lieu est castral date de 1166 et traite du *terminium* de Génat⁶⁴. Le mot *terminium* est utilisé dans une donation pour situer

⁵⁸ D'après les recherches de Pascal Audhabram, master I en cours tiré du cartulaire de Montsaunés.

⁵⁹ Prades, 1385, A.D. Pyrénées-Atlantiques, E 414, 90 f. Barrière-Flavy (Ch.), *Censier du Pays de Foix à la fin du XIV^e*, Toulouse, 1898. Dufau de Maluquier, *Rôle des feux du comté en 1390*, Foix, 1901.

⁶⁰ Cop. B.N., Doat, 165, f° 170. Edition, HGL, V, col. 516, acte 261.

⁶¹ Acte cité ci-dessus.

⁶² *Liber feodorum maior*, cit ci-dessus, doc 625, p. 133.

⁶³ Par exemple : B.N., Cop. Doat, 165, f°240⁶³. Edition, H.G.L., VIII, acte 388 - II, col. 736-7.

⁶⁴ «*in omni terminio de Genad* », B.N., Cop. Doat, 83, f°10r - 11v.

un lieu -celui de la future grange cistercienne de Génat-. L'emploi de *terminium* est ensuite fréquent pour désigner le territoire dominé par un château lorsqu'il convient de situer un ou plusieurs biens au sein de ce territoire. Son ressort est celui du ou des finages sous la domination du bâtiment féodal et le terme *castrum* ne désigne alors qu'un sous-ensemble, celui de l'habitat et du château avec ses droits⁶⁵. En 1220, un acte situe des biens *in castro de Quier et in terminis eiusdem castr*⁶⁶. La définition de l'espace paraît certaine (mais il s'agit du XIIIe siècle) : autour d'un centre constitué par le château féodal et l'habitat qui lui est subordonné, existe un territoire qui s'est formé par la domination par ce dernier et généralement nommé *terminium*. Notons que ce terme est parfois remplacé par celui de *dominatio*⁶⁷, ou de *castellania*⁶⁸ ou encore par celui de *territorium*⁶⁹, mais que ces termes sont très peu fréquents dans les actes.

Seul *pertinentium* apparaît fréquemment, particulièrement à la fin du XIIIe siècle et au début du XIVe siècle, mais doit par définition s'appliquer à une liste de possessions, plutôt qu'à un ressort territorial⁷⁰.

Mais dès le milieu du XIVe siècle, on note l'abandon des désignatifs de finages liés à la domination castrale. Les situations sont dorénavant de plus en plus localisées *in loco* ou *in vallis* (*en lo loc* ou *en lo valle* dans les actes romans), marquant peut-être une disparition de la notion de terrain : un château = un territoire plus ou moins cohérent. Les seules situations se référant alors au bâtiment castral, sont celles des emplacements par rapport aux châtelainies comtales, mais elles ne concernent plus les fortifications seigneuriales et font référence à un schéma territorial nouveau et extrêmement bien déterminé dans l'espace.

Dès le milieu du XIVe siècle, les termes *castrum* ou *castellum* ne sont donc pas utilisés pour désigner le ressort territorial du château. Ce constat est soutenu par l'étude des enquêtes sur le comté de Foix de 1263 et 1272. Les actes désignent les châteaux et villages subordonnés par le terme *castrum*, mais ne se contentent jamais de cette unique appellation puisqu'ils situent préférentiellement ces habitats au sein des vallées montagnardes ou de petits pays (Séronais, Barguillère, etc...), référence première de leur localisation. Ces enquêtes sont réalisées alors que les références spatiales se multiplient en s'organisant : auparavant les emboîtements sont peu convaincants, mouvants et les circonscriptions sont d'abord définies par leur cœur (château, église, ...) avant qu'elle n'est réellement un territoire.

Le second problème que pose la terminologie des actes consiste à comprendre si l'utilisation des termes *castrum* ou *castellum* marque une différenciation correspondant à une réalité de terrain. On a souvent constaté que le terme *castellum* pouvait être utilisé pour la fortification elle-même, et que celui de *castrum* servait à la fortification et au village qui lui est adjoint. L'étude en comté de Foix et les quelques actes couseranais n'indiquent aucunement cette spécificité de la terminologie. Les premiers *castelli* qui apparaissent dans les actes antérieurs aux années 1050 sont non seulement des sites castraux où l'habitat

Le terme *terminium* est utilisé depuis longtemps pour désigner le ressort de différents éléments, tels des *villae*. Voir par exemple : 997-1030, en Daumazan. Cop. : BN, ms Lat. 9189, f°33a. Edition, HGL, V, acte 136, col. 1744. *Cartulaire de Lézat*, I, acte 205 : « *in terminio in villa que dicitur Montebonengs* ».

⁶⁵ On trouve d'ailleurs l'expression « *castrum castr* » en Donezan, d'après les recherches de P. Tillet. (comprendre « la châtelainie ou la domination du château »).

⁶⁶ B.N., Cop. Doat, 83, f°377r-v.

⁶⁷ ... *in castro de Perela atque in omnia dominatione sua* ... 1230, Cop. B.N., Doat, 170, f°8r – 9. Edition, H.G.L., VIII, acte 286 - III, col. 925-926.

⁶⁸ 1074, B.N. Or. 126, B.N. Cop. 31-43 ; B.h. 77. Cop : A.D. Ariège, 1 J 22. *Recueil des chartes de l'abbaye de Cluny*, T.IV, acte 3480, p. 587-590.

⁶⁹ « ... *in territorio et pertinentibus Castri-Verduni* ... », 1238, Cop. B.N. Doat, 84, f°130 - 131v.

⁷⁰ Par exemple : ... *castra* [Lordat, Foix, Montgrenier], *fortaliis, et pertinentiis* ..., 1277, Archives Nationales, J. 332, n°8. Cop : B.N., ms lat. 9778, f°165. Edition, H.G.L., VIII, acte 20-I, col. 138-9.

villageois existe, mais en sus ces actes ne mentionnent jamais le village et la mention du *castellum* suffit à désigner l'ensemble, voire, on l'a vu ci-dessus, l'ensemble dominé par le château féodal. Lors de la *convenientia* entre Roger, comte de Foix, et Pierre, évêque de Gérone, vers 1030-1050, les termes *castellum* et *castrum* coexistent, pour désigner des réalités analogues. Postérieurement, le terme *castrum*, pourtant suspecté de désigner le château et son agglomération, continue à être appliqué aux fortifications isolées des habitats villageois, comme le château de Calamès⁷¹. Ce n'est qu'à partir des années 1380 que le terme roman *castel* désigne uniquement l'ouvrage fortifié, sans son village, qui est mentionné à part. Mais dans les actes latins, les termes *castrum/castellum* continuent d'être interchangeables.

La terminologie est donc globalement peu indicative, mais ponctuellement fort intéressante, ce qui s'ajoute au contexte documentaire déprécié de certains secteurs pour créer un quasi vide documentaire.

Reste que les apports des textes sont tout de même importants pour connaître le contexte politique et les grandes évolutions sur les secteurs où les actes existent. Il s'agit d'effectuer un travail d'historien, c'est-à-dire au delà de la simple lecture des actes d'en réaliser de sérieuses analyses et comparaisons en tenant compte des acquis de la recherche régionale. Là où les textes existent, en comté de Foix, ces investigations ont donné de larges résultats portant notamment sur la forme et la chronologie de la territorialisation de la seigneurie qui s'exprime par le fait castral⁷² ou sur les fonctions et les évolutions des fortifications comtales⁷³. Ces investigations, outre le fait évident qu'elles renseignent sur le secteur investigué, peuvent aussi permettre de comprendre certains faits sur d'autres secteurs moins documentés. Ainsi, c'est par une bonne connaissance de la territorialisation des comtés au XIe siècle au sein de la *familia* comtale carcassonnaise que l'on peut sans grand danger replacer le mouvement de captation des droits sur le Couserans par les comtes de Comminges, contre ceux de Foix.

Ces recherches offrent donc un cadre plus ou moins précis suivant la quantité et la nature des textes. Mais elles sont loin de suffire à l'étude du fait castral, qui doit s'effectuer aussi par des méthodes diversifiées d'archéologie.

⁷¹ Calamès, commune de Bédeilhac-et-Aynat. Voir par exemple l'enquête de 1272, acte cit.

⁷² Voir Guillot (Fl.), *Seigneurs et castra* en Sabartès, Colloque « Pouvoirs pyrénéens : de la résidence aristocratique au *castrum*, Seix, ss presse (pour 2008).

⁷³ Guillot (Fl.) Les fortifications des comtes de Foix au Moyen Age (Ariège), *Archéologie du Midi Médiéval*, 2005-2006, p. 265 et suiv.

3. ETUDES DE CAS

Etudes de cas - localisation



3.1. Le problème de Roquemaure

Florence Guillot

Un ouvrage fortifié domine le bassin de Tarascon en situation aliène. Il est situé à l'extrémité du petit plateau de Génat 300 m au-dessus du village de Quié.



Défini par les érudits locaux comme le château de Roquemaure, des ruines subsistent sur un site nommé « *Roca Marlo* » sur les plans du cadastre napoléonien. Il est parfois aussi dénommé Castel Merle. Notons qu'un autre Castel Merle existe à proximité (au-dessus de Niaux). Ce dernier est un éperon barré d'un mur en pierres sèches.

Roquemaure n'est cité qu'une seule fois dans un document écrit, au XI^{ème} siècle, alors qu'un seigneur de Roquemaure est mentionné au début du XII^{ème} siècle :



Documentation écrite sur Roquemaure :

| Datation | Mention | Origine de l'acte | Edition |
|----------------|---|--|--|
| 1030 - 1050 | ...castrum de <i>Roccamaura</i> ... dont le comte de Foix est le seigneur sous l'autorité de son oncle Peire, évêque de Gérone, fils de Roger-le-Vieux, comte de Carcassonne. | Cop. XIV ^e : A.D.A., E 1. Cop. A.N., J. 879, n°7. | H.G.L., V, acte 202, col. 406. CROS-MAYREVIEILLE, <i>Histoire du comté et de la vicomté de Carcassonne</i> , tome I, 1846, pp. 49-50, acte XXXIX. |
| 1108 - 1117 | Guillaume-Pierre de <i>Roca Maura</i> donne ce qu'il a dans les églises d'Arignac et de Miglos à l'abbaye de Saint-Sernin. | O : A.D.H.G., 101 H 537 Cop. : A.D.H.G., fonds de St-Sernin, f°72a-b. | <i>Cart. St-Sernin</i> , acte n° 276, p. 189. |

La prospection toponymique et archéologique sur le Sabarthès n'a pas permis de découvrir d'autres sites pouvant être Roquemaure. Le toponyme n'est présent qu'à un seul endroit, sur les crêtes d'altitude de la commune d'Ascou. Aucun vestige ni aucune trace de constructions n'y sont visibles, et l'altitude de ce site rend illusoire la possibilité d'une implantation castrale. En outre Guilhem Peire de Roca Maura est possessionné au début du XII^e siècle dans le secteur du Tarasconnais, à l'image des seigneurs locaux comme les Quié, Malpas ou Miglos. Ce site doit donc être dans cette zone. L'hypothèse des érudits locaux, notamment de Michel CIRE, peut donc être prise en considération, et le Castel Merle de Génat pourrait être Roquemaure.

Type topographique : Roque sur versant, sommet calcaire, allongé, crête. Domination de tout le bassin de Tarascon, principal bassin et confluences de la haute vallée de l'Ariège.

Situation par rapport au village : Eloigné du village, à plusieurs kilomètres. La prospection sur les flancs n'a pas permis de révéler d'habitat.

Situation dans le paysage : A l'extrémité nord du plateau karstique de Génat et au nord du col du trou, la fortification domine verticalement le bassin de Tarascon juste au-dessus de Quié et de la confluence de la vallée de la Courbière. Alt : 934 m.

Seigneurs : Foix, comme seigneur éminent, famille de Roquemaure comme seigneur immédiat (début XI^{ème} siècle).

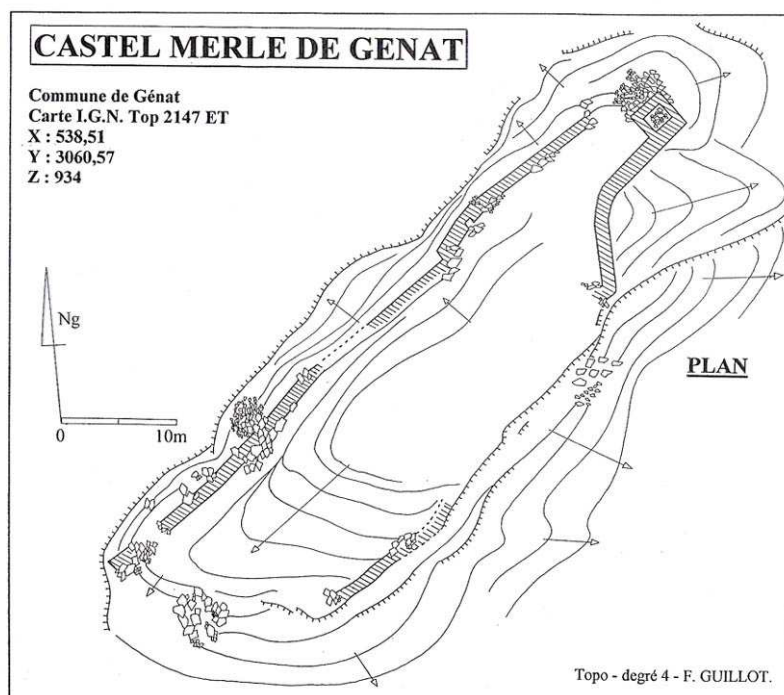
Description des vestiges :

Les ruines qui subsistent sont toutes arasées, éboulées ou abîmées, et recouvertes d'une végétation dense.

C'est un ouvrage allongé, suivant la forme du promontoire, couvrant un peu plus de 100 mètres de long sur 25 de large. Cette partie de la crête, subhorizontale, couvre donc un peu plus de 2 500 mètres carrés.

On suit avec peine le rempart arasé tout autour du site ; l'enceinte reprend nettement la topographie du site. Elle est faite à partir de pierres calcaires de formes et de tailles très diverses. C'est un calcaire à faciès urgonien, comme celui du plateau de Génat. Ne semblant pas avoir subi de taille, ces blocs atteignent parfois plus d'un demi mètre cube et sont dans leur grande majorité d'appareillage moyen à gros. Je n'ai retrouvé aucune trace de mortier.

A l'est du site, une petite tour carrée existait peut-être, si l'on peut juger convenablement des éboulis qui subsistent à l'emplacement éventuel des anciens murs. De cet ouvrage, point extrême de la fortification, partent deux murs. On suit plus ou moins facilement le premier, versant vallée de la Courbière, jusqu'à l'extrémité ouest de l'ouvrage où l'on perd les traces de ce mur au contact d'un petit promontoire rocailleux.



Au milieu de ce mur, du côté de la Courbière, se trouve une excavation dans la construction, qui dessine un petit espace carré, intérieur à la muraille et de moins d'un mètre de côté.



De l'autre côté du promontoire, le mur est plus difficile à situer. A partir de l'éventuelle tour, il s'incurve en suivant les flancs d'une rigole ; puis suit de façon presque rectiligne le bord du promontoire rehaussé de toutes petites dénivellations dans le lapiaz.

La principale originalité de ces murs, outre la grande taille des pierres qui les composent, tient à leur importante épaisseur : au nord, du côté de la falaise, le mur varie entre 1,9 et 2 mètres d'épaisseur, tandis qu'au sud il dépasse partout deux mètres, atteignant parfois 2,3 mètres d'épaisseur.

Aucune construction, ou trace de substruction n'a été retrouvée au centre de l'ouvrage.

Globalement l'ouvrage ne semble donc pas médiéval, mais plus ancien. Néanmoins nous ne connaissons pas la forme des ouvrages antérieurs au XIIe siècle sur le haut Sabartès et nous nous trompons peut-être puisque la documentation indique que Roquemaure fait partie des quelques rares fortifications publiques comtales du début du XIe siècle. Ce site peut être, lorsqu'il est mentionné, ancien et réutilisé puis abandonné tôt parce que désuet.

Parce que nous avons peu ou pas d'informations sur les ouvrages de ces époques, il serait intéressant de pouvoir en étudier un, notamment un ouvrage qui n'a pas été remanié ultérieurement. Or comme la documentation ne mentionne plus Roquemaure après le début du XIIe siècle, ce site présente ce type d'intérêt.

Cependant, il faut préalablement être certain que ce site correspond bien à Roquemaure. Pour compléter les prospections passées, il est donc envisagé une prospection encore plus poussée du terroir de Génat.

3.2. Prat Bonrepaux

Pascal Audabram

SITUATION GEOGRAPHIQUE

LOCALISATION

Prat Bonrepaux, commune de 800 habitants, est situé dans la partie occidentale de l'Ariège, dans l'arrondissement de Saint-Girons, canton de Saint-Lizier (**Fig.1**). Prat et Bonrepaux sont deux communes différentes qui, par décret du 13 Avril 1983, s'unirent pour en former une seule et unique. La plus grande partie de la commune, environ les trois quart, est située sur la rive gauche du Salat. La RN 117 qui traverse le village actuel est l'axe principal qui relie Couserans et Comminges.

Le château est campé sur un piton rocheux constitué d'ophite, au confluent du Salat et de la Gouarèze, ruisseau qui prend sa source dans le massif de l'Estélas qui domine au sud toute la vallée du Bas Salat. Le château, qui occupe une position stratégique, domine du haut de ses 380 mètres d'altitude le village actuel de Prat-Bonrepaux ainsi que toute la plaine.

Il est le premier point de défense dans la vallée du Bas Salat. En effet, sa situation géographique permet de contrôler toute entrée dans le Couserans et dans le Comminges par les rives gauche et droite du Salat. Prat est en effet situé à la limite de ces deux puissances politiques féodales.

ETHYMOLOGIE

Le mot *prat*, du latin *pratium* signifie en occitan pré, prairie⁷⁴. La fertilité des terres (la commune est située sur l'ancien lit de la rivière) additionnée à la situation de plaine offre à Prat les conditions nécessaires à l'activité agricole. Aujourd'hui, ce village porte encore bien son nom, ce dernier étant toujours entouré de champs et de pâturages.

CARTES, CADASTRES

⁷⁴ FENIE (J.J) et FENIE (B.), *Toponymie occitane*, Sud-Ouest Université, 1977, p.83.

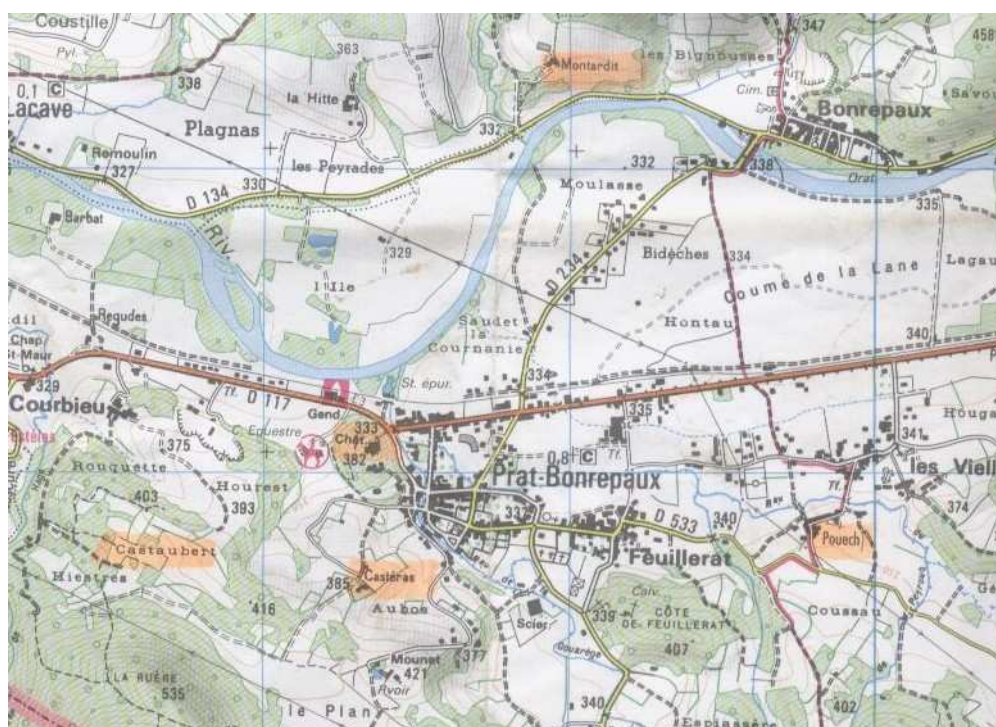


Fig.1 Carte IGN (2047 OT) 1:25000 Prat, Bonrepaux, et le site castral. Noter les toponymes à proximité du château: Castaubert, Castéras, Pouech et Montardit.

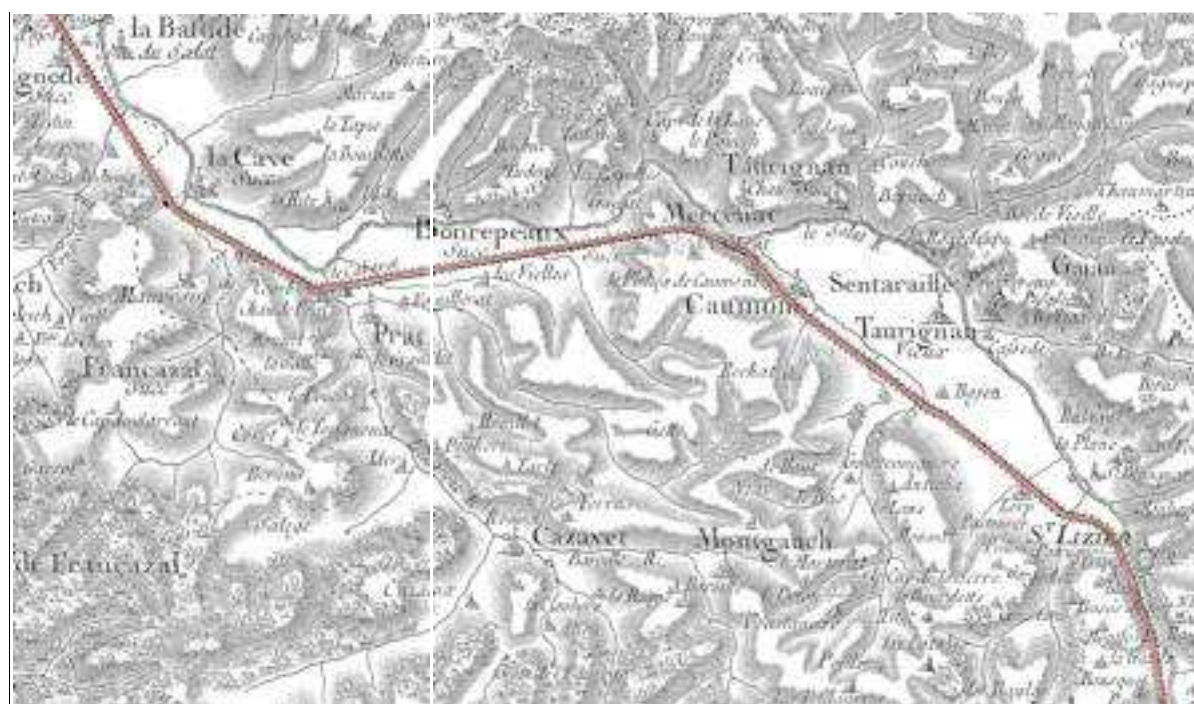


Fig. 2 Carte de Cassini.

COORDONNEES LAMBERT III

X= 492
Y= 3081
Z= 382

NUMERO INSEE DE LA COMMUNE

09235

VOIES DE COMMUNICATION D'ACCES AU VILLAGE ET SUR LE SITE CASTRAL

L'axe principal cité plus haut est signalé sur le cadastre napoléonien de 1827, et sur la carte de Cassini. Il longe la rive gauche du Salat. Était-ce celui emprunté à l'époque médiévale pour relier Couserans et Comminges? Il est difficile de l'affirmer. Néanmoins, sur la route nationale actuelle, un chemin public, qui jouxte une chapelle encore en place aujourd'hui, est mentionné dans un ancien document⁷⁵. Ce chemin était-il une portion de la route principale? De plus, un tronçon de voie romaine a été observé sur la même zone. Il empruntait le défilé de Lacave pour gagner Prat⁷⁶. Ces quelques indices, certes bien maigres, sont tout de même révélateurs d'un lieu de passage fréquenté dès l'antiquité.

Peut-être rive droite et gauche étaient empruntées indifféremment. Il est même possible que l'on traversait le Salat à gué, entre Taurignan-vieux et Sentaraille, à un endroit où la rivière s'élargit et devient très peu profonde.

Sur la rive droite, entre Saint-Lizier et Prat, où se sont développés les principaux centres de regroupement de l'habitat (Saint- Lizier, Gajan, Taurignan-Vieux, Roquelaure, Taurignan-Castet, Mercenac, Bonrepaux, contre seulement Lorp, Caumont Les Vieilles et Prat sur la rive opposée) il n'apparaît pas de chemin sur la carte de Cassini (**Fig.2**). Il en est de même pour l'itinéraire qui mène de Saint-Lizier à Prat en passant par Montgauch et Cazavet sur l'autre rive. N'étant pas des axes principaux pour les contemporains de Cassini, il n'a pas été jugé utile de les représenter mais ces routes étaient certainement empruntées durant la période médiévale (ces dernières menant d'une seigneurie à l'autre) pour se rendre à Prat, importante seigneurie de la maison d'Aspet (V. supra, **Fig.8**).

Aujourd'hui l'accès au château (**Fig.3**) s'effectue par le côté Ouest de celui-ci, en empruntant un petit chemin de terre que l'on prend à droite lorsque l'on arrive en direction de Toulouse par la RN 117 (accès 1). On peut également y parvenir par la rue de la côte située dans le village (accès 2) ainsi que par le Sud en venant du lieu-dit Castéras (accès 3).

⁷⁵ Registre de reconnaissances féodales, 1481, don du chanoine Blazy, ADA, cote 5J56 17-21. " Arnaud Anolh habitant del dit loc de Corbiu ten a Sent Maur una pena de terra de IX coutes confronta a lo flubi de jasso de una part, ab la gleyza de Sent Maur d'otra part et ab lo cami public" (fo 3V° art 8).

⁷⁶ CAUJOLLE (M.), *Saint-Lizier en Couserans dans l'antiquité romaine*, mémoire de maîtrise, UTM, 1970.



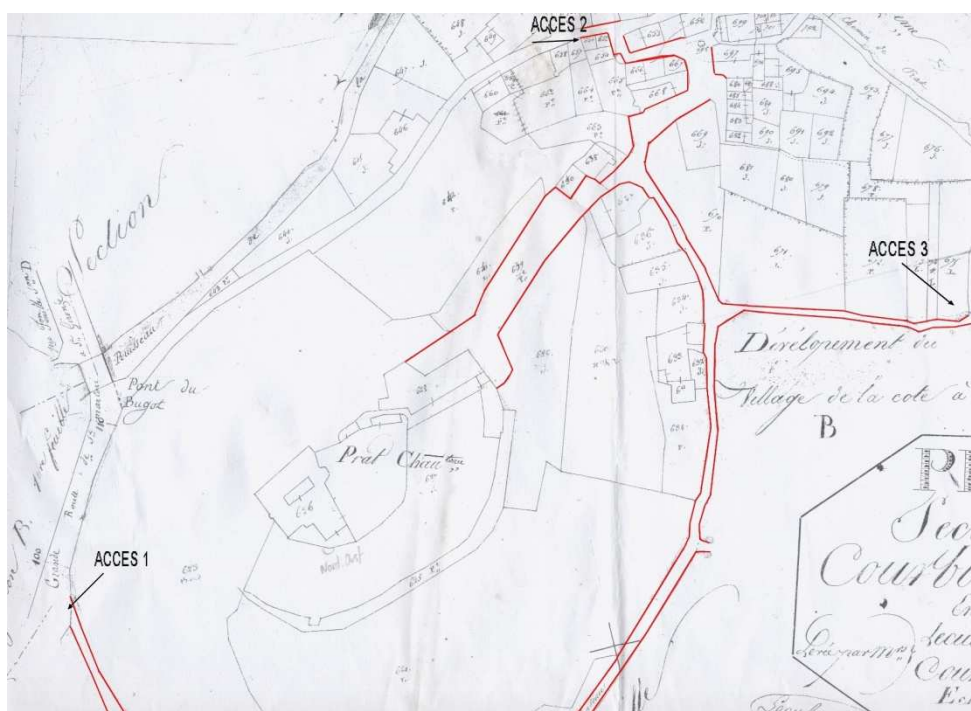


Fig. 3 Différents accès au château, cadastre napoléonien, 1827.

OCCUPATION DU SOL A PROXIMITE DU SITE

Le village

De nos jours, le village s'étend essentiellement à l'Est et au Sud-est de l'éperon qui supporte le château, et s'en écarte pour pratiquement joindre le hameau de Feuillerat (Fig.4).



Fig. 4 Carte IGN (2047 OT) 1:25000 .

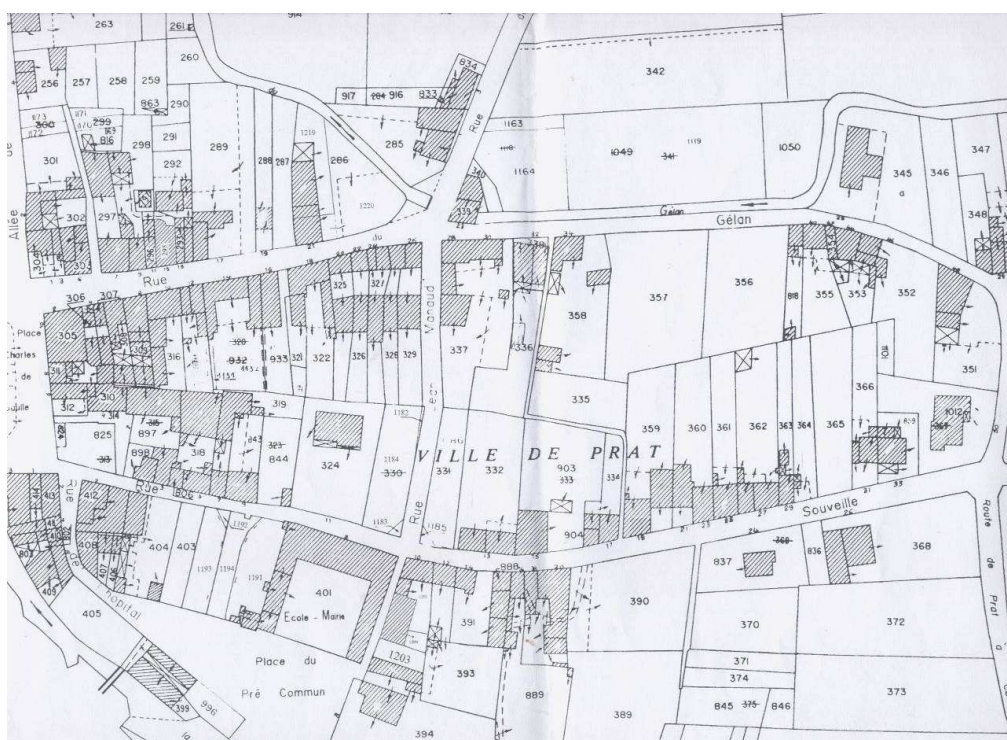


Fig. 5 Plan cadastral révisé du village de Prat, section 0D02.

Une partie du village revêt une forme ovoïde, et paraît structurée. Cette zone est coupée en son centre d'une large rue qui semble le diviser en deux (Fig.5). Des parcelles en forme de lanières, occupées à leur extrémité par un ou plusieurs bâtiments, bordent deux larges rues qui ceignent l'ensemble. Si l'on observe le village et son environnement immédiat (Fig. 6), se dégagent plusieurs questions que la configuration spatiale de cet ensemble laisse entrevoir.



Fig. 6 : A: Château B: Village de la cote C: Partie agglomérée située au Sud du village de Prat D: Eglise paroissiale E: Hameau de Feuillerat

Sommes nous en présence d'un bourg rural non fortifié ou bien d'une enceinte villageoise?

Dans le premier cas, si l'on tient compte des études réalisées sur les bourgs ruraux médiévaux de la France de l'Ouest, ces villages ne sont pas lié directement au château. En effet, la particularité de ses bourgs réside en premier lieu dans l'optique d'une meilleure exploitation de la réserve domaniale. Ils sont créés dès les Xe et XIe siècles, sur l'initiative du seigneur local, propriétaire du sol. Il sont généralement une excroissance d'un habitat déjà existant et s'intègrent dans une structure domaniale qu'ils revivifient. La naissance des bourgs ruraux est donc à mettre en relation avec la réorganisation de la seigneurie foncière.

Sa vocation est purement agricole, donc économique. Ces villages ne sont pas fortifiés. Des lots à bâtir, toujours prélevés sur la réserve, étaient distribués et fixaient ainsi une main d'œuvre nécessaire à son exploitation. Le regroupement de l'habitat à Prat pourrait donc avoir cette origine.

Deuxième cas, le village pourrait être un bourg castral qui se développa au pied du château, spontanément ou à l'initiative du seigneur. Les villages castraux possédaient une vocation économique à l'instar des bourgs ruraux mais, à la différence de ceux-ci, ils étaient fortifiés, et avaient donc en plus une vocation militaire. Cependant, aucune source manuscrite, ni aucune observation visuelle ne font mention de fortifications au sujet du village de Prat.

D'autres hypothèses sont envisageables. Le village de Prat existait avant la construction du château et c'est l'église qui aurait joué le rôle de pôle d'attraction du regroupement villageois. L'église paroissiale est située en périphérie du village. Est-elle contemporaine à la fondation du village? A-t-elle été créée par un seigneur pour en consolider la fondation? On constate que le village se développe le long de la rue qui mène à l'édifice religieux. La première mention de ce lieu de culte remonte à la fin du XIV^e siècle⁷⁷ mais rien n'interdit de penser qu'il existait antérieurement. On remarque que l'église, isolée à l'Est du village, est également située en proche périphérie du hameau de Feuillerat. Ce dernier a pu être lui aussi attiré par l'édifice religieux. Il est possible également que ce village ait une origine pré-médiévale, divers objets antiques ayant été retrouvés à Prat⁷⁸. De plus, la voie romaine qui allait de Toulouse à Dax possédait un tronçon qui passait par Prat⁷⁹.

Le quartier du village de la côte situé sur la rive gauche du ruisseau de la Gouarège est concentré sur la zone d'accès la plus vulnérable à la forteresse. Il est exposé sur la pente douce, les murs des maisons, collés les uns aux autres jouant en quelque sorte le rôle de première muraille défensive. Pour compléter ce premier système défensif, une partie de ce village possédait deux rues successives en épingle qui rendait l'entreprise périlleuse (**Fig.7**).

On retrouve ce type de concentration de l'habitat, au pied du château perché sur un éperon, dans la définition des castelnaux gascons⁸⁰. Le village de la côte est donc intimement lié au château.

En dernier lieu, on peut constater que le château, le quartier du village de la côte, la partie agglomérée située au sud du village de Prat, l'église et le hameau de Feuillerat s'étendent de façon très linéaire vers l'Est.

⁷⁷ Font-Reaulx et Perrin, *Pouillés des provinces d'Auch, de Narbonne et de Toulouse*, 1972. Comptes de décime du diocèse de Couserans: "Rector et scolaris de Prato", 1382.

⁷⁸ *Carte archéologique de la Gaule, l'Ariège*, p.132.

⁷⁹ CAUJOLLE (M.), *Saint-Lizier en Couserans...*, op.cit.

⁸⁰ CURSENTE (B.), *Les castelnaux de la Gascogne*, thèse de doctorat, Bordeaux, 1980.

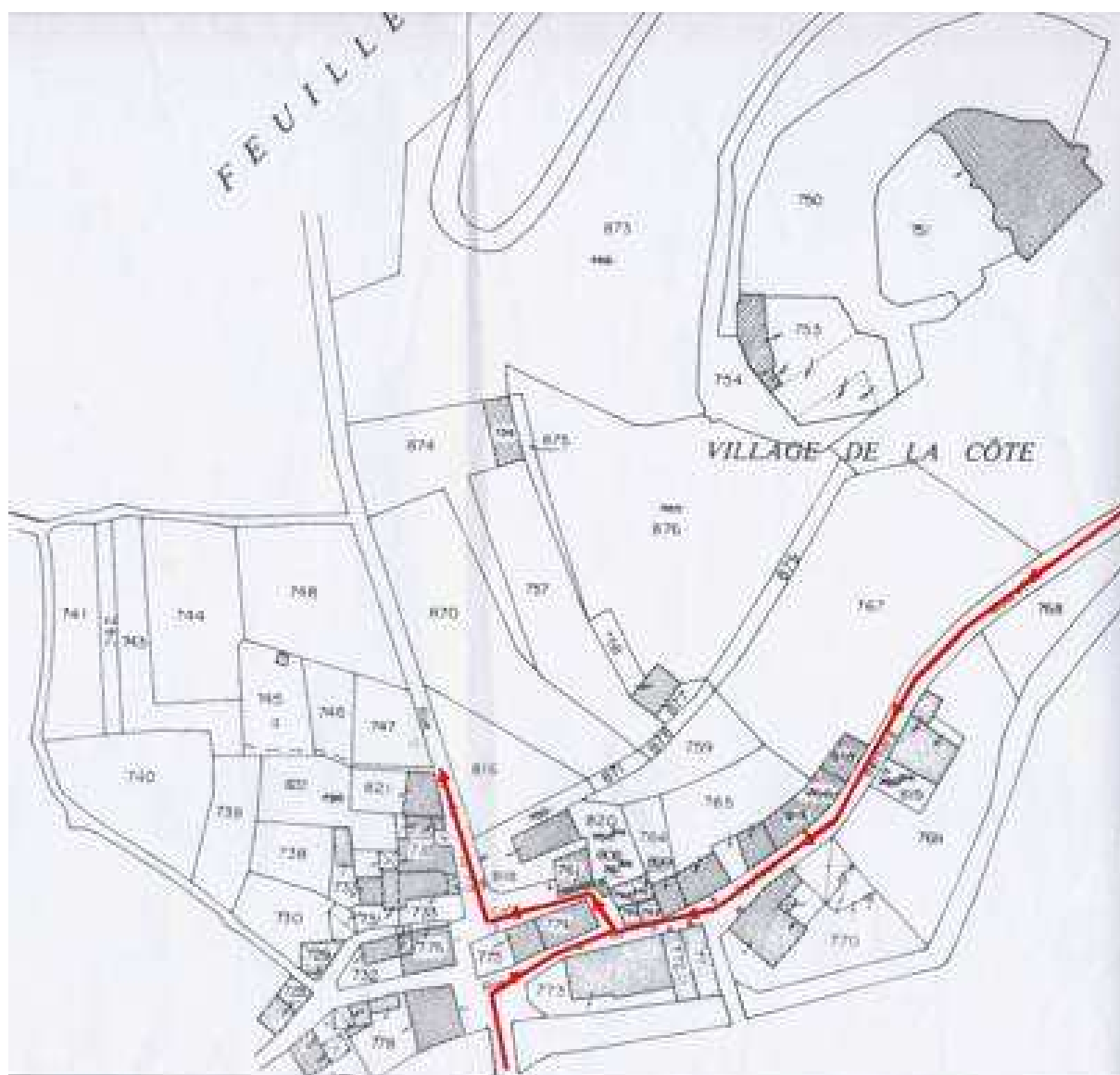


Fig. 7 Plan cadastral révisé du village de la cote, section 0C02.

Le Castéras

A approximativement 450 mètres au Sud du château se situe un autre mamelon, à une altitude similaire du *plech*, appelé Castéras. Ce lieu est-il contemporain ou non au château de Prat? Jouait-il un rôle dans la défense du château ou bien lui est-il antérieur? Il est difficile d'apporter une réponse, d'autant plus qu'aujourd'hui la battisse de ce lieu-dit a totalement été remaniée par un particulier. Nulle trace de fossé ou d'autres éléments défensifs ne sont discernables. Une série de terrasses situées à l'Est de Castéras complète la description de ce site.

Il est important de noter que l'on retrouve à plusieurs reprises le toponyme Castéras dans un périmètre proche d'un autre site castral (500 à 800 mètres environ), à une altitude quasiment équivalente, dans le Bas Couserans mais également dans sa partie méridionale. Thibaud Lasnier⁸¹ a en effet recensé dans le Haut Couserans un grand nombre de toponymes Castéras (dont certains furent fortifiés ou

⁸¹ LASNIER (T.), *Inventaire des fortifications médiévales dans le Haut Couserans*, mémoire de maîtrise sous la direction de Nelly Pousthomis, UTM, 2005.

présentant des caractères propices à l'installation d'éléments fortifiés). Le Castéra situé sur la commune de Castillon est éloigné de 650 mètres du château de Castillon et la motte du Castéra située sur la commune de Vic d'Oust est elle séparée du site castral de Vic par une distance de 530 mètres. De même en Bas Couserans, le château de Prat ou le castrum de Caumont par exemple possèdent également un castéra(s) dans leur environnement immédiat (à une distance de 450 mètres pour Prat et 750 mètres pour Caumont). Quelle est l'origine véritable de ces castéras? Comme le précisent Bénédicte et Jean-Jacques Fénie, "*dans la microtoponymie, les nombreux lieux-dits Castéra sont aussi d'excellents conducteurs archéologiques qui mènent souvent au noyau initial d'occupation du sol*"⁸². Dans ce cas, le Castéras de Prat pourrait donc avoir une origine médiévale plus ancienne que le château de cette seigneurie. Mais il existe d'autres raisons qui ont pût entraîner l'édification de ces ouvrages. Comme le précise Florence Journot, "*l'aristocratie du XIe siècle est remuante*"⁸³. Ces castéras (F. Journot utilise le terme de *castélas* qui possède le même sens) sont le fruit de réseaux de parenté se partageant les pouvoirs sur la terre. Ils peuvent également, mais c'est plus rare, avoir une origine adultérine, un membre d'une famille voulant s'émanciper pouvait édifier un site fortifié sans l'accord du pouvoir public en place.

Les édifices religieux

L'église paroissiale de Prat est située à l'écart du village, à l'Est, à 600 mètres du château. La première mention de cet édifice religieux date de 1382⁸⁴. A environ un kilomètre à l'Ouest de Prat, une chapelle dite de Saint-Maur est attestée en 1481⁸⁵. Le château de Prat possédait à l'intérieur de sa première enceinte une chapelle aujourd'hui disparue (V. infra chapitre: La chapelle castrale).

Le moulin

Expression du pouvoir banal, le moulin, source de revenus seigneuriaux non négligeable, se retrouve dans toutes les seigneuries de l'occident médiéval. Un moulin de Prat, situé sur le Salat, est cité en 1424⁸⁶.

LE CHATEAU DE PRAT ET LA DOCUMENTATION ECRITE

Sources médiévales

Pour la période médiévale, les données textuelles sont rares et cette situation n'échappe pas à l'ensemble des châteaux du Couserans.

- Registre de reconnaissances féodales de la seigneurie de Prat, 1481, don du chanoine Blazy, ADA, cote 5J56 17-21.
- Acte concernant Arnaud Raymond II seigneur d'Aspet, 1186. Original perdu. Copie latine authentique (1257), ADHG, H Malte, Montsaunes, I, 5.

⁸² FENIE (J.J) et FENIE (B.), *Toponymie gasconne*, Sud-Ouest Université, 1977, p.83.

⁸³ JOURNOT (F.), *Châteaux du Languedoc montagnard aux Xe et XIe siècles (Hérault)*, Archéologie du midi médiéval, T.10, 1992.

⁸⁴ Font-Reaulx et Perrin, *Pouillés des provinces d'Auch, de Narbonne et de Toulouse*, op.cit.

⁸⁵ Registre de reconnaissances féodales, 1481, don du chanoine Blazy, ADA, cote 5J56 17-21. " *Arnaud Anolh habitant del dit loc de Corbiu ten a Sent Maur una pena de terra de IX coutes confronta a lo flubi de jasso de una part, ab la gleyza de Sent Maur d'otra part et ab lo cami public*" (fo 3V° art 8).

⁸⁶ ADHG, B, Eaux et Forêts, Comminges, N 17, 1494.



- Acte concernant Arnaud Raymond d'Aspet, sentence arbitrale, 1252. Cartulaire de Lézat, fol.39 r°. Bibl. nat., coll. Doat, vol.102, fol.170.
- Acte signé lors de l'hommage et le serment de fidélité par Guillaume d'Eycheil à Thibaud de Lévis, ou il est fait mention de Prat, ADA, cote 1J 317, 1294.

Sources modernes

Les sources de la période moderne sont plus abondantes mais ne concernent pas nécessairement le site castral de Prat. Les documents les plus nombreux sont les archives notariales et les actes relatifs à des achats et ventes de biens ainsi que les héritages familiaux de la classe aristocratique.

- Archives Saint germain en Laye, établissement de foires et de marchés à Prat pour Germain de Mauléon, chevalier, 243 N° 493, Gascogne, trésor des chartes, 1528⁸⁷.

- Archives du Vatican, documents concernant l'église paroissiale de Prat, 1° 18 bis, 1544, 1559, 1649⁸⁸.

Plusieurs minutes notariales existent mais ne présentent pas d'intérêts particuliers pour l'étude du château. Le registre paroissial le plus ancien date de 1652.

Un compoix des années 1759-1762 est consultable aux ADA, cote E59.

Sources contemporaines

Les XIXe et XXe siècles ont vu la documentation s'intéressant à la seigneurie de Prat s'enrichir. L'engouement suscité au XIXe siècle pour la recherche historique et notamment pour les périodes anciennes et le moyen âge en particulier impulsa une dynamique d'études des sites médiévaux, notamment de la part d'historiens locaux. Prat est étudié ou cité dans les titres qui suivent.

- DUCLOS (MH), *Histoire des ariégeois*, éd. Perrin, 7 tomes, Paris, 1887.

- SAMIAC (abbé), *La baronnie de Prat*, BSA, T.VII, pp.159-164, 1900.

- DEVIC (DOM) ET VAISSETE (DOM), *Histoire générale du Languedoc*, 16 volumes (réed.2005), éd. Privat, Toulouse, 1905.

- SAMIAC (abbé), *La bastide de Lacave en Couserans*, BSA, p.288, 1925.

- LESTRADE (J.), *Les huguenots en Couserans*, Champion éditeur, Paris, 1933.

- HIGOUNET (C.), *Le comté de Comminges de ses origines à son annexion à la couronne*, Toulouse, éd. Privat, 1949.

Quelques travaux réalisés à partir de la fin du XXe siècle:

- GERAUD PARRACHA (G.), *Anciens châteaux du pays de Couserans*, imprimerie Fabro, Saint-Girons, 1993.

- DUCOS (J.), *Une baronnie au cœur des Pyrénées commingeoises: Aspet et son canton*, Ed. Pyrégraph, 1993.

- GERAUD PARRACHA (G.), *Histoire du pays de Couserans*, Saint-Girons, 1994.

⁸⁷ Archives privées, LOUIS FAUR, érudit local.

⁸⁸ Idem.

Arnaud Raymond II, seigneur d'Aspet, partit pour la Palestine en 1190, en compagnie du comte de Foix Raymond Roger. Ils rejoignirent le Roi de France Philippe Auguste⁹⁰. Avant de partir en croisade sous la bannière templière, Arnaud Raymond régla sa succession et finança son épopée par des donations aux templiers, qui servaient alors de banquiers ou de cautionnement aux croisés. Cette situation nous est connue car consignée dans un acte daté de 1186, qui serait l'un des premiers de la seigneurie de Prat. Dans cet acte, il est question notamment de la "*aula pratis*"⁹¹. L'évocation de cette salle nous amène à penser qu'une première structure fortifiée était déjà édifée à cette époque, et qu'elle jouait un rôle certain de résidence aristocratique. Ce document attesterait donc la présence du château de Prat dès 1186. Notons pour compléter que le seul terme d'*aula*, dans le langage médiéval, suffisait à évoquer un château. De même pour le terme occitan *sala*, du francique *saal* qui eut le sens de demeure fortifiée⁹². L'acte le plus ancien qui révélait jusque là l'existence de cet ouvrage fortifié date de 1294⁹³. Celui qui attestait pour la première fois l'existence de Prat date de 1273⁹⁴.

On ne trouve plus de traces de ce seigneur d'Aspet dans les documents postérieurs à 1190. Peut-être est-il décédé lors de cette expédition? Fortanier, fils du comte Dodon III de Comminges, épousa plus tard sa fille dont il eut au moins trois fils. Ces derniers héritèrent chacun, à la mort de leur père, d'une part de la seigneurie d'Aspet qui fut donc divisée en trois⁹⁵. Arnaud Raymond reçut la seigneurie d'Aspet, Raymond At la seigneurie de Prat et Roger, la seigneurie de Bérat.

L'abbé Samiac, dans sa monographie sur la baronnie de Prat⁹⁶, indique que la seigneurie fut donnée par Fortanier de Comminges (issu de la famille comtale) à Raymond Athon d'Aspet. Cependant, l'abbé n'est pas catégorique dans ces affirmations. Était-ce le même Fortanier qui épousa la fille d'Arnaud Raimond II d'Aspet? Si l'on étudie la généalogie des comtes de Comminges, seul Fortanier, fils du comte de Comminges Dodon Bernard III, paraît être le donateur de la seigneurie (V. ci-dessous la généalogie des Comminges impliquant des Fortanier).

⁹⁰ DEVIC (DOM) ET VAISSETE (DOM), *Histoire générale du Languedoc*, TVI, p.134.

⁹¹ BABY (F.), *BSA*, 1976. Original perdu. Copie latine authentique (1257), AD 31, H Malte, Montsaunes, I, 5.

"*Et totum hoc donum fuit datum in aula prati...*"

."*Achest dos e'sta caritat fo feiz en la sala a Prat...*".

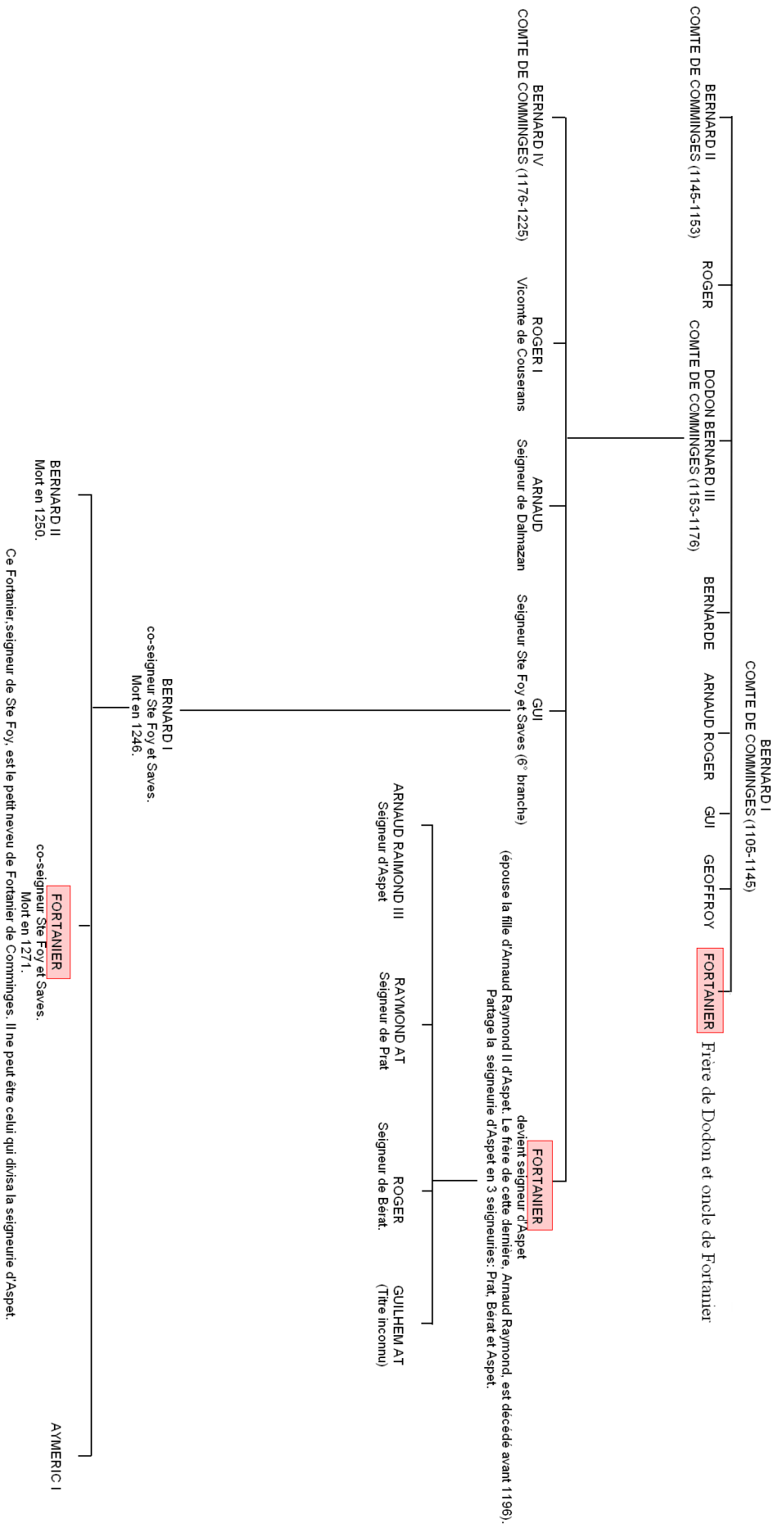
⁹² FENIE (J.J) et FENIE (B.), *Toponymie occitane*, Sud.Ouest Université, 1977, p.52.

⁹³ GERAUD PARRACHA (G.), *Anciens châteaux du pays de Couserans*, imprimerie Fabro, Saint-Girons, 1993.

⁹⁴ SAMIAC (abbé), *La bastide de Lacave en Couserans*, BSA, 1925, p.288. Prat apparaît sur l'acte de fondation en paréage de la Bastide de Lacave en 1273.

⁹⁵ DUCOS (J.), *Une baronnie au cœur des Pyrénées commingeoises: Aspet et son canton*, Ed. Pyrérgraph, 1993.

⁹⁶ SAMIAC (abbé), *La baronnie de Prat*, BSA, 1900, T.VII, pp.159-164.



GENEALOGIE DES COMMINGES IMPLIQUANT DES FORTANIER (1105 A 1270 ENVIRON)

D'après HIGOUNET (C.) dans " Le comté de Comminges de ses origines à son annexion à la couronne ", Toulouse, éd. Privat, 1949

Au vu de ces éléments, il est indéniable que c'est bien Fortanier, époux de la fille d'Arnaud Raymond II⁹⁷, qui donna la seigneurie de Prat à Raymond Athon d'Aspet.

De plus, une preuve, à travers l'étude d'un document daté de 1252⁹⁸, vient conforter cette affirmation. Cette année là, Roger d'Aspet, seigneur de Bérat, comparait (avec ses fils Raymond Athon et Bernard) devant une cour de justice pour méfaits envers l'abbaye de Lézat depuis la mort de son père, Fortanier de Comminges. Le Roger d'Aspet impliqué dans l'affaire n'est autre que le frère de Raymond At et d'Arnaud Raymond. Il a hérité de la seigneurie de Bérat lors de la division de la seigneurie d'Aspet par Fortanier, son père.

De même, qui était réellement Raymond Athon d'Aspet? Il y eu plusieurs Raymond At dans la famille d'Aspet⁹⁹ mais deux seulement peuvent être concernés en cette moitié du XIIIe siècle. Raymond At, le fils du seigneur de Bérat et Raymond Athon, seigneur de Prat et fils de Fortanier. C'est bien celui-ci qui reçut la seigneurie de Prat. En effet, un évènement vient confirmer cette affirmation. La Bastide d'En Raymond At (la Bastide du Salat) fut créée en 1257 par le seigneur de Prat, non de Bérat¹⁰⁰. Selon ces informations, il semblerait que c'est bien le fils de Fortanier qui reçu la seigneurie de Prat. Les deux protagonistes sont ainsi bien authentifiés.

Au lendemain de ce don, il semblerait donc que Prat retourne dans le giron d'Aspet après avoir été directement tenu par les Comminges de 1190, date du départ de Arnaud Raymond II d'Aspet pour la croisade, à cette moitié du XIIe siècle. Mais en ce qui concerne les principes de suzeraineté, la seigneurie dépendait tout de même des comtes de Comminges. L'expression du pouvoir ecclésiastique est plus difficile à entrevoir, la seigneurie de Prat étant à la limite du diocèse de Comminges et de celui de Couserans. On constate tout de même une influence couserannaise. A l'avènement, en 1176, de Bernard IV, comte de Comminges (et de son frère Roger qui devient premier vicomte de Couserans), les vallées castillonnaises et une partie des pays du Salat s'intégrèrent au diocèse de Couserans¹⁰¹. Le pouvoir spirituel de ce diocèse sur la seigneurie de Prat est avérée à la fin du moyen âge¹⁰². Le diocèse de Couserans dépendait, comme celui de Comminges, de la province ecclésiastique d'Auch. Toute la partie du comté de Comminges qui ne relevait ni du diocèse de Comminges ni de celui de Couserans dépendait au XIIe et au XIIIe siècles du diocèse de Toulouse¹⁰³.

⁹⁷ HIGOUNET (C.), *Le comté de Comminges de ses origines à son annexion à la couronne*, Toulouse, éd. Privat, 1949. L'auteur précise en effet que Fortanier, par son mariage, devint seigneur d'Aspet, p. 33.

⁹⁸ HIGOUNET (C.), op.cit. Archives conservées dans le Cartulaire de Lézat, fol.39 r°.

Bibl. nat., coll. Doat, vol.102, fol.170, Hist. Lang., T.V, col. 1809. Sentence arbitrale prononcée par Adhémar de Birnos et Arnaud Raymond d'Aspet entre l'abbé de Lézat et Roger d'Aspet au sujet de ce différend qui existait depuis la mort de Fortanier de Comminges. 27 Août 1252.

⁹⁹ Ibid.

Plusieurs Raymond At connus en: 1058-1060, 1125-1160 (Raymond At II), 1200-1257, 1306, vers 1368, et un dernier, le fils de Roger, seigneur de Bérat (1234-1283).

¹⁰⁰ PAILHES (C.), *Le comté de Foix, un pays et des hommes*, La louve éd., 2006, p.45 (sources puisées par l'auteur aux ADHG, E503).

¹⁰¹ HIGOUNET (C.), *Le comté de Comminges...*op.cit., p.315.

¹⁰² Ibid. "L'autorité spirituelle des évêques de Couserans s'étendait, à la fin du moyen âge, [...] à la plupart de celles [il est question ici des paroisses]... de la seigneurie de Prat...", p.328.

¹⁰³ Ibid., p.329. En 1317, Jean XXIII créa la province ecclésiastique de Toulouse. Les diocèses de Rieux, Lombez et Toulouse se partagèrent les paroisses commingeoises du bas pays.

Il est important de revenir sur une affirmation de l'abbé J. Ducos¹⁰⁴. Pour celui-ci, Arnaud Raymond III était le fils d'Arnaud Raymond II, décédé avant son père. C. Higounet indique que le fils d'Arnaud Raymond II mourut certainement jeune. Mais ce dernier n'ayant pas porté la couronne comtale, il ne pouvait prétendre à ce titre, contrairement au fils de Fortanier. Arnaud Raymond III fut donc le fils de Fortanier. Il était nécessaire de préciser cela afin qu'il n'y ait aucune confusion.

La seigneurie de Prat comprenait également Bonrepaux, Bagert, La Bastide du Salat mais aussi Castagnède, His et Marsoulas¹⁰⁵. Prat avait donc une influence sur une grande partie du bas Salat. En 1273, Prat est cité une nouvelle fois, dans l'acte de fondation de la Bastide de Lacave, en paréage entre le comte de Comminges Bernard VI et deux seigneurs locaux, Guillaume de Seilh et Roger de Francazal¹⁰⁶.

En 1294¹⁰⁷ et en 1368¹⁰⁸, le château de Prat est de nouveau cité dans deux actes.

Puis, à partir du dernier quart du XIV^e siècle, l'histoire du château est mieux connue, les textes et sources diverses se faisant plus nombreuses. Par substitution testamentaire, la famille de Mauléon, vers les années 1370, reçut la seigneurie. L'une des représentantes de cette famille, la veuve de François de Mauléon, s'illustra durant les guerres de religion en prêtant, en 1572, diverses pièces d'artillerie pour aider le parti catholique à reprendre le château voisin de Lacave aux huguenots¹⁰⁹. Vinrent ensuite les Montpezat de Carbon en 1611 qui achetèrent la seigneurie. Puis les Garaud, barons de Montesquieu Avantès, s'en portèrent acquéreurs en 1631. En 1790, l'héritière des Garaud la laissa aux Roquemaurel. Trois ans plus tard, le château fut vendu à la veuve du marquis de Clermont. Sa fille se maria avec Messire de Montalembert. De cette union naquit une fille qui vendit le château à Monsieur Etienne de Nouaillan (fixés dans les Landes depuis le XII^e siècle, les Nouaillan vinrent s'installer en Couserans¹¹⁰) le 3 Février 1802. Par la suite, la famille d'Avencourt devint maître des lieux. Enfin, le château fut vendu aux enchères en 1996. Monsieur Albert Arnhold en est aujourd'hui le propriétaire.

Comme nous l'avons vu, le site castral n'a cessé durant les siècles médiévaux de dépendre d'un seigneur local et a toujours été occupé.

DESCRIPTION DE L'OUVRAGE

Pour palier à la médiocrité des informations textuelles, une analyse visuelle approfondie s'impose pour tenter de comprendre comment le château médiéval était structuré.

Une étude archéologique approfondie du site permettrait certainement de retrouver des traces de l'ancien ouvrage de l'époque féodale et de mieux comprendre l'évolution architecturale du bâti. Mais cette propriété est privée, restaurée, et de surcroît habitée, proscrivant toute intervention de sondages ou de fouilles archéologiques.

PRESENTATION GENERALE DU SITE CASTRAL

Lorsque l'on quitte le Couserans en direction du Comminges, le site castral de Prat, perché au sommet d'un piton rocheux qui domine le village et la vallée de l'ancien lit du Salat, dévoile son imposante

¹⁰⁴ DUCOS (J.), *Une baronnie au cœur des Pyrénées commingeoises* ...op.cit.

¹⁰⁵ SAMIAC (abbé), *La baronnie de Prat...*, op.cit., pp.159-164.

¹⁰⁶ SAMIAC (abbé), *La Bastide de Lacave en Couserans*, BSA, 1925, p.288.

¹⁰⁷ ADA, cote 1 J 317. Prat est cité lors d'un hommage et serment de fidélité par Guillaume d'Eycheil à Thibaud de Lévis.

¹⁰⁸ Brune d'Aspet possède à Francazal "*duo casalogia propria seu duos homines propios*". Pons de Francazal possède à Prat "*vigente homines tienentes casalogia* ...". Pons échange à Brune ses "*pagerios, casalogia*" à Brune. Archives privées, LOUIS FAUR.

¹⁰⁹ LESTRADE (J.), *Les huguenots en Couserans*, éd. Honoré Champion, Paris, 1933, réimpression éd. Lacour, 2007.

¹¹⁰ *Croix de l'Ariège*, 6 novembre 1968.



silhouette (**Fig. 9**). L'ouvrage médiéval est constitué de deux enceintes ovoïdes qui protègent le château sur ses trois cotés les plus vulnérables, la façade exposée à l'est (ainsi qu'une portion de la face nord) étant naturellement protégée par la quasi verticalité du terrain. La première enceinte possède sur son coté sud une porte fortifiée, couverte, équipée de mâchicoulis et d'une meurtrière. Après avoir passé cette porte, on pénètre dans une petite cour creusée en dessous du niveau du sol de la deuxième enceinte. Cette disposition représentait une première défense et jouait en quelque sorte le rôle d'une barbacane. Un grand escalier permet aujourd'hui d'accéder au pied de la seconde muraille (ou un bassin et une serre de verre et d'acier du XIXe siècle sont visibles) et un second escalier, de marbre, permet d'accéder sur la terrasse où reposent les bâtiments qui aujourd'hui font office de logis. Aucune traces d'ouvertures de tirs (pour armes de jet puis armes à feu), si ce n'est sur le châtelet, ne sont aujourd'hui visibles.



Fig. 9 Vue d'ensemble de la partie orientale du site castral de Prat

MATERIAUX UTILISES

Des pierres de diverses natures ont été utilisées dans la confection et les transformations successives de l'ouvrage castral. On remarque en effet sur les parties découvertes des murs, des blocs de pierres très foncées qui semblent être de l'ophite, du calcaire, ainsi que des galets. Le matériau le plus utilisé est l'ophite, marbre de couleur sombre avec des cristaux blancs de feldspath en filets. Cette pierre fut extraite sur le site même, par nivellement et agrandissement de la zone sommitale du *plech* de Prat. Les murs d'enceintes ainsi que les bâtiments en sont essentiellement composés (**Fig.10, 11 et 12**). Les matériaux sont en effet le plus souvent d'origine autochtone car si le site de hauteur est synonyme de défense, il devenait une contrainte pour la construction. D'où l'importance d'une extraction du matériau sur place. Il faut cependant relativiser en ce qui concerne le site de Prat. Ce dernier est facilement accessible et n'est pas isolé comme peuvent l'être certains châteaux du Haut Couserans. Au contraire, celui-ci est placé en basse vallée, sur un axe fréquenté, dans une seigneurie sous domination des puissants comtes de Comminges. En zone de montagne ou en zone retirée, le bois, matériau indispensable dans l'édification et la composition des châteaux devait être acheminé de lieux plus éloignés, les transports s'avérant nettement plus fastidieux. De même, la chaux, nécessaire à la composition du mortier ne pouvait être stockée très longtemps, sa qualité s'altérant rapidement, d'où la nécessité de multiples transports. La construction de l'ouvrage castral de Prat ne nécessita certainement pas une mise en œuvre aussi contraignante.



Fig. 10 Parement interne du premier mur d'enceinte (détail)



Fig. 11 Parement externe de la première enceinte (face est)

Fig. 12 Parement du corps de logis (face est)



On retrouve également de la pierre calcaire, mais seulement pour les encadrements des portes et fenêtres ouvertes au XVI^e siècle. La face est de la tour de l'escalier, richement décorée, en est totalement constituée.

Enfin, on retrouve beaucoup de galets dans certains endroits bien localisés du château qui correspondent aux surélévations et opérations de soutènements que l'on constate sur certaines parties des deux enceintes. Ces aménagements datent du XIX^e siècle (Fig.13, 14, et 15).



Fig. 13 Soutènement en galets (première enceinte, partie externe, face sud)



Fig. 14 Soutènement en galets (première enceinte, partie externe, face sud)



Fig. 15 Surélévation en galets (première enceinte, face est)

LES ENTREES

Il m'a paru nécessaire, en premier lieu, d'évoquer les zones d'accès aux enceintes et à la partie résidentielle. La raison provient du fait qu'aujourd'hui, seul le châtelet d'entrée délimite la zone de passage de l'extérieur vers l'intérieur, et plus précisément vers la première basse-cour qui fait office de barbacane. En effet, de nos jours, il ne reste aucune autre trace d'entrée permettant d'accéder aux niveaux supérieurs, c'est-à-dire dans la seconde enceinte et dans les parties résidentielles.

LES ENCEINTES

Le site castral de Prat est protégé par deux enceintes étagées, de forme ovoïde. Elles épousent les courbes naturelles du terrain, s'allongeant du nord-ouest vers le sud-est (Fig. 16). Les parties Est et Nord Ouest sont les plus exposées au relief car situées à l'extrémité du dénivelé quasi vertical. La façade Est est entièrement recouverte de chaux, hormis les soubassements qui laissent apparaître plusieurs assises très régulières de pierres taillées de taille moyenne et homogènes qui évoquent les procédés de constructions romanes du début du moyen âge central. Rares sont les enceintes encore en élévation dans l'ensemble du Couserans. Cependant, celles du château de Prat ont été remaniées et ne présentent aucun signe de chemins de ronde, créneaux et merlons, bretèches, emplacements de hourds, ouvertures diverses et autres éléments défensifs.

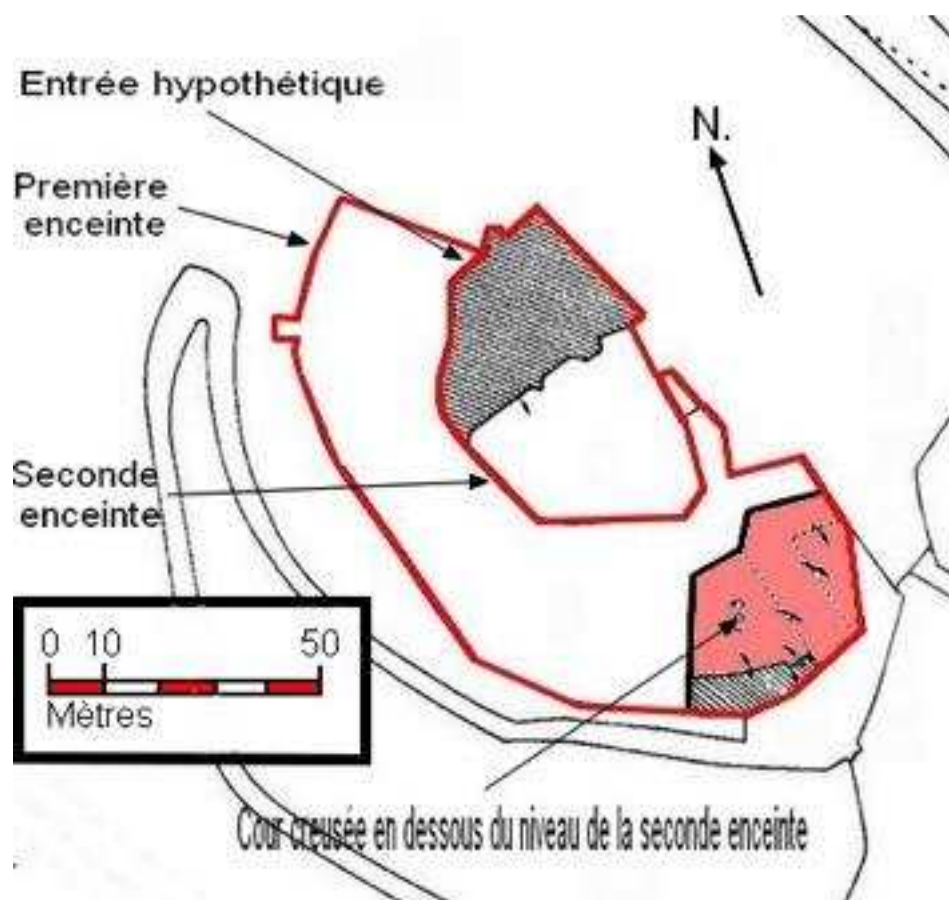


Fig. 16 En rouge: limites des enceintes.

La première enceinte.

La première enceinte est d'une longueur approximative de 200 mètres. Encore en élévation, sa hauteur oscille entre 4 et 8 mètres. Elle est constituée de moellons aux proportions diverses, liés au mortier, aux assises assez régulières (**Fig.17**), percée de trous de boulines d'une vingtaine de centimètres de côté. L'appareil s'apparente à celui rencontré dans certains édifices castraux locaux comme par exemple à Encourtiech (Château des vicomtes de Couserans, situé à vingt kilomètres au sud de Prat, daté de la fin du XIIIe siècle ou du début du XIVe siècle¹¹¹). Sa partie supérieure a été rabaissée, comme si elle avait subi un arasement volontaire et organisé. La particularité de cette muraille réside dans le fait qu'elle ne ceinture pas totalement la seconde enceinte, venant plutôt s'apposer sur ses côtés nord-ouest et sud-ouest (V. supra **Fig.17**). De plus, elle a été modifiée également sur sa partie Sud-est en deux emplacements (**Fig.18**).



Fig. 17

¹¹¹ GERAUD PARRACHA (C.), Anciens châteaux du pays de Couserans, imprimerie Fabbro, St Giron, 1993. (L'auteur précise que des textes mentionnent ce château d'Encourtiech dès 1323).



Fig. 18

Cette première muraille protège le site castral principalement de trois côtés: sud, nord-ouest et ouest. Les coté est et nord-ouest sont protégés par la seconde enceinte et naturellement par un précipice.

Situé à l'ouest du château, le chemin d'accès actuel longe cette première muraille et mène au châtelet sur la face sud du piton (**Fig.19**). Au XVI^e siècle, Jean de Mauléon fit raser des tours¹¹² mais il subsiste encore, à l'ouest, la base d'une tour carrée flanquée sur le rempart (**Fig.20**).

¹¹² SAMIAC (abbé), *La baronnie de Prat...*, op.cit., pp.159-164.

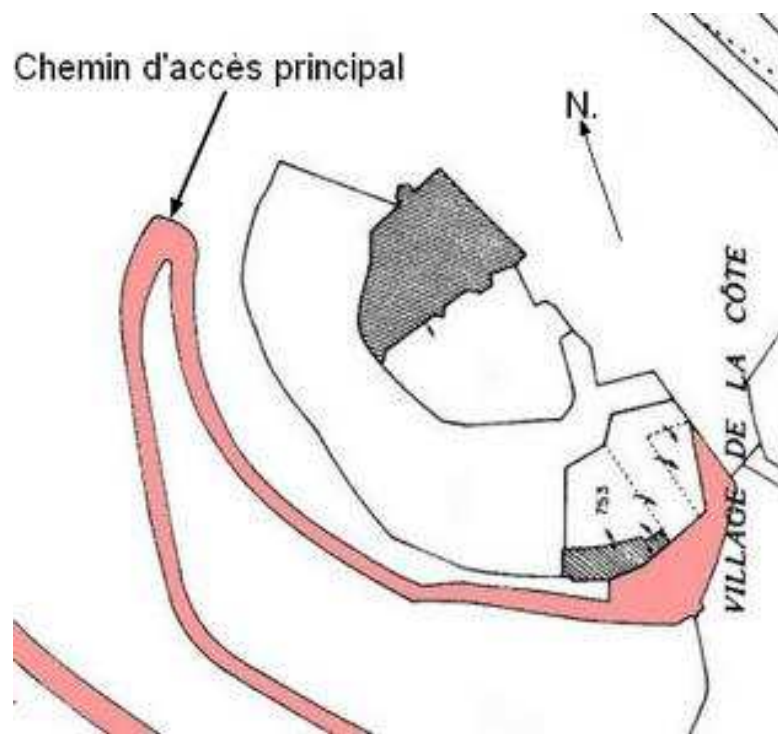


Fig. 19

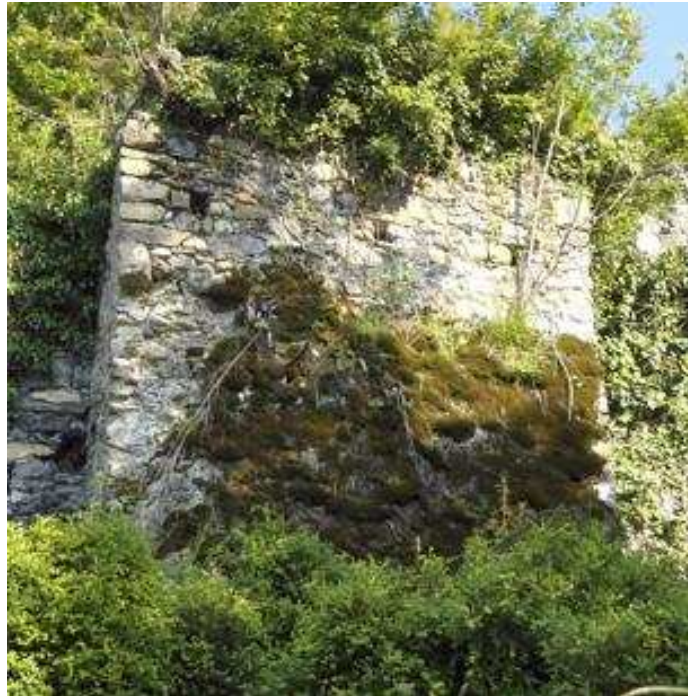
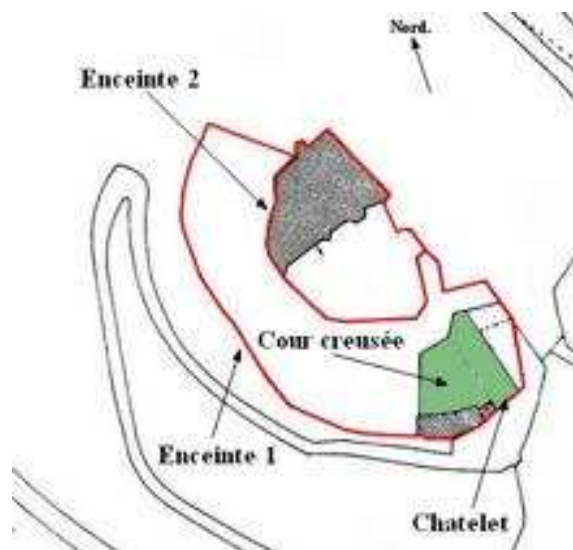
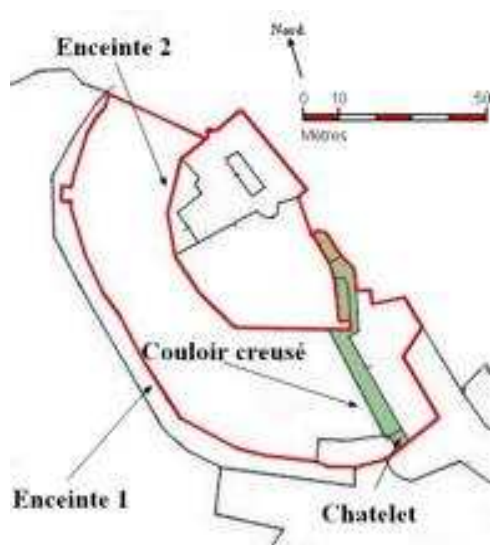


Fig. 20

La deuxième enceinte

Pour déboucher au pied de la seconde enceinte, encore en élévation et d'une hauteur moyenne de 8 mètres, on pénètre par le châtelet, porte défendue, qui ouvre directement sur une petite cour creusée en dessous du niveau de la première enceinte. La porte donne accès de plain-pied au niveau de la cour qui a été excavée. Cette cour était à l'origine un "couloir", creusé, contemporain de la porte puisque au même niveau, qui fut postérieurement agrandi. Ce "passage forcé" devait mener directement les éventuels assaillants contre la seconde enceinte (**Fig.21 et 22**).



Cadastre 1827

Fig. 22 Cadastre révisé

Cette cour, surplombée d'un niveau supérieur, était un piège pour d'éventuels assaillants qui auraient forcé le châtelet. Cette première défense peut être considérée comme une barbacane. On accède au niveau supérieur, c'est-à-dire au pied de la deuxième enceinte, en gravissant un large escalier en pierre. De même, il faut emprunter un autre escalier, de marbre, édifié par la famille de Nouaillan au cours du XIXe siècle, pour parvenir dans la seconde enceinte. Cette dernière était dotée de merlons comme l'atteste un inventaire de 1671¹¹³. La seconde enceinte aurait-elle possédé une tour ronde, celle décrite dans cet inventaire de 1671?

Dans la cour d'entrée ainsi qu'au pied de la deuxième enceinte on trouvait des loges, attestées en 1481¹¹⁴. Ce type de loges se retrouve parfois dans certains sites castraux comme par exemple à Caumont¹¹⁵ (situé à une dizaine de kilomètres à l'ouest de Prat) ou encore à Belvezet dans le Gard¹¹⁶. Il est possible que durant le moyen âge central le château ait pu servir de refuge pour les villageois. Mais pour l'instant, faute de textes et d'études archéologiques, rien ne permet d'étayer cette thèse.

Etant situés en bordure du précipice, les cotés extérieurs Est et Nord-Ouest de cette seconde enceinte sont soumis ici à une configuration du relief plus difficile à maîtriser (**Fig. 23 et 24**). Les soubassements visibles

¹¹³ Lettre de l'abbé Samiac à la Vicomtesse de Nouaillan datée du 15 Septembre 1894., archives abbé Fauroux conservées par Louis Faur, archives privées.

¹¹⁴ ADA, cote 5J56 17-21. Registre de reconnaissances féodales, 1481, don du chanoine BLAZY.

¹¹⁵ CAU-DURBAN (abbé) et PASQUIER (F.), *Le castrum de Caumont*, éd. Lacour, 2004, réédition.

¹¹⁶ MOULIS, (A.), *L'Ariège et ses châteaux féodaux*, éd. Lacour, 1995, Réédition de 1968.

de cette partie de la muraille reposent directement sur la roche naturelle, retaillée afin de permettre la mise en place d'une assise parfaitement plane (Fig. 25).



Fig. 23



Fig. 24



Fig. 25

Les cotés extérieurs est et nord-ouest de cette seconde enceinte sont d'une hauteur beaucoup plus élevés que ses parties opposées qui atteignent environ les huit mètres. Nous sommes ici en présence d'une élévation atteignant près de vingt mètres. Ces façades ont été ouvertes en divers endroits pour permettre l'installation de fenêtres de type Renaissance. On aperçoit en dessous de ces fenêtres des unités de construction qui laissent à penser que des ouvertures avaient déjà été créées à une époque antérieure au XVI^e siècle (Fig. 26).



Fig. 26 Seconde enceinte, façade Est

LE CORPS DE LOGIS

Le corps de logis est situé sur la partie la plus haute du site. Pour permettre l'installation de l'ouvrage castral et de la terrasse supérieure, il fut nécessaire d'aplanir le sommet de l'éperon rocheux. Des traces de roches taillées sont encore visibles, entre autre, dans le sous-sol, à l'emplacement de l'ancien donjon (**Fig. 27 et 37**). Ce chantier nécessita certainement une main d'œuvre importante qui démontre l'importance du site et l'intérêt porté par les comtes de Comminges qui voyaient en ce lieu une position stratégique, à la fois géographique et politique.

Selon Samiac, bien que les commencements du château datent au moins du XIII^e siècle, le corps de logis daterait seulement du XV^e siècle¹¹⁷.

La superficie de la cour et du château qu'englobe aujourd'hui la seconde enceinte est de 19,6 ares¹¹⁸, ce qui représente une surface non négligeable. Mais en constante évolution depuis des siècles, la résidence ne présente plus ses caractéristiques originelles, sa superficie étant certainement plus réduite à l'époque féodale.

¹¹⁷ SAMIAC (abbé), *La baronnie...*, op.cit., pp.159-164.

¹¹⁸ GERAUD PARRACHA (G.), *Anciens châteaux du pays de Couserans*, imprimerie Fabbro, Saint-Girons, 1993.



Fig. 27

La "*aula pratis*" citée dans le document de 1190 (voir infra) était-elle située dans cette partie du château? Cela paraît probable. Si l'on s'appuie sur le fait que le donjon est bien datable du XII^e siècle, il aurait pu exister une *aula* à la même époque.

Sur la façade méridionale du château, on peut voir des différences d'appareil. Cette façade, d'un point de vue typochronologique, peut être divisée en plusieurs parties distinctes (**Fig.28**).



Fig. 28 Façade sud

La partie la plus à gauche (entre les deux tourelles) fut érigée au XIXe pour aller se coller au rempart de la première enceinte (Fig. 29 et 30 pour comparaison).

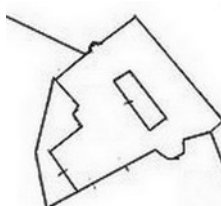


Fig. 29 Cadastre 1827

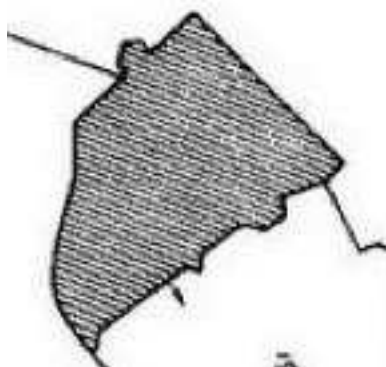


Fig. 30 Cadastre révisé

Cependant, sur le plan cadastral de 1827, à partir de la première tourelle située la plus à droite jusqu'au perron de l'escalier, cet espace est déjà construit. Cette partie est donc antérieure à 1827. Elle doit dater du début du siècle. Il est à noter de même que les tourelles n'apparaissent pas sur le cadastre napoléonien de 1827.

La forme de l'appareil en pierres foncées qui semble assez organisé en bas à gauche de la fenêtre de style Renaissance, se retrouve dans plusieurs sites castraux locaux et évoque le roman tardif style XIIIe siècle (**Fig.31**). Il ressemble à celui de la partie extérieure visible de la tour maîtresse mais il est certainement postérieur, le procédé d'assemblage de cette dernière étant plus régulier et de bien meilleure facture.

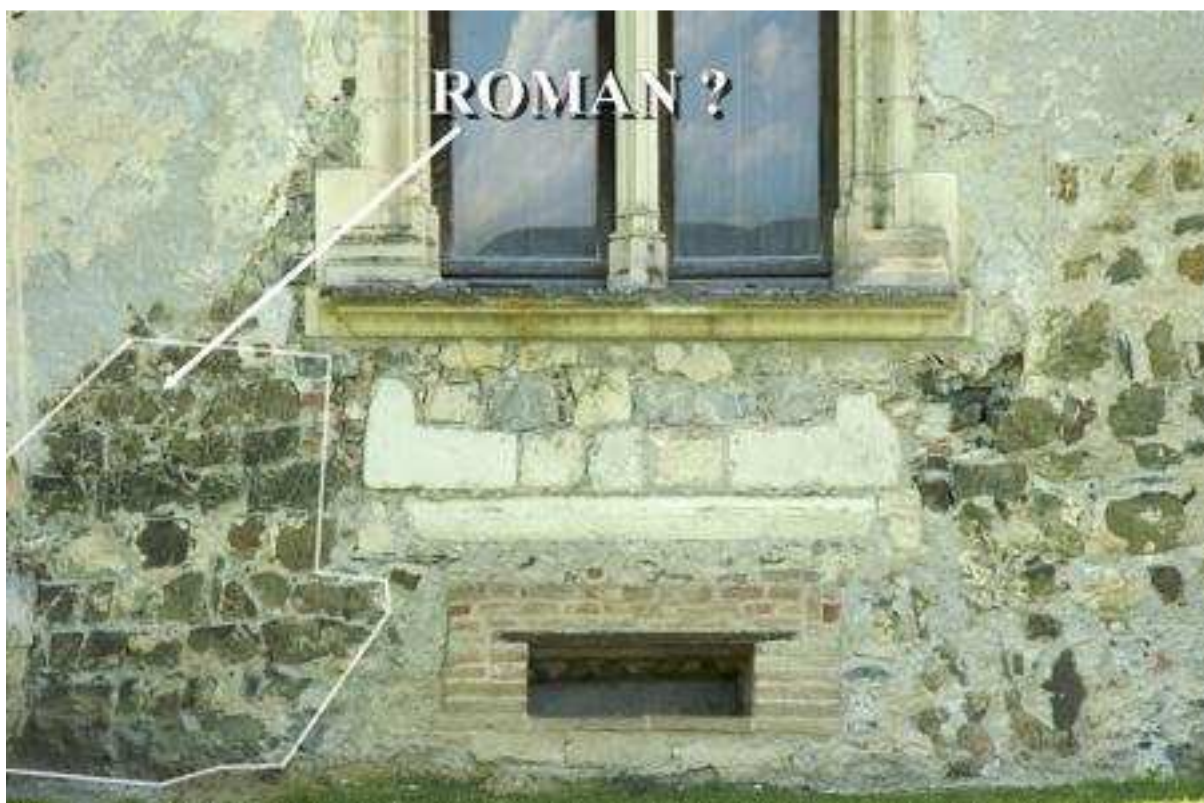


Fig. 31 Détail façade sud

LES TOURS

L'ouvrage fortifié de Prat possède plusieurs tours positionnées sur les remparts et sur l'actuel corps de logis (**Fig. 32**). Quelques unes sont contemporaines à l'élévation du site castral, d'autres beaucoup plus récentes, certaines ont subi des modifications ou ont disparues ne laissant que de maigres indices de leur présence passée. Au XVIe siècle, Jean de Mauléon fit raser des tours de la première enceinte. Au XIXe, la famille de Nouaillan arasa aussi quelques tours qui menaçaient de s'écrouler. Ne restent visibles aujourd'hui que les tours décrites ci-dessous

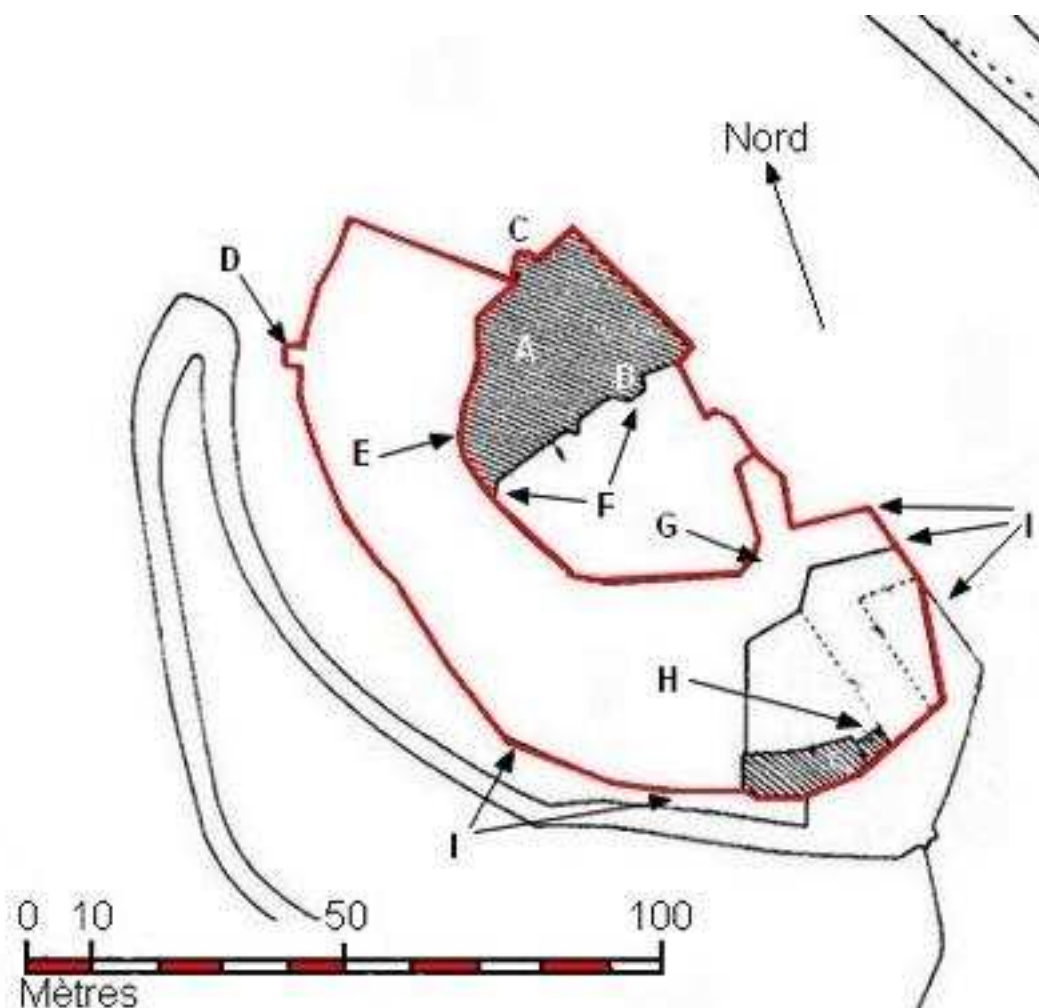


Fig. 32 A: Emplacement de la tour maîtresse B: Tour de l'escalier C: Tour XXe siècle D: Tour carrée E: Base tour ronde F: Tourelles XIXe siècle G: Tour hypothétique H: Châtelet d'entrée I: Renforts

La tour maîtresse

La tour maîtresse a aujourd'hui disparue. La position qu'elle occupait à l'origine est actuellement englobée dans le corps de logis. Mais il reste tout de même quelques traces visibles de son ancienne présence en deux emplacements: un pan de mur sur la façade ouest et des traces de ses fondations dans le sous-sol motivant une investigation.

Sur la façade ouest de l'édifice subsiste encore sur un mur les traces d'un appareil régulier (qui dénote avec l'appareil de l'ensemble du bâtiment) constitué de pierres taillées régulières et de taille moyenne, parfaitement alignées. L'appareil fait penser à celui en cours à l'époque romane dans la construction des édifices castraux que l'on retrouve aussi bien en Haut Couserans (château de La Garde à Seix) que dans sa partie septentrionale (château de Montesquieu Avantès). Sont visibles également des moellons disposés en arêtes de poisson (fig. 33, 34 et 35).



Fig. 33 Donjon coté ouest, vue rapprochée.



Fig. 34 Donjon coté ouest.



Fig. 35 Vue d'ensemble coté ouest.

On aperçoit encore au rez-de-chaussée les traces de la position originelle du donjon médiéval (Voir plan **Fig. 36**), ce qui permet de le situer précisément au sein de l'édifice (**Fig. 36 bis**). Un mur de refend sépare la surface habitable du donjon en deux parties distinctes et de tailles sensiblement différentes. L'actuel propriétaire a également retrouvé, lors de travaux, une porte de style roman, voûtée en plein cintre, située dans l'actuel deuxième étage du château, et qui peut correspondre à l'ancienne entrée du donjon.

PLAN DE LA TOUR MAITRESSE

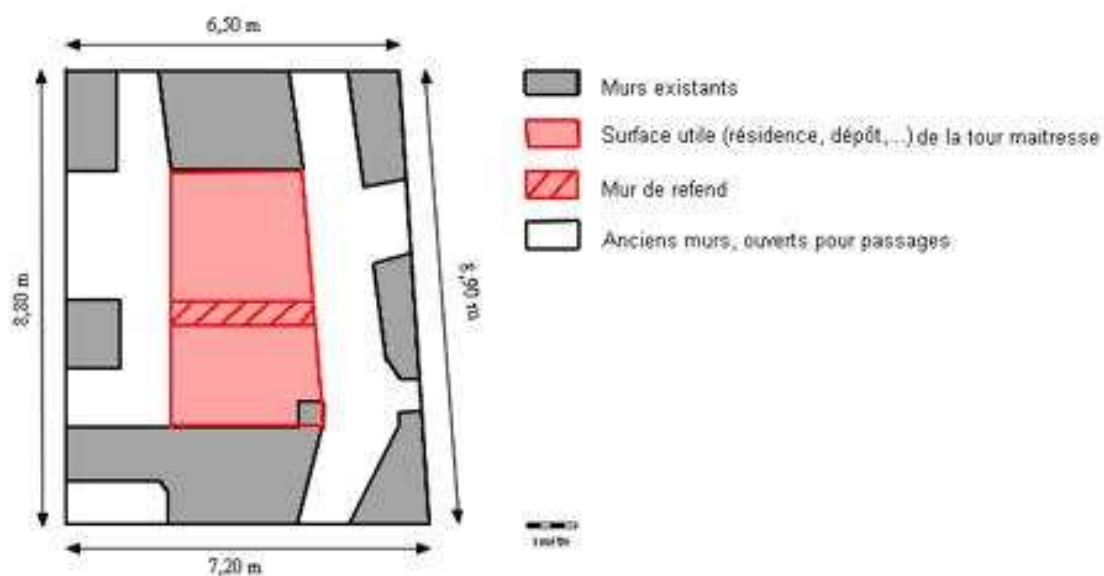


Fig. 36

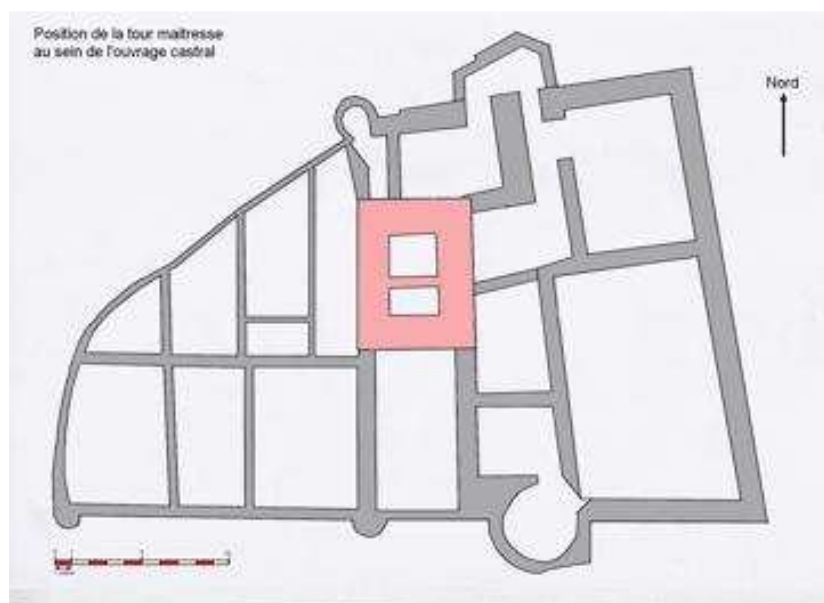


Fig. 36 bis

Au sous-sol, la roche est taillée au pied du donjon, évoquant les traces d'un ancien fossé (fig. 37).



Fig. 37 Photo en sous sol de l'emplacement de la tour maîtresse

Peut-être le donjon servit à l'origine de logis. Cela paraît cependant improbable car l'exiguïté de ce type de donjon (appelés parfois tour beffroi selon les régions) n'est pas adapté à une fonction résidentielle. Ces donjons étroits aux murs forts épais, jouaient plutôt un rôle ostentatoire, symbole de la puissance seigneuriale et se retrouvent souvent en zone de montagne¹¹⁹, comme par exemple dans le Comminges ou le Couserans dans les Pyrénées ariégeoises¹²⁰.

¹¹⁹ DURAND (P.), *Le château-fort*, éd. Jean-Paul Gisserot, 1999.

¹²⁰ Rapport PCR 2006, ouvrage collectif sous la direction de FLO GUILLOT, p.155.

La tour de l'escalier.

Jean de Mauléon, évêque de Saint Bertrand de Comminges, tuteur de l'héritier François de Mauléon, remplaça, entre 1529 et 1543, la vieille porte dans la tour de l'escalier par une nouvelle porte dite François I (Fig. 38 et 39). Samiac¹²¹ stipule que Mauléon remplaça la porte de la tour de l'escalier. Ceci induit le fait qu'une tour existait déjà avant 1529. Sur la façade percée de fenêtres, l'appareil est totalement constitué en pierres taillées de calcaire poli, richement décoré. Ses deux autres faces sont crépies mais apparaissent parfois des pierres aux proportions diverses, sans assise vraiment régulières, ainsi que des briques.

Cette tour possède une forme particulière. Semi circulaire du côté gauche, à pans coupés du côté opposé.



Fig.38 Tour de l'escalier.



Fig. 39 Tour de l'escalier.

¹²¹ SAMIAC (F.), *La baronnie...*, op.cit., pp.159-164.

La tour XXe.

Construite au XXe siècle. Située sur l'escarpement rocheux, coté nord (**Fig. 40**). Elle repose sur un socle artificiel à deux pans, constitué de pierres taillées de couleur sombre peu visibles car étant en quasi-totalité recouvertes d'enduit. La tour, polygonale, est elle-même recouverte d'un enduit qui ne permet pas d'entrevoir la forme générale de l'appareil.

**Fig. 40**La tour carrée.

Une tour carrée flanquait au nord ouest la première enceinte. Arasée au niveau de l'enceinte qui elle aussi semble avoir été nivelée, il ne reste aujourd'hui que la base de cette tour dont la partie inférieure, construite en galets liés au mortier, est talutée sur une hauteur de deux mètres cinquante environ. La partie supérieure, d'une hauteur de un mètre, percée de trous de boulins, est également constituée de galets. Seules les pierres d'angles sont taillées. L'appareil de la tour est différent de celui rencontré sur l'enceinte (**Fig. 41 et 42**).



Fig. 42 Vue de profil. La base est talutée



Fig. 41

La tour n'a pas été édiflée à la même période que l'enceinte. Elle est assurément postérieure car on constate aisément qu'elle est adossée au mur d'enceinte, ce dernier se glissant derrière la tour (Fig.43).



Fig. 43

La tour ronde.

Jadis une imposante tour ronde flanquait, au nord ouest, la deuxième enceinte. Il ne reste aujourd'hui que la base de cette tour talutée (**Fig.44**)



Fig. 44

Les tourelles de la face sud.

Edifices modernes édifés au XIXe par les famille de Nouaillan ou Avencourt.

La tour de la première enceinte (hypothèse).

Peut-être existait-il une tour de petite dimension située au sud de la première enceinte qui surplombait la cour située au delà de la porte d'entrée (voir plus bas). On ne peut aujourd'hui évaluer sa hauteur. Peut-être n'était-ce qu'une plateforme qui surplombait l'enceinte. En comparant le cadastre napoléonien et le cadastre actuel révisé, on aperçoit nettement les modifications de cette zone (**Fig. 45 et 46**).

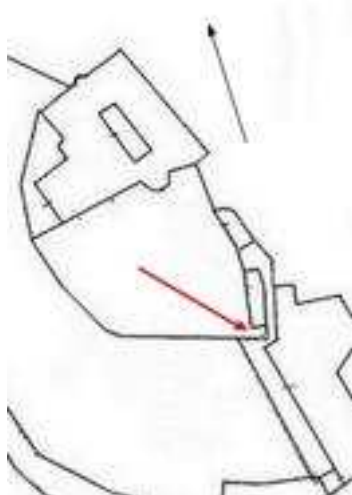


Fig. 45 Emplacement de la tour
Cadaastre 1827

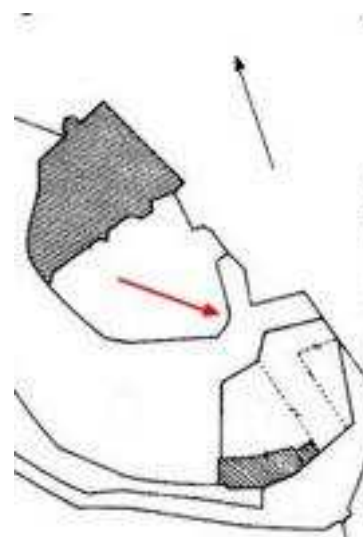


Fig. 46 Pointe du rempart modifiée.
Cadaastre révisé

Le châtelet.

On accède à l'intérieur du château par une tour porte ouverte à la gorge, située au sud (**Fig. 47**), sur la première enceinte.



Fig. 47 Châtelet d'entrée.



Fig. 48 Détail: meurtrière, mâchicoulis.

Ce châtelet, d'une dimension de 5 mètres sur 3,5 mètres, est constitué de divers éléments de défense. Meurtrière, mâchicoulis sur corbeaux, créneaux (**Fig. 48**). Il n'existe pas de documents écrits qui pourraient nous renseigner sur sa date d'édification. Cependant, cet ouvrage défensif est pourvu de mâchicoulis, ce qui nous autorise à penser que l'édifice est postérieur au XVe siècle, les seuls mâchicoulis du secteur qui

soient datés du XV^e siècle se rencontrant au château de Foix. L'appareil est constitué de pierres diverses (ophites, galets,...) de volumes différents, sans alignement régulier. L'arc en plein cintre de cet édifice encadre une porte de bois. On remarque en entrant les encoches prévues pour la fermeture de la porte qui devait s'effectuer à l'aide d'une barre de bois. Ces encoches ont une profondeur d'environ deux mètres. Cette tour est constituée de deux étages, chacun étant garnis d'un plafond voûté. L'appareil de voûtes, recouvertes de béton, n'est pas visible. La terrasse est couverte, et est ceinturée de trois merlons visant l'extérieur, un merlon donnant sur la basse cour, et deux merlons sur chaque face opposée. On devait accéder au premier étage de diverses manières. On pouvait l'atteindre à l'aide d'une simple échelle déposée contre la façade intérieure, la tour étant ouverte à la gorge (**Fig. 49**). Peut-être y avait t-il aussi un chemin de ronde qui longeait la courtine. De la, on pouvait utiliser la meurtrière. Son champ d'action était cependant très limité, et seuls des tirs frontaux étaient permis. L'efficacité n'était guère réelle. L'accès au deuxième niveau s'effectuait également à l'aide d'une échelle. La plateforme sommitale, équipée de merlons, permettait de procéder à des tirs multidirectionnels. Mais la tour n'étant pas flanquée sur le rempart, l'efficacité était là aussi réduite. L'assaillant pouvait être à l'abri en se tenant contre les murs, d'où une sape pouvait même être entreprise. Seule la porte était défendue par un flanquement vertical, sous la forme de mâchicoulis, qui permettait un tir plongeant, mais trop localisé. Cette tour paraît donc bien fragile d'un point de vue défensif. Son rôle d'expression de la puissance seigneuriale paraît plus certain que son rôle militaire. On constate en effet que la qualité architecturale du châtelet contraste avec celle du mur d'enceinte. Cette application est totalement volontaire, cette tour étant l'entrée du château et devant marquer les esprits par sa beauté. Elle avait donc avant tout une fonction symbolique, ostentatoire, qui rappelait à tous que ce lieu était avant tout la résidence d'un grand seigneur.



Fig. 49 Le châtelet d'entrée vu du pied de la seconde enceinte

Pour conclure sur l'examen des tours, voici un supplément d'information. En 1894, sur la demande de la vicomtesse de Nouaillan, l'abbé Samiac entreprit des recherches dans les archives du château. Parmi divers documents, Samiac eut entre les mains un inventaire daté du 14 Août 1671¹²² qui, entre autre, décrit succinctement le château (intérieur et extérieur). Voici un extrait de cet inventaire: "*Sur l'avant du dit corps du château, une tour en pointe avec toit d'ardoise, une tour carrée également couverte d'ardoise sur le*

¹²² Lettre de l'abbé Samiac à la Vicomtesse de Nouaillan datée du 15 Septembre 1894., archives abbé Fauroux conservées par Louis Faur, archives privées.

derrière du corps du château. Devant le corps du château, une basse cour enceinte de murs crénelés et dans cette enceinte et séparée du corps du château une tour ronde". La tour en pointe est la tour de l'escalier. L'emplacement de la tour située "derrière le corps du château" correspond probablement à celui de la tour nord actuelle qui date du XXe siècle. Il existait donc déjà une tour à la fin du XVIIe siècle. Cette tour est assise sur l'escarpement rocheux et la partie terminale de la première enceinte vient s'y accoler. Peut-être cette tour était elle contemporaine au donjon (XIIe ou première partie XIIIe) ou au corps de logis (XIIe au XVe siècle)? En ce qui concerne la tour ronde située dans la deuxième enceinte, il ne reste rien de cette construction. Mais il est à noter cependant qu'à l'emplacement cité par l'auteur, une légère excavation circulaire se forme de temps en temps, tant est si bien que l'actuel propriétaire doit périodiquement rajouter de la terre à cet endroit. Tout indique à travers ce constat que des mouvements souterrains, influencés par les conditions atmosphériques (précipitations, sécheresse,...) modifient la structure du terrain en surface. Peut-être cela est il dû en effet à l'action, dans le sous-sol, de l'eau et du substrat naturel s'infiltrant à travers les ruines de cette tour, faisant peu à peu se déplacer les pierres. L'arasement de cette tour est certainement dû à Monsieur de Nouaillan qui entreprit de grands travaux dans la première partie du XIXe siècle.

LA CHAPELLE CASTRALE

La chapelle, dont il ne reste aujourd'hui que l'emplacement, est citée dans deux inventaires du château datés des années 1639 et 1671¹²³, ou il est même précisé qu'elle était couverte de tuiles à canal. Elle était située à l'intérieur de la première enceinte, au dessus de la basse cour située à l'entrée, et dont une de ces faces était collée à l'enceinte qui surplombe le précipice à l'est (Fig. 50). Faute de documents, on ne peut savoir quand fût édifiée la chapelle. Elle pourrait être contemporaine à l'ouvrage castral originel. Comme le châtelet d'entrée, la tour maîtresse et la *aula*, la chapelle avait pour fonction première la représentation du pouvoir seigneurial, mais ici associée au divin. La présence de cet édifice ne revêt donc pas seulement un caractère religieux, cultuel, bien que les rites aristocratiques comme l'adoubement pouvaient y être effectués. Il était généralement juxtaposé à la *aula* ou à la porte du château¹²⁴. La présence d'une *aula* à la fin du XIIe siècle peut être l'indice de l'existence à la même époque d'une chapelle. Y tenait-t-on encore l'office lorsqu'elle est inventoriée au XVIIe siècle? Dans tous les cas, un autre édifice religieux est déjà présent dans le village de Prat en 1481¹²⁵. Celui-ci est cité une fois de plus en 1649¹²⁶. La paroisse avait pour titulaire Sainte Madeleine¹²⁷ et cependant l'église de Prat était appelée Saint Pierre au moins depuis 1481¹²⁸. Quelle en est la raison? La chapelle castrale avait-elle comme patronne Sainte Madeleine et joua-t-elle le rôle de chapelle paroissiale? Manquant d'informations, rien ne me permet de l'affirmer.

¹²³Lettre de l'abbé SAMIAC à la Vicomtesse de Nouaillan..., op. cit.

¹²⁴DURAND (P.), *Le château fort*, éd. Jean Paul Gisserot, 1999.

¹²⁵ADA, cote 5J56 17-21, fo. 39. Registre de reconnaissances féodales, 1481, don du chanoine BLAZY. "*Ramon Bosc habitant desdit loc de Prat [...] pres de la gleysa de Sant Pe un malher de dets cartes confronta ab Jehan Pons et ab lo sementari de la gleysa e ab la carrera publica*".

¹²⁶Minutes du notaire Anouilh, 22 Avril 1649, archives abbé Fauroux. Archives privées Louis Faur. "*Pierre André recteur et Jean Pocdebon Marguillier de l'église Saint Pierre de Prat...*".

¹²⁷Archives du Vatican, N° 18 bis, 1559, 8 ides de Janvier. (Archives abbé Fauroux. Archives privées Louis Faur). "*Antonio de Noran qui cessit parochiali BM Magdalenae de Prato Conseran...*".

¹²⁸Voir note 35, Registre de reconnaissances féodales, 1481.

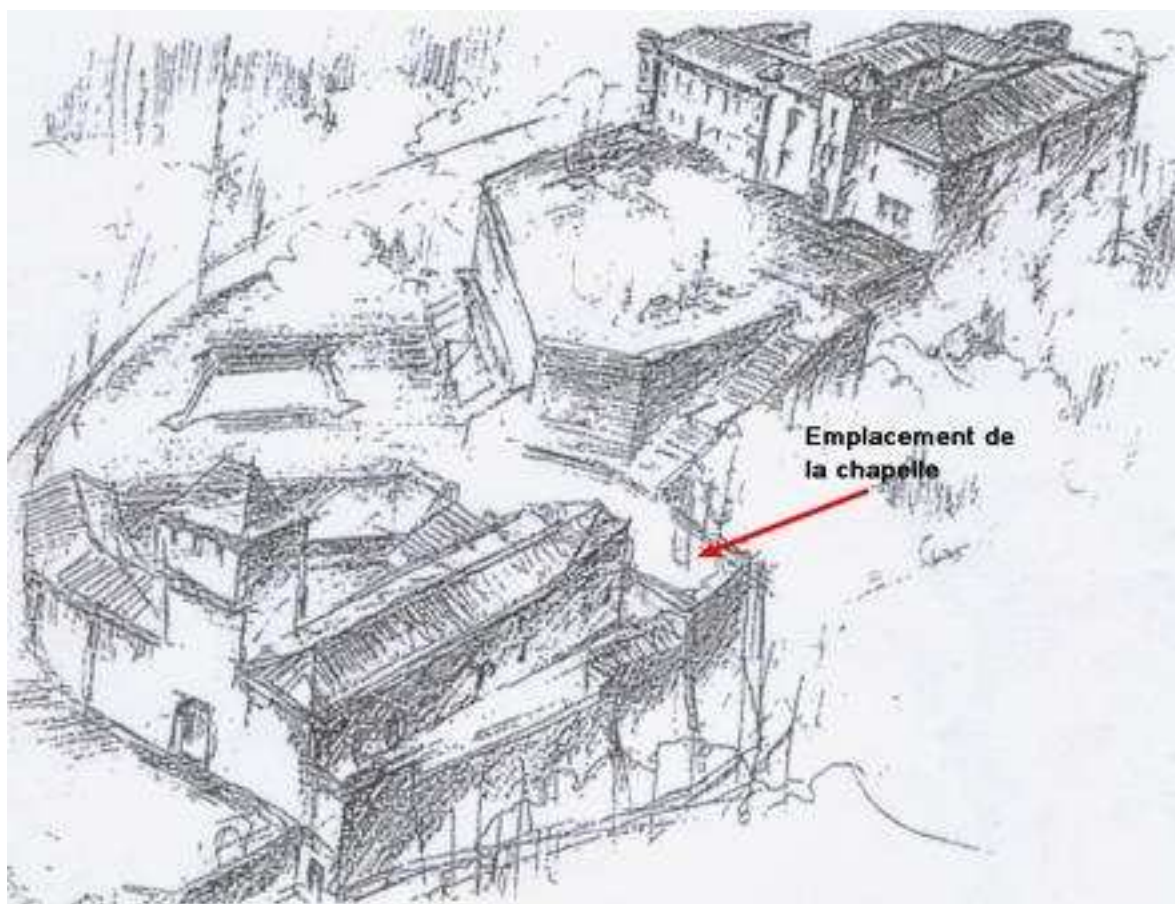


Fig. 50

SYNTHESE

Après une première étude de la morphologie des diverses structures du site castral, certains bâtis révèlent encore leur origine médiévale. La double enceinte, la tour maîtresse aujourd'hui disparue, les bases de tours encore en place et les soubassements encore visibles des remparts qui s'adaptent au relief sont les seuls vestiges apparents de l'ancienne puissance seigneuriale dans le contexte féodal commingeois.

Les origines du système fortifié médiéval de Prat ne sont pas encore réellement connues. Cependant, d'après les premières analyses typochronologiques et à la lecture des documents les plus anciens, les premières fortifications du *plech* datent au moins de la fin du XII^e siècle. Dans tous les cas, elles sont antérieures à la fondation de la seigneurie de Prat.

Le château eut plusieurs fonctions. Parfois simultanément, parfois de manière isolée.

La tour maîtresse, élément défensif mais surtout à vocation ostentatoire, dut avoir un impact certain sur la population, d'autant plus qu'elle était édifiée sur la partie la plus élevée du piton rocheux. Le châtelet d'entrée, par la qualité de son bâti, exprimait la même idée. Entouré de sa double enceinte, le site castral était visible de très loin, et représentait l'expression du pouvoir seigneurial sur les populations mais aussi l'expression du pouvoir comtal commingeois sur une région convoitée par les comtes de Foix.

Le château eut indéniablement une fonction défensive, ses fortifications encore visibles en témoignent. Mais ce n'était pas sa fonction principale. Les troubles causés par la guerre de Cent Ans (bien

que cette région en subit moins les conséquences¹²⁹) ou les guerres de Religion furent autant d'occasions d'exprimer leur résistance mais aussi leur impact psychologique sur des agresseurs forcés d'abandonner toute tentative d'assaut¹³⁰. Le château était encore bien armé durant les combats qui opposèrent catholiques et protestants de 1563 à 1598¹³¹.

L'importance de son système défensif est à mettre en relation avec le contexte politique qui l'induisait. Au milieu du XIIe siècle, le Couserans subit l'influence des maisons comtales de Foix et de Comminges qui se disputèrent cet ancien comté-évêché issu du haut moyen âge. Les comtes de Comminges menèrent sans doute une politique d'extension vers l'est qui engendra la fondation d'un site fortifié aux portes du Couserans. Cependant, le château n'était pas une forteresse militaire.

Dans tous les cas, la fonction principale du site castral à l'époque médiévale était avant tout d'ordre résidentiel. Il était le siège d'un centre économique et social d'une seigneurie importante impliquée dans le contexte de la suzeraineté commingeoise.

De ses origines à nos jours, le château servit donc de résidence aux seigneurs de Prat ou parfois, à l'époque moderne, de garnison¹³². Ceci explique les multiples modifications qu'a subit l'édifice au cours des siècles.

Le château de Prat, assis sur un piton rocheux dominant la vallée est caractéristique de l'ancien castelnau gascon¹³³. En effet, le château de Prat est situé sur un éperon, le village (anciennement nommé "village de la côte") étant exposé sur la pente la plus douce. Il est la représentation de l'emprise seigneuriale sur la terre et sur les hommes. Il est le chef-lieu de la seigneurie, le produit de la redistribution des pouvoirs de la révolution féodale. En effet, la seigneurie de Prat n'est elle pas le résultat du démembrement de la seigneurie d'Aspet à la fin du XIIe siècle?

On constate un décalage chronologique d'environ un siècle dans l'histoire gasconne des XIIe et XIIIe siècles par rapport aux autres régions de la France médiévale. Un retard dans l'évolution démographique: en l'an mille, la région était peu peuplée. Retard aussi dans l'évolution sociopolitique. En effet, ailleurs, le pouvoir comtal tend à se désagréger dès la fin du XIe siècle tandis qu'en Comminges et à Foix, il aurait plutôt tendance à s'affirmer. Le Couserans, situé entre ces deux puissants comtés, fut le théâtre d'opérations militaires et diplomatiques reflétant effectivement cette volonté d'affirmation et même d'extension du pouvoir politique.

Au XIIIe siècle, le château en altitude fait encore office de résidence seigneuriale tandis qu'en Languedoc par exemple, les seigneurs ont délaissé leur site en hauteur au profit d'hôtels particuliers situés en zone urbaine.

Les diverses études et documents sur le site du château de Prat, notamment du XIXe siècle, nous renseignent finalement très peu sur la forme et le bâti du château féodal. Quant aux sources médiévales, elles sont quasi-inexistantes, et lorsque l'on en possède, peu renseignent sur l'architecture des bâtiments. Constamment en fonction et donc aménagé maintes fois durant des siècles, le château s'est transformée de telle manière qu'il est aujourd'hui difficile de tout révéler. Cependant, beaucoup reste à faire. Seule une étude archéologique du bâti plus poussée permettrait de dégager des indications et des pistes nouvelles pour mieux comprendre la forme générale que possédait l'édifice lorsque ce dernier jouait un rôle important dans l'histoire locale médiévale.

¹²⁹ GUILLOT (F.), introduction du rapport PCR, ouvrage collectif, *Naissance, évolutions et fonctions des fortifications médiévales dans les comtés de Foix, Couserans et Comminges*, 2006.

¹³⁰ LESTRADE (J.), *Les huguenots en Couserans*, Champion éditeur, Paris, 1933. "Il faut dire que [...] les religionnaires ne parurent jamais à [...] Prat [...] parce que les châteaux de ces divers lieux étaient en défense", p.38.

¹³¹ SAMIAC (F.), *La baronnie...*, op.cit., pp.159-164.

¹³² Ibid.

¹³³ CURSENTE (B.), *Les castelnaux de la Gascogne*, thèse de doctorat, Bordeaux, 1980.

4. ESSAI DE TYPOCHRONOLOGIE DES FORMES ET DES SITES

4.1. Premier essai typochronologique sur les formes générales des fortifications en haut Couserans Thibaut Lasnier

Il est nécessaire de souligner combien la mise en forme d'une typochronologie pour le haut Couserans reste délicate encore à l'heure qu'il est étant donné que l'objectif de l'étude en cours sur le bâti des fortifications est justement de tenter d'établir une typochronologie du bâti. De plus, le manque de documents permettant de situer les ouvrages dans un cadre temporel font cruellement défauts. Aussi, cette première synthèse n'a pas la prétention de fixer définitivement une chronologie mais permettra néanmoins d'apporter un regard nouveau sur la question en haut Couserans. Les études réalisées cette année et les années à venir apporteront sans aucun doute des éléments qui feront évoluer radicalement le regard qui est porté aujourd'hui. Le travail archivistique, de terrain et de relevé suit son cours...

4.1.1.- La motte : un type d'aménagement et une forme récurrente toutes périodes confondues

Les ouvrages non datés les plus anciennes :

Dans le périmètre du haut Couserans, les sites fortifiés les plus anciens –s'ils le sont réellement– sont difficiles à interpréter du fait du manque d'information¹³⁴. Ces sites sont actuellement au nombre de quatorze, dont quatre restent hypothétiques et ne peuvent être pris en compte dans cette étude faute d'indice archéologique suffisamment révélateur¹³⁵. Dans onze cas ils portent le toponyme *Castera*¹³⁶.

Dans la majeure partie des cas, le site domine une voie de communication majeure ou une confluence mais rarement au-delà de 50 m au dessus du fond de vallée. Seuls les cas de Francouli (à l'entrée de la vallée de Bethmale) et du Castéra de la vallée de Couflens dépassent les 150 mètres.

Rien ne prouve que ces anciens ouvrages soient compris dans une fourchette chronologique homogène, cependant les données relevées sur le terrain font apparaître des anomalies topographiques et des aménagements analogues qui poussent à les regrouper typologiquement.

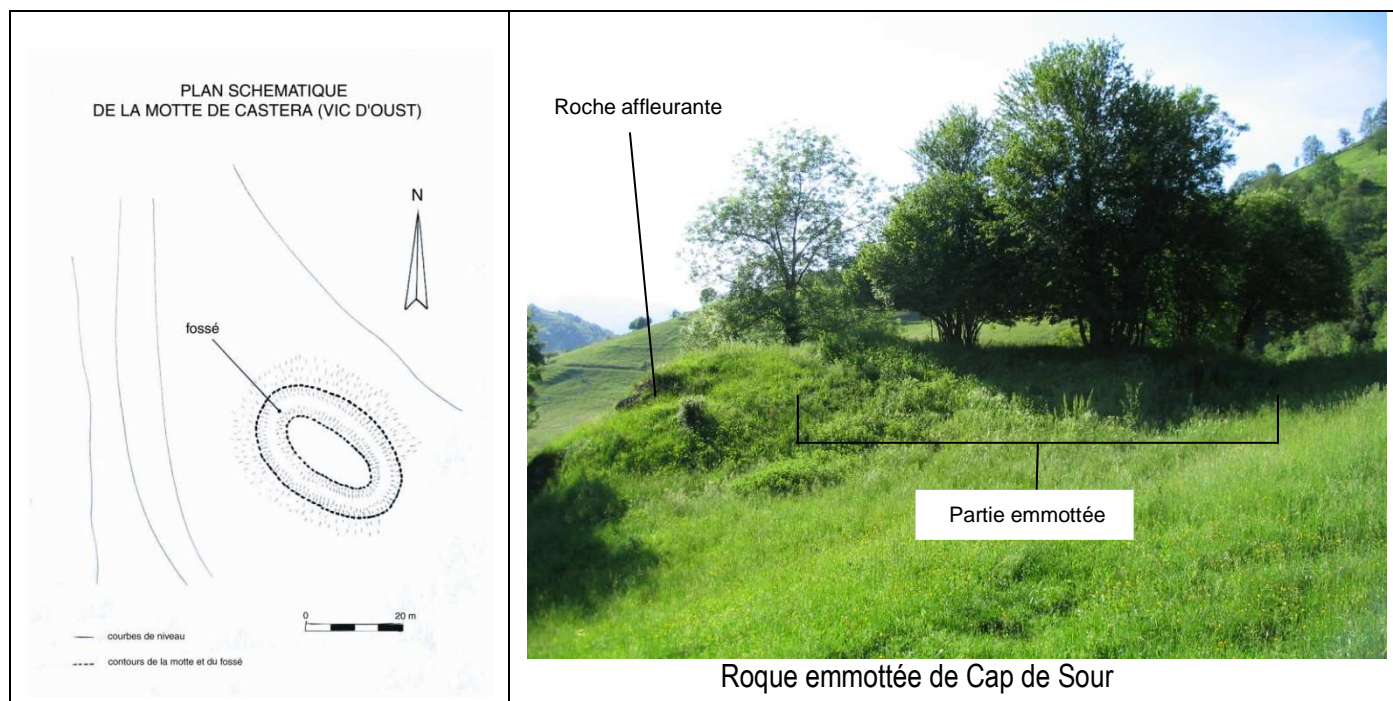
La plupart du temps ces sites correspondent à des roques semi emmottées¹³⁷ lorsque la position du rocher ou l'éperon en situation de hauteur le permet. Seul le site de Castéra à Vic d'Oust présente une motte entièrement artificielle¹³⁸.

¹³⁴ Sites très érodés sans éléments de bâti et aucun matériel relevé en prospection de surface. Le seul site avec des anomalies semblables et révélant du mobilier en surface est celui de Reignou (commune de Moulis) ou de la céramique antique serait relevée en surface (information Jérôme Ramond et Philippe Rouch). Il est à noter que le site se situe au dessus de la villa d'Aubert fouillée au XIXe siècle. Sur la problématique de ces petits sites de hauteur aucune étude approfondie n'a été produite en haut Couserans ni plus largement dans les Pyrénées centrales.

¹³⁵ Sites hypothétiques : Castéra après Saint-Lary (à la limite entre l'Ariège et la Haute-Garonne), Castéra à proximité de Castel Minier (commune d'Aulus-les-Bains), Castéra en face du site castral de Rivèrenert, Castéra sur la commune d'Ercé,

¹³⁶ Les prospections se sont systématisées autour du toponyme *Castera*, sans doute un toponyme révélateur d'un site castral ancien. Depuis, d'autres sites ne portant pas ce toponyme mais présentant les mêmes indices topographiques sont apparus : Cap de Sour (commune de Moulis), Francouli (commune d'Arrien-en-Bethmale, inédit, découverte Jérôme Ramond), Reignou (commune de Moulis, inédit, découverte Jérôme Ramond). Pour les fiches descriptives des sites voir Thibaut LASNIER, *inventaire des fortifications médiévales en haut Couserans*, mémoire de maîtrise, sous la dir. de Nelly Pousthomis, UTM, 2005, 159 p., pour la synthèse sur ce sujet dont les conclusions sont vouées à évoluer, id., pp. 127-147

¹³⁷ Castéra de Sentein (inédit, découverte Philippe Rouch et Thibaut Lasnier), Francouli (commune d'Arrien-en-Bethmale, inédit, découverte janvier 2007 Jérôme Ramond), Tuc de Castéra (éperon barré, commune de Villeneuve-du-Castillon), Castéra de Saint-Lary (inédit, découverte Jérôme Ramond), Castéras à Côté de Castillon, Castéra de Legerge (commune de Moulis), Cap de Sour (commune de Moulis), Reignou (commune de Moulis).



Les cas d'emmottements partiels ont été rendus possibles grâce à l'apport de matériau issue du creusement du fossé enveloppant ou barrant l'éperon¹³⁹.

Les vestiges ne conservent pas de murs en élévation mais des tas de blocs de pierres informes qui ne permettent pas d'appréhender le périmètre des enceintes. La superficie des réduits défensifs ne peut être envisagée qu'à partir du périmètre de la surface plane de la plateforme, toujours limitée par des ruptures de pentes fortement marquées ou au mieux par le fossé. Dans quelques cas des portions de murs soutiennent encore l'espace sommital comme à Francouli (à l'entrée de la vallée de Bethmale), Tuc de Castéra (vallée de la Bellongue), Cap de Sour (vallée de Sour), etc. A partir de ces observations, force est de constater que la plateforme castrale est toujours de dimension modeste, ne dépassant jamais 250 m² sur les sites où il est possible de l'appréhender. La moyenne oscille aux environs de 120 m². La forme générale qui se dégage est oblongue, sans possibilité de savoir si certaines parties de l'enceinte étaient rectilignes et pouvaient former des angles et s'il y avait un système de flanquement.

Les fortifications emmottées du XIIe siècle : Castillon et de Bramevaque :

Parmi les ouvrages qui semblent s'inscrire dans le XIIe siècle, Castillon¹⁴⁰ et Bramevaque¹⁴¹ montrent que les mottes continuent d'être édifiées.

¹³⁸ Le Castéra à Vic d'Oust se présente sous la forme d'une motte ovoïde, de coupe tronconique et entourée d'un fossé enveloppant. La plateforme a nettement été surhaussée par l'apport massif de terre issue du fossé.

¹³⁹ Tel est le cas au Tuc de Castéra

¹⁴⁰ La famille de Castillon est la plus mentionnée du secteur dans le Cartulaire de Montsaunès à partir de la fin du XIIe siècle, supposant un ouvrage castral remontant au moins à cette période. La première mention du seigneur de Castillon date de 1176, où *Od de Castilione* assiste à l'entrée au Temple de Montsaunès de Dodon, comte de Comminges, en tant que témoin. En 1178, *Od de Castilione* fait don d'un casal à la maison du temple de Montsaunès. La même année, le Cartulaire mentionne un *Bono Homo* et d'un *Cumpan de Castilione*¹⁴⁰ aux côtés d'Odon, puis de *Berner de Castelo*¹⁴⁰ en 1210. Cf., BABY (F.), Cartulaire de Montsaunès, BSALSA, tome XXXI, 1976, acte n°3 p. 41, acte n°8 p. 47, acte n° 9 p. 55

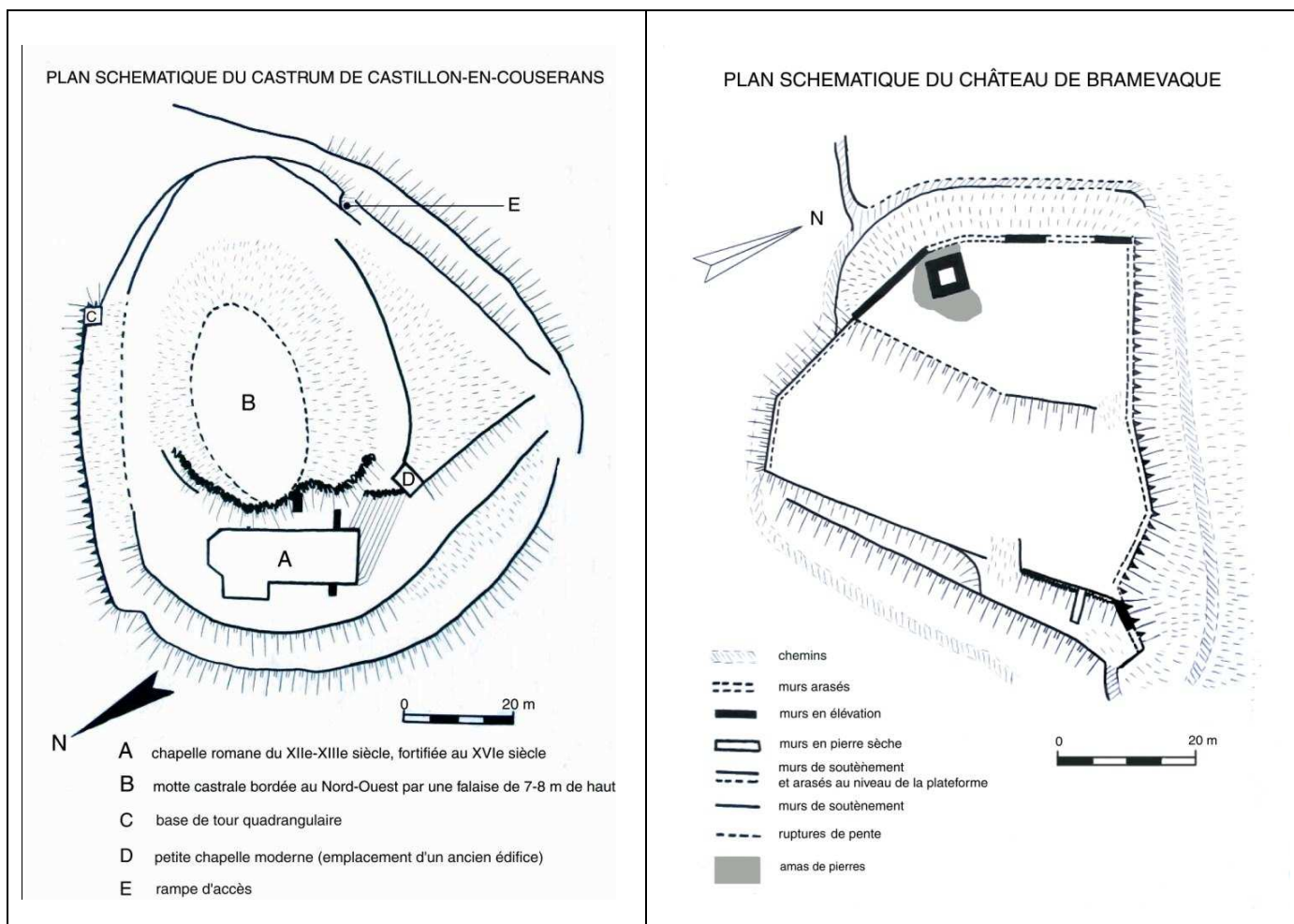
La motte de Castillon est presque en position centrale au cœur de l'espace villageois qui couvre l'ensemble du sommet du verrou glaciaire (délimité par une enceinte aujourd'hui arasée). De la même façon que pour les sites anciens, la motte s'appuie en partie sur le rocher, formant ici une falaise d'environ 7 à 8 m dominant la chapelle castrale. La motte présente une forme oblongue et tronconique mais sans fossé du fait qu'elle se situe déjà en position de hauteur au sein de l'espace villageois. Le sommet de la motte dégage un espace de 470 m². Mais il semble que celui-ci ait subi un arasement¹⁴² rabaisant la hauteur de la motte. De ce fait, la physionomie du site a été bouleversée¹⁴³ : la surface au sommet de la motte a été augmentée et le rejet de matière du sommet a rendu les pentes alentours moins abruptes. Bien que la superficie du sommet de la motte était à l'origine moins étendue, selon les estimations elle était supérieure à ceux rencontrés dans les sites plus anciens (sans doute au-delà de 300 m²). Mis à part ces quelques éléments, il est impossible d'en savoir d'avantage sur la forme de l'enceinte construite en son sommet, c'est-à-dire si elle occupait tout l'espace sommital ? Si un glacis était ménagé avec le rebord de la motte ? Si les murs étaient rectilignes ou curvilignes ?

Le parti pris pour Bramevaque est bien différent de celui de Castillon. Le site de Bramevaque a été construit en tirant parti d'un replat naturel à mi-hauteur de montagne. N'offrant pas au départ une topographie adaptée à l'implantation d'un site défensif, il a été nécessaire d'aménager une motte mais qui revêt une forme originale. En effet, elle forme un polygone irrégulier dont l'enceinte suit le rebord de la motte : polygone à six côtés avec, comme dans le cas de Montégut, des portions de mur rectilignes. La rectitude des murs atteint 25 m sur trois de ses côtés. Il est à noter que la tour maîtresse est excentrée et vient doubler le plus court des pans de mur droit, permettant ainsi d'appuyer la défense du côté le plus exposé aux assauts. L'enceinte villageoise fait penser à une excroissance du logis seigneurial mais pas emmottée, formant une grande terrasse polygonale qui tend vers un plan rectangulaire.

¹⁴¹ La grande similitude qu'offre le site de Bramevaque avec le site de Sainte-Catherine (même dimensions et parement des tours maîtresses similaires, même technique de construction pour l'enceinte, etc.) permet de rapprocher Bramevaque du XIIe siècle. Cf. articles sur les tours maîtresses de Sainte-Catherine et Bramevaque, Philippe Rouch, rapport de P.C.R. 2006, pp.124-136.

¹⁴² En surface au sommet de la motte, le sol est stérile alors que les pentes autour du sommet sont riches en éléments de mortier désagrégés et mobilier. La motte de Castillon a donc pu subir un rabaissement de plusieurs mètres de hauteur.

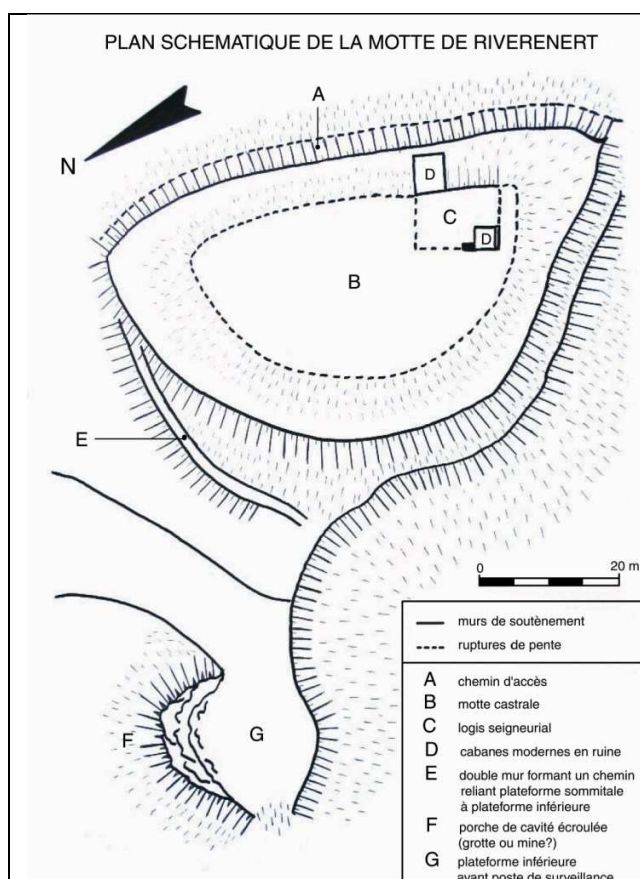
¹⁴³ Remaniements en lien avec l'aménagement du chemin de croix qui se termine sur la motte remontant à la fin du XIXe siècle.



Rivièrevert et la perduration de la motte:

Les quelques éléments réunis –en lien avec l'exploitation minière attestée autour du site– semblent montrer que Rivièrevert est un ouvrage du XIVe siècle. Cependant, il s'agit d'une motte implantée sur un site de versant et qui comme Bramevaque profite d'un replat qu'il est nécessaire de surhausser pour augmenter le perchement et donc la défense. Cette motte, la plus tardive, est de loin la plus vaste (environ 45m sur 25m) et le logis seigneurial, rejeté au sud, laisse disponible le reste de la motte. A partir des seules prospections de surface il est difficile de savoir si la motte pouvait regrouper en son sein un habitat et/ou des bâtiments de stockage en lien avec l'exploitation des mines alentours.

La motte se compose d'un mur de soutènement en pierre sèche entre 2 et 5 m de haut qui fait le tour de l'ouvrage et forme un espace qui tend au demi-cercle. La pente de la motte débute au sommet du mur de soutènement et reprend donc la forme plus ou moins demi-circulaire. Nous ne pouvons envisager comment l'enceinte s'organisait, si les murs étaient rectilignes comme il est possible de le voir pour le « logis arasé » au sud de la motte.



4.1.2.- Diversification des formes générales : les ouvrages avec éléments de bâti

La chronologie des ouvrages castraux avec éléments de bâti maçonnés est encore délicate à appréhender mais il semble que la majeure partie des sites soient centrés autour du XIII^e siècle, même si Bramevaque (décrit ci-dessus) et Sainte-Catherine¹⁴⁴ sont sujet à caution pour le XII^e siècle (pour les éléments les plus anciens) et probablement Montégut au XI^e siècle.

Montégut et Sainte-Catherine, la forme polygonale :

L'espace seigneurial de Montégut –encore en élévation et conservant la quasi totalité de l'enceinte d'origine malgré les transformations postérieures– présente une enceinte polygonale irrégulière et compacte de 25m sur 15m. Situé en zone de piémont, l'ouvrage n'a pas eu à s'astreindre au fort relief qui s'impose pour les autres sites du haut Couserans. L'espace seigneurial se situe au cœur d'une plateforme plus vaste qui couvre une superficie six fois supérieure à celui-ci. L'enceinte s'affranchie du contour du relief naturel mais n'offre pas pour autant une forme régulière. Elle forme un polygone à sept côtés avec de courts pans rectilignes (de 5 et 10 m de long). Le mur est, à quelques mètres de la rupture de pente importante, est droit sur toute sa longueur.

Malgré des conditions topographiques fortes différentes, la forme de l'enceinte du logis de Montégut est a rapproché de celle de Sainte-Catherine¹⁴⁵. Bien que la position de la tour maîtresse et la répartition

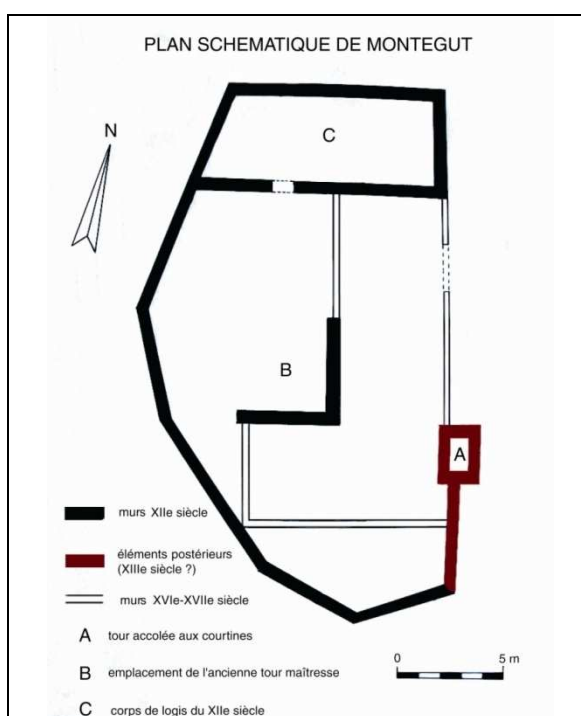
¹⁴⁴ Cf. article de Philippe Rouch pour Sainte-Catherine

¹⁴⁵ Id.

intérieure des bâtiments ne soit pas analogue¹⁴⁶, dans les deux cas, l'enceinte forme un polygone avec un grand côté rectiligne qui occupe toute la longueur. Ce grand côté rectiligne permet d'obtenir deux angles pratiquement droit qui facilite l'aménagement des bâtiments intérieurs. Il est loisible de penser que ce type de plan se rencontre pour les ouvrages les plus anciens (Montégut XIe siècle ?, Sainte-Catherine XIIe siècle¹⁴⁷) sans pour autant en faire une généralité.

En revanche, à la différence de Sainte-Catherine, l'espace seigneurial n'est pas surélevée par rapport au reste de la plateforme ce qui explique la bonne hauteur des murs qui atteignent entre 7 et 9 m d'élévation selon les côtés. Au vue de la première étude de bâti il paraît évident que les tours de flanquement relevées sur les deux sites (semi-circulaire à Sainte-Catherine et quadrangulaire à Montégut) sont le fruit d'aménagements tardifs et n'existaient pas dans les ouvrages d'origine.

Dans le cas de Montégut il ne s'agit pas d'un ouvrage rationalisé mais tout de même pensé pour être au cœur de la plateforme, celle-ci ayant pu servir à recevoir un habitat.



Perdurance de la forme oblongue au XIIIe siècle, Chunaut et Mirabat :

La forme oblongue, la plus récurrente jusqu'alors paraît se perpétuer dans les ouvrages du XIIIe siècle mais selon des conceptions architecturales différentes. En effet, si Mirabat et Chunaut révèlent des topographies aussi contraignantes et présentent des superficies analogues (~ 350 m²), la conception de l'enceinte diffère radicalement. D'un côté, les constructeurs ont opté pour un ouvrage avec des pans de mur rectilignes à Mirabat. Bien que cet ouvrage s'adapte au mieux au relief du rocher, il s'avère après l'étude du bâti et le sondage effectué en 2006¹⁴⁸, que le rocher a fait l'objet de nombreux travaux de retaille modifiant le relief du

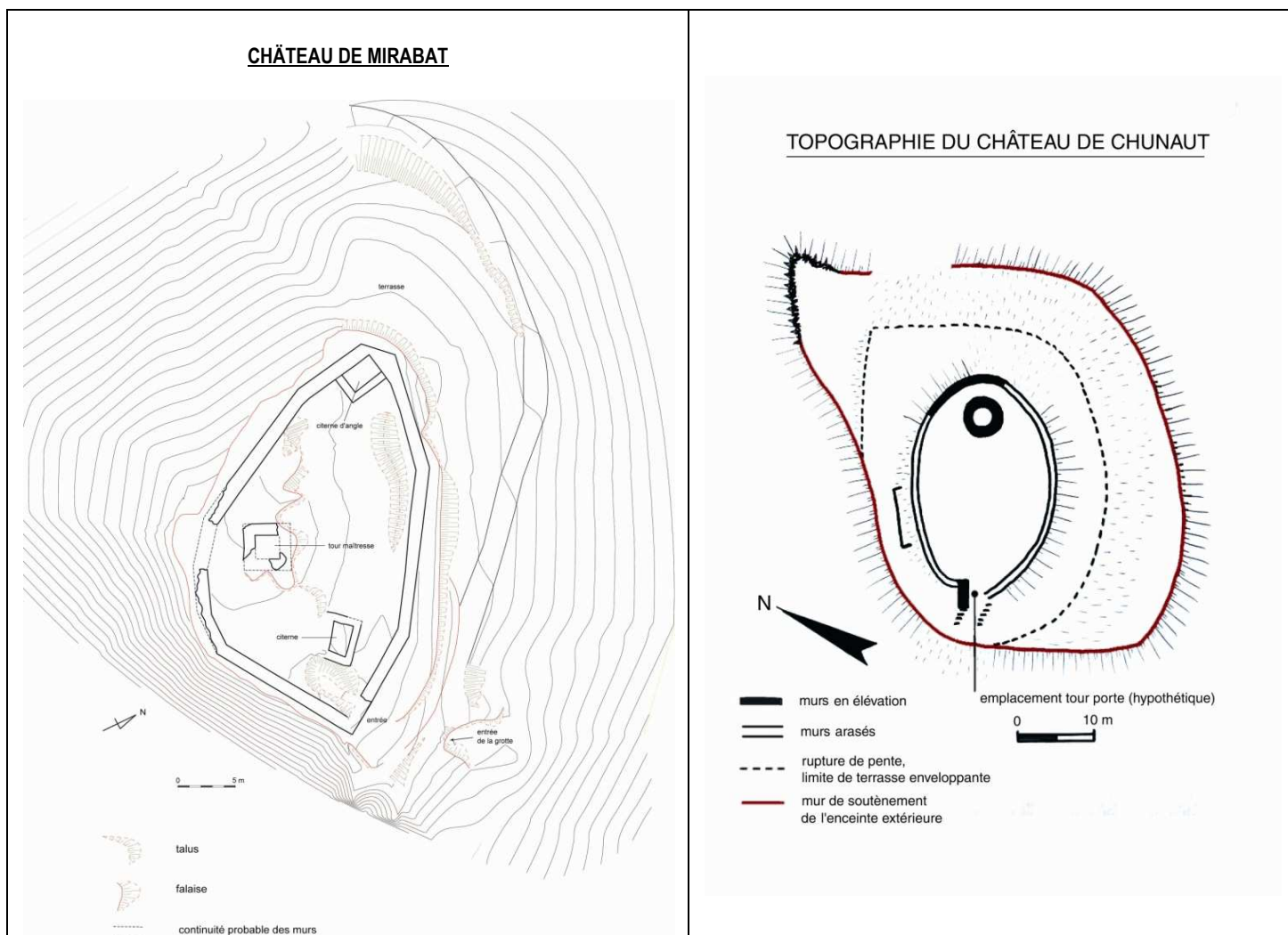
¹⁴⁶ A Sainte-Catherine la tour maîtresse est accolée au milieu du plus grand côté (à l'endroit le plus en hauteur) alors que celle de Montégut est en position centrale.

¹⁴⁷ Observation faite à partir des comparaisons micro locales sur les techniques de construction (parements et mortier) avec les églises d'Agert et Balagué (attestées au XIIe siècle), cf. Philippe Rouch, rapport de sondage Sainte-Catherine, 2006, étude de bâti

¹⁴⁸ LASNIER Thibaut, *Rapport de sondage archéologique et de dégagement de bâti*, château de Mirabat, dact., 2006.

sommet afin de permettre une meilleure assise de la fortification. Cet ouvrage présente donc une enceinte avec une dizaine de portions de mur rectilignes et un angle droit aux deux extrémités.

D'autre part, Chunaut est au contraire entièrement curvilinéaire. Epousant parfaitement le contour du rocher, l'enceinte oblongue n'a pas de portion de mur droit. Qui plus est, la tour maîtresse circulaire a été conçue dans le même esprit architectural (bien que tout porte à croire qu'elle soit postérieure).



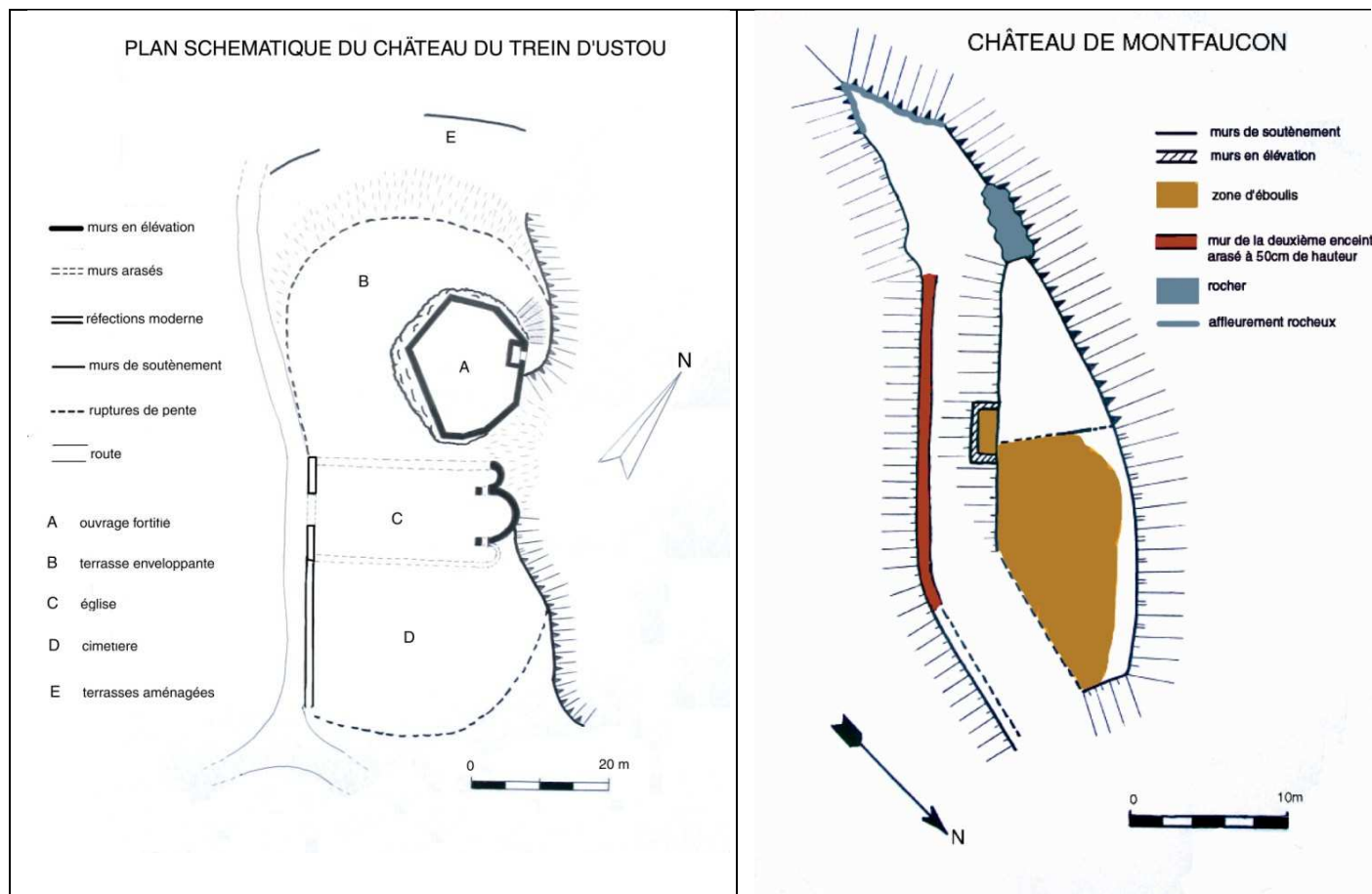
Les cas particuliers du Trein d'Ustou et de Montfaucon :

Au même titre que Montégut et Sainte-Catherine, le Treine d'Ustou présente un logis seigneurial assez compact et de forme polygonale, mais ici de plan centré. Lorsqu'on suit le contour de l'édifice on s'aperçoit que l'enceinte épouse scrupuleusement le relief du socle granitique. L'enceinte seigneuriale était doublée probablement d'une enceinte concentrique ménageant une terrasse à l'ouest et limitée au sud par la chapelle castrale.

Le plan de Montfaucon n'est pas le même que celui du Trein d'Ustou mais la topographie a conduit à une forme particulière : la partie seigneuriale forme un losange très allongé qui vient se loger dans un angle de l'espace villageois à un endroit ouvert à la gorge.

Ces deux ouvrages sont des compromis entre la roca et la motte car, installés sur un rocher, l'enceinte sert à sa base de mur de soutènement et par un système de remblai de plusieurs mètres de haut, le niveau d'occupation est donc surélevé. L'important remblai intérieur permet de combler le problème occasionné

par le relief accidenté de la roche, et permet un surhaussement de la partie seigneuriale avec des murs pouvant atteindre une élévation importante (hauteur de soutènement plus la hauteur du rempart).

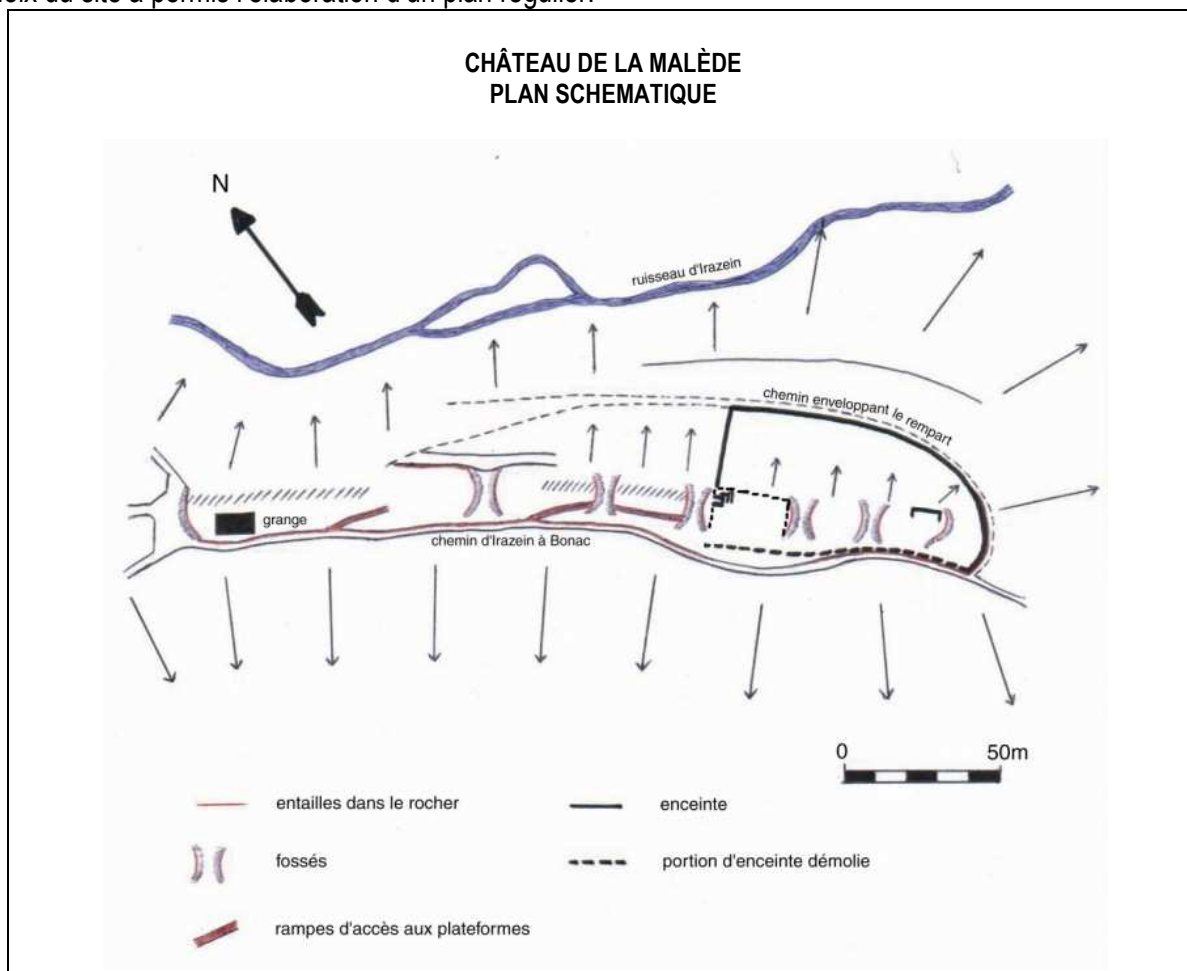


La Malède, un exemple de formes quadrangulaire et à enceintes multiples :

Dans les cas de la Malède et Lacourt les parties seigneuriales présentent une forme plus régulière que ce que nous avons rencontré jusqu'alors. Sans élément suffisamment probant pour les dater, ils semblent s'inscrire dans la série de constructions édifiées au XIIIe siècle. Une fois de plus les conditions topographiques y sont sans doute pour quelque chose.

Il est difficile d'évaluer correctement les dimensions des espaces seigneuriaux pour la Malède tant les glissements terrain ont érodé le site. Cependant, les premières études montrent un site à plateformes multiples : sans doute quadrangulaires, placées en enfilade sur la crête et séparées par des fossés. La plateforme principale –où se situe la tour maîtresse– présente un plan allongé qui suit le sens de la crête et qui s'appuie d'un côté sur elle. Le creusement des fossés a servi à fournir les matériaux de remblai pour constituer une plateforme exhaussée afin d'offrir une largeur suffisante pour installer la partie seigneuriale. La longueur de 30 m est facilement identifiable grâce à la délimitation des fossés, la largeur en revanche est moins évidente à appréhender du fait de l'effondrement d'une partie de la plateforme mais nous pouvons néanmoins supposer une largeur entre 13 et 17 m. Sans savoir si les autres plateformes étaient destinées à recevoir des espaces seigneuriaux, ceux-ci semblent recourir également à une organisation du

même type. Dans ce cas encore, la topographie a influé sur la forme de l'espace fortifié seigneurial mais le choix du site a permis l'élaboration d'un plan régulier.

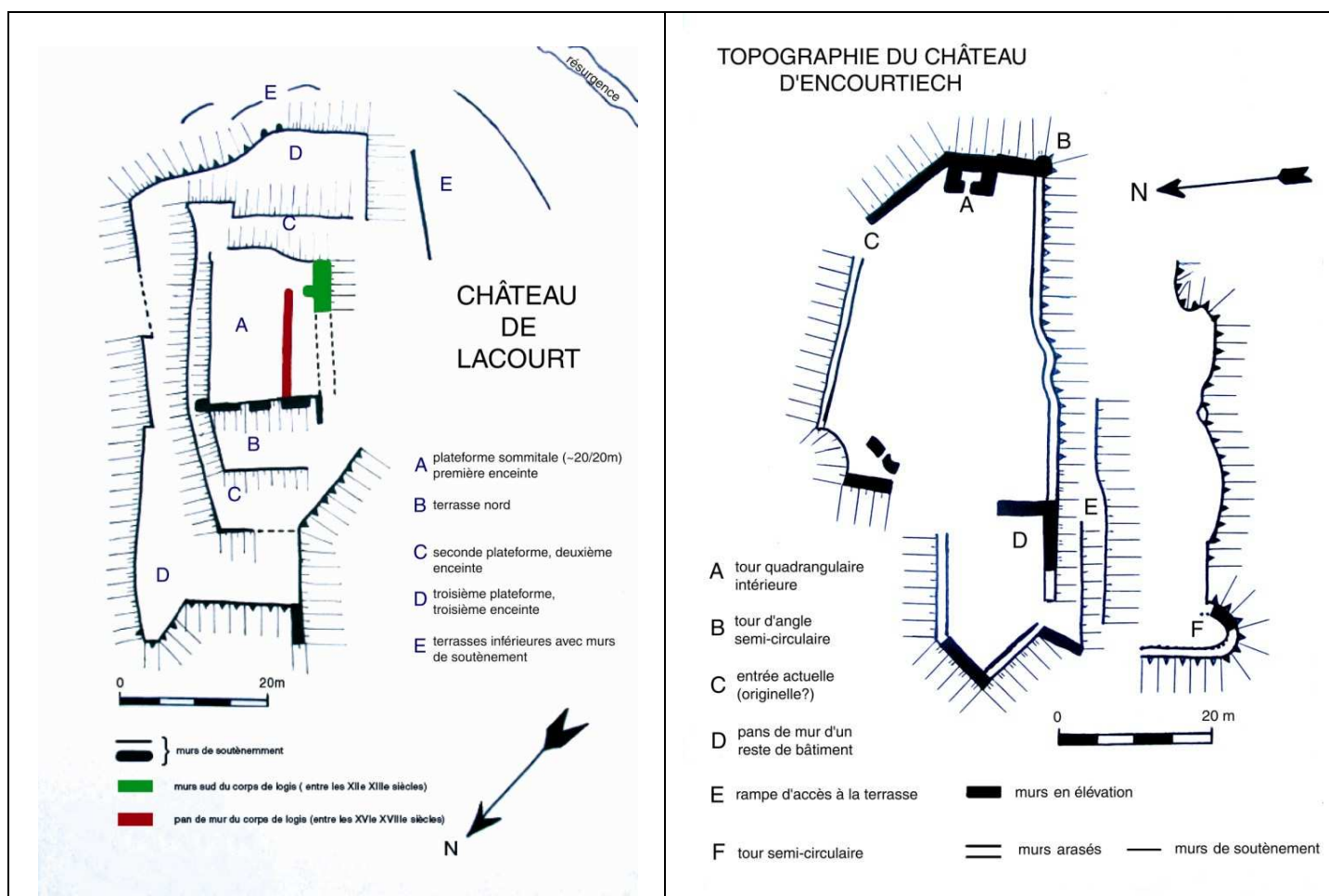


4.1.3. Généralisation de la forme quadrangulaire à la fin du XIIIe et courant XIVe siècle

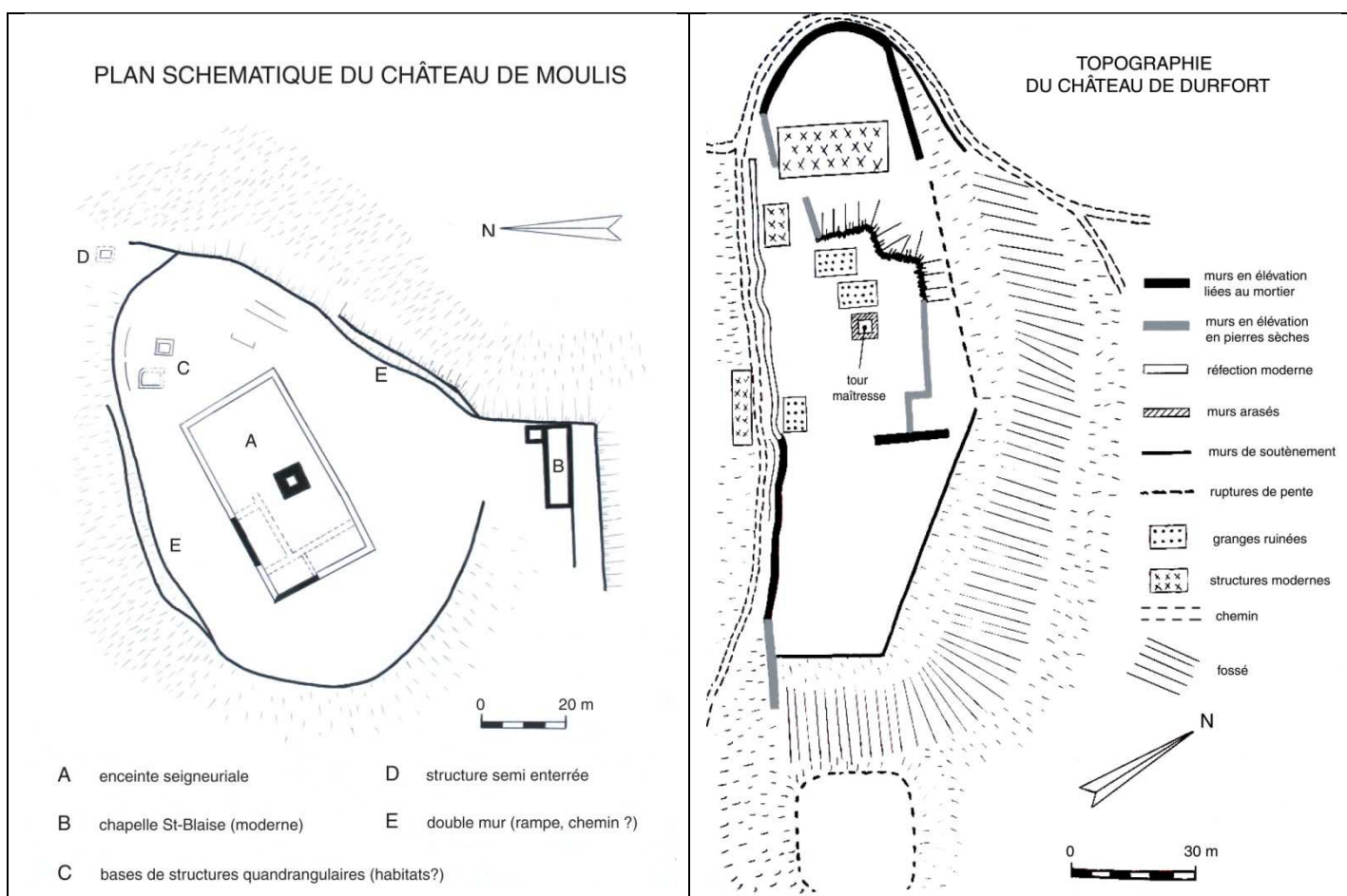
Lacourt, résidence des vicomtes de Couserans et donc centre politique de la vicomté, est implanté au sommet d'un verrou glaciaire totalement remodelé. Le sommet et les flans offrant une configuration de départ trop exiguë pour implanter un ouvrage castral, ils ont été agencés de façon à fournir trois enceintes concentriques sur trois niveaux plus ou moins quadrangulaires. Constitués de terrasses successives, les aménagements ont nécessité des remblais importants. L'enceinte est flanquée d'un ouvrage défensif à la manière d'une tour à éperon au nord sur la troisième enceinte, d'une autre tour (faisant apparemment plus office de contrefort) à l'est. Il est probable que la majeure partie des vestiges visibles soient postérieurs à l'édifice d'origine de la fin du XIIe début du XIIIe siècle car l'organisation n'est pas sans rappeler celle d'Encourtiéch qui est une édification du XIVe siècle.

Ouvrage vicomtal mentionné au XIVe siècle sous le terme *castro*, Encourtiéch est une fortification qui tend à un plan régulier mais plus complexe et plus élaboré que les sites précédents. Il est intéressant de souligner la diversité des formes des ouvrages de flanquements : tour pleine exiguë et ronde utilisée comme contrefort, tour quadrangulaire accolée à l'intérieur de la l'enceinte, saillie en pointe à la manière d'une tour à éperon et enfin tour semi circulaire. Il semble que le site ait également connu des enceintes multiples comme le suggère la terrasse au sud.

Ces deux ouvrages montrent une évolution à travers la multiplication des bâtiments de défenses venant flanquer les courtines et par l'utilisation d'enceintes multiples. Cependant, les tours maîtresses ayant disparu il est impossible de savoir le rôle qu'elles tenaient au sein du système défensif.



Au XIV^e siècle, Moulis et Durfort connaissent d'importantes transformations occasionnant une modification de la forme générale des sites. L'espace seigneurial est agrandi et l'enceinte prend la forme d'un grand rectangle. Ceci a pu être observé à partir des anciennes tours maîtresses, tours beffrois, qui sont conservées et se retrouvent au centre du nouvel espace aménagé, alors qu'auparavant elles étaient toujours excentrées (Bramevaque, Mirabat) ou accolées au rempart (La Malède, Sainte-Catherine). Moulis a le plan le plus régulier de tous les sites du haut-Couserans car l'enceinte forme un rectangle parfait de 43m sur 23m. La topographie avantageuse du site, aux contraintes réduites en son sommet, a sans doute facilité l'édification d'un tel ouvrage. Dans le cas de Durfort, les ruptures de pente et les reliefs plus variés et plus marqués ont conduit à l'élaboration d'une enceinte régulière mais moins que celle de Moulis. Ceci se remarque surtout au nord car le talutage a permis l'érection de portions de murs rectilignes de 65 et 100m de long.



Le cas particulier de la forteresse royale de Lagarde :

La forteresse de garnison de Lagarde se démarque des autres ouvrages castraux du haut Couserans pour de multiples raisons. Tout d'abord, malgré les conditions topographiques difficiles imposées par le rocher, la forteresse tend à s'affranchir des conditions topographiques contraignantes pour offrir un plan quadrangulaire avec des courtines légèrement curvilignes. Puis, le flanquement sur trois des quatre angles par des tours de formes différentes (petites tours semi-circulaire et à fer à cheval et une carré plus importante surveillant l'entrée) montre un dispositif de défense évolué par rapport aux autres ouvrages rencontrés jusqu'alors dans le secteur couserannais. Qui plus est, dans une zone où la tour maîtresse répond à des critères d'exiguïté (entre 4 et 11m² pour les tours recensées), celle de Lagarde offre des dimensions intérieures bien supérieures (environ 30m²). De plus, elle occupe un espace important au sein du réduit défensif qui est quant à lui assez ramassé (environ 300m²). Ajouté la multitude d'ouvertures de tir à tous ces critères distinctifs, ce château se retrouve en dehors du contexte architectural décrit à travers les autres sites du haut Couserans. Il est clair que ce type d'ouvrage est dans la droite lignée des châteaux royaux philippéens.

Enfin, il faut souligner que le flanquement de certains ouvrages, tel celui de Sainte-Catherine met en exergue l'influence architecturale philippien. La tour d'angle de Lagarde, s'apparente à celles que l'on trouve sur le site de Montesquieu Avantès qui flanquent les quatre angles : tour circulaire pleine (sui semble l'être à Sainte-Catherine malgré le niveau d'arase) et de même dimension, adjonction à un corps de bâtiment préexistant. Cette influence semble lointaine car il n'y aura la multiplication des ouvertures de tir outre mesure et l'importance du donjon ne vont pas n'évoluera pas.

sont disposés régulièrement. Mais il est difficile d'établir des généralités à partir du manque d'information sur le terrain et donc de références qui conduisent à conclusions sérieuses.

Conclusion :

En l'état actuel des recherches, il n'est pas possible d'établir une typochronologie des formes pour les fortifications du haut Couserans d'autant que nous manquons d'éléments de datation. Cependant, il est néanmoins possible de remarquer des tendances évolutives générales. La forme oblongue simple, très répandue parmi les fortifications les plus anciennes, a une propension à diminuer au profit des courtines rectilignes aux angles droits. Cependant, la forme oblongue, le plus souvent conditionnée par l'aménagement de motte, est encore présente sur le site non emmotté de Chunaut au XIII^e siècle et se retrouve à Rivèrenert au XIV^e siècle pour la motte la plus tardive. La forme polygonale qui se retrouve parmi les enceintes les plus anciennes bâties en pierre (Montégut, Bramevaque) se perpétue semble-t-il jusqu'au XIII^e siècle, puis évolue vers des plans plus réguliers offrant davantage de commodités pour l'organisation des bâtiments intérieurs. Enfin, les tours de flanquement tendraient à se répandre au XIV^e siècle¹⁴⁹ et peut-être même un peu avant (Sainte-Catherine, Lacourt, Encourtiech, Lagarde) sans pour autant se généraliser (ex : Moulis). La tour maîtresse est la plupart du temps excentrée ou accolée au rempart mais elle sera placée au centre dans le cas de transformation et d'agrandissement au XIV^e siècle.

Il semble que dans le contexte particulier que représente la montagne couserannaise, les conditions topographiques aient davantage conditionnées les formes de regroupement villageois. Néanmoins, pour envisager ce phénomène dans sa globalité, il serait intéressant d'approfondir l'étude parcellaire de certains habitats de fond de vallée pour lesquels une éventuelle ancienne fortification villageoise serait à supposer¹⁵⁰.

Le processus de rationalisation des constructions, observé dans d'autres secteurs (bas Couserans, haute Arize, etc.), paraît amoindri en haut Couserans par les conditions topographiques qui priment sur les considérations architecturales. Ces évolutions tendent à prouver que les nouvelles formes ne supplantent pas les plus anciennes qui se perpétuent. De ce fait, il paraît donc plus adapté de parler de diversification des formes castrales.

¹⁴⁹ Une étude plus poussée à propos des tours de flanquement permettra peut-être d'apporter une chronologie plus claire sur leur période d'apparition.

¹⁵⁰ Vic d'Oust, Oust, Ercé, Lacourt, Villeneuve, etc.

4.2. Typochronologie des formes castrales en haute Arize

Denis Mirouse

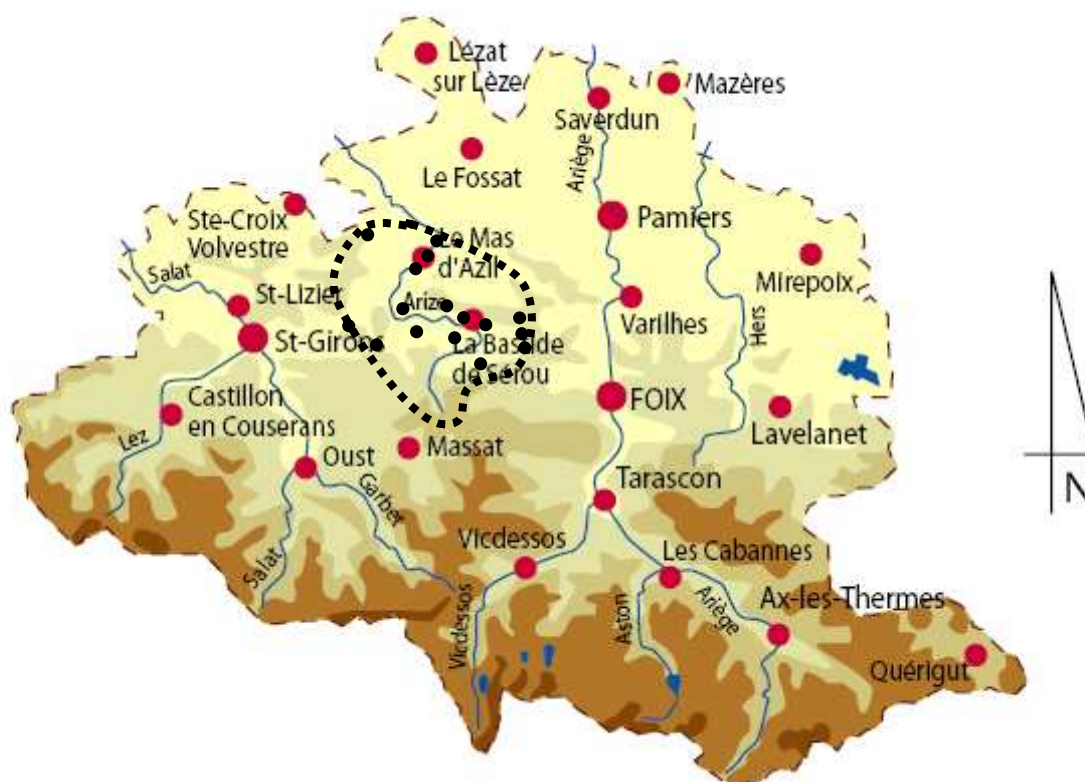


Figure 1 : situation de la Haute Arize

La carte des fortifications médiévales de la Haute Arize montre une concentration importante des sites sur la zone de plissement calcaire du Plantaurel.

Plus qu'une particularité géologique ou topographique qui aurait été ainsi exploitée localement, c'est surtout la structuration globale du réseau des communications qui semble imposer le choix des sites.

Les plissements calcaires permettant les déplacements est-ouest (Ariège-Salat, Aude-Garonne) et les trouées de l'Arize, (et de la Lèze) proposant des voies pénétrantes (plaine-montagne), multiplient les points de passage et donc les points de contrôle qu'un contrôle militaire de l'espace impose.

A ce fait majeur, s'ajoutent bien sûr les visées stratégiques du comte de Foix (qui est à l'origine de la majorité de ces fortifications) durant le XIII^{ème} siècle, ainsi que peut-être les facilités offertes par le relief.

Ainsi, la majorité de ces fortifications sont perchées sur les nombreuses crêtes calcaires qui séparent les voies transversales.

Et ces caractéristiques morphologiques du substrat, semblent leur imposer un type architectural.

4. 2. 1. Un type architectural récurrent

Dues aux raisons du plissement (la péninsule ibérique sous la plaque continentale), chacune de ces crêtes orientées est-ouest présente une légère dissymétrie de pente nord-sud,

Ainsi le versant sud (sauf exception) présente –t-il généralement une rupture de pente importante, et il suffit de surélever artificiellement le côté nord par un mur maçonné pour constituer une terrasse surplombant de 3 côtés, (le sud, le nord, et le versant donnant sur la gorge/cluse que l'on protège).

Il reste à isoler cet ensemble du reste de la crête...en utilisant, voire accentuant, une diaclase (ou une faille) qui constitue alors, fossé sec.

De fait, c'est ce dernier côté jouxtant le fossé sec (naturel ou artificiel) qui constitue le point le mieux défendu de la plateforme, et bien souvent le point culminant.

C'est donc ici qu'est construit la tour maîtresse, et son éventuel corps de logis attenant.

Ce cas de figure peut être inversé quand, exceptionnellement, le point haut se trouve côté gorge, constituant éperon, comme à Durban. Cette dernière configuration apparaît comme la plus favorable à une défense car l'ensemble du château domine alors le reste de la crête et les efforts militaires peuvent se concentrer sur un seul côté (barbacane, tour avancée, créneaux, archères...).

A travers le cas de Durban ainsi que d'autres où le profil de la crête ne présente pas de dénivelé notable (Castelnau-Durban, Tour du Loup, Montbrun), il semble bien que la situation dominante, même très relative, détermine la situation du logis seigneurial (la tour maîtresse et son éventuelle chemise) à l'intérieur de l'enceinte.

Quant à l'enceinte elle-même, sa forme se trouve ainsi grandement conditionnée par la forme de la crête, c'est-à-dire allongée et régulière, en général parallépipédique.

4.2.2. Enclos ou plateforme ?

La question est alors de savoir si le mur parallèle à la crête vise à clore un espace ou à supporter une plateforme artificielle. Sur l'ensemble des sites reconnus, c'est plutôt le second cas de figure qui domine. Difficile de statuer si cela était vrai, à l'origine de la construction, en l'absence de sondages archéologiques dans le comblement. Mais force est de constater, dans les murs de soutènement, l'absence de traces d'ouverture qui auraient trahi une configuration antérieure.

La Tour du Loup présente un cas différent, dans la mesure où cette zone comprise entre le mur et la crête constitue actuellement le rez-de-chaussée de la bâtisse, cet aménagement n'ayant été possible qu'en excavant la roche sur la majorité de la surface. Cependant, on doit noter que cette excavation est limitée à l'est par un mur de refend postérieur au premier ouvrage. Il faut donc passer de l'autre côté de cette « cloison » (imposante tout de même) et y voir la base du côté oriental, percée d'une série d'archères qui désignent le substrat rocheux (ni excavé ni comblé) comme niveau de circulation. Ce qui apparaît aujourd'hui comme une imposante tour salle du bas Moyen-âge, laisse donc mieux deviner ce qui faisait office d'enceinte ou de bastion avancé au milieu du XIII^es¹⁵¹ que la tour maîtresse originelle qui, si elle a existé, reste noyée dans la masse des aménagements postérieurs. Il ne s'agit donc pas pour cette construction de supporter et protéger un ensemble donjon/corps de logis seigneurial, mais de clore et défendre le reste de la crête jusqu'à la rivière

¹⁵¹ 1243-1246, époque de fondation, sous le nom de castrum puis bastide d'Antusan, Cau-Durban D., *Abbaye du Mas d'Azil*, ed. Pomies, Foix, 1896 (abréviation Azil), p.108



Alors, cette singularité de configuration ne contredit pas le terme employé dès 1246 pour qualifier l'ensemble, une bastide.



Figure 2 : La Tour du Loup (0-crête, 1-espace clos de la Bastide, 2-enceinte percée d'archères, 3-enceinte percée d'archères ou bastion avancé ? 4- fossé sec ou roche aménagée, 5-chicane d'entrée et possible Faubourg/barri cité en 1250)

Hormis donc le cas atypique de la Tour du Loup, il semble bien que le type d'enceinte décrit jusqu'ici serve d'abord à surélever et isoler un ensemble fortifié complet qui comprend tour/chemise et basse cour. Il n'est pas dit que cette plateforme était uniformément garnie de murailles, même si on peut le supposer. Sur les sites de Roquebrune et Mirebat, comparables en de nombreux points (situation, type de relief, configuration et dimensions), il est difficile en l'état actuel des vestiges de l'affirmer. Castelnau-Durban¹⁵², présente tant d'élévations postérieures et de compartimentation (à l'instar de la tour du Loup) dans un dédale de broussaille qu'on ne peut restituer les murs d'origine. Seul Durban¹⁵³, permet de lire l'état original, y compris dans ses élévations qui semblent pour une grande part conservées.

La muraille existe sur tout le pourtour, y compris sur la crête qu'elle suit au mieux, en prenant quelques libertés avec l'alignement d'ensemble.

Mais Durban est lui-même atypique par bien des points : d'abord sa chronologie haute le distingue nettement de l'ensemble des autres castra de Haute Arize ; ensuite, la basse-cour est partitionnée en plusieurs espaces qui sont autant de terrasses différentes. Les séparations internes s'appuyant sur des

¹⁵² première mention 1246, (Azil p.108)

¹⁵³ première mention 1093, (Azil n°17)

constructions visiblement postérieures à l'époque romane, il reste possible que ces plateformes artificielles n'aient pas toujours existées. Dans ce cas de figure, l'enceinte romane de Durban, aurait, comme à la tour du Loup, servi à enclore un espace existant et non pas à en créer un nouveau par surélévation. Cette hypothèse mériterait une vérification archéologique.



Figure 3 : Durban (0-crête 1-donjon/chemise, 2-enceinte, 3-niveaux de comblement)

Question de substrat géologique et/ou de culture ?

Nous l'avons donc vu, ce type de relief (la crête rocheuse) et cette façon, somme toute logique, de l'utiliser pour la fortifier, confèrent aux châteaux de notre secteur, donjon et enceinte, un plan régulier et bien souvent proche du parallélépipède.

Le château d'Alzen¹⁵⁴ utilise aussi pour se développer, une crête. Et malgré une lecture difficile des vestiges, il semble bien qu'il n'adopte pas le même modèle. Si, la probable tour maîtresse est aujourd'hui invisible, sa chemise reste dessinée. Elle épouse au mieux le relief de tous les côtés, pour optimiser surface, et abrupts. Le reste de la crête, à l'est comme à l'ouest présente diverses plateformes organisées en plusieurs niveaux et un plan plus complexe que ceux déjà présentés. A bien des points de vues, la configuration globale, topographique comme architecturale, est plus à rapprocher de sites comme Balaguères, que de ceux de notre secteur.

¹⁵⁴ première mention en 1167, **Devic Cl. - Vaissete J., Histoire générale de Languedoc, ed.Privat 1872-1879 (abbrev. HGL), t.VIII, c.274, n°5**

Y a-t-il donc tout de même un fait culturel qui entre en compte? La question se pose car Alzen se trouve aussi être le seul de nos castra, mentionné au XII^{ème} siècle, alors que les autres, hormis Durban dont on a évoqué aussi les spécificités, n'apparaissent pas dans les textes avant le milieu du XIII^{ème} siècle.

Dans cette hypothèse, il y aurait eu au cours du XIII^{ème} siècle, une tendance à dessiner des plans plus réguliers, y compris pour l'enceinte.

Le secteur oriental de notre aire géographique, où se situe Alzen, offre dans un même ensemble féodal, un bel exemple de cette évolution.

Le château d'Alzen, perché à 759m, surplombant de 500m l'axe Foix-Séronais, est inféodé par le comte de Toulouse au comte de Foix en 1167. Cette intégration au système féodal, comme dans bien des cas, doit suivre probablement de quelques années la construction effective du château. Elle préfigure, comme l'inféodation de Montaigut en 1170, les visées territoriales du comte de Foix sur la vallée de l'Arize.

Vers 1230, cette inféodation est confirmée, et on y devine que le site était confié (ou en voie de l'être) à Bernard Amiel de Pailhès. En 1243, c'est un fait, Bernard Amiel est seigneur du lieu, mais par l'hommage qu'il fait directement au comte de Toulouse, il tente d'extraire Foix de la pyramide féodale (un même processus et une même chronologie concernant Montaigut et Larbont dont les Durbans sont seigneurs). De cet ensemble d'actes ressort que la juridiction séronaise confiée aux Pailhès va s'appuyer sur 3 châteaux, dont Alzen est le premier. A la suite seront construit Montels (1243)¹⁵⁵ et Unjat (1263)¹⁵⁶. Cette organisation castrale est clairement concertée et vise à contrôler les communications Ariège-Séronais : Unjat est en position symétrique d'Alzen par rapport à cet axe, et en situation de surveiller la serre de Cor ; Montels se trouve au contact de la route de Foix, exactement aligné sur les 2 sentinelles ; Le cadastre garde la trace d'un chemin qui les relie au plus droit.

¹⁵⁵ 1243, *Hommage de Bernard Amiel de Pailhès au comte de Toulouse*, Teulet A, Layettes du trésor des chartes, Paris, ed.Plon, 1863,p.493, n°3028

¹⁵⁶ 1263, *Aveu et dénombremments rendus au roi par le comte de Foix*, HGL t.VIII c.1512 n°505



Figure 4 : 0-voie St Girons-Foix 1-serre de Cor et alignement 2-Alzen, 3-Montels, 4-Unjat

De la dépendance géographique d'Unjat et Montels, au site d'Alzen et au contrôle des axes, rend compte une difficulté à fortifier.

Montels est le seul château de Haute Arize à ne pas utiliser un point haut. La nécessité d'être au plus près de la route a contraint à creuser des fossés. Les traces fossiles de son plan de masse révèle une tour centrale et semble-t-il une enceinte parallélépipédique.

Unjat utilise une éminence rocheuse, mais il a fallu ici aussi creuser des fossés secs tout autour du bâtiment. Par ailleurs, leur dimension modeste, les désigne plus comme poste de garde conséquent, que comme résidence seigneuriale.

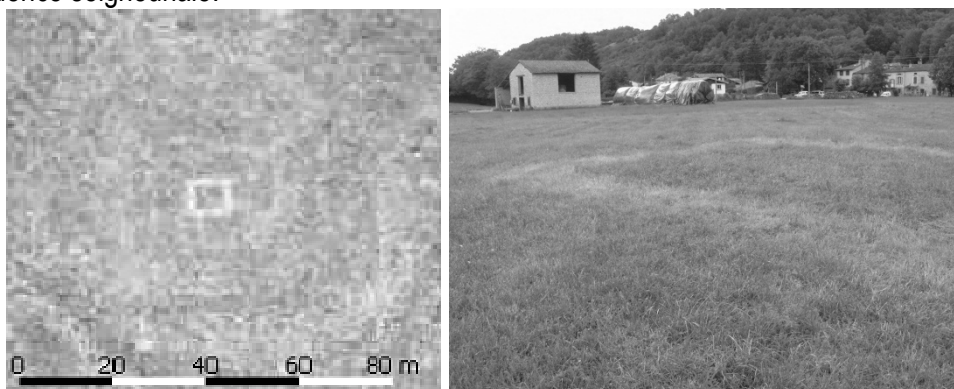


Figure 5 : traces fossiles d'une tour, de son enceinte et de son fossé, à Manchifrotte (Montels)



Figure 6 : castrum d'Unjat (La Bastide de Sérrou)

4.2.3. Vers une typo-chronologie des formes

Il y a donc une évolution des formes castrales en Haute Arize, qu'on ne peut dissocier de celle de leur positionnement, leur dialogue avec le relief.

Durban au XI^{ème} siècle réutilise un promontoire particulièrement intéressant car très haut perché (100m au dessus de l'Arize) et central par rapport au territoire qu'il domine. C'est le château des abbés, héritier d'une organisation antique puis carolingienne, il surveille un axe « pénétrant »¹⁵⁷. L'utilisation d'un relief favorable (une crête assez large terminée en éperon) lui permet de se fortifier tout en s'étendant progressivement.

Alzen à la fin du XII^{ème} siècle utilise aussi une éminence remarquable (surplomb de 500m) et la crête qui le supporte lui permet aussi de s'étendre.

Mais une telle fortification ne s'inscrit pas comme un point central et isolé, mais plutôt comme élément d'un réseau sur lequel s'appuie le système féodal en marche. Il est positionné avant tout, aux fins de surveiller une branche de ce réseau, l'axe « transversal » Foix-Couserans. Larbont qui surplombe de la même manière le même axe dans l'aire abbatiale¹⁵⁸, vise probablement aux mêmes objectifs (bien que plus tardif dans les textes...1243).

¹⁵⁷ Si Guillaume Aton et son frère sont des puissants (« *homines nobilissimi et secundum seculum famosi et robustissimi* », Azil n°2), le castrum qu'ils construisent à Durban, reste sous la dépendance des abbés, (« *in onore et alodio sancti Stephani* », Azil n°25). Ce statut perpétue la nature publique du lieu depuis l'antiquité (site de hauteur de la Tène, nécropole et probablement castrum du haut moyen-âge). Avant même l'édification du castrum roman, le site semble rester le point central de l'autorité confiée aux abbés sur toute la Haute Arize.

¹⁵⁸ C'est-à-dire à l'ouest de La Bastide de Sérrou

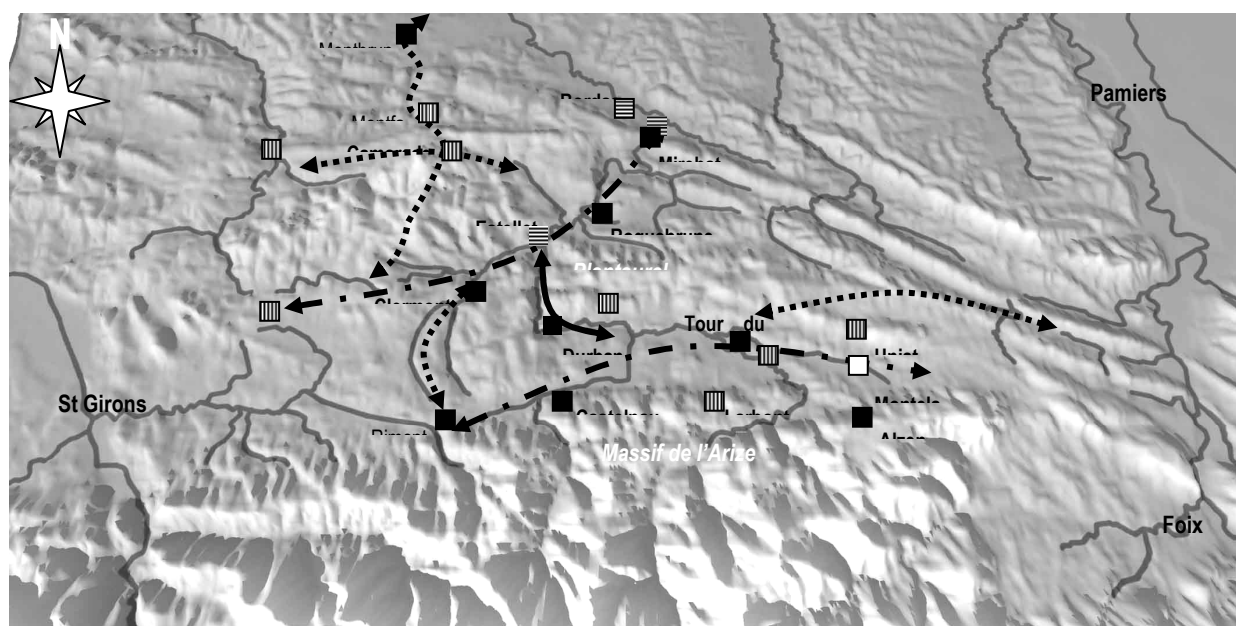


Figure 7 : les fortifications médiévales en Haute Arize :
 sites (■ crête ▨sommet ▩bord de terrasse ▪hypothétique □plaine)
 et axes (—pénétrants. - - -transversaux.....induits)

Avec la mise en place définitive de cette organisation au milieu du XIII^{ème} siècle, la carte des fortifications se densifie. Leur perchement est donc logiquement moins important, car visant à la fois la proximité des axes, et de l'habitat (existant ou à créer). L'ensemble de ces contraintes restreint alors forcément le choix du promontoire. Castelnau-Durban (de Sérou) et Tour du Loup (Bastide d'Antusan) utilisent une crête, mais la Bastide de Sérou (Montesquieu de Nant) qui apparaît postérieur dans les textes, utilise un sommet et donc se retrouve un peu plus à l'étroit (l'habitat se développera donc à son pied sur un plat et un plan quadrillé qui assurera finalement son succès). Une distinction est à faire tout de même dans ces nouvelles constructions entre celles vouées à attirer l'habitat et donc créer de la richesse (elles sont nommées *castrum* et/ou *bastide*), et celles, probablement plus modeste dans leur conception originelle, à but uniquement militaire et stratégique (elles sont appelées un temps *fortia*).

La seconde moitié du XIII^{ème} siècle verra se confirmer cette attraction des axes et de l'habitat avec une série de fondations castrales étroitement liées aux routes « induites » par la première vague de concentration de l'habitat :

-Unjat utilise le seul petit promontoire qui permet de surveiller le passage Sérou-Basse Ariège par la serre de Cor.

-Camarade, et Montfa¹⁵⁹ jalonnent ce qui deviendra la principale route reliant Couserans (StLizier/ St Girons) et agglomérations de la basse Arize (Campagne, Daumazan, Montesquieu...) par Montbrun¹⁶⁰. L'émergence de cet axe vaudra à Camarade d'être au XV^{ème} siècle le chef-lieu de l'ancien Dalmazanès (l'Arize en aval de Durban)¹⁶¹, et son importance est attestée jusqu'au début du XVIII^{ème} siècle¹⁶².

¹⁵⁹ Mentionnés en 1263 (hommage rendu par le comte de Foix à Alphonse de Poitiers), leur église n'apparaissent au temporel du Mas d'Azil qu'en 1268 (Azil p.119)

¹⁶⁰ Un clerc de Montbrun, cité en 1195, montre une édification de ce site et de son église castrale dès la fin du XII^{ème} siècle. Ourliac P., Magnou A.M., Cartulaire de l'abbaye de Lézat, ed.CTHS,Paris, 1983-1987(abbrev.Lezat) n°1310

¹⁶¹ « *Castelania de Camarada : Lo Mas d'Azil ab los bordaliers, Clarmont, Savarat, Las Bordas, Camarada, Campagna, Dalmaza, Monfa, La Bastida de Besplas, Fornels* » Arnaud Esquerrer dans Pasquier F., Courteault H., Chroniques romanes des comtes de Foix, Foix, 1895 p.88.

-Au tournant du XIV^{ème} siècle, Clermont¹⁶³ surveillera la communication entre Le Mas d'Azil et la nouvelle bastide de Rimont. Etablies dans des zones peu peuplées, chacune de ces fondations sera équipée d'une église (St Jean à Camarade, St Pierre à Montfa, St Paul à Clermont...Unjat disposait déjà d'une église St Vincent toute proche sise sur un probable site antique¹⁶⁴) et montre une volonté de concentrer l'habitat. Seul Camarade (hameau de la vielle) y a relativement réussi.

Pour ce qu'on peut discerner de la forme de ces bâtiments (qui ont été rasés à l'époque moderne), la tendance à une certaine simplification (régularité, corps de bâtiment ramassé, absence d'enceinte) les rapproche des maisons fortes de la fin du Moyen-âge (ou moderne).

Ces dernières, pour celles que l'on connaît sans toutefois les dater précisément, semblent au premier abord confirmer l'évolution perçue tout au long du XIII^{ème} siècle, un bâtiment massif (mais confortable) éventuellement flanqué d'une ou 2 tours (carré ou ronde) au contact direct de la route et donc bien souvent sans promontoire ni fossé : ainsi Cabosse (Lescure) et le Pouech (Clermont) sur la serre qui rejoint l'Arize à la voie antique vers Pla Ribà, Le fort de Lilhac (cadarcet) et Suzan sur la serre de Cor).

4.2.4. Une carte et donc une typologie incomplète ?

C'est à la lumière de cet ensemble de constats, que 2 sites non identifiés comme castraux, méritent une révision.

Sur le parcours de l'Arize, 2 confluences ont un intérêt stratégique indéniable.

Sur la commune du Mas d'Azil, au Saret, la rencontre avec la voie antique venant du Couserans, était appelé « Estelette » (la petite étoile). Ce territoire a en commun avec celui de l'autre importante bifurcation de Sabarat, d'être équipé de 2 églises¹⁶⁵. Sur chacune des 2 *villae*, une église occupe le fond de vallée (St Albi, Ste Marie) et l'autre est perchée en bord de terrasse sur l'autre rive (St Lizier, St Michel).

Cette configuration ne se rencontre sur notre secteur que dans le cas de la fondation d'un castrum. Alors, sur l'emprise de la *villa* carolingienne, le castrum créé une entité sociale et fiscale nouvelle qui nécessite quelquefois, la création d'une église. En Haute Arize, ce n'est que dans la seconde moitié du XIII^{ème}s, que ce phénomène est observable (Camarade, Montfa, Clermont) sur des terroirs semble-t-il, peu valorisés (ils n'ont pas le statut de *villa*, mais de *terra*). Mais en aval de Sabarat, le castrum de Bordes-sur-Arize, existe probablement dès 1170¹⁶⁶, et son église St Sernin se situe à l'intérieur de l'enceinte.

De ces 2 églises en surplomb des axes, et au plus près de leur jonction, peut-être doit-on voir une tentative similaire d'agglomération et de perchement de l'habitat.

A Sabarat, la dédicace autant que la topographie, plaident pour cette hypothèse. Dans la proche région, Saint Michel, protège en majorité des églises castrales¹⁶⁷. Et ici, comme c'est le cas aux Bordes qui utilise la même terrasse, le creusement de fossés eut suffi à fermer la petite avancée qui la supporte.

Comme aux Bordes sur Arize, Sabarat semble le siège d'une lignée de *miles*, mais l'absence d'indice archéologique oblige à rester au stade de l'hypothèse concernant sa fortification effective.

¹⁶² Vers 1730, l'organisation destinée à contrôler une épizootie, appuie sur l'importance de ce point de passage vers le Couserans, (Service historique de l'armée de terre, J10B 282, *Carte dessinée par les ordres et sous les yeux du marquis de Bonnac, lieutenant général des armées du roi*)

¹⁶³ La mention de l'église castrale St Paul de Clermont en 1318 (lors de la constitution du diocèse de Rieux), trahit la fondation du castrum, dès cette époque.

¹⁶⁴ Réutilisation d'une auge cinéraire gallo-romaine dans le piédestal d'une statue de la vierge aux abords de l'église.

¹⁶⁵ Sancti Albin de Estelletto (1247, Azil p. 115), Sancti Licerius d'Estilled (début XII^{ème}, Lezat n°708), Sancti Michaeli a Savarato (fin XI^{ème}, Azil n°13), Sancte Marie de Savarad (1075 Azil n°37)

¹⁶⁶ 1170, mention d'un *claustrum de Bordas*, Azil n°32

¹⁶⁷ St Michel de Castelnau-Durban, de Lescure, de Sabaoth

St Lizier d'Estelled (hameau de Reynaude, Mas d'Azil) ne présente pas plus de vestiges apparents de fortifications malgré sa position favorable. Mais elle présente la double singularité d'avoir aggloméré l'habitat jusqu'à nos jours, et de ne pas avoir été restituée au Mas d'Azil avant le milieu du XIII^e siècle. Elle fut en effet donnée en partie à Lézat jusqu'à cette date, et une lignée d'Estilled figure parmi les donateurs de cette dernière abbaye. Ce particularisme marque selon nous, une relative indépendance par rapport aux seigneurs abbés du Mas, indépendance dont un établissement fortifié aurait pu être le garant.

C'est donc en filigrane, qu'apparaît sur notre secteur un type d'établissement différent, choisissant des lieux à la fois propices à la fortification, à l'habitat et sous la protection directe d'une église. Plutôt que des crêtes ou des sommets, ils utilisent un bord de terrasse qu'il est possible de fermer à la façon d'un éperon barré. Village castral ? village ecclésial ? Fortification ou simple encellulement ? Même aux Bordes où les attributs castraux sont explicites, il nous faut constater que ce lieu existe au XI^e siècle¹⁶⁸ en tant que *villa*, et qu'il n'est pas interdit de penser que son église St Sernin existait déjà.

¹⁶⁸ « *in villa que vocatur a las Bordas* », 2nde moitié XI^eme siècle, Azil n°5

4.3. Typochronologie des formes générales des fortifications en Sabartès

Florence Guillot

4.3.1. Les sites du Moyen Âge central.



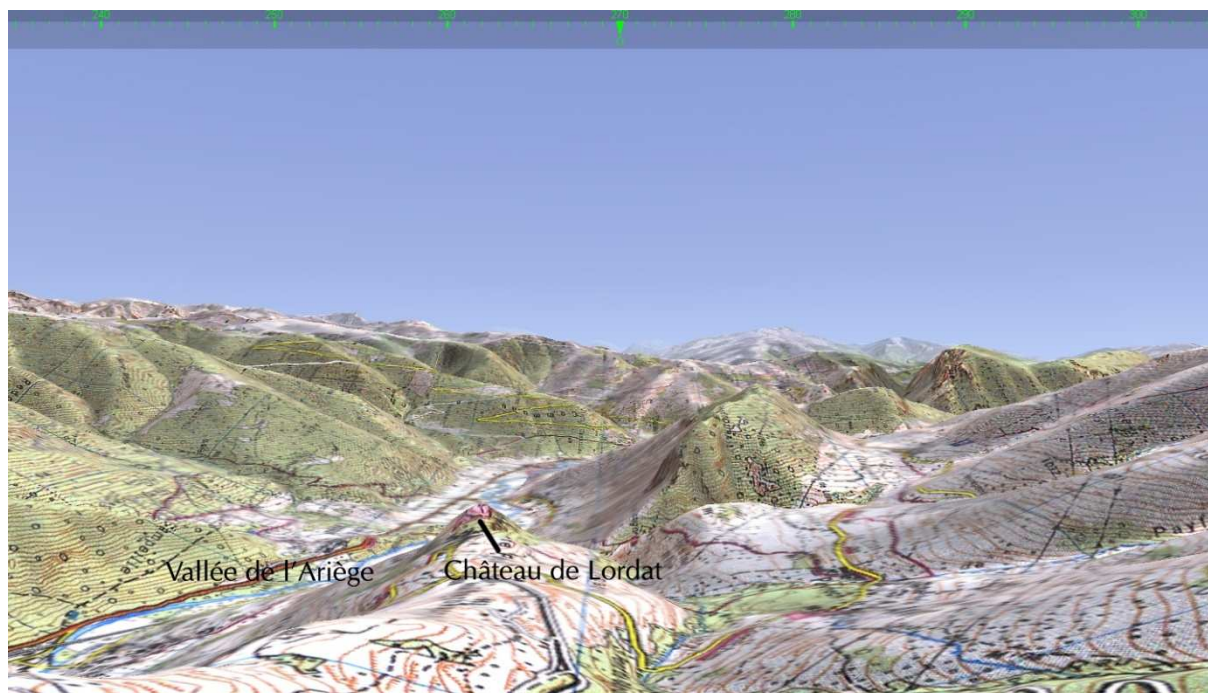
Peu de sites sont connus pour le XI^e siècle. Il s'agit exclusivement de sites comtaux et aucune fortification villageoise n'a pu être démontrée pour le début ou le cœur du XI^e siècle.

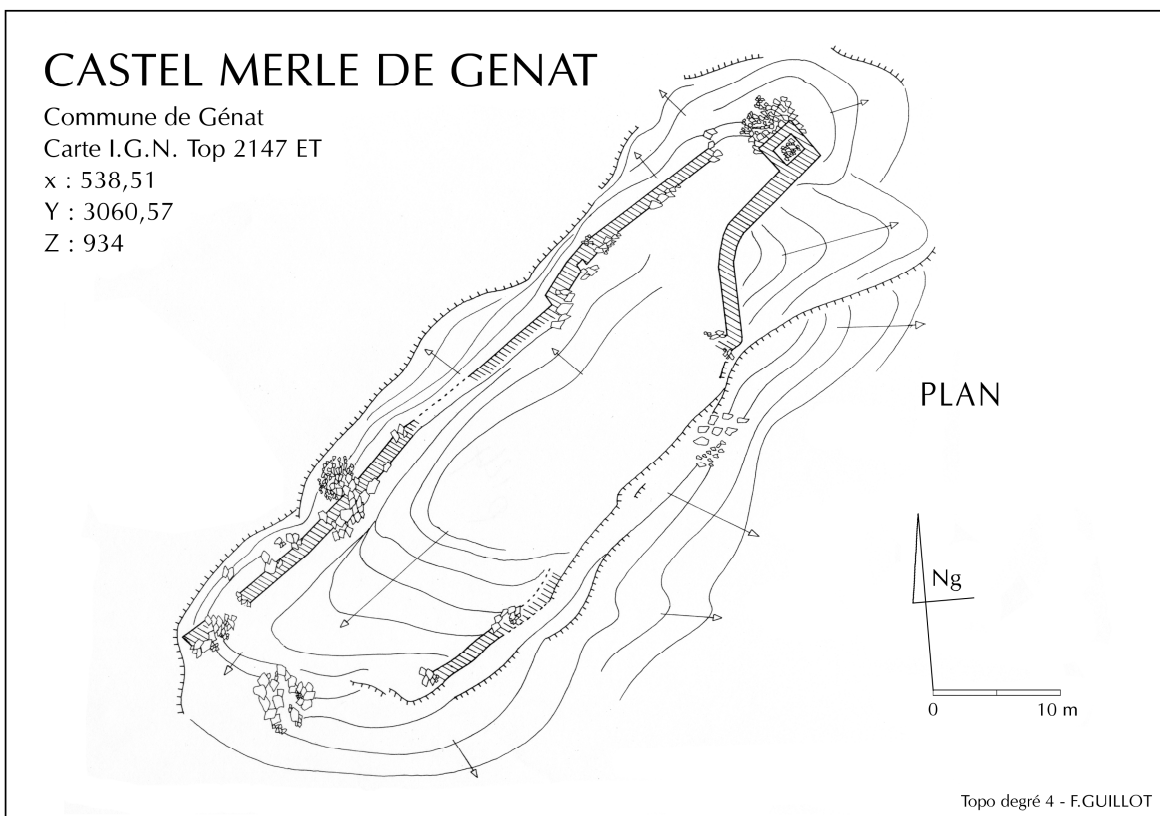
Ces sites, Lordat, Roquemaure (alias Castel Merle de Génat) et Castelpenent sont des sites de sommets. Les deux premiers, probablement issus d'ouvrages plus anciens, dominent la vallée de l'Ariège de plus de 200 m et sont construits sur des sommets allongés. Ce sont des roques et on ne connaît aucune motte en Sabartès toutes périodes confondues¹⁶⁹. A Lordat et Roquemaure, si les sommets sont nettement dominants, leurs flancs ne sont pas sur tous leurs contours entourés de falaises mais plutôt de pentes raides.

Castelpenent, site à priori nouveau de la fin du Xe siècle, est construit sur un sommet plus proche de la vallée, dominant d'une cinquantaine de mètres et entouré de falaises. C'est aussi un site moins vaste que Roquemaure et surtout que Lordat.

¹⁶⁹ Néanmoins au sein des roques, des tertres s'apparentant à des mottes non fossoyées ont pu être construits comme à Montréal-de-Sos. Voir Guillot (Florence), *Rapport de fouilles programmées, Montréal-de-Sos, 2005*, dactyl. Dépôt SRA et ADA. Les deux fouilles conduites sur le Sabartès sur des *castra* (Montaillou, Montréal) montrent la quantité et la densité des aménagements qu'ont subi ses sommets naturels : arasements, comblements, création de tertres, etc. Ce soin est finalement en contradiction avec le manque de soin des murs des enceintes.

Dans les trois cas, l'enceinte ou les enceintes sont inféodées au relief qu'elles suivent. A Lordat et à Roquemaure, on a cherché à maintenir une altitude égale en suivant une courbe de niveau ; le bâti de Castelpenent étant détruit il est plus difficile de se faire une opinion, mais les retailles qui semblent être celle de l'enceinte suivent précautionneusement le bord de la falaise et sont d'altitudes plus ou moins égales.





La forme générale des sites est donc avant tout conditionnée par sa forme naturelle, plus allongée à Roquemaure qu'à Lordat ou à Castelpenent, jamais quadrangulaire. Lordat et Roquemaure sont de grands sites autour de 5000 m², mais Castelpenent est un peu réduit car le verrou choisi est plus étroit. Enfin, dans un cas à Lordat, on observe un dédoublement de l'enceinte sur un seul côté, le plus faible du point de vue défensif. Les deux enceintes sont grossièrement parallèles. C'est une exception en Sabartès qui connaît peu d'enceintes multiples.

La question du flanquement de ces enceintes ne peut être abordée pour cette chronologie par manque de données.

Enfin, la question de la tour est délicate par manque de vestiges et de mentions. A Lordat, les vestiges actuels montrent une tour presque centrale et en tout cas sommitale, dégagée de l'enceinte, mais cette tour existe-t-elle au XI^e siècle ? La présence d'une tour maîtresse est attestée dans les actes à Foix dans les années 1030-1050¹⁷⁰, et à Mirepoix à la fin du XI^e siècle¹⁷¹. En l'absence de données archéologiques, il est donc difficile de jauger de la chronologie de la diffusion des donjons, mais les textes semblent confirmer leur présence au XI^e siècle sur le secteur.

4.3.2. Les premiers *castra* seigneuriaux

Les deux premiers *castra* seigneuriaux, Château-Verdun (fin XI^e siècle au moins) et Quié (début XII^e siècle au moins) sont de formes à la fois fort ressemblantes et originales comparées aux châteaux plus tardifs.

Ce sont des sites de verrous proches de la vallée, un peu à l'image de Castelpenent mais un peu moins élevés puisqu'ils dominent la vallée de l'Ariège de 20 à 25 m. Leurs flancs sont raides et les verrous sont de petites superficies, autour de 1000 m². Les enceintes suivent précautionneusement les bords des verrous et ne sont donc pas quadrangulaires ni vraiment rectilignes sauf sur quelques pans de murs. Les habitats subordonnés à ces ouvrages sont originaux pour plusieurs raisons :

Ce sont des habitats nouveaux, ce qui reste une exception en Sabartès.

Ils sont inscrits dans un plan quadrangulaire, proche du carré, ce qui suggère un allotissement organisé de l'habitat villageois et va de pair avec la nouveauté de ces habitats. Cet allotissement quadrangulaire a été rendu possible par le terrain plan où ils sont construits, car situés aux pieds des verrous, ils sont bâtis en plaine.

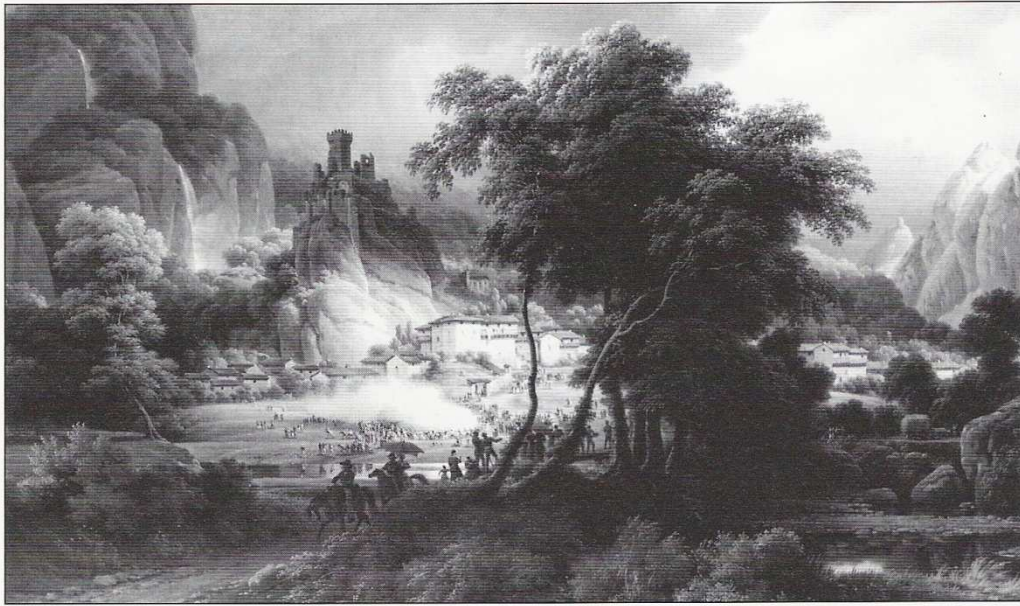
La disparition des murs des enceintes et les modifications des moulons ne permettent pas de se rendre compte du nombre des accès qui desservaient ces habitats¹⁷² ni de jauger de la question du flanquement de ces enceintes.

¹⁷⁰ 1030-1050, Cop. fin XII^e et moderne : A.D.A., E 1. Cop. A.N., J. 879, n°7. H.G.L., V, acte 202 I, col. 408 - 411. CROS-MAYREVIEILLE, *Histoire du comté et de la vicomté de Carcassonne*, tome I, 1846, pp. 49-50, acte XXXIX.

¹⁷¹ 1060-1100, Cop. Doat, 165, f° 51.

Arnaut, fils de Belissen, prête serment à Roger, comte de Foix, pour le *castellum de Mirapice neque de ipsa turre neque de ipsas forticias*.

¹⁷² Mention d'une porte de la Villeneuve à Quié.



Peinture romantique du château et du village de Quié par L.-Fr. Lejeune, 1841



L'enceinte sud du château de Quié.

4.3.3. Les nouveaux *castra* des XIIe-XIIIe siècles

Au XIIe siècle se mettent en place un certain nombre d'ouvrages.

Des ouvrages comtaux isolés du monde civil, grottes fortifiées pour l'essentiel dans un premier temps, donc des formes d'ouvrages très particulières, altières. Ce sont souvent de simples porches perchés barrés d'un seul mur¹⁷³.

Ensuite, à la fin du XIIe siècle ou au début du XIIIe siècle, apparaissent des châteaux comtaux isolés du monde civil : eux aussi sont construits sur des sites particulièrement altièrs, en situation de domination au-dessus des vallées, sur des nids d'aigles dont certains, tel Calamès sont protégés par 250 m de falaises verticales. Les vestiges de ces enceintes n'ont pas permis de démontrer la présence de tours de flanquement, néanmoins l'enceinte de Lordat est ponctuée de plusieurs tours quadrangulaires sans aucune régularité. Tandis que celle de Montréal comporte à la fin du XIIe siècle deux tours quadrangulaires aux deux extrémités du sommet. Dans ce site, l'une d'elle est nécessaire à la défense, car elle domine l'accès le plus aisé de l'éperon. Mais l'autre domine la falaise et semble ne devoir sa présence qu'à un effet de symétrie et à une grammaire architecturale symbolique.

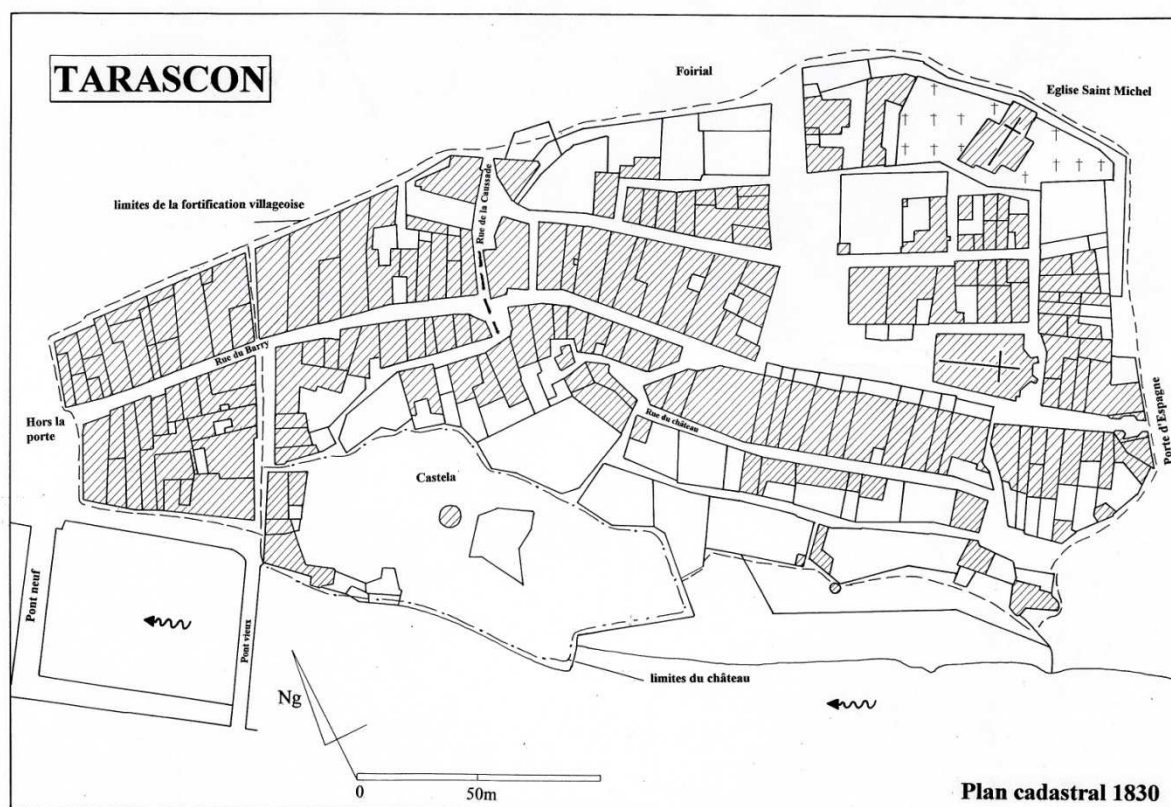
Sur ces sites, à Calamès, Montorgueil ou à Montréal, les enceintes suivent globalement le relief, mais on note la présence de tronçons rectilignes quand le relief le permet sans trop d'aménagements.

En dehors de ces ouvrages, des fortifications (comtales ou seigneuriales) proches d'anciens habitats subordonnés sont construites. Celles-ci sont érigées sur des sites nettement moins altièrs, mais toujours en position dominante, le plus souvent sur des sites de verrous glaciaires. Leurs superficies restent proches de ce qu'on connaît sur Quié ou Château-Verdun. Les villages subordonnés (par exemple Arignac, Tarascon, Urs ou Rabat) ne sont pas quadrangulaires et ne semblent pas avoir été ilotés sous le château. Ils sont d'ailleurs probablement préexistants à l'ouvrage castral. Ils étaient entourés d'une muraille qui fut parfois dépassée par des barris, par exemple à Tarascon. Cette muraille peut donc avoir été dédoublée lorsque l'on décida de l'élargir pour inclure le nouveau barri. La présence d'ouvrage de flanquement sur la muraille villageoise n'est attestée qu'à Tarascon. Les tours sont de petites superficies, rondes ou ovales et elles dominent la falaise ; leur rôle est dans ce cas bien plus ostentatoire que défensif.

Les plans de ces villages fortifiés sont donc tous différents, dépendants des morphologies du terrain et les murs d'enceinte suivaient les dénivelés. Les enceintes des châteaux de cette chronologie sont du même type. Elles sont toujours uniques.

La fouille du *castrum* de Montailou (MASO D. puis CAZES J.-P.) a montré que l'ouvrage seigneurial du XIIe siècle avait sensiblement le même plan que l'ouvrage comtal du XIIIe siècle et que les ruines que nous pouvons observer aujourd'hui. Le mur d'enceinte est de forme générale ovale, suivant le relief et unique. La reprise en main du *castrum* par les comtes de Foix au XIIIe siècle n'a pas modifié ce plan : les améliorations de l'enceinte ont été limitées au doublement de murs pour les renforcer en les épaississant, technique que l'on observe aussi dans la grotte fortifiée de Bouan.

¹⁷³ Voir Guillot (Florence), Les spoulgas du Sabartès, une occupation spécifique du milieu souterrain, *1^{er} colloque interdisciplinaire de Saint-Martin-le-Vieil « de la spelunca à la roca »*, juin 2005, publié en 2006.



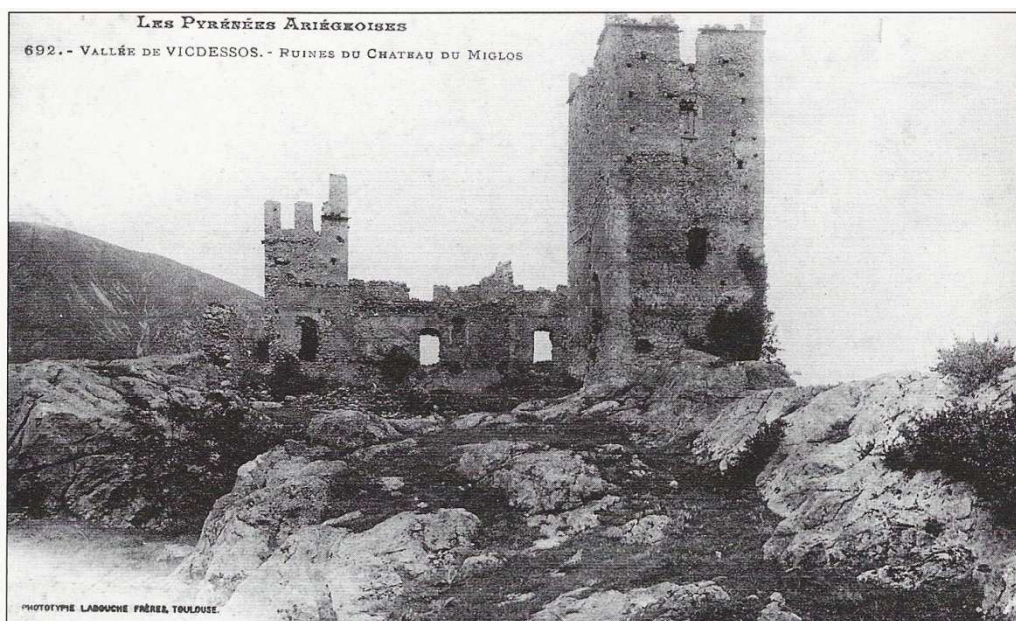
4.3.3. Un cas original au XIIIe siècle : le *castrum* de Junac

Au sein de ces ouvrages du Sabartès, le château seigneurial de Junac fait figure d'exception car son plan est quadrangulaire malgré les irrégularités du terrain sur lequel il est bâti. Les murs d'enceinte, comme celui de la tour élargie¹⁷⁴ sont rectilignes, s'affranchissant du relief par une construction savante dans laquelle les fondations ont parfois été construites très bas pour rendre possible la rectitude des murs.

Malheureusement, et dans cette chronologie (début XIIIe siècle), ce site reste unique. S'il y a donc évolution de la forme générale des enceintes, elle n'est encore qu'anecdotique. Le donjon reste ici central et sommital.

¹⁷⁴ Concernant les tours maîtresses, voir l'analyse du présent PCR, rapport 2006.

4.3.4. Deux cas d'exception du XIVe siècle : Miglos et Prades



A Miglos, le château connaît une grande réorganisation au début du XIVe siècle à la faveur du changement de la famille seigneuriale¹⁷⁵. Un réduit fortifié quadrangulaire est bâti. Il inclut le donjon, mais celui-ci se retrouve pour la première fois dans un château du Sabartès en position périphérique, accolé à l'enceinte, du côté le plus exposé de la défense. En outre –à l'opposé du donjon- est construite une quatre tour quadrangulaire. Cette enceinte carrée est positionnée au sein de l'ancienne enceinte de forme ovale dorénavant trop grande pour l'ouvrage mais conservée.

Prades est un habitat villageois fortifié du type fort villageois. Il s'agit donc aussi d'un réduit fortifié au sein d'un ancien village plus vaste et de type casulier. De forme carrée, il était desservi par deux portes et le mur d'enceinte, haut d'une dizaine de mètres, était défendu par des tours du type échauguettes, des hourds et un chemin de ronde. Il s'agit du seul fort villageois du secteur. Situé en zone frontière entre France et Aragon, le village de Prades a probablement été plus exposé aux violences que les autres villages du Sabartès, ce qui explique certainement la création de ce fort. Il est clairement mentionné¹⁷⁶ à la fin du XIVe siècle, mais on ne sait quand il a été érigé¹⁷⁷. D'autant que Prades est mentionné comme *castrum* en

¹⁷⁵ 1310, Bernard de Son, vend la seigneurie d'Usson au comte de Foix contre 100 livres tournois de revenus annuels sur la vallée de *Milglosio*, et sa seigneurie, la haute et basse justice, les fiefs et hommages nobles et non-nobles. O.P. Cop., Doat, 179, f° 284. H.G.L., X, acte 171, col. 519-522.

La famille de Son est ensuite mentionnée comme famille seigneuriale de Miglos, par exemple : 1312, Bernard de *Sono*, seigneur de Miglos, exempte les habitants de la vallée de Miglos de la taxe qu'ils payaient pour les bestiaux et le bois, vendus dans les limites de la vallée. O.P. Cop. : A.D.A., E 87, f° 66r - 68v.

¹⁷⁶ Rôle des feux du comté, édition Dufau de Maluquier.

¹⁷⁷ Le rôle des feux décrit Prades en trois parties différentes :

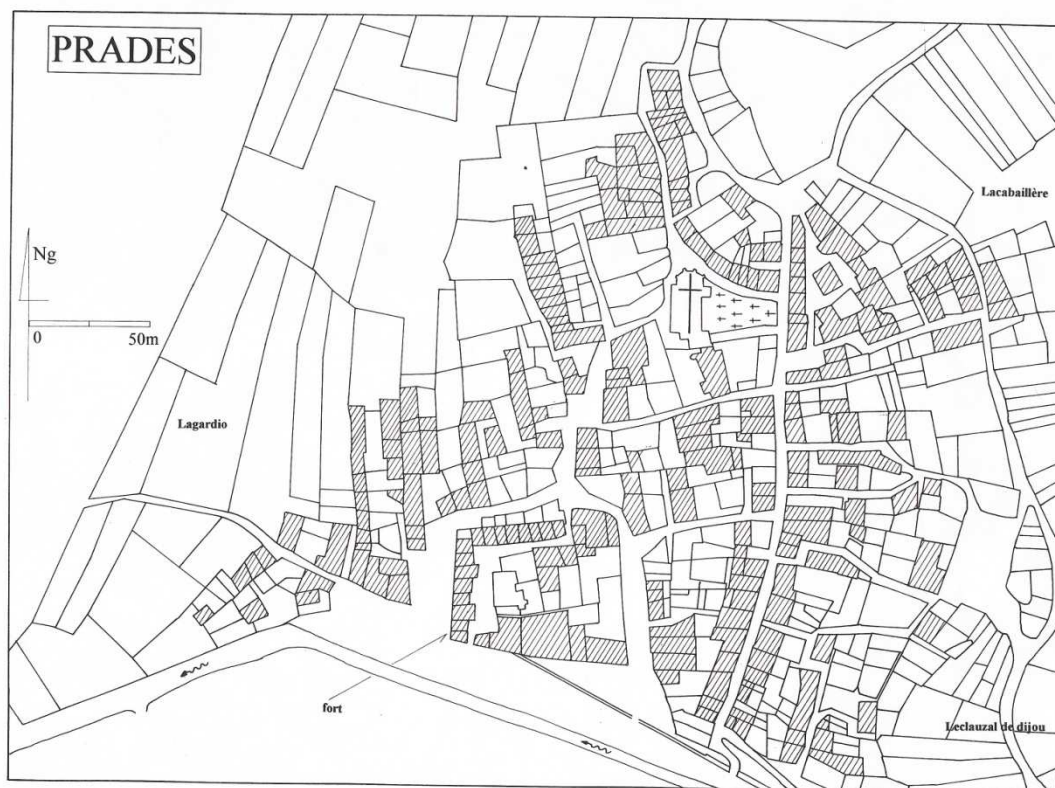
- *Dent lo fort de Pradas (dans le fort) :*

18 feux

- *Fora lo fort (hors du fort):*

37 feux

1272¹⁷⁸ ce qui pose problème car on ne connaît aucun château « classique » sur ce site : s'agit-il déjà du site du futur fort villageois qui aurait été construit sur l'ancien *castrum* ?



Conclusion :

Tout au long du Moyen Âge, les sites restent des sites de hauteur qui commandent la forme de l'ouvrage jusqu'aux nouveautés du bas Moyen Âge à Miglos ou Junac. Néanmoins, ces nouveautés ne sont nullement révolutionnaires et les anciens ouvrages qui sont conservés gardent leurs formes originales.

Les ouvrages du Sabartès appartiennent à un type durable de château, avec de rares cas d'améliorations du tracé des enceintes apparemment pas avant le XIII^e siècle. Le château philippin ne s'est jamais imposé en Sabartès pas plus que les ouvrages de plaine qui n'apparaissent qu'après le Moyen Âge. La forme générale des ouvrages tend donc globalement au conservatisme sur toute la période étudiée.

Conséquemment, les enceintes paraissent avoir été peu soignées, d'autant qu'on leur connaît peu d'ouvrages de flanquement sauf dans le cas du grand château comtal de Lordat. Pourtant les fouilles archéologiques récentes à Montailou et à Montréal ont démontré le soin apporté à la construction et à l'aménagement de ces sites naturels qui ne sont nullement utilisés tels quels mais sont remodelés en grand pour ériger les monuments par des campagnes d'arasement et de comblement d'ampleur. Ces deux éléments soin des aménagements du sol/faiblesse du soin des murs d'enceinte paraissent donc en

- *Lo creys de Pradas* (l'accroissement depuis le dernier rôle) :

6 feux

- *Pradas* :

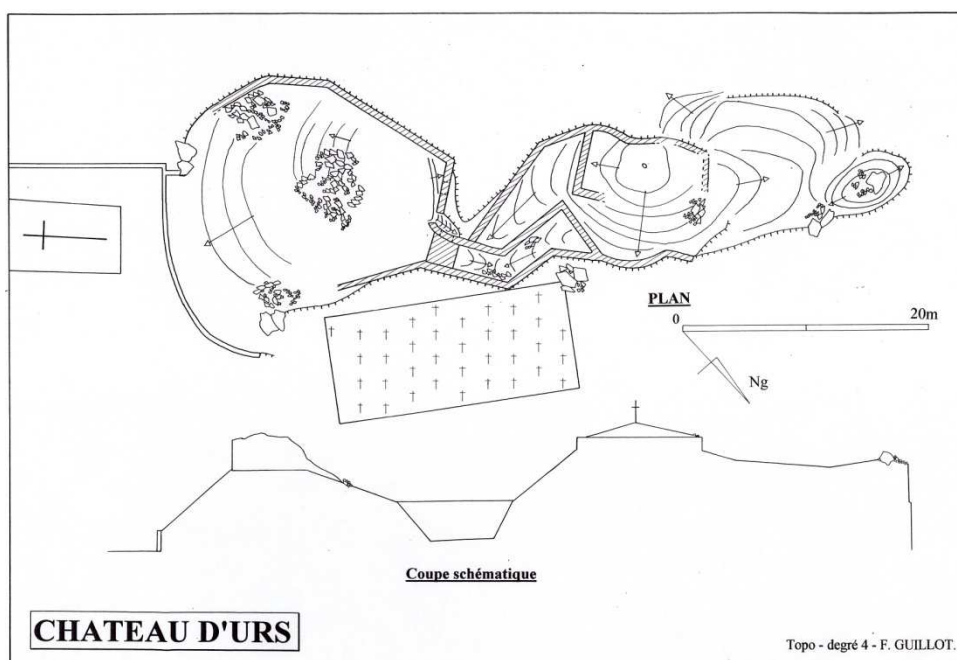
30 feux

Soit 91 feux fiscaux au total.

¹⁷⁸ Enquête sur les limites du comté de Foix, édition H.G.L., X, col 92.

contradiction. Peut-être faut-il en conclure que finalement l'enceinte n'était pas un élément vraiment majeur de l'ouvrage : il l'est devenu aujourd'hui parce que le temps a trié les vestiges et que ne subsiste que les enceintes et les tours. S'ajoute à cette remarque la rareté du dédoublement des enceintes qui pourrait s'expliquer par l'absence de véritables fonctions défensives dans un espace resté presque à l'écart des combats de la grande Guerre Méridionale, des croisades ou de la Guerre de Cent Ans. Dans cette optique, ces fortifications villageoises ou seigneuriales ont eu un rôle avant tout symbolique dans lequel la visibilité de l'enceinte et des autres éléments étaient plus importants que leur réelle efficacité défensive.

Si les châteaux montagnards du Sabartès paraissent à l'étude des formes et des enceintes des ouvrages surtout de prestige et de défense naturels dans lesquels l'homme a profité de situations propices, il faut tout de même être conscient de la qualité et de la quantité des aménagements qu'ils ont pu recevoir, malgré des situations naturellement favorables. Ce ne sont nullement des ouvrages vite et mal construits, mais ils répondent à des fonctions plus ostentatoires que pratiques.



4.4. La roque aménagée de Castel Mau

Hélène Teisseire

En préambule

Le site de Castel Mau se situe sur une colline au sud en direction de l'Espagne, et n'est pas visible depuis la ville d'Ax. Il s'agit d'un promontoire rocheux accessible aisément par le nord et sur lequel se trouve les vestiges d'une fortification médiévale. Cet édifice surplombe non seulement toute la ville, le verrou des vallées d'Orlu et de Mérens, ainsi que les promontoires qui l'entoure celui du *Roc de la Cazale* (actuellement dit le *Rocher de la Vierge*) et *l'esquive d'aze* (actuellement *Beau-séjour*), mais également l'ancienne route d'Espagne qui serpentait entre ces collines morainiques, avant d'être détournée pour son emplacement actuel, à l'époque Moderne. Cette position offre un emplacement stratégique qui verrouille la vallée de communication entre le haut Sabarthès, en Comté de Foix, et l'Andorre avec la Catalogne. Cette ancienne place forte reste un des éléments des plus intéressants de la commune d'Ax-les-Thermes : très peu de documents, aucune source directe, quelques rares traces de maçonnerie... Rien qui puisse éclairer de façon évidente l'histoire du lieu. Les sources le concernant sont très lacunaires, mais aussi sur les liens qu'il entretenait avec la ville. Jamais aucun acte n'établit le rapport entre ces deux entités sur une éventuelle fonction de protection, de surveillance ou de lieu de replis lors d'attaques.

Le nom et l'endroit sont mentionnés dans plusieurs ouvrages d'érudits du XIXe siècle, mais également sur toutes les cartes depuis le XVIIe siècle sous différentes orthographes : *castel Maou*, *Mau*, *Maü* ou *castel de Maou*. Les hypothèses sur ce toponyme sont bien variées, d'autant qu'il apparaît très tardivement comme associé à ce lieu. Cependant on peut affirmer que le terme de *mau* vient d'une déformation du latin *magnus*, via l'occitan *major* francisé en *majou*¹⁷⁹. Nous pouvons d'ailleurs le rapprocher du micro-toponyme relevé sur le cadastre du XIXe siècle le « chemin du col majou » qui se situe dans le quartier d'En Castel.

Des mentions lacunaires

Si la première mention de la ville d'Ax date de 987¹⁸⁰, ce n'est pas avant 1095 qu'un acte fait mention du *castrum de ags* comme une « acquisition » du comte de Cerdagne au comte de Sabarthès¹⁸¹. Les mentions concernant un *castrum* ou *castellum* à Ax se succèdent régulièrement du XIIe siècle au début du XIIIe siècle. Puis le silence se fait sur cette forteresse jusqu'en 1272, le site est alors mentionné lors d'une liste de *castels*, avec Mérens, Montréal et Lordat¹⁸². Entre temps, la ville d'Ax a pris de l'ampleur et semble supplanter le château dans l'importance politique du lieu. En 1240, la famille des Barra obtient la baillie de la ville, le châtelain est passé sous silence mais la seigneurie est donnée à Loup de Foix, bâtard du comte Roger Bernard II. Les temps troublés de l'Inquisition ne laissent rien paraître de l'existence du château ni de sa fonction, le silence sur cette place forte est absolu dans les témoignages. En 1273, une enquête ordonnée par Jacques I^{er} roi d'Aragon signale que le *castrum vetus* de Ax est tenu par Guillaume de

¹⁷⁹ Hypothèse avancée par Flo Guillot et que nous partageons.

¹⁸⁰ Le texte de 987 dans lequel Arnaud fils de Garsinde donne à l'abbaye de Lagrasse, l'alleu qu'il possède dans le pays toulousain, présente un pays axéen déjà structuré avec Tignac, Vaychis, Ignaux, Burco, Ausa, Beceras, Orgeix, Orlu et la moitié de Mérens. Cette zone y est définie comme étant « *in pago Tholosano, in ministerio Supernico, in villa quae dicitur Aquis, ipsa villa Aquis cum ipsas ecclesias Sancti Vincentii et cum ipsa ecclesia Sancti Iohannis* ».

¹⁸¹ BAUDON DE MONY (Ch.), *Relations politiques des Comtes de Foix avec la Catalogne jusqu'au commencement du XIVe siècle*, Paris, Picard et fils, 1896, tome 2, p.5, acte 4 ; pour la récapitulation des textes voir GUILLLOT (F.), *Fortifications, pouvoirs, peuplement en Sabarthès (Haute Ariège) du début du XIe siècle au début du XVIe siècle*, P.U. du Septentrion, coll. Thèse à la carte, 3 vol., Lille, 1997.

¹⁸² *idem*, tome 2, p.148, acte 63.

Longpré, sa femme Bernarde et leur fils Raimond, pour le roi d'Aragon¹⁸³. Est-il plausible que lors de l'acquisition en 1095 le comte de Cerdagne ait récupéré uniquement le château, laissant au comte de Sabarthès la ville et la possibilité de se munir d'une autre fortification ? En 1302, le lieu d'Ax est le sujet d'une discorde entre Roger Bernard III comte de Foix et Jacques II d'Aragon¹⁸⁴. Les XIV^e, XV^e et XVI^e siècles restent assez muets sur l'existence d'un lieu fortifié ou château sur le lieu d'Ax, les mentions les plus fréquentes concernent la ville, l'église et les dîmes.

Pourtant en 1418, le seigneur de Caumont part à Jérusalem et sur son chemin décrit les places, villes et châteaux qu'il observe. Ainsi il cite deux fois le château de Castel Mau, sans ce toponyme, en ces termes pour l'aller « *de Tarascon à la ville d'Ax en Savartes : iij. Lieues, au dehors de laquelle ville a ung chasteau rochier assis en très bel avantage, et fort* », et le retour « *d'Ax à le ville de Tarascon (...) en laquelle ville ha ung fort chastel et un autre qui est par dehors le ville non guières loing* »¹⁸⁵. Il semblerait que cela correspond à la période de la Guerre de Cent Ans pendant laquelle Jean de Grailly époux d'Isabelle de Foix, et beau frère de Mathieu comte de Foix, refoitifie les places militaire de haute Ariège, notamment Montailou en 1415¹⁸⁶.

Les mentions du château sont toujours indirectes et très lacunaires par exemple dans les registres de délibérations de la municipalité pour des travaux : un exemple en 1595 on mentionne « *des propriétés de Castel Maü et de Petches* »¹⁸⁷. Rien de bien explicite quant à sa construction, son plan, sa superficie ou son utilité. Il apparaît souvent en ruine. En 1631, le premier mort de la peste est enseveli à ses pieds, hors de la ville, tel que cela est relaté dans le registre paroissial de 1633.

En 1638 celui de Mérens est détruit par ordre de Richelieu. Deux ans après le *castel mau* est détruit sur le même ordre, mais les conditions de cette destruction sont pour le moment inconnues¹⁸⁸. C'est donc à cette époque que le terme de Castel Mau apparaît de façon significative notamment à la fin du XVII^e siècle dans les reconnaissances de la ville (1672) et le livre terrier (1680). Jusqu'à nos jours le site change de propriétaire régulièrement. Communal depuis 1863, les lieux sont mentionnés comme terres labourables puis vaines, avec les mesures du château, dès 1680. Par exemple en 1680 Jean Tardieu possède « *une mesurée deux boisseaux de terre labourable dans le chasteau de maur* », en 1774 c'est Guilhem Sylvestre qui possède une « *terre labourable dans les mazures del castel de mau confronte de toutes parts lesdites mazures et rochers* ». Donc à cette époque la mémoire collective retient encore qu'il y a un château en ruines.

En 1812-1813, plusieurs invasions espagnoles menacent la ville. Le site est récupéré par l'armée qui y installe des batteries sous les ordres du général Miquel puis Laffitte.

Une fortification dans un contexte difficile

Il faut peut-être voir dans ces mentions lacunaires un problème de géopolitique. Ainsi les travaux de Flo Guillot sur le haut Sabarthès dans le cadre de sa thèse¹⁸⁹ offre une synthèse intéressante. Elle établit le constat qu' « *aucun ouvrage fortifié n'a pu être dénombré pour le haut Moyen age et le premier château féodal connu est celui du comte de Cerdagne mentionné au cours d'une inféodation, dans la seconde*

¹⁸³ *idem*, tome2, p.149, acte 64.

¹⁸⁴ *idem*, tome 2, p.266, acte 144.

¹⁸⁵ MARQUIS DE LA GRANGE, *Voyaige d'outremer en Jhérusalem par le seigneur de Caumont, 'an MCCCCXVIII, publié pour la première fois d'après le manuscrit du musée britannique*, Paris, Auguste Aubry, 1858, pp. 28, 131

¹⁸⁶ BAYLE (J.), *Mise en défense du château de Montailou au début du XV^e siècle*, in Bibliothèque de l'Ecole des Chartes, tome 129, Paris, Droz, 1971

¹⁸⁷ AD 09, 220 EDT BB1

¹⁸⁸ Les registres de délibérations conservés aux AD 09 sont lacunaires de 1638 à 1644.

¹⁸⁹ GUILLOT (Flo), *Fortifications, pouvoirs, peuplement, en Sabarthès (Haute-Ariège), du début du XI^e siècle au début du XV^e siècle*, Villeneuve d'Ascq, P.U.S., 1997, 3 tomes

moitié du XI^e siècle. Situé à Ax, il reprend le schéma du peuplement qui semble (...) être défini autour d'une localité principale, toujours qualifiée de villa et dotée d'une à deux églises ». Ainsi, à la fin du XI^e siècle, le seigneur éminent d'Ax est le comte de Cerdagne avec comme représentant Bérenger Raimond et Arnaud Raimond. Le texte de 1095 retranscrit par Baudon de Mony parle d'une domination « *super castro de Ags* » par Bérenger Raimond pour « *Guillelmo, comiti, seniori meo* »¹⁹⁰.

Au début du XIII^e siècle, la ville passe au comte de Foix, faisant suite au legs de Roger comte de Carcassonne à son fils Bernard en 1002, le Sabarthès « *devait revenir à la future famille comtale de Foix, on retrouve dès les années 1040 des portions du pays axois, peut-être même toute la zone définie ci-dessus dépendant de la famille comtale de Cerdagne* »¹⁹¹. D'après Pierre Bonnassie la seule voie de communication à cette époque est le col du Puymorens « *l'un des principaux points de passage des homines merchatores qui se dirigent vers l'Espagne musulmane ou en reviennent* »¹⁹². Le comte et le vicomte de Cerdagne s'opposent alors pour la domination de leurs péages respectifs de Yrivals et Mérens. Mais « *l'extension des droits cerdans sur la haute vallée de l'Ariège s'est poursuivie à partir de Mérens, vers le nord, après la mainmise définitive du comte de Cerdagne sur le versant nord du Puymorens. On connaît cette extension durant la seconde moitié du XI^e siècle autour d'Ax et de Lordat. C'est d'ailleurs alors le moment de repli maximum du comté fuxéen en Sabarthès. A Ax, l'extension paraît avoir pu se réaliser à partir de la récupération des anciens droits d'Odon, frère de Roger le Vieux, comte de Carcassonne, et de son fils Arnaud, sur ce pays. C'est en fait ce que sous-entend le premier acte mentionnant le castrum d'Ax, en attribuant l'origine des droits cerdans sur Ax, à une cession d'un comte de Sabarthès (qui pourrait être un comte de Razès, descendant d'Odon et d'Arnaud) en faveur du comte de Cerdagne* »¹⁹³. Ainsi, elle souligne que « *la présence cerdane fut réelle à Ax entre 1064 et 1095 et le comte de Cerdagne disposa du castrum d'Ax, qu'il inféoda et légua. A ce propos, l'érection de la première fortification féodale à Ax, et non pas à Mérens, fut un choix stratégique classique, porté sur l'habitat le plus important, mais aussi le mieux situé au niveau d'une double confluence. Cette fortification permet, non seulement de contrôler le versant nord du col de Puymorens, mais aussi d'élargir la domination à tout le pays axois* »¹⁹⁴. Flo Guillot attribue une domination plus cerdane que fuxéenne pour le « *pays axois* », du fait d'une politique et de limites difficiles à définir.

Entre le XI^e et le XIII^e siècle, un silence s'installe dans les textes concernant Ax, qui reste au XIII^e siècle, avec Mérens, un des seuls sites fortifiés de la haute vallée. Ce mutisme reste pour le moment étonnement inexplicable pour une zone d'échanges économiques et de conflits politiques dont les contours et limites flottent et où les enjeux ainsi en place auraient dû laisser une trace dans les textes. Baudon de Mony s'interroge d'ailleurs au sujet de la domination des comtes cerdans : « *(...) pas plus que le texte de 1047 celui de 1061 ne nous permet [...] d'élucider la question de l'origine des droits de Raimond de Cerdagne dans le Sabarthès* » un texte de 1064 « *rappelle que le comte Roger (de Foix) y avait perçu anciennement certaines redevances. Il n'ajoute pas cependant comment l'exercice de ces droits avait passé au comte de Cerdagne. [note 3 : « un document [...] fait positivement mention de la cession consentie par le comte de*

¹⁹⁰ BAUDON de MONY (Ch.), *Relations politiques des comtes de Foix avec la Catalogne jusqu'au commencement du XIV^e siècle*, Paris, Picard et fils, 1876, 2 tomes, acte 4.

¹⁹¹ GUILLOT (Flo), *Fortifications, pouvoirs, peuplement, en Sabarthès (Haute-Ariège), du début du XI^e siècle au début du XV^e siècle*, Villeneuve d'Ascq, P.U.S., 1997, 3 tomes, p.195

¹⁹² *Op. cit.* citant Pierre Bonnassie, *La Catalogne du milieu du Xe à la fin du XI^e siècle, croissance et mutations d'une société*, 2 volumes, thèse de l'université Toulouse-le-Mirail, Toulouse, 1975-1976, p. 619

¹⁹³ GUILLOT (Flo), *Fortifications, pouvoirs, peuplement, en Sabarthès (Haute-Ariège), du début du XI^e siècle au début du XV^e siècle*, Villeneuve d'Ascq, P.U.S., 1997, 3 tomes, p.197

¹⁹⁴ *Op. cit.*, p.197-198

Savartès à Guillaume de Cerdagne, du château d'Ax, sans indiquer toutefois la cause de l'acquisition de ce dernier.»¹⁹⁵.

En 1245, la baillie est donnée par le comte de Foix à la famille Barra (ou Barre). Simon Barra était mentionné comme châtelain d'Usson par Arnaud Teisseyre dans les registres d'Inquisition de Jacques Fournier¹⁹⁶. Quelques années avant, en 1241 le comte de Foix accorde une charte de Coutume à la ville d'Ax. Le seigneur immédiat est alors Loup de Foix, bâtard de la famille comtale, qui ne peut aliéner ce bien.

Une enquête de 1273, faite par Guillaume Raimond de Josa sur ordre de Jacques 1^{er} roi d'Aragon, fait intervenir des témoins venant jurer et « *dixit se vidisse et audivisse quod Guillelmus de Pratolongo et uxor ejus Bernarda et Raimundus filius ejus, tenuerunt et possederunt castrum vetus de Ax, nomine dicte domini regis Aragonum* »¹⁹⁷. Ce « *castrum vetus* » est-il un vestige de la domination des comtes cerdans et peut-on l'associer à Castel Mau ? Les différents textes de 1272 semblent montrer cette période comme une époque clef dans le passage de la domination cerdano-aragonaise à celle du comte de Foix.

La question de la domination cerdane se pose jusqu'en 1302 comme le fait supposer un texte transcrit par Baudon de Mony qui explique que « *Jacques, infant d'Aragon, avise le roi Jacques II son père des projets d'invasion de Roger-Bernard III, comte de Foix, et des mesures qu'il a prises pour s'y opposer, de concert avec Pierre de Fenouillet, procureur du roi de Majorque.*« [...] *qui Laurentius nobis in sua credencia verbotenus retulit, exparte dicti Petri de Fonolletto, quod Poncius de Caramany, vicarius Ceritanie pro dicto rege Majoricarum, audito et scito quod comes fuxiensis congregabat comitivam equitum et peditum in Ceritania in quodam loco suo vocato Achs, misit dicto comiti litteras suas et nuncium specialem per quem significavit [...]* »¹⁹⁸.

Passée cette période, Ax devient chef-lieu de châtelainie comtale au bas Moyen Age, celle-ci est composée d'Ax, Ignaux, Sorgeat, Ascou, Orgeix, Orlu, Perles, Savignac, Tignac, Vaychis. La ville d'Ax s'est dotée de consuls dès le XIII^e siècle comme le soulignent les différentes coutumes et franchises données et confirmées par les comtes de Foix, au cours des XIV^e et XV^e siècles.

Le Site de Castel Mau

La position en zone de moyenne montagne du site d'Ax-Les-Thermes (740m. d'altitude) nous permet d'observer des aménagements de roques autour et dans la ville fortifiée [fig.1].

¹⁹⁵ BAUDON de MONY (Ch.), *Relations politiques des comtes de Foix avec la Catalogne jusqu'au commencement du XIV^e siècle*, Paris, Picard et fils, 1876, 2 tomes, p.29

¹⁹⁶ DUVERNOY (Jean), *Le registre d'inquisition de Jacques Fournier (évêque de Pamiers) 1318-1325*, Paris, ed. Mouton, HESS, coll. Civilisations et sociétés, 1978, 3 tomes, p.589

¹⁹⁷ BAUDON de MONY (Ch.), *Relations politiques des comtes de Foix avec la Catalogne jusqu'au commencement du XIV^e siècle*, Paris, Picard et fils, 1876, 2 tomes, acte 64

¹⁹⁸ BAUDON de MONY (Ch.), *Relations politiques des comtes de Foix avec la Catalogne jusqu'au commencement du XIV^e siècle*, Paris, Picard et fils, 1876, 2 tomes, acte 144



Le site de Castel Mau, situé à l'extérieur de l'enceinte urbaine, en position dominante, verrouille, les vallées d'Orlu et Mérens (vers l'Andorre), vers le sud et la vallée de l'Ariège venant de Tarascon au nord. A son pied passe l'ancienne voie médiévale, unique chemin de communication, autrefois appelé route d'Espagne, puis chemin des bouissonades et aujourd'hui route des Tilleuls. Ce chemin serpente depuis la ville (la porte d'Espagne près de l'établissement du Teich a disparu) le long de la roque de la Cazale (actuel rocher de la Vierge), passant au pied de l'Esquine d'aze (actuel Beau séjour) puis longe Castel Mau le long de la falaise côté ouest, surplombant l'Ariège. Il débouche au pont de Sarginié, route des Bazerques [fig.2].

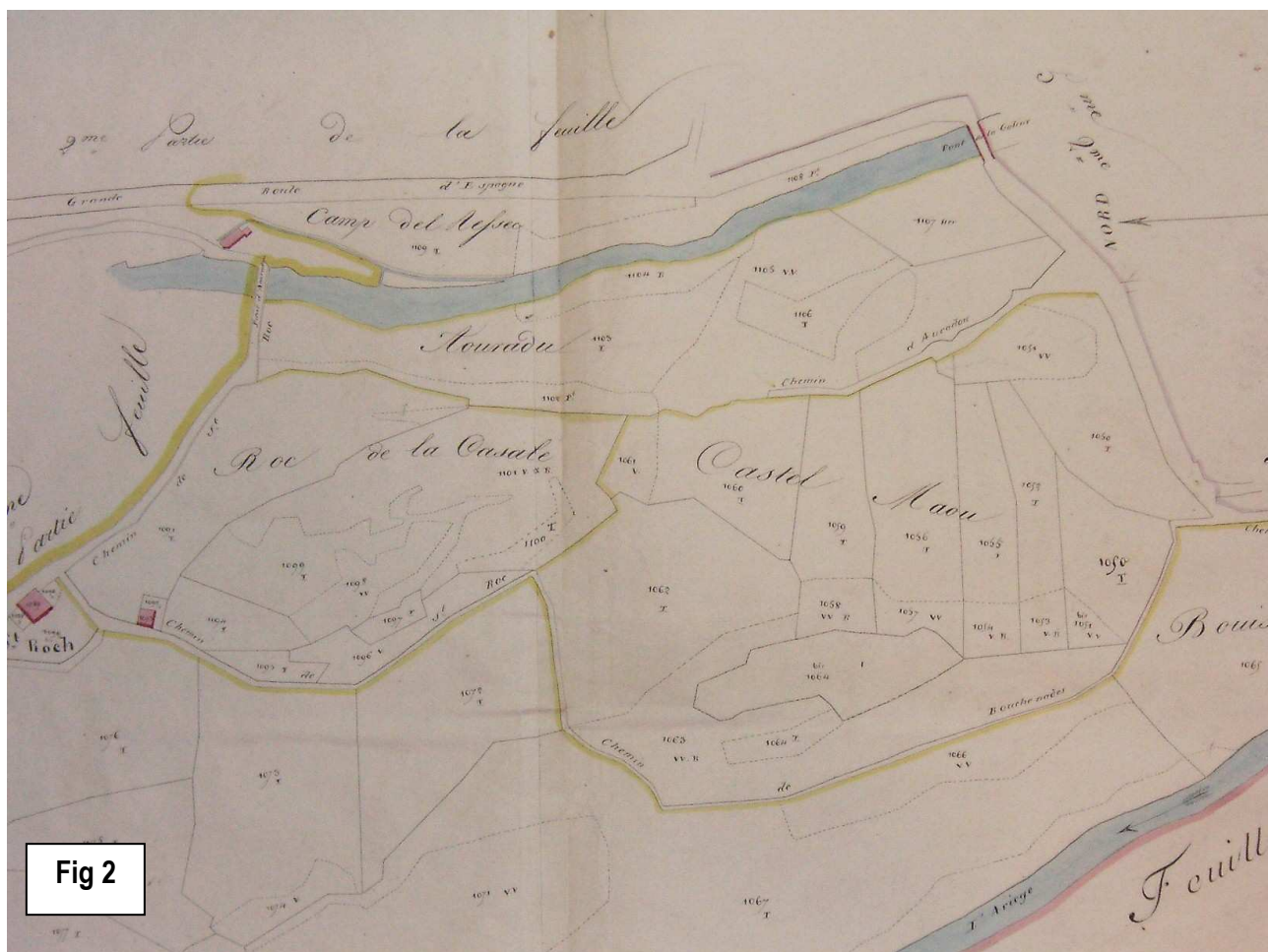
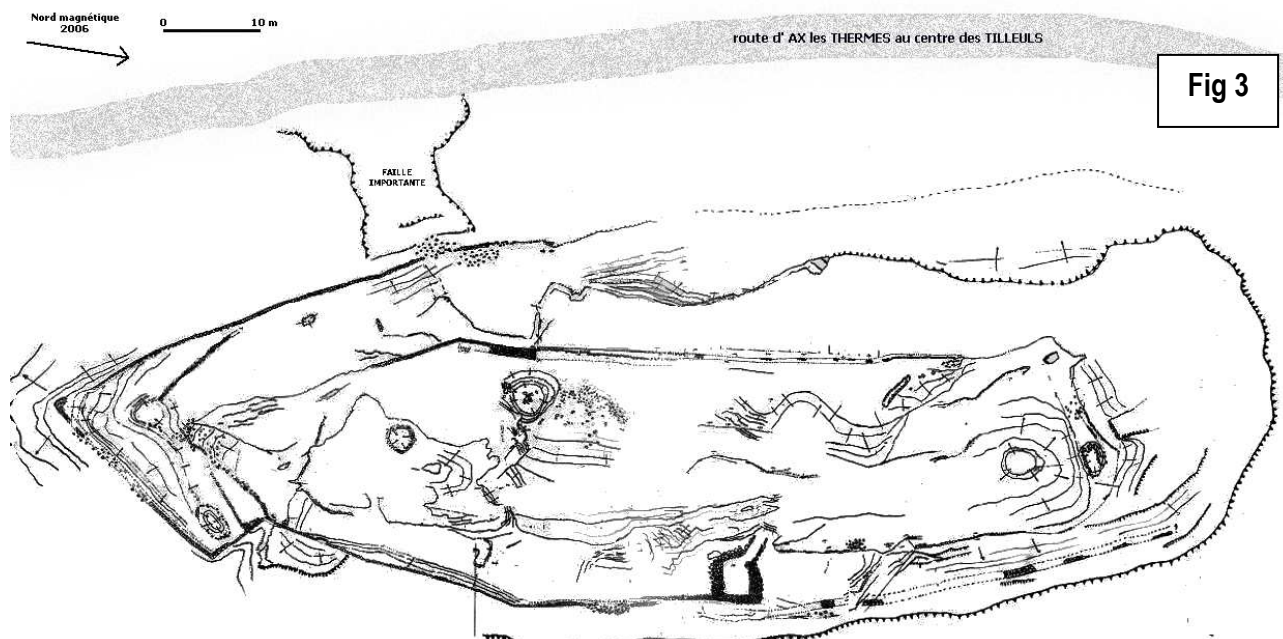


Fig 2

Castel Mau présente toutes les caractéristiques du type d'aménagement rocheux de montagne. Le site est composé d'une fortification en amande épousant la plate forme sommitale de cette roque. Le cadastre napoléonien présentait clairement une parcelle de forme très oblongue qui nous a laissé supposer de suite à un plan dépendant du relief [fig.2]. En effet, nous avons dressé celui-ci lors de la campagne de prospection en 2006, mettant ainsi en évidence une enceinte plutôt rectiligne et parallépipédique mais complètement soumise au relief. Il apparaît nettement à la lecture des murs sur le terrain, que les maçonneries suivent précautionneusement les aspérités de la roche [fig.3]. Malgré le peu de restes en élévation encore visibles nous pouvons donner quelques éléments de réflexion sur cette construction en équilibre.

Plusieurs éléments sont à souligner dans le plan de ce site. Tout d'abord, le mode de construction particulièrement lisible dans les coupes « naturelles » d'effondrement des murs [fig.4]. Les murs d'enceinte sont bâtis avec un parement en moellon grossièrement équarris dont le module plutôt moyen reste variable. Ce parement est appuyé sur la paroi rocheuse des falaises grâce à du mortier, retenant ainsi le blocage interne du mur, également lié au mortier (de couleur grise avec un granulat plutôt grossier). Les élévations encore lisibles sont parfois hautes de deux mètres, mais sont en fait arasées au niveau du sol de la plate forme, ne laissant aucune assise visible depuis celle-ci.

L'aménagement de la roche sur ce site a été parfois si osé que de nombreux pans de murs se sont effondrés, notamment la partie du nord-est et sur la partie ouest. Deux zones particulièrement exposées au glissement du à une falaise très abrupte voire quasi verticale.



Actuellement aucune partie du mur d'enceinte ne nous laisse voir une entrée possible. L'endroit plus à même de l'avoir accueilli est certainement le côté ouest. Tout système défensif, autre que l'enceinte, a aujourd'hui disparu : aucune tour, aucune barbacane, ni chicane. Il est évident qu'un tel dispositif devait cependant exister.

L'observation sur le terrain a permis de constater une réutilisation des murs très importante lors de la seconde guerre. Sur le mur d'enceinte sont venus se placer plusieurs casemates à des points

stratégiques du site, à chacun des points cardinaux. Ces postes d'observation récents sont en pierre sèche sur les assises en élévation, posées elle-même sur des assises maçonnées de la fortification.

Comparaisons de plans

En 1840, J.P. Cros¹⁹⁹ dresse un état des lieux du site plus que détaillé qui nous permet d'établir une bonne comparaison avec les suivantes mais aussi avec notre observation lors de nos prospections. Il estime que le « *château est situé à quatre cents mètres (?) des remparts de la ville d'Ax [...] non loin du confluent de l'Ariège et de l'Oriège et entre ces deux rivières* ». Il signale que l'accès se fait par le nord à cause des falaises à pic côté est et ouest. Il continue sa description²⁰⁰ « *après avoir franchi la porte intérieure B on peut parcourir de C à D le rempart qui a son fondement sur le roc vif. Après avoir tourné l'éperon de maçonnerie E on arrive sur le plateau du fort. A l'extrémité sud F et G on trouve des murs en ruine qui laissent supposer qu'à ces pointes se trouvaient autrefois des logements couverts pour les soldats. Du point F au point H le sol n'est pas uni vers le milieu le rocher a une éminence très sensible qu'on ne s'est pas donné la peine d'aplanir parcequ'il est probable qu'à l'époque où le fort maou était habité il y avait sur toute cette étendue une esplanade que les eaux ont balayé, la terre a été entraînée, le rocher seul reste avec sa configuration naturelle* »[fig.5].

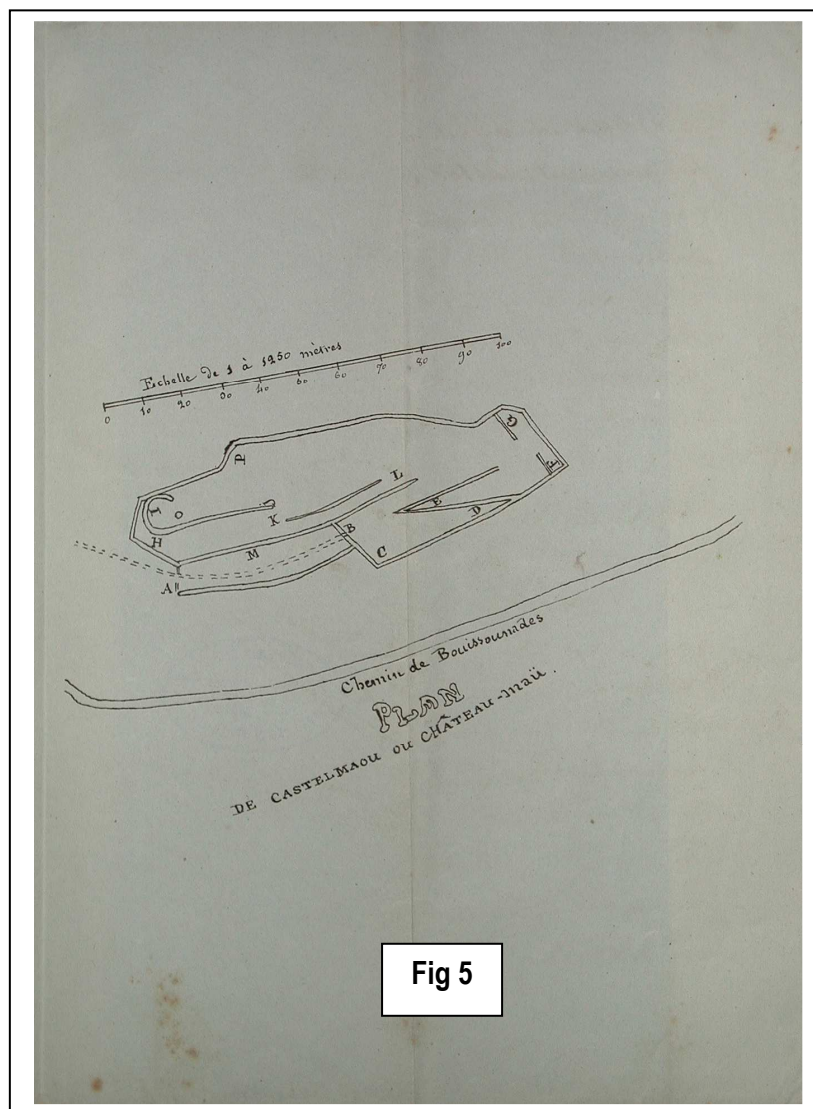


Fig 5

Il signale l'existence d'un donjon « *dont la tour ronde au point I laisse voir encore ses fondemens. Le donjon était accompagné d'un édifice rectangulaire dont la ligne J O encore visible était l'un des côtés longs* ». il le repère détaché du rempart extérieur nord et ouest, mais contiguë au mur est. Il observe une enceinte triple qui englobe le château la plateforme et le chemin d'accès. « *Les murs qui ont laissé les restes les plus considérables sont ceux du point M. Là on remarque des trous carrés qui percent le mur de part en part* ». De plus il remarque sur le sommet des murs un rehaussement en pierre sèche qui analyse comme un reste de l'utilisation du site par le général Lafitte en 1815 contre les Espagnols. Enfin il témoigne que « *les habitants d'Ax sont allés chercher à château maou les pierres qui formaient les portes et les meurtrières pour les placer à*

historiques de la ville d'Ax (Ariège), présenté à l'Académie Royale de Sciences, Inscriptions et Belles-lettres de Toulouse, manuscrit, Carcassonne, 1840, pp. 5-12

²⁰⁰ Les références de points en lettres de l'alphabet correspondent au plan du site dressé par ses soins, voir plan [fig.5]

leurs maisons. Les dévastations n'ayant jamais été arrêtées par l'autorité, on ne peut plus aujourd'hui que dessiner le plan géométrique de cet ancien château ». En ce qui concerne les mesures du site il trouve une longueur de 120 mètres pour une largeur moyenne de 40 mètres.

Enfin, il avance une datation possible, il dit reconnaître « dans le château maou, un château du Xe siècle. Sa position, sa configuration générale, sa distribution : donjon, logement des hommes, cour et jusqu'aux tours qu'on aperçoit aux murs, tout cela concourt à caractériser l'un des château dont se couvrit la France à cette époque. Ces tours sont les points où se glissaient les échaffaudages d'où l'on lançait les pierres [...] des machicolis qui, comme on le sait, sont apparus au XIIe siècle seulement ».

Les restes encore visibles en 1883 sont datés par Marcaillou du XIVe siècle, mais juge que l'implantation peut être antérieure : « l'examen attentif des pans de murs encore existant et l'opinion d'archéologues compétents, nous permettent d'affirmer que la restauration de ce château ne date guère que du quatorzième siècle, probablement de l'époque où l'on construisit les fortifications de la ville » (1358).

En 1997, Flo guillot décrit le site comme suit : « Il semble qu'il ait eu une double enceinte ceinturant le promontoire. La première, plus basse de quelques mètres que le plat sommital, débutait au nord, à partir de la pente d'accès. A ce niveau, les constructions sont bien trop dégradées pour que l'on puisse comprendre comment était protégé l'accès de la forteresse. Mais l'importance des éboulis éparpillés dans ce périmètre permet de supposer qu'il existait des constructions importantes à cet emplacement. Au sud de l'enceinte, un décrochement du mur marque certainement l'emplacement d'une tour carrée de petites dimensions. Enfin, rien ne permet de définir la situation d'un éventuel donjon. La partie la plus élevée du verrou se situe au nord, mais la portion de mur qui y subsiste a les mêmes caractéristiques que les autres murailles ». Les mesures prises lors de cette étude, donnent une forteresse de 115 mètres de long pour 40 de large au maximum. Ce qui fait sensiblement 3000m². Elle estime que « les caractères archaïques de la construction tendraient à montrer qu'il s'agit bien du premier castrum mentionné au XIe siècle et dénommé castrum vetus à la fin du XIIIe siècle, en comparaison avec le château et la ville fortifiée d'Ax ».

En 2005 pour la première campagne de prospection, on peut observer des vestiges visibles de l'édifice pouvant encore donner quelques éléments supplémentaires. Ainsi, sur le pan de mur le plus élevé et le mieux conservé, deux archères ont été relevées²⁰¹. Leur emplacement correspond au débouché du chemin d'accès côté nord, elles sont donc en position défensive. L'arrière du mur étant remblayé, il est difficile de calculer un angle de tir. Elles mesurent respectivement 85 et 77 cm de hauteur pour 5 à 6 cm de largeur, elles semblent à mi-hauteur avoir été élargies ultérieurement pour un tir à l'arme à feu. Le mur auquel elles appartiennent mesure de 80 à 85cm d'épaisseur pour une longueur conservée sur 18m. Il épouse parfaitement la roche sur laquelle il a été bâti. Il est construit comme tous les sites de montagne actuellement observés, en moellon, grossièrement équarris, d'appareil moyen, sûrement en galet et calcaire local. A signaler que dans le livre terrier de 1774 une carrière apparaît en confront dans un des hameaux de Bazerques. Le mortier, utilisé de façon homogène sur l'ensemble du site, présente un aspect gris clair à blanc, très friable, avec un liant assez grossier de petit gravier typique de la fin du haut Moyen Age et du Moyen Age central. On peut rapprocher cette méthode de construction de celle du château de Montailou.

Les restes des autres murs sont très arasés actuellement à cause de l'érosion, de la végétation, de la récupération de matériaux par les Axéens et de l'abandon qui a fait s'écrouler des pans entiers construits à même la roche. L'état actuel de la plate-forme sommitale de *Castel Mau* ne nous permet pas de dire le nombre de bâtiments susceptibles d'avoir composé ce site, mais il apparaît nettement une ceinture de rempart en bordure de la roche encerclant la totalité de l'édifice, de petites déclivités à espace régulier semble indiquer des abris de guetteurs, enfin deux tours, une au nord et une au sud, closent l'ensemble. Lequel en son centre présente un grand édifice quadrangulaire assez massif où sont les archères. Ce dernier bâtiment pourrait être l'entrée primitive du château par sa position et sa massivité. En retrait de ce bâtiment l'enquête orale nous a permis de retrouver ce qui est connu pour être la citerne du site.

²⁰¹ Voir la fiche descriptive jointe ci-dessous.

L'observation des restes de l'appareil et de l'implantation des murs laisse supposer des phases majeures de constructions successives : une première au XI^e siècle, des aménagements et un renforcement défensifs au XIII^e siècle, une destruction totale ou partielle en 1640, une réhabilitation ponctuelle en 1812-1815 avec l'élargissement du chemin d'accès permettant l'installation de batteries.

L'arrivée au château se fait par un petit chemin au nord du site derrière un garage, près de la maison d'enfants Les Tilleuls. On accède en premier lieu à un espace très dégagé et fortement anthropisé, comme décaissé pour laisser un terrain plan. La roche mise à nue est blanche à cause de l'érosion. En pente douce, on observe un chemin large et plan jusqu'au pied du mur d'entrée. Au sol nous avons trouvé des tessons de poterie vernissée orange sur la face extérieure datable des XVII^e et XVIII^e siècles. Le site n'a jamais été entretenu depuis la Seconde Guerre mondiale lorsque les Allemands basés à Ax s'en sont servi de dépôt de munition et de terrain d'entraînement.

Vers l'est du site, une structure circulaire en pierres sèches apparaît avec un couloir d'amenée d'une longueur environ de 3 mètres 50. Très abîmée, ce genre de structure pourrait correspondre au moment d'utilisation du site comme lieu de pacage aux XVII^e et XVIII^e siècles. Cependant peut-on réellement l'assimiler à un *orri*, n'est ce pas plutôt la récupération d'une structure antérieure par les soldats allemands lors de la seconde guerre. Entre cette structure et le centre du plateau une arête rocheuse serpente dans l'axe nord-sud du site.

Nous avons pu observer en coupe le mur d'enceinte du château. La construction épouse la roche sur sa pente raide. Le pied du parement du mur repose sur un ressaut de la roche. Ce parement bloque ainsi le remplissage contre la roche. Ce dernier est composé de galets de rivière, de blocs granitiques de taille moyenne non équarris, le tout lié au mortier de même facture que celui observé dans le mur d'entrée à l'ouest. Aucune trace de brique ou de tuileau n'a été décelée dans les parties les plus visibles et accessibles.

Une campagne de relevés

En 2006²⁰², nous nous sommes attachés à effectuer un relevé topographique du site fortifié de Castel Mau et à corriger les observations faites en 2005. Le fort escarpement du site construit à même un piton rocheux rend les recherches assez dangereuses. Nous avons donc fait appel à des personnes compétentes capables d'allier méthodes de relevés archéologiques et expérience en spéléologie²⁰³.

Cette étude a permis d'avancer dans la connaissance du plan du site, bien que l'état actuel de la plate-forme sommitale ne nous permette pas d'évaluer le nombre de bâtiments susceptibles d'avoir composé l'espace. Il apparaît nettement une ceinture de rempart en bordure de la roche encerclant totalement l'édifice, avec deux tours, une au nord et une au sud. Celle du nord paraît de forme circulaire. Les déclivités qui pouvaient être interprétées comme des abris de guetteurs, sont certainement récentes, datant probablement de la période de guerre contre les Espagnols en 1812 et de la Seconde Guerre entre 39 et 45.

Après une nouvelle lecture du plan, on peut émettre l'hypothèse d'une série d'édifices quadrangulaires au centre du site, appuyés sur la ceinture de rempart côté ouest, et non plus un seul bâtiment massif. Ce groupe de bâtiments pourrait former une des entrées primitives de la fortification. L'observation des restes de l'appareil et de l'implantation des murs laisse supposer des phases majeures de constructions successives : une première au XI^e siècle, des aménagements et un renforcement défensifs au XIII^e siècle, une destruction totale ou partielle en 1640, une réhabilitation ponctuelle en 1812-1815 avec l'élargissement du chemin d'accès permettant l'installation de batteries.

²⁰² Voir les plans joints plus bas

²⁰³ Nous remercions ici Jean-Paul Calvet et Alain Varenard pour leur compétence et leur disponibilité

Ainsi grâce à ces relevés on peut avancer quelques idées :

-il est possible qu'il y ait eu plusieurs entrées de site une au nord et une à l'ouest. Celle à l'ouest, au bout du chemin par lequel on accède actuellement, semble plus large qu'à l'origine, certainement agrandie pendant les conflits espagnols du début du XIXe siècle. La configuration du site au pied du mur ¹²⁰⁴ paraît indiquer un refermement de l'espace. Des accroches de maçonneries dans la roche laissent supposer une porte d'accès étroite et gardée. La falaise sur ce bord s'étant effondrée, nous ne pouvons que supposer la largeur de ce passage entre 2 et 3 mètres maximum. En ce qui concerne le nord, le passage était certainement plus étroit peut-être pour les hommes à pied. Là aussi la falaise s'est effondrée, mais il reste sur la roche les traces bien visibles d'aménagement et de mortier. Le passage ne devait pas dépasser les 2 mètres de large. Il est au pied de la tour nord et domine la ville.

-la tour nord est certainement l'élément le plus significatif du site, les maçonneries semblent s'être écroulées sur elles-mêmes formant un monticule, rendant la lecture difficile. Mais cela corrobore les écrits de Cros en 1840 qui soulignent l'existence d'une tour circulaire dont la base était encore visible à ce moment là.

-la muraille a été bien conservée sur tout le pourtour du site avec bien évidemment des manques dus aux effondrements de la falaise et à leur manque d'entretien. Le mur 1, qui avait été observé en 2005 et mesuré sur une longueur de 18 mètres, est en fait conservé sur 60 mètres. Le pan de mur avec les meurtrières est le plus visible, mais des pans d'assises se retrouvent sur toute la longueur de la plate forme sommitale. Celle-ci formant un plat, il est fort plausible que cet espace a du abriter des bâtiments. Les murs sont arasés pour les $\frac{3}{4}$ mais certains espaces, notamment contre les murailles conservent une épaisseur certaine pour envisager une stratigraphie conséquente.

-l'espace à forte déclivité mentionnée par l'enquête orale comme la citerne, nous a paru peu probable dans cette fonction. Cet espace maçonné sur un côté (dont une seule assise subsiste), est peu profond et positionné sur une hauteur naturelle de la plate forme sommitale, plus haut que le reste des autres aménagements. Il ne nous semble pas que cet aménagement soit les restes d'une citerne de par sa position trop élevée pour accueillir l'eau de ruissellement.

Au vu de ces résultats, la configuration du site devient un peu plus lisible, bien qu'il nous faille rester prudent sur les fonctions des différentes parties relevées. Il semble qu'un couloir de circulation faisait le tour du site en colimaçon, avec deux entrées probables. Les parties aménagées observées ne se trouvent que dans les zones planes, et aux extrémités du site.

Les parties rocheuses les plus sommitales qui émergent au centre du site ne permettaient que peu d'aménagement. Pour comparaison, le centre du corps de logis du château de Montségur et du donjon de Montailou possède la même configuration de roches.

La tour nord domine cet espace, le verrou de la ville et le chemin d'Espagne, mais également ce qui est peut-être une entrée au nord. Son emprise au sol ne peut être déterminée à cause de son effondrement sur place.

Proposition de typonomie

Il est difficile d'ébaucher une chronologie, même relative du système défensif de cette fortification. Cependant on peut rapprocher ce type de construction de celles du château de Quérigut et de la tour Sainte Catherine à Balagué. La tour encore visible sur 3 pans de murs à Montailou entre aussi dans cette catégorie de fortifications posées à même la roche. Le relief montagneux a été occupé de façon intense pour ces sites, la falaise ou la situation perchée ne semblent pas avoir été des freins pour les maçons. Au contraire on peut percevoir à travers le plan de Castel Mau la volonté d'utiliser la plate forme dans son intégralité. Les murs paraissent parfois suspendus au flanc des falaises.

²⁰⁴ Appellation donnée au pan de mur en élévation avec les meurtrières, conservé à l'ouest

Il est intéressant d'observer l'utilisation de la roche sur tout le territoire de la commune. En effet la ville intra muros (centre ville actuel) est en situation rocheuse à l'instar du site de Castel Mau. On peut observer que les habitations et plus particulièrement celles autour du presbytère et du Mazel vieil sont posées sur la roche et présentent des aménagements dépendants des aspérités rocheuses.

On peut donc suggérer au vue des données documentaires et des premières observations de terrain, que la fortification de Castel Mau a été installée assez tôt dans le Moyen Age, aux X-XIe siècles, certainement dans la configuration telle que nous l'observons aujourd'hui. Cependant les remaniements fréquents sûrement dus aux périodes successives d'abandon et de récupération entre les XIIIe et XVe siècles nous laissent croire que les parties les plus visibles actuellement datent plutôt de la fin de ces occupations autour du XIVe siècle et de la refortification plausible du début du XVe siècle.

En l'état actuel de nos connaissances nous ne pouvons établir une typochronologie fiable des structures de Castel Mau, mais il apparaît évident que ce site a vécu sensiblement les mêmes évolutions que les châteaux voisins.

| | |
|---------------------------------|---------------------------------|
| CASTEL MAU²⁰⁵ | |
| Département : Ariège | Commune : AX-LES-THERMES |
| Canton : AX-LES-THERMES | N° I.N.S.E.E. : 09032 |

| I. CONTEXTE | |
|--|---|
| <p><u>Morphologie du site :</u></p> <p><input checked="" type="checkbox"/> relief naturel <input type="checkbox"/> motte sur plan <input type="checkbox"/> site sans dénivelé <input type="checkbox"/> motte sur relief naturel <input type="checkbox"/> autre :</p> <p><u>Sol :</u> <input checked="" type="checkbox"/> calcaire <input type="checkbox"/> marne <input type="checkbox"/> schiste <input type="checkbox"/> granite <input type="checkbox"/> gneiss <input type="checkbox"/> autre :</p> | <p><u>Emplacement du site :</u></p> <p><input checked="" type="checkbox"/> sommet <input type="checkbox"/> versant <input type="checkbox"/> verrou <input type="checkbox"/> confluence <input type="checkbox"/> plaine <input type="checkbox"/> bordure de plateau <input type="checkbox"/> autre :</p> |
| <p><u>Habitat :</u></p> <p><input type="checkbox"/> associé <input type="checkbox"/> disparu <input checked="" type="checkbox"/> hypothétique nom de l'habitat : Ax</p> <p><u>Voies de communication :</u> Chemin royal n°20, dit route d'Espagne</p> | <p><u>Bâtiment religieux associé :</u></p> <p><input type="checkbox"/> chapelle castrale : intérieure/extérieure vocable²⁰⁶ : patron²⁰⁷ : 1^{ère} mention : <input checked="" type="checkbox"/> église paroissiale vocable : saint Vincent patron : abbaye Notre Dame de Lagrasse 1^{ère} mention : 987</p> |

²⁰⁵ Fiche signalétique de site castral réalisée à partir de celle élaborée par Salem Tlemsami, dans le cadre du PCR « Naissance, évolutions et fonctions des fortifications au Moyen Age dans les comtés de Comminges, Couserans et Foix ». Fiche de travail non achevée.

²⁰⁶ Il s'agit du saint auquel l'église est dédiée

²⁰⁷ Il s'agit du patron laïc de l'église

| | |
|---|--|
| <p>superficie intérieure : m² techniques : <input type="checkbox"/> blocage <input type="checkbox"/> murs doublés <input type="checkbox"/> enduit extérieur <input type="checkbox"/> enduit intérieur <input type="checkbox"/> crans de plancher <input type="checkbox"/> étages voûtés taille de l'appareil :</p> <p>Eléments architecturaux conservés : Premières assises enfouies sous l'écroulement de la tour</p> <p>Proposition de datation :</p> | <p>techniques : <input type="checkbox"/> blocage <input type="checkbox"/> murs doublés <input type="checkbox"/> enduit extérieur <input type="checkbox"/> enduit intérieur <input type="checkbox"/> crans de plancher <input type="checkbox"/> corbeaux <input type="checkbox"/> trous de boulins <input checked="" type="checkbox"/> mur de parement <input checked="" type="checkbox"/> mortier taille de l'appareil : petit et moyen</p> <p>Eléments architecturaux conservés : meurtrières</p> <p>Proposition de datation : XIVE siècle</p> |
|---|--|

Autres bâtiments :

Citerne :

- présente : seule/multiple disparue : seule/multiple plan quadrangulaire
 - plan circulaire autre :
 - situation dans le castrum :
 - volume : m³
 - épaisseur des murs à la base :
 - techniques : blocage murs doublés enduit extérieur enduit intérieur voûte
 - taille de l'appareil :
- proposition de datation :

Chemise :

- présente : seule/multiple disparue : seule/multiple plan quadrangulaire
 - plan circulaire autre :
 - associée à quel bâtiment :
 - épaisseur des murs à la base :
 - techniques : blocage murs doublés enduit extérieur enduit intérieur crans de plancher trous de boulins
 - taille de l'appareil :
- proposition de datation :

Corps de logis :

- présent : seul/multiple disparu : seul/multiple plan quadrangulaire
 - plan circulaire autre :
 - situation dans le castrum :
 - épaisseur des murs à la base :
 - techniques : blocage murs doublés enduit extérieur enduit intérieur crans de plancher étages voûtés
 - taille de l'appareil :
- proposition de datation :

Autre bâtiment :

- vestiges : seul/multiple disparus : seul/multiple plan quadrangulaire

plan circulaire autre :

situation dans le castrum :

épaisseur des murs à la base :

techniques : blocage murs doublés enduit

extérieur enduit intérieur crans de

plancher étages voûtés trous de boulins

taille de l'appareil :

proposition de datation :

OBSERVATIONS

4.5. Les enceintes fortifiées des châteaux d'Usson et de Quérigut

Patrice TILLET

Le château d'Usson

Situé sur l'extrémité d'une montagne composée de granites et de calcaires métamorphiques qui se termine par une falaise de 150m de hauteur plongeant sur le confluent des rivières de la Bruyante et de l'Aude, l'ensemble castral est un cas typique d'éperon barré comportant un accès au sud-ouest très aisé dont la mise en défense a été particulièrement soignée.

L'ensemble castral épouse les contours du roc de calcaire, occupant la moindre parcelle disponible au bord de la falaise.

L'enceinte haute, qui fait partie de l'état médiéval est irrégulière. L'enceinte dite « basse » a été totalement remaniée en 1711 pour obtenir un plan plus ou moins régulier conforme aux critères du 18^{ème} siècle ; ce réaménagement a détruit les constructions médiévales et arasé en grande partie le fossé sec qui protégeait le site dont seuls quelques aménagements sur le rocher granitique sont encore visibles.

La partie supérieure du site, composant ce que l'on peut appeler l'enceinte haute, surplombe les parties basses de 10 à 13 m environ.

Evolution de l'enceinte haute

D'après l'état actuel des recherches, la première construction est une église, parfaitement orientée chœur à l'est qui se trouve à l'extrémité de l'éperon²¹⁰ ; une enceinte peut-être contemporaine de cette église se situe à l'opposée de cette église. Cette enceinte est conservée partiellement et il n'existe aujourd'hui aucun élément de datation fiable la concernant.

Les aménagements de cette partie supérieure se sont échelonnés probablement du 11^e s. à 1711-1712.

L'analyse soignée de la chronologie relative des structures construites en élévation ainsi que celles qui ont été mises à jour lors des opérations de sauvetage croisée avec l'analyse de la documentation disponible permettent de mettre en évidence plusieurs phases d'aménagement de l'espace :

1. Construction de l'église + une enceinte de protection : 11^e – 12^e s.
2. Agrandissement de l'enceinte : 12^e s.
3. Construction d'une enceinte fermée et crénelée englobant toute la partie haute : 1208-1258.
4. Construction d'une tour contre l'enceinte médiévale (tour de Bonrepaux) : 1711-1712.

Structures défensives intégrées à l'enceinte haute

²¹⁰ Elle est mentionnée au début du 12^e s. dans l'analyse d'un document disparu des archives de l'archevêché de Narbonne. Il n'existe aucune autre mention de cet édifice religieux.

L'état de conservation des constructions antérieures à la période 1208-1258 ne permet pas d'avoir une idée globale de l'enceinte antérieure et si des éléments de renforcement défensifs lui ont été adjoints.

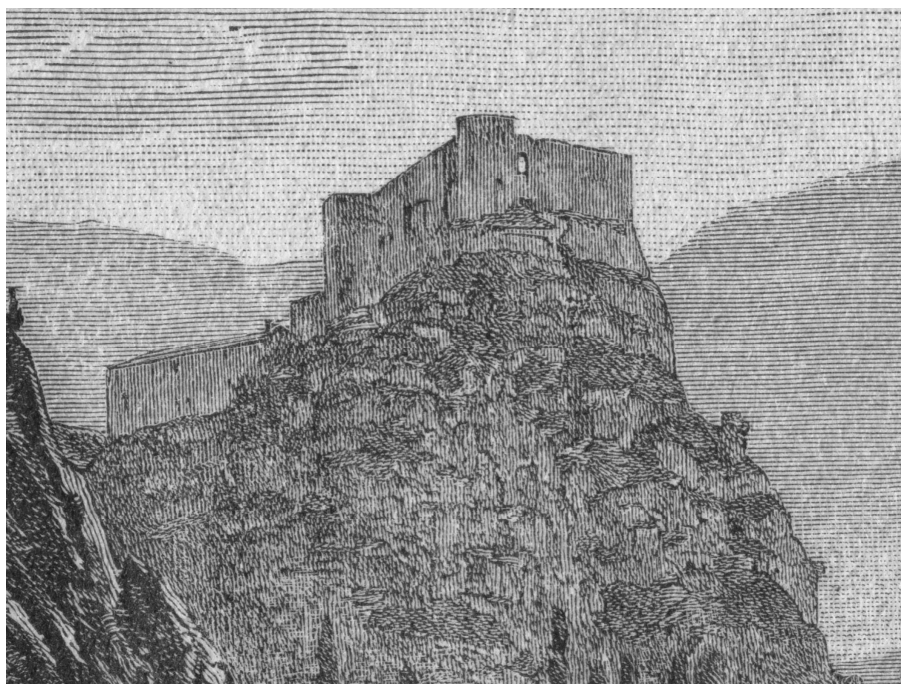
Pour la dernière grande phase de construction médiévale (1208-1258) une tour à éperon orientée vers l'enceinte basse est intégrée dans les anciennes et les nouvelles constructions. C'est le seul élément défensif de l'enceinte haute destiné à protéger un gros corps de logis réaménagé à cette époque. C'est une construction soignée qui vient s'intercaler entre l'enceinte de protection la plus ancienne qui sert alors en quelque sorte de chemise.

Malgré un état de conservation assez mauvais des parties hautes de l'enceinte, l'analyse du mur est dit du Bac d'Aude couplée aux rares documents iconographiques disponibles met en évidence un crénelage régulier sur tout le périmètre.

Conclusions

Le site comporte des structures construites peut-être antérieures au 11^e s. mais il n'est pas possible de restituer l'enceinte et les systèmes défensifs associés avant la période 1208-1258.

Les fortifications de la première moitié du 13^e s. bien conservées et parfaitement intégrées aux phases successives, notamment celle du 18^e s. nous permettent de restituer l'ensemble de l'enceinte haute qui a été aménagée à cette époque. Epousant totalement la partie supérieure de l'éperon barré, elle ne comportait qu'un seul élément défensif constitué par une tour à éperon, le reste de la défense étant naturellement assuré par la falaise de calcaire. De forme irrégulière, elle était crénelée sur l'ensemble de son couronnement, y compris la tour à éperon. Elle sera renforcée par la suite par une barbacane en chicane faisant la liaison avec l'enceinte basse. L'enceinte basse est un état du 18^e s., les constructions antérieures ont été totalement détruites.



Gravure de 1889 représentant le château d'Usson vu depuis le confluent de l'Aude et de la Bruyante (la Souna). Ce qui semble être une tour au premier plan est le chevet de l'église mentionnée au début du 12^e s. Le crénelage du 13^e s. a été bouché lors des réaménagements de 1711-1712 et n'est donc pas visible ici.



Vue d'ensemble de l'enceinte haute dans son état actuel. Un seul mur est encore en élévation complète ; les créneaux sont bien visibles. (Cliché P. TILLET, 2003)



Essai de datation des différentes structures construites de l'enceinte haute (niveau 0b, « rez de chaussée » de l'enceinte. (P. TILLET, D.E.H.E.S.S., 2003)

Le château de Quérigut

L'état de conservation du château de Quérigut ne permet pas une étude typo-chronologique des enceintes, celles-ci ayant totalement disparues aujourd'hui et aucun élément iconographique ne vient palier à ce manque d'information.

Il faut se contenter de rares descriptions dont certaines sont douteuses et du plan cadastral du village couplé à une observation in situ pour se faire une idée des enceintes probables sans pour autant pouvoir à aucun moment avancer une chronologie.

Le château apparaît dans la documentation en 1208 et il est probablement agrandi et aménagé lors de la période 1208-1258 par la famille de So et d'Alion. Il est attaqué plusieurs fois par les espagnols qui faisaient des incursions fréquentes sur le territoire, il est en partie détruit en 1673, déclaré « irréparable » en 1711 il n'est pas « réparé » comme il était prévu de le faire dans l'acte d'adjudication du domaine du Donezan au profit du marquis de Bonnac.

Il semble qu'il y a eu deux entités castrales, l'une sur le rocher le plus élevés ou existe encore la tour maitresse et une seconde en face sur le rocher appelé le roc de la Renda. Ces deux structures construites sont encore mentionnées en 1777 dans une reconnaissance militaire des voies de communication sur cette partie de la frontière des Pyrénées²¹¹. Une tour de l'enceinte existait encore à la fin du 19^e s., en partie intégrée aux constructions puis démolie²¹². De nombreux aménagements dans le rocher mettent en évidence quelques sections de cette enceinte.

²¹¹ SHD, Archives de l'Armée de Terre, C 1084.

²¹² L'abbé de Roquelaure aurait fait une description des enceintes si l'on en croit ce qui est rapporté dans le livre de J. ROUANET, Donezan mon ami, S.D. (diffusé uniquement localement). Voir la description reprise intégralement dans P. TILLET, Les châteaux d'Usson et de Quérigut, D.E.H.E.S.S., Lyon, 2003. Cette description est à prendre avec la plus grande prudence tant elle est peu en conformité avec les observations sur le terrain.

Ces deux entités castrales sont toutes les deux sur un gros massif de granite et se font face au centre du village. Les rochers forment un élément défensif naturel qui a dû dispenser de la construction d'une enceinte intégrale. Ces deux enceintes sont facilement observables sur le terrain et sur le plan cadastral.

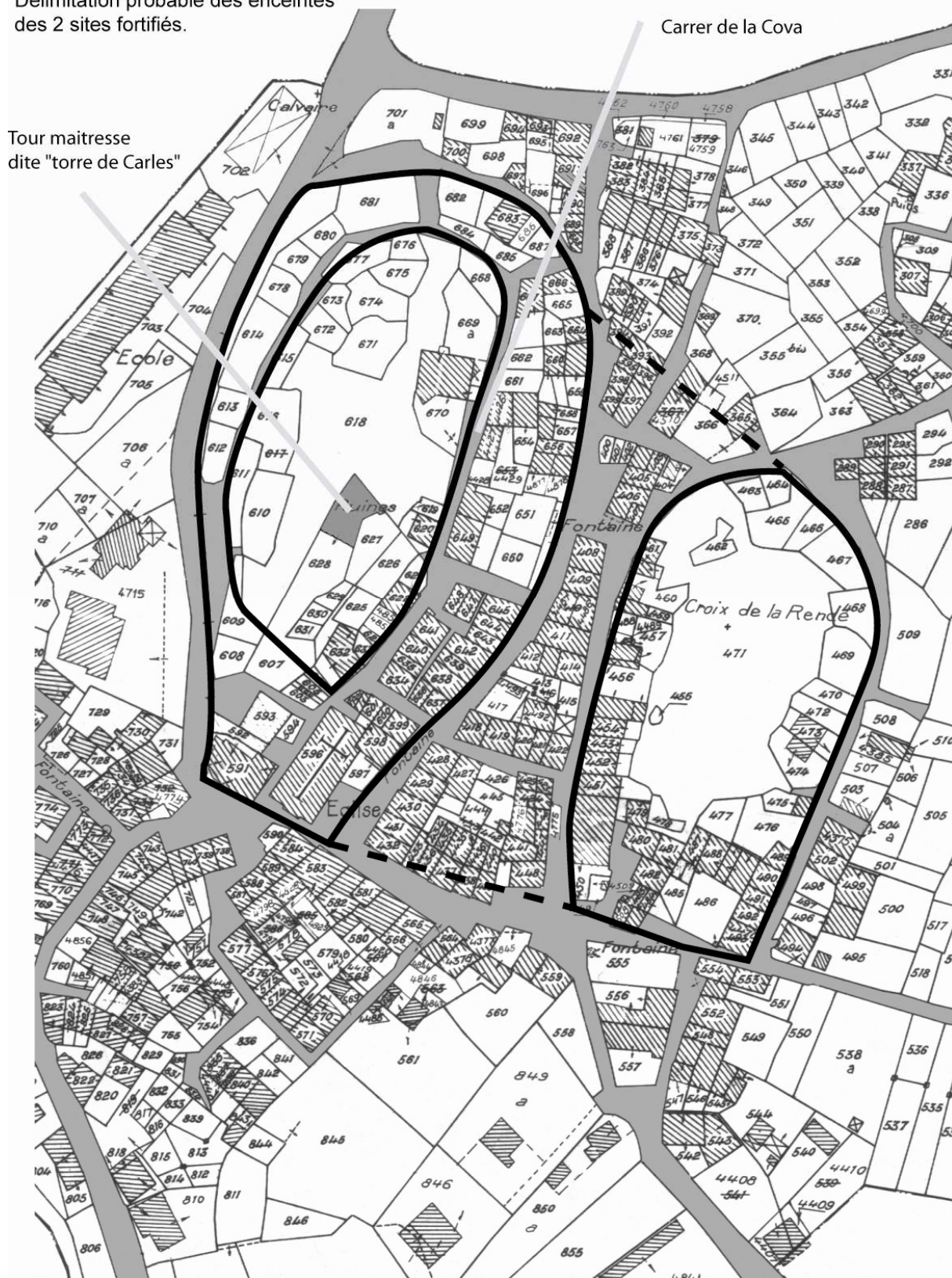
La mieux connue est celle qui possède encore la tour maitresse à son sommet. Il semble y avoir eu une double enceinte de protection, la seconde étant peut être reliée à l'entité défensive du Roc de la Renda. Au pied de la première enceinte, au bas de la tour maitresse, la rue qui longe cette enceinte s'appelle « carrer de la Cova », qui signifie rue du fossé.

Conclusions

Il est impossible d'avancer des éléments de datation concernant l'enceinte du château de Quérigut. Cette enceinte « en négatif » reliait probablement deux unités défensives établies sur deux rochers de 40m de hauteur environ et formant une « motte rocheuse » naturelle. L'utilisation des rochers a permis de construire un vaste château avec un minimum de structures construites. Au 17^e s. on le disait aussi vaste que celui d'Usson.

Château de Quérigut
Extrait du plan cadastral (révisé pour 1943)

Délimitation probable des enceintes
des 2 sites fortifiés.



4. 6 Essai de synthèse concernant la typochronologie des formes et des sites**Compte-rendu de la réunion du 18 mars 2007**

Participants : Hélène Teisseire, Denis Mirouse, Philippe Rouch, Thibault Lasnier, Pascal Adabram, Jean Philippe Claverie, Sylvie Favre, Yves Krettly, Jérôme Ramond, Stéphane Bourdoncle, Sandrine Gouazé, Jef Ayrault, Flo Guillot.

TRAVAIL EN COMMUN**Restitution F. Guillot****Les formes antérieures à la fin du Moyen Âge :**

Les mottes

Difficulté de datation des mottes.

Absence de vraie motte fossoyée en haute vallée de l'Ariège, présence en Couserans.

Présence de mottes en plaine d'Ariège, mais la prospection n'a pas été entièrement réalisée et la documentation (essentiellement le Cartulaire de l'abbaye de Lézat) n'aborde pas la question des fortifications. Néanmoins, un 14C sur la motte de Labatut a révélé une structure au moins de la fin Xe – début XIe siècle.

En Barguillère, on connaît une motte à Record, elle n'apparaît pas dans la documentation.

A Camarade, on connaît quelques toponymes « mothe », le « h » ayant été ajouté dans la francisation du terme.

Enfin, on connaît un site de plaine (sur plat) fossoyé à Montels, en Séronais. Mais ces sites sont très largement minoritaires dans notre secteur.

Motte de Labatut – Château. Dieulafait



Aménagements en grand

En dehors des véritables mottes fossoyées, on observe quantité d'aménagements sur les sites. Certains sont dotés de tertres type motte sans le fossoyage (ex, XIIe siècle, Montréal-de-Sos, Castillon-en-Couserans). D'autres laisse voir d'énormes retailles, créant des fossés nombreux (ex : La Malède) ou dégagant des espaces importants (grottes fortifiées, XIIe siècle).

On remarque aussi que les flancs des verrous on pu être retailés en grand comme à Quié ou à Vicdessos (XIe ou XIIe siècles) pour renforcer la verticalité des flancs. Dans le cadre d'une économie de la construction ces retailles ont dû contribuer à l'approvisionnement du chantier en pierre. Les bois des échafaudages devaient aussi être réutilisés dans les chevons des charpentes.

Sous le donjon de Sainte-Catherine (XIIIe siècle), les retailles ont aussi permis d'augmenter le perchement de la tour.

Les roques et les sommets ne sont donc pas des sites naturels, mais bien des sites largement aménagés même s'ils ne sont pas artificiels.

A la Tour du Loup, ces grandes retailles ont été aménagées en escalier.

Parmi ces sites existent en castillonnais des sites particuliers révélés par le toponyme « castéra ».

Les « Castéra » du Castillonnais

Une dizaine de site sur des sommets intermédiaires portent le nom de Castéra. Leur situation très stratégique interdit de penser qu'il s'agisse de toponymes d'origine uniquement géomorphologique. L'un d'eux est situé juste en face du *castrum* de Castillon, *castrum* XIIe siècle, ce qui donne une impression de succession de l'un par rapport à l'autre. Sur ce site le parcellaire agricole sur les flancs est constitué de

bandes dans le sens de la pente suggérant un travail à la houe plutôt qu'à l'araire.

La documentation ne les mentionne pas.

Une prospection précise n'a pas permis de relever du matériel sur ces sites. L'occupation est-elle ancienne ou très brève et peu fournie²¹³ ?

L'étymologie de « castéra » parfois « castéras » pourrait être *castel* + suff. occitan *-as*. Le suffixe *-as* a un sens augmentatif mais aussi légèrement péjoratif. Ces sites sont suffisamment nombreux et homogènes pour poser un vrai questionnement d'intérêt. Néanmoins la prospection n'y a rien révélé. Il serait donc difficile d'installer un sondage sur l'un d'eux. Peut-être faut-il préférer commencer par une prospection électromagnétique pour tenter d'entrevoir des structures.

Existents aussi des toponymes de sommets « Francouli/francolas ». Une recherche terminologique sur ce toponyme serait utile.



Montréal-de-Sos
Commune d'Auzat - Ariège
Vue en plan

Levés-reports-DAO - Flo Guillot, 2002-2005

Roques aménagées des XIe-XIIe siècle

²¹³ Ce qui correspondrait aux « castéra » de Provence.

En Sabartès, par exemple à Castel Maou (Ax), le mur d'enceinte suit précautionneusement le rocher. Comme à Montréal-de-Sos, il n'est donc constitué que de très courtes portions rectilignes. Les portions rectilignes ont finalement moins bien résisté au temps que les pans de murs s'adaptant parfaitement à la bordure de la verticalité. Soulignons que le mur d'enceinte n'a pas besoin d'être proche de la verticale pour être défendu efficacement. Il y a donc une volonté de prolonger le relief naturel entourant le château avec l'enceinte. Ces murs sont fondés sur le rocher, par tranchée dans le roc.

Ces murs aux tracés irréguliers ne permettaient pas un aménagement interne aisé. Mais ces sites sont souvent de grande superficie et on connaît à Montréal et à Castel Maou des murs rectilignes à l'intérieur du site qui ont pu servir à adosser des structures.

Sur un site plus petit, comme Mirabat (XIIIe siècle), si le mur d'enceinte suit le rocher, il est bâti en morceaux rectilignes assis sur un glacis. Le plan de l'enceinte est donc plus angulaire et permettait d'adosser plus aisément des bâtiments.

A Durban, le mur d'enceinte ancien est aussi constitué de grandes sections rectilignes, même s'il ne forme pas un plan quadrangulaire et s'il suit le relief, un peu en arrière de la verticalité. Sur ce site existent des orientations préférentielles (12° et 24°) mais il faudrait mener une vraie étude statistique et la comparer aux orientations naturelles pour pouvoir en tirer des conclusions.

Pour les XIe-XIIe siècle, il n'existe donc pas de vrai plan quadrangulaire s'affranchissant du relief, mais selon les situations, l'enceinte forme plus ou moins corps avec le relief. Les critères qui forcent à construire une enceinte plus régulière pourraient être l'étroitesse du site et sa fonction (plus ou moins résidentielle).

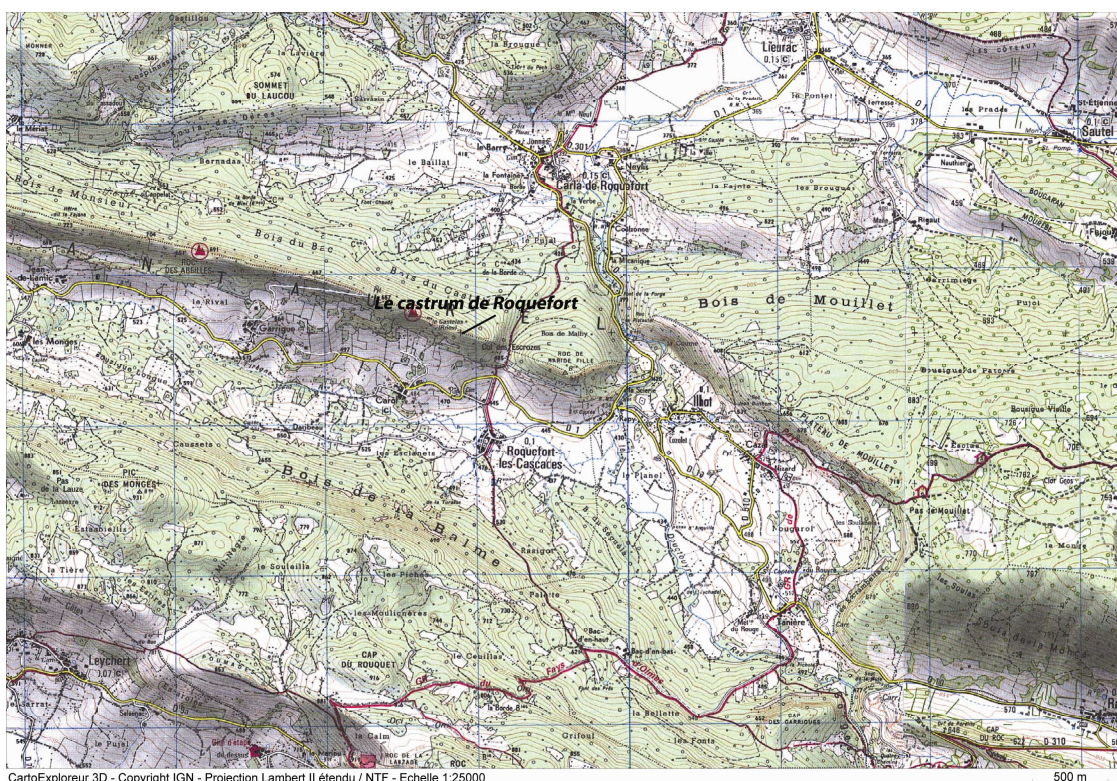
Asymétrie géomorphologique : le cas du Plantaurel

Suivant le plissement pyrénéen grossièrement nord-sud, les couches sédimentaires du Plantaurel adoptent un faciès parallèle et orienté perpendiculairement au plissement. Les rivières les traversent par des cluses. Le pendage des calcaires plus résistants que l'on rencontre en position sommitale sur ces crêtes est-ouest n'est le plus souvent ni vertical ni horizontal ; cette orientation provoque une asymétrie des crêtes, avec la plupart du temps, une falaise versant sud de la crête et une pente plus régulière versant nord. Les sites castraux (ex : Roquefort-les-Cascades) s'adaptent à cette morphologie.

Un fossé sec permet d'isoler le site du reste de la crête. Directement derrière ce fossé sec, on rencontre la grosse tour ou un corps de logis renforçant le barrage. Un remblaiement en face nord permet de niveler la dissymétrie naturelle. Les murs d'enceinte (sur 3 ou 4 côtés suivant le relief) sont souvent rectilignes, mais le type sommet allongé et régulier se prête à cette régularité. Il est difficile de comprendre si ce plan que l'on retrouve dans nombre de sites est l'application d'un plan général ou s'il est plutôt la conséquence de la morphologie identique des terrains.

Evidemment, les crêtes allongées imposent des *castra* de forme générale allongée, comme à La Malède en haut Biros (haut Couserans). Ils sont peu ou pas présents en Sabartès car les sommets sont rarement vraiment allongés.

Plusieurs cas démontrent que malgré les aménagements en grand pratiqués sur tous les sites, le relief impose une forme générale. A Sainte-Catherine, par exemple, le sommet en forme de « cacahuète » a



conditionné deux espaces bien distincts et le *caput castr* a été construit sur l'un d'entre eux, probablement le plus élevé en altitude (voir aussi à Urs). Un fossé vient parfois augmenter le dénivelé comme à Montréal-de-Sos.

Les aménagements sont donc le plus souvent des travaux renforçant les caractères naturels des sites, et non pas des travaux créant de toutes pièces un nouveau caractère : il y a donc adaptation et volonté d'utiliser au mieux les reliefs naturels tels qu'ils sont.

Compte-rendu de la réunion du 13 mai 2007

Participants : Hélène Teisseire, Denis Mirouse, Philippe Rouch, Thibaut Lasnier, Pascal Adabram, Jean Philippe Claverie, Sylvie Favre, Yves Krettly, Jérôme Ramond, Stephane Bourdoncle, Patrice Tillet, Jef Ayrault, Flo Guillot.

**TRAVAIL EN COMMUN
Restitution F. Guillot**

Les évolutions des formes, XIIIe-XIVe-XVe siècles

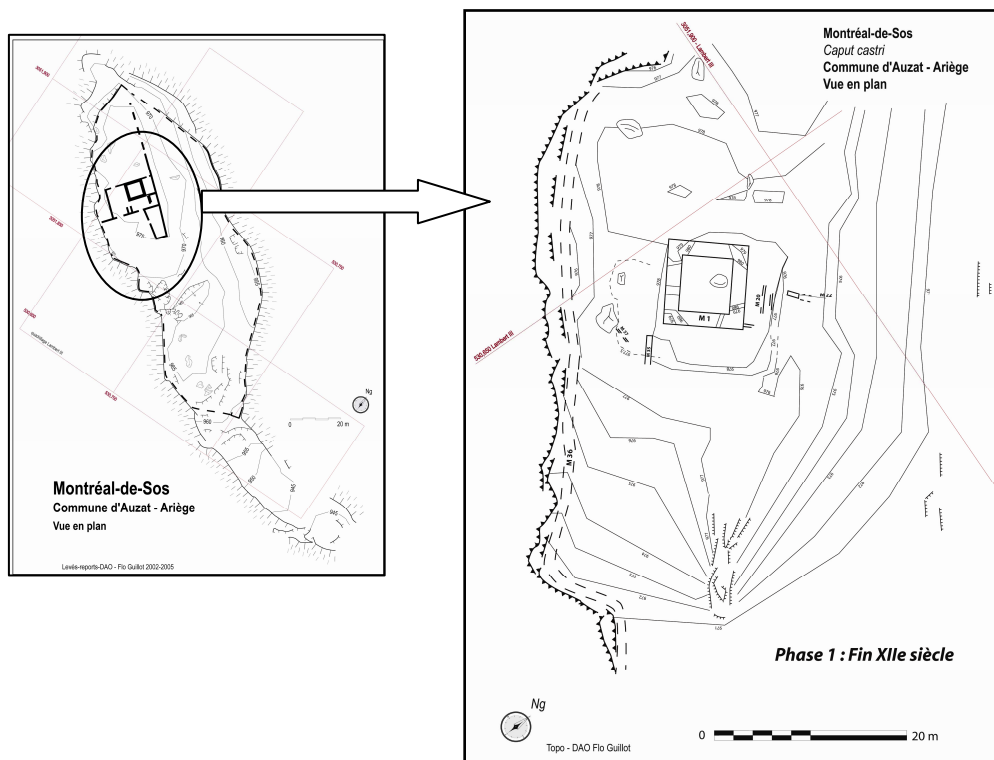
En Sabartès, on observe :

. Une conservation d'anciens sites tels quels (ex : Calamès) ou avec de rares modifications sont souvent limitées au doublement des murs et qui n'entraînent donc pas de modification de plan (ex : Montailou, Bouan). Cette conservation de *rocae* peut poser la question de l'influence des styles des fortifications des Corbières (à l'est) et de la Catalogne (au sud).

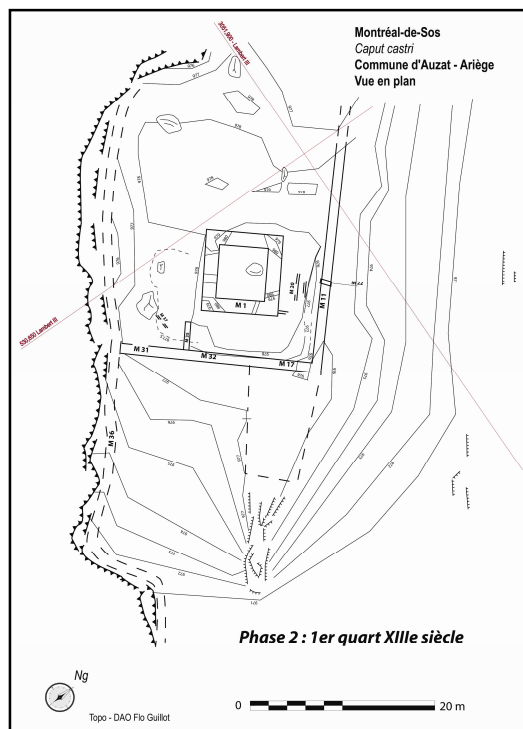
. Dans le cas de nouvelles constructions (ex : Junac) ou de larges reconstructions (ex : Miglos, Montréal-de-Sos), on observe une rationalisation des plans. Les enceintes s'affranchissent du relief, les plans deviennent quadrangulaires. Comme cela a été révélé par la fouille de Montréal-de-Sos ou par l'étude du château de Miglos, il semble que cette évolution soit la conséquence de nouvelles normes de confort des habitations seigneuriales.

Un exemple de la rationalisation des plans en Sabartès, la fortification comtale de Montréal de Sos :

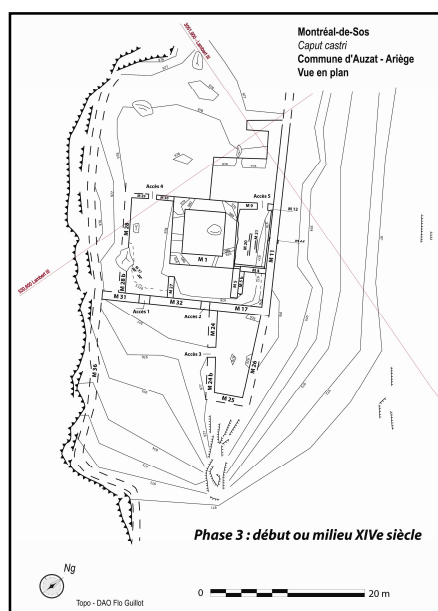
La première phase (fin XIIe siècle) est mal reconnue car les perturbations postérieures ont fait disparaître les vestiges et les indices de cette occupation. Outre la tour maîtresse construite sur un tertre artificiel et l'enceinte suivant la falaise, quelques petites portions de murs ont parfois été décelées.



La seconde phase de construction intervient relativement rapidement après la première : on met en place une enceinte interne quadrangulaire qui renforce le relief préexistant et la séparation entre le *caput castri* et le reste de la fortification comtale.



La dernière phase de construction est particulièrement massive. Elle nécessite un arasement partiel du tertre et permet de mettre en place à la fois un quartier quadrangulaire autour de la tour maîtresse et un bâtiment en avant de ce quartier de grande surface qui pourrait s'apparenter à une *aula*. Tous les bâtiments sont couverts de pierres, ardoises et lauzes. Cette phase prend place sous Febus, au cœur du XIVe siècle. Le château est ensuite arasé à la fin du XIVe siècle ou au début du XVe siècle.



Ces rationalisations sont perceptibles dans un unique cas (Junac) dès le cœur du XIII^e siècle, mais s'ancrent plus souvent dans les deux premiers tiers du XIV^e siècle. Elles concernent les châteaux seigneuriaux comme les ouvrages comtaux. Il n'y a pas de plan type, mais une volonté de rationaliser le plan en tenant compte du relief car les ouvrages sont toujours sur des promontoires rocheux éminents. Les évolutions de type philippiennes sont plus tardives, uniquement présentes en bas comté de Foix (et donc absentes du Sabartès). Elles ne semblent pas intervenir avant le début du XV^e siècle, au moment où l'administration française prend plus de poids dans la vie du comté²¹⁴.

En Donezan, la rationalisation à but de résidence n'intervient que sur le site d'Usson. Le logis semble y avoir été modifié au milieu du XIII^e siècle, par la création d'une vaste pièce du type *aula*. On y adjoint au XIV^e siècle un espace de stockage accolé. On construit au cœur du XIII^e siècle un donjon à éperon sur ce site. On ne connaît qu'un autre type de donjon à éperon sur notre secteur d'étude, à Montorgueil (Sabartès) et ce dernier pourrait être à la différence de celui d'Usson une tour de petite superficie au sol. Ces deux bâtiments sont construits (dans le cas de Montorgueil) ou reconstruits (dans le cas d'Usson) par les comtes de Foix.

En haut Couserans, se pose la question de l'influence du Pallars, d'autant que la vicomté de Couserans est parfois liée au Pallars sous même domination politique. La tour ronde de Chunaut pourrait être un exemple de cette influence car ce type de donjon est répandu en Pallars. Sur des promontoires faciles à aménager, on repère en Couserans des modifications des plans ou des constructions qui tendent à la rectitude comme en Sabartès (ex : Moulis, Cazavet). Mais les vraies *rocae* ne semblent pas avoir été les sites de telles évolutions.



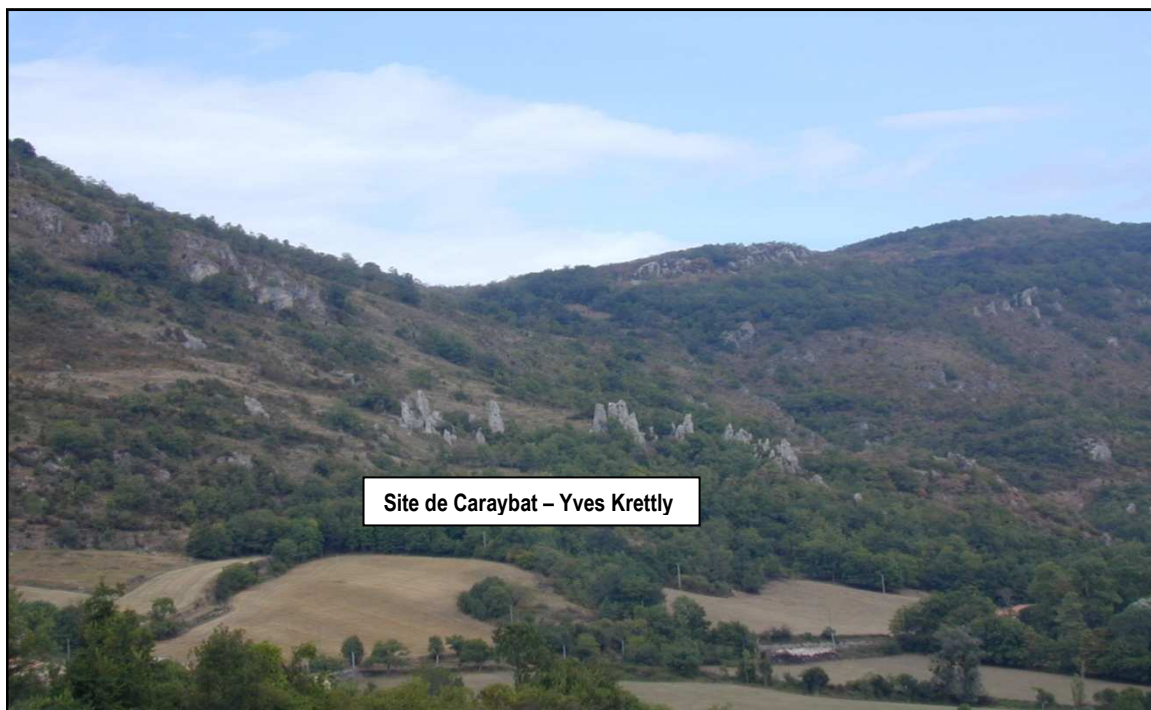
Château de Cazavet – Ph. Rouch

Parfois ces monuments quadrangulaires (rationalisés) ont pu préexister à des fortifications de type philippin. A Montesquieu-Avantès, par exemple, il semble que le château ait eu une forme quadrangulaire avant que l'on ajoute quatre tours d'angles rondes (et pleines) aux quatre angles. A Sainte-Catherine, le dégagement du bâti a montré que la tour avait été ajoutée après la construction de l'enceinte. Elle semble être contemporaine de l'ajout d'une chemise, démontrant une volonté de militarisation et donc pas uniquement des ajouts ostentatoires. La tour ovale située à

²¹⁴ GUILLOT (Florence), Les fortifications des comtes de Foix, XI^e-XV^e siècles, *Archéologie du Midi Médiéval*, tome 23, 2006, p. 288-90.

l'extrémité de l'enceinte ne semble pas avoir un bâti différent de l'enceinte XIIIe siècle. Dans ce cas, les résultats du sondage archéologique mené en 2006 semblent indiquer que cela aurait pu avoir lieu dès la seconde moitié du XIIIe siècle. Mais la faible surface de ce sondage implique que ces résultats doivent être confirmés. Parce qu'il montre une évolution claire de plan et de style, le *castrum* de Sainte-Catherine pourrait éclairer nos recherches sur ces évolutions de plan dans le Couserans, leurs chronologies et leurs formes.

En dehors de ces modifications et aménagements d'anciens ouvrages, existe en Couserans une fortification plus clairement et radicalement philippine. Le *castrum* royal de Lagarde est un ouvrage totalement philippin jusque dans la régularité de la répartition et la forme des nombreuses ouvertures de tir²¹⁵. Nombre de tours rondes qui semblent être majoritairement XIIIe siècle ou postérieures, sont des tours



pleines, notamment les flanquements d'enceinte. Leur défense est donc exclusivement sommitale. Elles sont aussi souvent de petit diamètre (ex : Encourtiech, Sainte-Catherine). Même si l'efficacité défensive de ces tours rondes est meilleure grâce à leur forme que dans le cas des tours carrées, la place qu'elles

²¹⁵ Sont dénommés, ici, ouvrages philippiens, les ouvrages comportant des constructions de type tour ronde ostentatoire (Foix) et les enceintes quadrangulaires flanquées de tours rondes (Montesquieu-Avantès). Ces constructions présentent une forme radicalement différente des ouvrages plus anciens qu'ils soient de plans réguliers ou non. Néanmoins, cette influence philippine, apparemment tardive, ne concerne pas forcément la totalité des bâtis des sites car ce sont des ouvrages améliorés sur certains points et conservés sur d'autres. Seul Lagarde semble avoir été construit entièrement suivant un modèle philippin ce qui pose le problème de son possesseurs, d'autant que le Roi de France est présente à Seix (à quelques km) dès le XIIIe siècle. Les ouvrages étudiés conservent aussi des formes anciennes.

Notons en outre, que les plans rationalisés, comme celui de Miglos, sont dans l'esprit proches de l'esprit philippin même s'ils n'en prennent pas le style.

Enfin, dans le cas de Montesquieu-Avantès, on doit aussi souligner que le flanquement par les quatre tours d'angles rondes d'une enceinte quadrangulaire a aussi pour fonction technique de conforter l'enceinte. Il s'agit aussi ici de tours pleines ajoutées, sorte de contreforts du mur d'enceinte antérieur.

occupent n'est pas toujours la plus propice à la défense, ce qui tendrait à démontrer qu'il s'agit aussi d'une grammaire architecturale et pas uniquement une amélioration de la défense.

Notons qu'en Castillonnais (part du haut Couserans), on perçoit mal les *castra* parce que la documentation écrite est déficiente et qu'elle est en plus encore plus chétive pour le XIVe siècle que pour les XIIIe et XVe siècles. On observe sur ce secteur que de nombreux nouveaux châteaux, en fait manoirs, semblent se construire à l'époque Moderne à côté des anciens ouvrages délaissés. Seuls sont conservés les chefs-lieux de châtelainies, ou les ouvrages particulièrement importants comme Castillon ou Moulis.

Il faut aussi souligner, que lorsqu'il y a rationalisation de l'enceinte comme à Moulis, il y a conservation de l'ancien donjon. Cette remarque peut aussi être faite sur le Sabartès et notamment à Montréal ou à Miglos. Le donjon est un élément résistant du point de vue architectural et symbolique.

A la Tour de Loup, le donjon semble contemporain de la première enceinte, percée d'archères quadrangulaires longues (XIIIe siècle) et le site est mentionné au milieu du XIIIe siècle. On aurait ensuite ajouté (ou amélioré ?) un corps de logis quadrangulaire surdimensionné et adossé au donjon. Celui-ci fut surélevé (grès) ce qui correspondrait au style de la salle gasconne du XIVe siècle ou du début du XVe siècle sur notre secteur (voir les grès du château de Foix).

A Caraybat, le plan initial du cœur du XIIIe siècle ne semble pas avoir reçu des modifications et la fonction résidentielle du site n'est pas claire dans l'état actuel des recherches. Du point de vue de la forme, ce site est extrêmement original puisqu'il s'insère dans des cheminées dolomitiques sur lesquelles le bâti s'appuie. Quatre grands blocs de dolomies servent à asseoir une fortification composée d'une tour maîtresse et de deux tours jumelées, le tout presque dans l'esprit d'une grotte fortifiée (voir les spoulgas contemporaines). Aucune enceinte n'est lisible pour l'instant.

Sur le Séronais, on observe une rationalisation a priori des plans vers le milieu du XIIIe siècle, mais restent des questions sur la précision de nos datations et il est possible que certaines évolutions soient postérieures.

Au XIIIe siècle, la croissance des fortifications, surtout comtales se réalise par rapprochement avec les voies de communications : conséquemment, certains ouvrages sont construits sur des sites naturels moins vigoureux et l'adaptation au relief est minimale puisque le relief peu marqué. Il y a donc facilité à rationaliser les plans et à construire des ouvrages plus confortables du point de vue de la résidence.

Cette évolution s'observe ensuite pour les sites de statut nobiliaire qui sont toujours très proches des chemins, et apparaissent des maisons fortes, fortifications symboliques (par exemple : Serre de Cor à Cadarcet, Suzan, Rodes à La Bastide de Sérrou...).

La diffusion du château philippin est la plus nette dans le secteur Montjoie²¹⁶ - Montesquieu.

Enfin, les ouvertures paraissent un bon marqueur de l'aspect résidentiel, ainsi qu'en Couserans (par exemple à Chunaut, Moulis ou Lagarde)

A Castel Maou (Ax, haute vallée de l'Ariège) manquent les résultats de la fouille pour vraiment répondre à la question des évolutions de forme.

L'étude actuelle menée sur ce site ne semble pas montrer de rationalisation du plan.

Au centre de la ville d'Ax, l'autre château (intra-muros) a disparu. Il coexistait avec Castel Maou en 1418, puisque deux châteaux sont alors mentionnés.

Enfin, nous devons souligner que nous percevons mal les éventuelles conséquences architecturales de la Croisade albigeoise sur les monuments défensifs. Il est pourtant peu probable que cet événement d'ampleur n'en ait pas eu. D'autant que nous percevons dans les zones mieux éclairées par la documentation écrite une évolution dans les possesseurs des ouvrages : alors qu'auparavant le comte de

²¹⁶ Fortification villageoise par paréage entre l'évêque et le roi de France, 1256 ; l'église date du XIIIe siècle, les tours paraissent postérieures.

Foix se repose le plus souvent sur des seigneurs locaux sous le régime du fief, nombre de fortifications sont finalement dévolues à des châtelains (fonction non héréditaire) à partir de la seconde moitié du XIIIe siècle.

En somme, malgré de nettes zones d'ombre que notre recherche a permis de soulever clairement, on pressent sur le sujet de la forme des ouvrages castraux une rupture entre le Moyen Âge central et le bas Moyen Âge dont les tendances sont sur toutes les zones étudiées : la rationalisation des plans vers un confort résidentiel amélioré, puis l'insertion de constructions de style philippin très diverses dans leurs formes. Entre vallée de l'Ariège et Couserans, si ces schémas sont communs, des différences marquées semblent devoir être soulignées. Le Couserans montre une plus grande diffusion du style philippin probablement aussi plus tôt dans la chronologie (XIIIe ou XIVe siècle ?, en tout cas avant le XVe siècle). L'étude géopolitique que nous avons menée²¹⁷ pourrait nous permettre d'expliquer cette différence, même si la pauvreté de la documentation écrite couserannaise reste un obstacle à la compréhension du phénomène. En effet, la progression de ce style paraît devoir être liée à la progression de l'intégration pratique au royaume de France. Suivant le Comminges, le Couserans –y compris la vicomté indépendante– pourrait être entré dans cette démarche bien avant le comté de Foix, conservé autonome par la politique du comte Gaston III dit Fébus jusque dans les années 1390.

Enfin, si nous pouvons observer des résidences aristocratiques, du type maisons fortes, de la fin du Moyen Âge, sur les périodes plus anciennes nous n'en avons pas la possibilité actuellement. Il s'agit d'une piste de recherche d'intérêt.

Fortifications et enceintes villageoises ou pré-urbaines

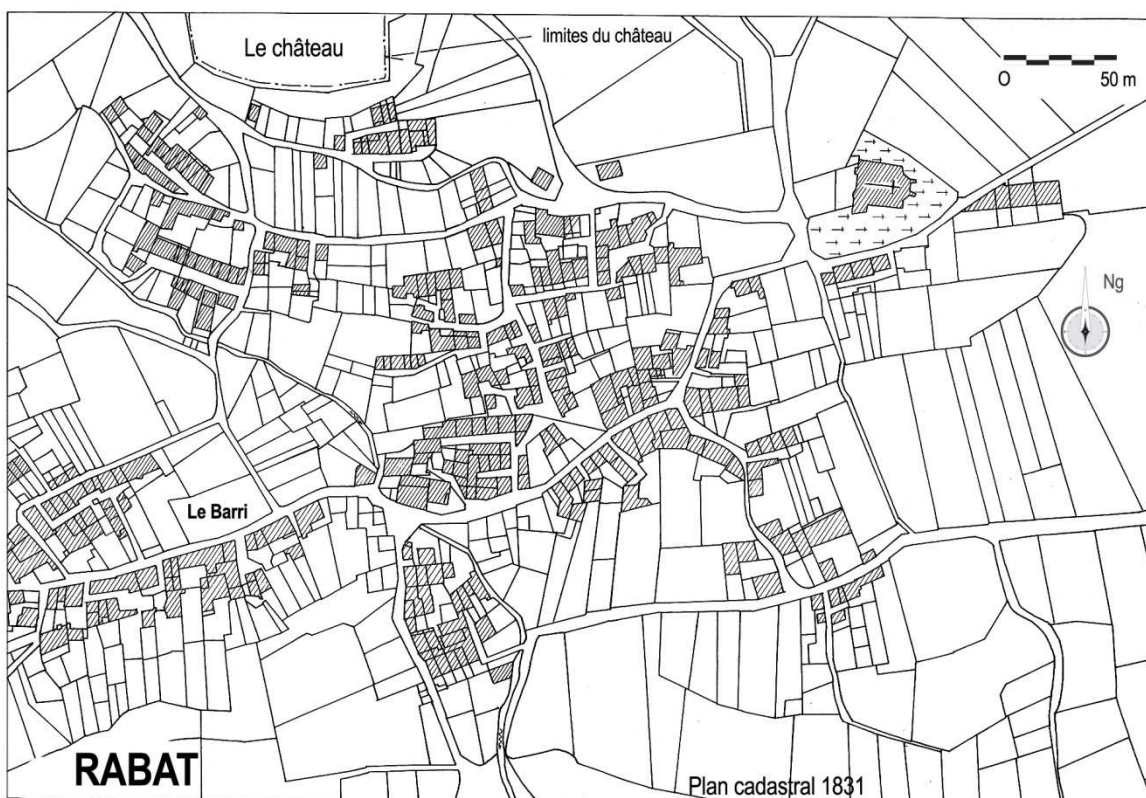
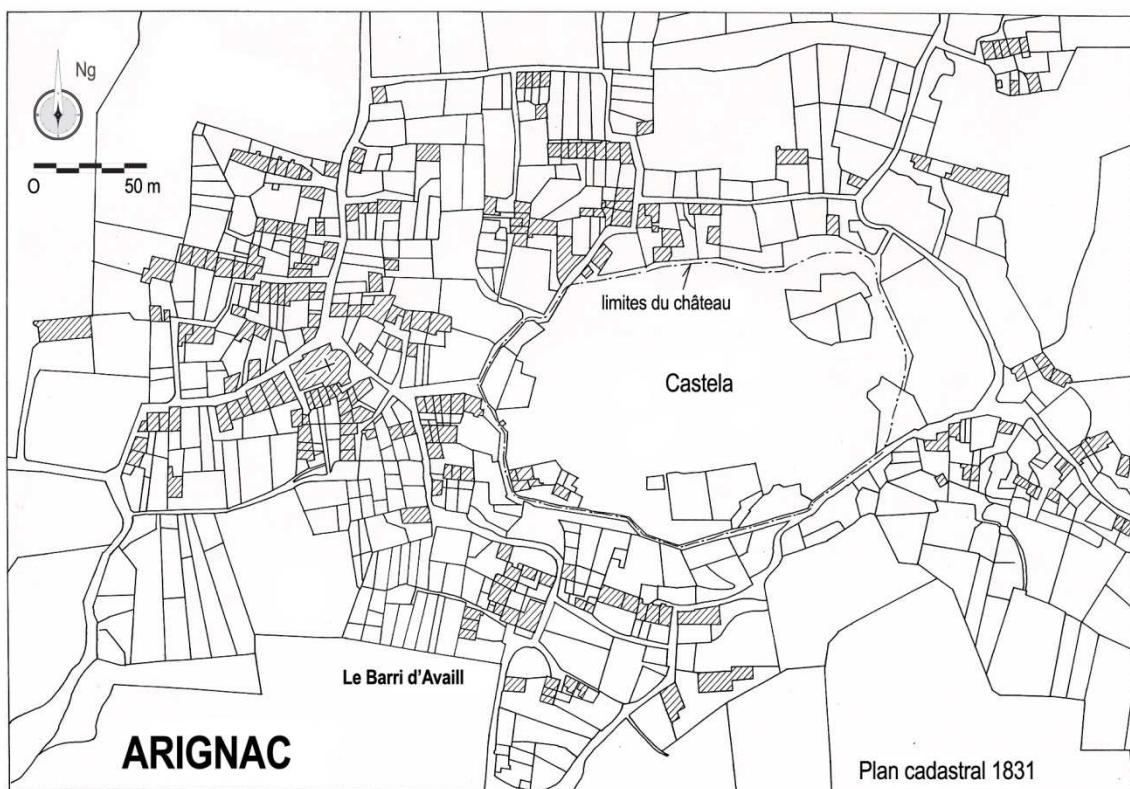
Le phénomène d'incastellamento est présent sur notre secteur d'étude sous différentes formes.

Il a été décrit comme plus rares en montagne du fait de l'implantation antérieure d'un réseau de peuplement concentré sous la forme de villages casaliers. Sans qu'il y ait d'oppositions ou de résistances à la territorialisation de la seigneurie au cours du Moyen Âge central, sur ces secteurs, le paysage a pu être moins remodelé qu'en plaine.

En Sabartès, on connaît peu de nouveaux villages castraux. Deux cas sont cependant à souligner : ceux de Quié et Château-Verdun, créés ex-nihilo. Ce sont des villages de formes comparables, quadrangulaires, entourés d'une muraille et concentrés au pied du verrou glaciaire qui porte le château seigneurial. Ils sont originaux dans leurs formes par rapport aux autres villages castraux, mais semblables l'un à l'autre. Ils concernent les deux premiers villages castraux du secteur, centres de deux des 3 ou 4 plus grandes seigneuries des XI-XIIe siècles.

Les autres *castra* se sont installés sur des reliefs ou des confluences (Ax, Foix) à proximité de groupement villageois préexistants dotés d'un centre ecclésial lui aussi préexistant. La forme qu'ils prennent peut être bipolaire (Arignac, Lordat). Mais dans quatre cas (Junac, Ax, Rabat, Vicdessos), le château a entraîné l'isolement de l'église à une centaine de mètres du nouveau village.

²¹⁷ Voir rapports 2005 et 2006.



Il faut souligner qu'à Foix, le processus est similaire puisque le château comtal est construit à la périphérie du bourg monastique ancien.

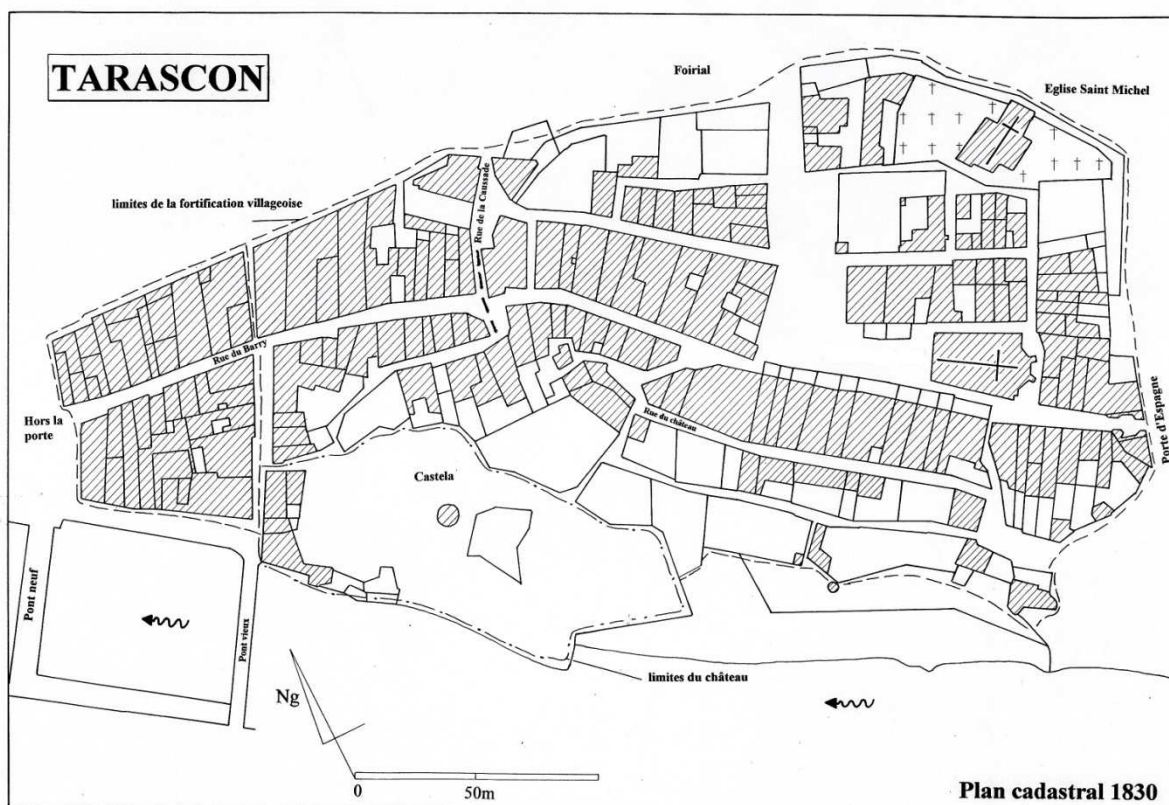
A chaque fois que la documentation le permet ou que les cadastres napoléoniens le confirment, on note que ces villages ont été ceinturés d'un mur. Sa forme n'est régulière que dans les cas cités ci-dessus, à Quié et Château-Verdun. Dans les autres cas, il suit à la fois le relief sur les portions où il existe, et cerne l'habitat. On sait à Foix, comme à Tarascon et peut-être à Ax²¹⁸, qu'il fallu élargir ces murs d'enceinte dès le début du XIIIe siècle suite à la réussite de ces bourgs castraux comtaux.

Les toponymes « barri » sont un excellent marqueur de ces murs d'enceintes villageoises en Sabartès : la réussite de « barri » est incontestable.

On recense des fortifications villageoises au moins à : Urs, Ax, Tarascon, Château-Verdun, Quié, Rabat, Arignac, Bompas, Vicdessos, Auzat et peut-être à Unac et à Saurat. Ces villages ne sont ni les villages nombreux de la soulane, ni des villages –pourtant importants- des grosse vallées affluentes : ils sont tous situés dans les deux principales vallées, proches des principales voies de communications.

On connaît aussi des cas, tel Montailou, où les murs des maisons formaient par leur linéarité une première défense ou une limite sans qu'il y ait de mur d'enceinte supplémentaire.

La documentation écrite suggère que ces murs ont pour la plupart disparu avant le XIVe siècle (parfois même avant le XIIIe siècle), sauf dans le cas des bourgs castraux consulaires (Tarascon, Ax, Vicdessos) dont les communautés les entretiennent soigneusement en tant que limites de leurs franchises. On ne peut donc aujourd'hui les étudier réellement car nous conservons des ouvrages fort tardifs. Notons qu'à Tarascon, où le mur subsiste, il suit précautionneusement le relief et est fort peu soigneusement bâti surtout si on le compare aux ouvrages tels les portes ou les tours flanquantes de l'enceinte.



Enfin, un seul ouvrage s'individualise clairement dans la chronologie et sa fonction, il s'agit du fort villageois de Prades. Réduit fortifié quadrangulaire, il est une fortification villageoise du bas Moyen Âge, bien qu'un

²¹⁸ Il semble que la rue du Mercadal pourrait matérialiser une première ligne de rempart.

doute subsiste sur son antériorité en tant que *castrum* comtal du XIIIe siècle. Cerné par des murs de 8 à 9 mètres de haut, le réduit est positionné en périphérie d'un village casalière qui conserve sa morphologie casalière. Deux portes desservent ce réduit, tandis que des échauguettes flanquent les angles de l'enceinte²¹⁹. Le réduit couvre environ 6000 m².

Le rôle des feux de la fin du XIVe siècle²²⁰ permet de savoir que dans le fort sont groupés 18 feux, tandis qu'à l'extérieur on en dénombre un peu plus de 70 (il s'agit d'une communauté riche et importante).

En haut Couserans, le village castral de Castillon fut entouré d'un rempart. Il était groupé sur les flancs du sommet portant le château seigneurial puis chef-lieu de châtellenie comtale.

En Donezan, *l'incastellamento* de Quérigut pose des problèmes de datation : il paraît possible qu'il ait existé un système de murailles entre les deux rochers, enfermant un habitat villageois et non doté d'une église. On retrouve dans ce cas la mention de barris.

Proche du Donezan, en Capcir, les villages castraux sont absents et les villages casaliers prééminents.

Autour de La Bastide de Sérou, la multiplication de paroisses fragmentées et nombreuses (8 sur cette communes) qui existent au Moyen Âge central plaide pour une absence ou un échec *d'incastellamento* sur le site de La bastide, mentionné très tardivement comme Montesquieu-de-Nant.

En général sur ce secteur, bien que le village casalière n'y paraisse pas étendu, les villages castraux anciens sont forts peu nombreux. Peut-être s'agit-il d'une conséquence de la mauvaise définition politique entre comtés de Toulouse et de Foix jusqu'au cours du XIIIe siècle : c'est seulement après la croisade et l'effacement du comté de Toulouse que le comte de Foix étend vraiment sa suzeraineté sur ce secteur.

Les Bordes-sur-Arize représentent une exception puisqu'il semble s'y développer un village castral au moins au XIIe siècle. Celui-ci est situé sur la bordure d'une terrasse, entouré de remparts fossoyés et doté

²¹⁹ Les deux portes, dont on repère la position sur le plan cadastral, subsistent plus ou moins dégradées. La porte sud est percée dans une partie du rempart dont l'épaisseur a été renforcée : le passage mesure trois mètres. Il est constitué par une porte double. Celle qui donne vers l'extérieur est voûtée en plein cintre, tandis que la porte intérieure est en ogive. Elles mesurent toutes deux, trois mètres de hauteur et un peu plus de deux mètres de large. A l'intérieur de la tourelle, créée par la jonction des deux portes, existent des gonds en fer et des mortaises -prévues pour l'encastrement d'un objet de section carrée, probablement une simple barre pour verrouiller la porte-. Le rempart au-dessus de la porte a disparu et il est donc impossible d'en connaître le couronnement. Les pierres qui constituent cet ouvrage sont, comme sur le restant du rempart, des schistes et des calcaires que l'on trouve dans les environs du village. Elles sont taillées au pic, d'un appareillage moyen et liées au mortier de chaux.

La seconde porte, à l'opposé du réduit, a aussi perdu son aspect défensif. A moitié éboulée, on peut simplement noter qu'elle a été percée dans une partie du mur qui a été renforcée et qu'elle possède à peu près les mêmes mesures que les autres portes. Les murs des deux côtés de la porte ont été réparés récemment, cimentés.

On y trouve à environ un mètre de haut, à l'intérieur et à l'extérieur, des pierres sculptées qui ont certainement été remployées lors de la réfection moderne de l'ouvrage. A l'intérieur, une pierre calcaire est gravée d'une fleur de lys, tandis qu'au-dessous un second bloc calcaire porte une figure humaine. A l'extérieur, un bloc de Iherzolite porte une sculpture représentant une autre figure humaine, du même type. Le visage est arrondi et schématisé et la sculpture est relativement dégradée. D'après les habitants de Prades ses figurations seraient des réemplois, ajoutés au mur récemment. Mais l'origine de ces sculptures n'est pas connue.

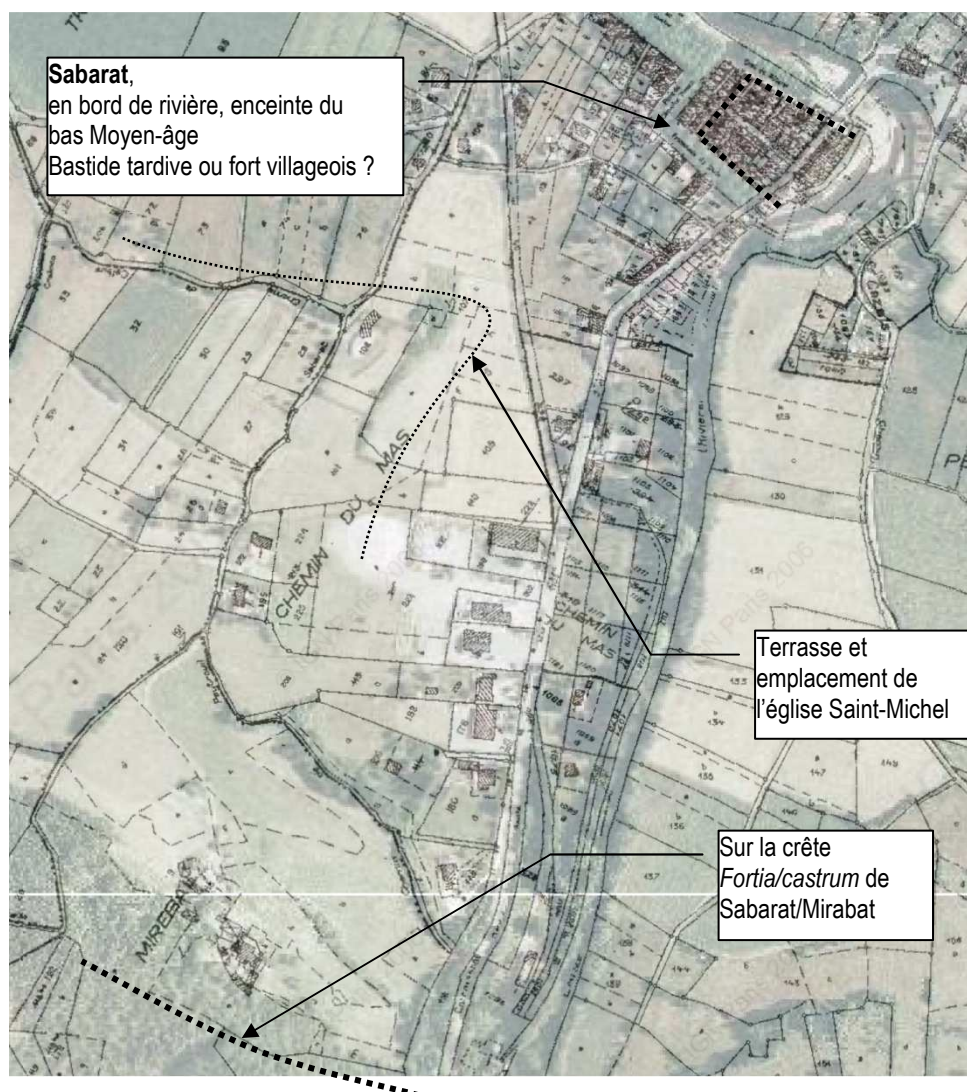
Tout autour du réduit, il est encore possible de suivre le mur d'enceinte, souvent intégré aux maisons qui s'appuient sur sa face intérieure. L'épaisseur de la muraille varie entre 80 centimètres et un mètre. Elle atteint son point le plus élevé, à l'ouest, à une petite dizaine de mètres de haut. Sur cette partie du mur, on distingue nettement - à l'intérieur et à un mètre du haut - un petit décrochement qui surplombe des encoches carrées et laisse donc supposer qu'il existait un chemin de ronde, tout autour de l'enceinte, fait d'un plancher en bois et à 8 ou 9 mètres de hauteur.

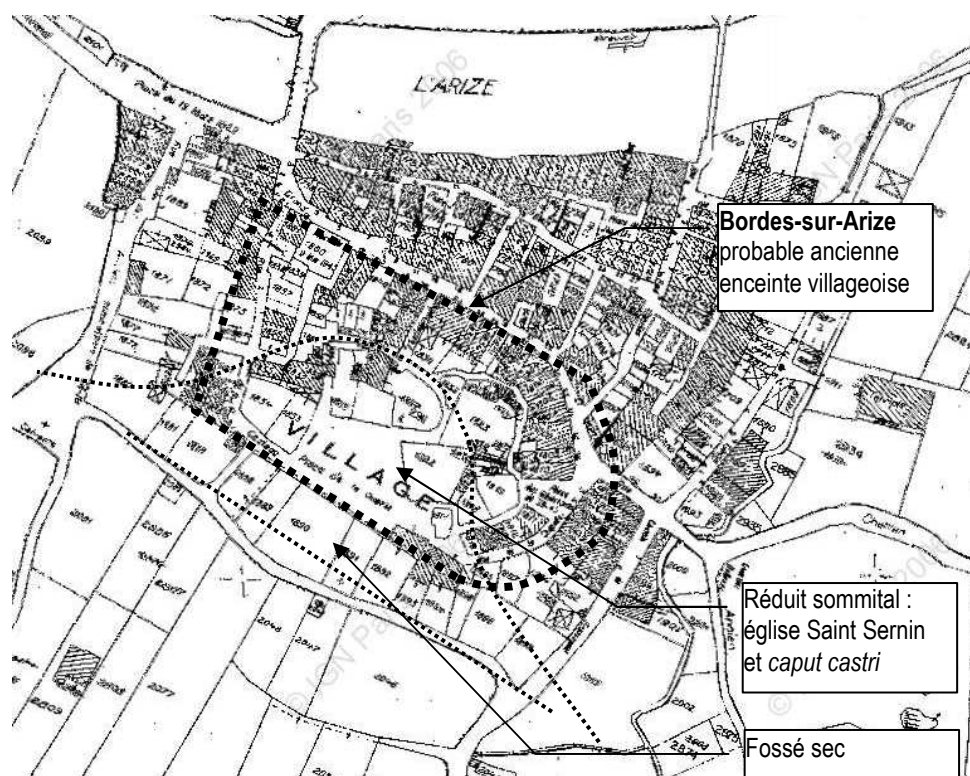
Enfin, les pierres d'angle sont très travaillées, et sont dans le même calcaire que celles de Montailou. De gros appareil, elles assurent la cohésion des murs.

²²⁰ DUFAU de MALUQUIER, p. 95.

d'une église dédiée à Saint-Sernin. Tout proche, à la sortie des gorges de l'Arize, l'église Saint-Michel de Sabarat, ainsi que plus en amont, Saint Lizier d'Estellette (Reynaude, commune Le Mas d'Azil) se trouvent dans une position topographique comparable propice à la fortification. Leur singularité de situation est renforcée par leur domination sur les importants carrefours de Sabarat et d'Estellette et leur position en doublon dans leur *villae* respectives (avec Sainte Marie de Sabarat, et Saint Aubin d'Estellette). L'hypothèse d'une tentative avortée de perchement et de regroupement de l'habitat dès le XI^e siècle, est posée (Au XIII^e siècle, Saint Michel sera associée à une *fortia*). A la sortie des gorges de l'Arize, le village de Sabarat pourrait être comparable.

Enfin, on repère sur ce secteur, des velléités de groupement de villages castral, qui semblent ne pas avoir fonctionné, tel à Estelet proche de l'église Saint-Lizier.





En basse Ariège, dans le piémont au sud de Lézat, les villages castraux anciens semblent aussi peu nombreux. On ne repère aujourd'hui que quelques gros bourgs castraux, celui de l'abbaye de Lézat, ou la bastide (milieu XIIIe siècle) de Saint-Ybars. Mais les prospections sur ce secteur sont déficitaires.

En basse vallée de l'Ariège, existent nombre de villages castraux (par exemple Verniolle, Varilhes, Montaut, Rodeille, etc...). Ils semblent avoir été entouré d'une enceinte et étaient situés au pied du château construit sur un relief naturel ou artificiel.

Les bourgs castraux de Saverdun et Pamiers étaient ceinturés d'un mur, à l'image des villages consulaires de la haute Ariège.

Les villages ecclésiastiques sont peu présents sur notre secteur d'étude.

A sa périphérie, en Pays d'Olmes, Gérard Pradalié²²¹ a pourtant montré la diffusion de ce phénomène, préalable à une restructuration du peuplement sous la forme de villages de plans réguliers par les seigneurs de Levis implantés par la Croisade.

Peut-être les modifications postérieures de l'habitat rendent-elles difficiles la découvertes de tels villages, mais il semble, au moins en montagne qu'ils soient absents du paysage des habitats groupés médiévaux. Cet état de fait avait été mis en parallèle avec la faiblesse qualitative et quantitative des seigneuries ecclésiastiques sur ce secteur. Ajoutons que le schéma casalier n'a pas du favoriser l'implantation des villages ecclésiastiques plus qu'il n'a favorisé l'implantation de villages castraux.

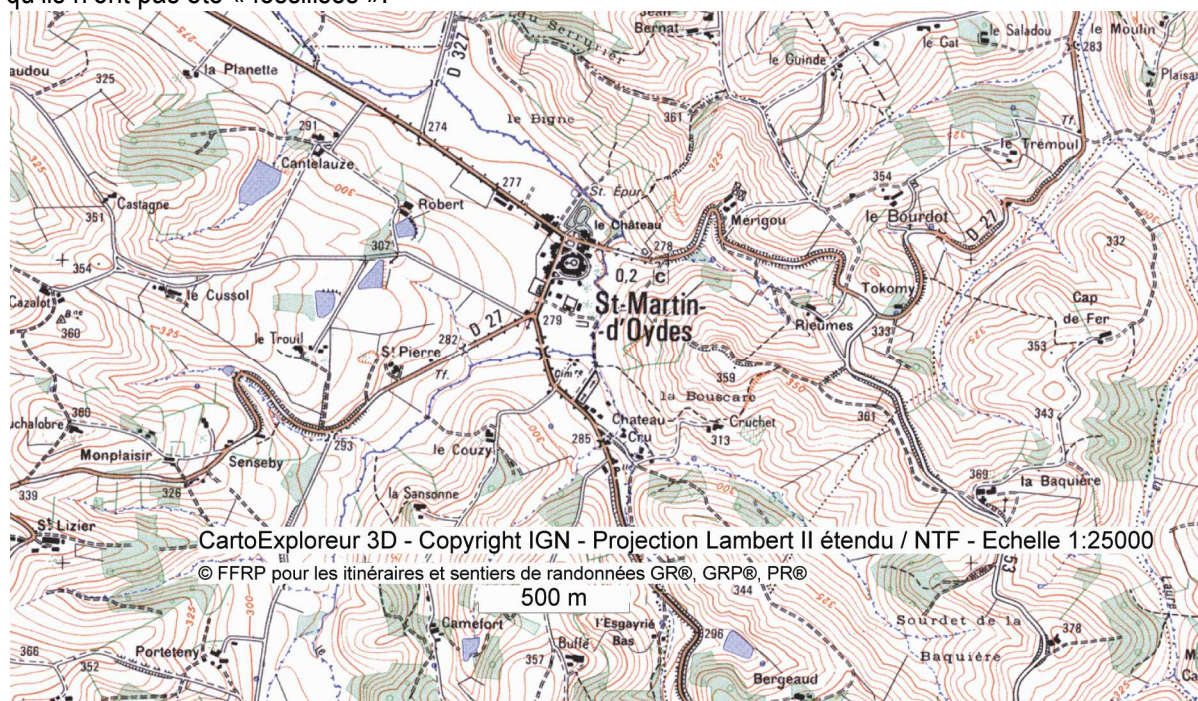
Dans le piémont au sud de Lézat on connaît tout de même de rares exemples de groupement dans la zone sacrée.

Le plus abouti est le cas du village de Saint-Martin-D'oydes²²², entouré d'un rempart ovale fossoyé.

²²¹ Colloque 1997, Tarascon, *La mémoire ou la rumeur*.

²²² Habitat médiéval souvent mentionné dans le cartulaire de Lézat sous le nom de *Roer*. Mentionné au XIIe siècle, il apparaît peut-être dès la fin du XIe siècle dans la documentation écrite sous la forme *Doydas* :

Mais une mention débusquée dans le grand cartulaire de Lézat, nous informe qu'une église comporte des maisons adossées à la fin du Xe siècle. Aujourd'hui, cet habitat ne porte aucune marque de cet ancien plan, ce qui démontre que nombre de villages ecclésiaux peuvent ne pas être découverts tout simplement parce qu'ils n'ont pas été « fossilisés ».



Vers 1085 D'après Mabillon, *Acta Sanctorum*, Tome IX, p. 488. A Doydas, le moine Anastase mourut de maladie. Mention de fièvre très violente

Les portes sont bien sûr les éléments les plus soignés de ces monuments. Mais quand elles peuvent être étudiées²²³, elles suggèrent des objectifs plus ostentatoires que véritablement défensifs.

²²³ Voir par exemple la porte d'Espagne à Tarascon. GUILLOT (F.), 1998, *Fortifications, pouvoir, peuplement en Sabarthés du début du XI^e siècle au début du XV^e siècle*, Thèse de Doctorat, Presses Universitaire du Septentrion, Lille, tome 2, p. 285 et suiv.

SAMEDI 27 OCTOBRE

9h00 : ouverture du colloque.

Méthodologie :

9h30 :

Analogies portant sur l'appareil des sites fortifiés en Ariège.

Proposition d'une méthode de lecture basée sur l'interprétation des lits de pose des parements et la régularité de calibrage des moellons.

Cette comparaison portera sur les territoires Pyrénéens de l'Aude au Comminges.

Jean-François AYRAULT

10h00 :

Etudes d'un site médiéval et essai de restitution : la Tour de Loup.

Approche géopolitique de la Tour de Loup de Foix, analyse du site et du bâti, projet de restauration et de restitution, doctrines de restauration.

Jean-Philippe CLAVERIE.

10h30 :

Archives et archéologie.

Claudine PAILHES.

11h00 :

L'apport de l'image de synthèse en archéologie.

Michel SABATIER.

11h30 :

Méthodologie de l'archéologie du bâti : l'exemple du site d'Usson

Le site est fortifié avant 1035 et remanié jusqu'en 1796. La complexité du bâti existant a nécessité pour son étude l'adaptation de la méthode d'enregistrement des u.s.*. Murs, ouvertures et aménagements divers sont alors considérés comme des u.s. individuelles possédant des critères de distinction spécifiques. Les diagrammes stratigraphiques résultants associés à ceux des autres u.s. permettent une prise en charge globale de l'étude du site. Nous verrons la méthode d'enregistrement retenue, ses avantages et faiblesses ainsi que les résultats obtenus.

* u.s. : unité stratigraphique

Patrice TILLET

12h00 : Questions relatives aux allocutions.

Etudes de sites :

14h30 :

Montaillou, l'occupation aristocratique d'un *castrum* pyrénéen au regard du mobilier archéologique et des restes carpologiques.

À la jonction du Pays de Sault et du comté de Foix, et à une altitude de 1350 m, le château de Montailou doit son origine à la famille d'Alion, dont le principal représentant est éliminé en 1258 pour fait d'hérésie.

Plusieurs années de recherches archéologiques ont permis de mettre en évidence les deux phases de l'entité castrale : au château seigneurial abritant un habitat castral succède la forteresse des comtes de Foix, à la finalité strictement militaire.

L'intérieur de la basse-cour a notamment révélé un contexte domestique d'essence aristocratique, au sein duquel plusieurs structures ont été dégagées. Au-delà de l'analyse des structures bâties, des aménagements domestiques et du mobilier retrouvés, une étude carpologique, conduite dans le cadre d'un travail universitaire à partir de semences fossiles isolées dans ce même espace résidentiel, apporte son propre faisceau d'informations. Elle permet ainsi d'alimenter la réflexion sur les activités et le contexte social des occupants du castrum dans le courant du XIIIe siècle. A partir des productions agricoles et alimentaires inventoriées nous nous demanderons en quoi celles-ci peuvent renseigner sur le caractère aisée de l'habitat et de ses occupants.

Jean-Paul CAZES, Charlotte HALLAVANT.

15h30 :

Le castrum de Montségur des cathares aux Lévis: 40 ans d'évolution de l'habitat et des défenses.

Laure BARTHET, Michel SABATIER.

16h00 :

Mottes castrales de basse Ariège, l'exemple de Labatut

Au printemps 2003, des travaux d'aménagement conduisaient à la destruction partielle de la motte de Labatut dans la basse vallée de l'Ariège, en aval de Saverdun. Les travaux laissèrent en place les deux-tiers de la structure et une coupe d'une trentaine de mètres de long qui permet d'examiner en détail sa stratigraphie interne.

Ces observations originales ont donné lieu à une remise en contexte historique et archéologique de cette fortification de terre datée des environs de l'An Mil par le Carbone 14.

Christine DIEULAFAIT.

16h30 :

Montréal-de-Sos, premiers résultats d'une recherche

Située en haute vallée de Vicdessos (haute Ariège), la fortification de Montréal-de-Sos dépendait des comtes de Foix. Elle fut occupée de la fin du XIIe siècle au début du XVIe siècle.

Depuis 2001, ce site est l'objet d'une recherche archéologique, sondages et fouilles programmée, qui ont permis de découvrir un bâtiment auparavant enterré et de reconsidérer totalement la vision que nous en avons. Sur un site très vaste, la recherche s'est centrée sur le *caput castris*, un quartier densément bâti autour de la tour maîtresse. Les premiers résultats permettent d'ébaucher l'histoire d'un ouvrage de premier ordre inscrit la dynamique des pouvoirs des comtes de Foix.

Flo GUILLOT

17h00 :

Durban, première approche architecturale :

L'éperon calcaire de Durban apparaît comme le principal site fortifié de la haute Arize depuis l'antiquité.

Au Moyen âge central, cette particularité en fait le bien de l'abbé du Mas d'Azil, et le fief d'un puissant seigneur du Toulousain, Guillaume Aton.

Le castrum, construit dans la seconde moitié du XIème siècle par ces deux protagonistes, montre, à la fin du Moyen-âge, une ampleur considérable, qui a freiné jusqu'à présent tout relevé ou étude des vestiges.

Il s'agit donc par la photogrammétrie et avec des outils de modélisation 3D, d'aider à établir une première chronologie relative du bâti, de jeter ainsi les bases d'une étude architecturale complète du site, et d'éclairer, autant que possible, ses relations avec les faits historiques.

Denis MIROUSE

17h30 : Questions relatives aux allocutions.

18h00 : Apéritif offert à la maison du patrimoine de Seix.

DIMANCHE 28 OCTOBRE 2007

9h15 : Ouverture du colloque

Suite Monographie :

9h30:

Premières études sur le site castral de Caraybat,

La ruine de la forteresse de Caraybat se situe au-dessus du village actuel au lieu-dit « le castella ». L'église et le château actuels sont à peu près à la même distance de la ruine, du hameau de Caraybat et de celui de En Rivière. L'ensemble fait partie de la commune actuelle de Soula, canton de Foix (x 546,250 ; y : 1771,445)

L'ensemble fortifié, orienté Ouest - Est est composé de 4 blocs rocheux séparés qui ont fait l'objet de travaux : traces de trous, tailles verticales, vestiges de murs divers; 2 d'entre eux sont de volumes plus modestes.

La construction principale, du moins celle qui présente encore suffisamment d'éléments pour avancer qu'il s'agirait de l'habitat seigneurial a été créée dans un bloc rocheux composé de plusieurs aiguilles de dolomie très rapprochées entre elles, formant encore une masse compacte au niveau du sol. Cet ensemble peut-être proposé comme un parallélépipède de 20 mètres de côté au sol et presque autant en hauteur, les blocs verticaux se sont érodés et ont perdu leurs « coiffes » après la construction, certaines d'entre elles faisant actuellement partie du remblai intérieur de la tour gauche.

Le tout est complété par un réduit défensif (barbacane ?) situé à 200 mètres en aval sur le chemin qui conduit au village actuel au-dessus du lieu dit le Sarrot, ainsi que par un petit poste de guet en amont sur une avancée rocheuse dominant le hameau de En Rivière, 300 mètres environ à vol d'oiseau du site principal.

Le bloc que nous allons nommer le château est en fait composé de 2 constructions jumelées : d'environ 5 mètres sur 6 pour celle coté nord et 5 mètres sur 4,5 pour celle coté sud, dimensions intérieures prises à environ 6 mètres au dessus du point le plus bas de la façade, au niveau où la roche n'a été que peu creusée en plancher. Les parties bâties restantes sont d'environ 8 mètres de hauteur (mur de refend) mais les traces et vestiges de murs permettent de proposer des dimensions originelles de 12 mètres au moins pour la construction nord.

D'après l'observation des indices de construction on peut considérer que le bâtiment nord, le plus haut, était le donjon ou tour maîtresse, celui coté sud devait servir d'habitat.

Pour obtenir cette possibilité d'aménagement, la roche naturelle a été conservée sur les 2 côtés les plus exposés, côté chemin, au nord et à l'est. Ce système défensif a été amélioré par le creusement d'un fossé d'environ 4 mètres de profondeur, passage du chemin actuel qui longe tout l'ensemble. Le troisième côté, au sud, lui aussi doté d'une façade naturelle imposante a été peu remanié. L'habitat a été créé par le creusement de 2 niches sur le quatrième côté, à l'ouest, devant lesquelles a été bâtie une façade tout en gardant astucieusement une lame de roche qui apparaît sur cette façade comme un bouclier, cette même

lame servant de mur de refend à l'intérieur. On peut observer la forme du creusement dans le local sud : en pente oblique pour ne pas trop fragiliser la façade. Il semblerait que le creusement de la tour nord ait été plus important avec un sol relativement plat, ce qui peut être observé par le trou de fouille sauvage, sous l'enchevêtrement du remblai qui comble cette tour jusqu'à la hauteur des 6 mètres de façade.

La roche a aussi été corrigée pour améliorer l'espace intérieur, on relève la présence d'une ligne de trous de chevrons très bien conservée, ainsi que divers autres appuis.

Le mur de façade est d'environ 1,20 m d'épaisseur à la base, le mur de refend (qui double en partie la lame de refend déjà mentionnée côté tour sud) mesure environ 0,80 m. Aucune ouverture n'existait au moins sur la hauteur de façade existante (environ 6 mètres).

Devant la tour nord on remarque une lame de dolomie verticale d'environ 5 mètres de hauteur, de moins d'un mètre d'épaisseur et de 3,5 mètres de largeur. Sur sa partie haute on constate la présence de restes de bâti. Quel pouvait en être l'usage ? Sans doute un poste de surveillance et de défense de la façade en bâti.

Sur cette muraille on observe actuellement 2 brèches :

- celle de la tour nord, au niveau du sol, 1 mètre de large, 0,70 de haut, démolition volontaire pour fouille sauvage probable,
- celle du bâti sud, ouverture voûtée d'environ 3 mètres de haut probablement due à la chute d'une dolomie ; en se brisant la pointe a défoncé le mur laissant 2 énormes blocs qui se trouvent encore à l'intérieur.

La construction des murs est faite de moellons de faible taille, irréguliers, liés au mortier de chaux, mêlé de tuileau.

Les toitures ont dû être réalisées avec différents matériaux en usage au milieu du XIII^{ème} siècle : toits plats maçonnés type hourdis sur structures de bois, bardeaux, chaume. Actuellement on observe une importante quantité de débris de tuiles rondes dans la démolition et les éboulis qui permettent de penser que les toitures ont été refaites ultérieurement. Les éboulis contiennent aussi des morceaux de briques, mais en plus faible quantité.

Les accès.

Les deux bâtiments communiquaient probablement entre eux par une ou plusieurs ouvertures intérieures.

La tour gauche avait un accès direct extérieur par l'arrière grâce à une étroiture naturelle dans la roche qui a été sommairement élargie. Elle correspond à l'intérieur à la hauteur de la ligne de trous de plancher.

Le bâtiment de droite avait un accès probable directement par l'extérieur : on peut constater la présence d'une pente qui était aménagée en escalier.

Caraybat proposait une imposante structure où la roche remaniée vue de la vallée donnait des allures de belle forteresse répondant peut-être à la nouvelle frontière des Etats de Foix, face à Roquefixade.

Cette construction a été semble-t-il réalisée avec une économie de moyens, les Comtes de Foix n'étaient pas encore sortis des longs conflits coûteux au milieu du XIII^{ème} s.

Les constructeurs ont sur tirer le meilleur parti de sa situation stratégique particulière, de l'environnement géologique, de la présence d'une source.

Yves KRETTY.

10h30 :

Les Tersac, seigneurs du Volvestre.

L'histoire des Tersac, faute de sources, n'est pas facile à retracer dans sa complexité et dans sa continuité. Cette nébuleuse familiale domine pourtant l'histoire du Volvestre du Moyen Age à l'époque moderne. Ses possessions quadrillent le pays, de Montberaud au sud à Rieux et à Montesquieu au nord. Quant à leur château éponyme situé en bordure de la Garonne, s'il n'a pas donné naissance à une agglomération, il leur permet de contrôler la circulation est-ouest par le pont du Diable jeté sur le Volp. D'où leur importance politique : au XIV^{ème} et XV^{ème} siècles ils sont dans le camp du comte de Foix dont ils garantissent les

communications entre Foix et Béarn. Au XVI^e siècle au contraire, leur engagement pour la cause catholique empêche le Volvestre de rallier le camp protestant.

Gérard PRADALIE.

11h00 :

Le château de Sainte-Catherine (Balaguères, Ariège) : premiers résultats de la recherche.

Les recherches menées sur ce site depuis 2005 ont mis à jour une vaste fortification de montagne dont l'enceinte englobe un « *caput castr* », une chapelle castrale et des structures d'habitat.

Le lever topographique, le dégagement et l'analyse typo chronologique du bâti ainsi qu'une opération de sondage sur la partie seigneuriale ont révélé l'existence d'une tour-maîtresse exigüe accolée à un logis seigneurial, des réaménagements qui témoignent d'une militarisation du site au cours de la deuxième moitié

du XIII^e siècle.

Philippe ROUCH.

11h30 :

De la villa de Acquis au Castrum de Aqs : ébauche d'histoire

L'étude du site d'Ax-les-Thermes s'intègre dans une logique d'homogénéité de la connaissance du Sabarthès, pris entre Montailou à l'Est, Montréal-de-Sos à l'Ouest et Mérens au Sud, il verrouille le passage en fond de vallée vers l'Espagne et implique donc une protection accrue. Les fouilles réalisées sur les châteaux de Montailou et Montréal depuis 1998 et 2000 montrent l'importance de ne pas négliger ces sites de montagne. De plus le château de Castel Mau présente des similitudes architecturales avec ces deux derniers notamment en ce qui concerne l'installation sur un site de hauteur et l'implantation des murs d'enceinte de façon à suivre la roche.

La commune d'Ax-les-Thermes (composée de la ville d'Ax et de cinq hameaux) est située à 740m d'altitude au creux d'une vallée du massif pyrénéen, en amont de Tarascon-sur-Ariège et à l'aval des villages de Mérens et l'Hospitalet. Elle se trouve au croisement des voies de communication des routes D25, D222, D22, D820 et de la RN 20 sur un axe Nord-Sud, se répartissant de part et d'autre de cette dernière. L'église paroissiale, dédiée à saint Vincent et l'établissement thermal, le Couloubret, se situent sur la rive droite de la rivière Lauze, en retrait de la route de l'Aude (D25). Les trois autres établissements ainsi que le bassin des Ladres sont installés sur la rive gauche de cette même rivière, mais *extra-muros* du centre urbain.

La place d'Ax dans la géopolitique du Comté de Foix et du haut Sabarthès ne peut être qu'ébauchée mais non affirmée. En effet on perçoit à travers les textes qu'Ax a été une zone d'enjeux politique, mais il nous faut lire entre les lignes car ces textes ne mentionnent Ax que de façon elliptique ou secondaire.

La période de l'Antiquité n'est pas du tout connue, malgré quelques suppositions comme celles de Flo Guillot, qui estime que l'on peut « *malgré tout émettre l'hypothèse que l'agglomération d'Ax existait déjà à l'époque Gallo-romain* »²²⁴, sur la forme d'un ancien *vicus*. Les mentions médiévales avant le XIII^e siècle portent essentiellement sur l'église Saint Vincent et le castrum sans préciser lequel ni sa position. En 987 Arnaud, fils de Garsinde, donne à l'abbaye de Lagrasse²²⁵, l'alleu qu'il possède « *in pago Tholosano, in ministerio Supernico, in villa quae dicitur Aquis, ipsa villa Aquis cum ipsas ecclesias Sancti Vincentii et cum ipsa ecclesia Sancti Iohannis* ». Ainsi on retrouve quelques mentions entre le XI^e et le XIII^e siècle, de l'église et de la *villa*, mais peu du *castrum*. Il est difficile d'établir une histoire géopolitique du site claire,

²²⁴ GUILLOT (Flo), *Sites fortifiés en Sabarthès (Ariège) à l'époque médiévale*, Toulouse, mémoire de DEA, 1990, pp.184-185

²²⁵ MAGNOU (Anne-Marie), MAGNOU-NORTIER (Elisabeth), *Recueil des chartes de l'abbaye de La Grasse, tome 1 : 779-1119*, Paris, CTHS, coll. de documents inédits sur l'Histoire de France section d'Histoire médiévale et de Philologie, vol. 24, 1996, acte 84, pp.134-135

avec le peu de sources mises à disposition. Mais il apparaît que le site, positionné à la frontière entre le comté de Foix et le comté de Cerdagne, passe d'une autorité à l'autre en fonction des enjeux politiques.

Mais il nous faut constater un long silence qui s'installe dans les textes la concernant. Ax qui reste pourtant au XIII^e siècle un des seuls sites fortifiés de la haute vallée. Ce mutisme reste pour le moment étonnement inexplicable pour une zone d'échanges économiques et de conflits politiques dont les contours et limites flottent et où les enjeux ainsi en place auraient dû laisser une trace dans les textes. La deuxième moitié et la fin du XIII^e siècle apportent plus d'informations grâce aux registres de l'Inquisition. Entre 1240 et 1320, on peut définir l'existence de deux familles qui gouvernent la ville : les Barre, bayles du comte de Foix et les Cailhau, châtelains. On retrouve leur empreinte respective, jusqu'au XVIII^e siècle, dans deux anthroponymes encore présents dans le livre terrier et le compoix de 1680 et 1774, sous les termes « roque et tour d'En Barre » (emplacement du presbytère) et « roque d'En Cailhau » (rocher du Mazel Viel).

Cependant si la situation politique est plus ou moins connue pour le bourg castral, le site de Castel Mau reste absent des textes, fait étonnant pour une telle forteresse. Une enquête de 1273, faite par Guillaume Raimond de Josa sur ordre de Jacques 1^{er} roi d'Aragon, fait intervenir des témoins venant jurer et « *dixit se vidisse et audivisse quod Guillelmus de Pratolongo et uxor ejus Bernarda et Raimundus filius ejus, tenuerunt et possederunt castrum vetus de Ax, nomine dicte domini regis Aragonum* »²²⁶. Ce « *castrum vetus* » est-il un vestige de la domination des comtes cerdains et peut-on l'associer à Castel Mau ?

Ax devient chef-lieu de châtelainie comtale au bas Moyen Age, celle-ci est composée d'Ax, Ignaux, Sorgeat, Ascou, Orgeix, Orlu, Perles, Savignac, Tignac, Vaychis. Il semble que la ville d'Ax se dote de consuls comme le soulignent les différentes coutumes et franchises données et confirmées par les comtes de Foix, au cours des XIV^e et XV^e siècles. Ce conseil gère donc la ville très consciencieusement comme le montrent les registres de délibérations.

Le lieu-dit *Castel Mau* se trouve au sud de la ville d'Ax-les-Thermes, en direction de l'Espagne. Il s'agit d'un promontoire rocheux accessible uniquement par le nord et le sud et sur lequel se trouve les ruines d'une fortification médiévale. Cet édifice surplombe non seulement toute la ville, le verrou des vallées d'Orlu et de Mérens, ainsi que les promontoires qui l'entoure celui du *Roc de la Cazale* (actuellement dit le *Rocher de la Vierge*) et *l'esquive d'aze* (actuellement *Beau-séjour*), mais également l'ancienne route d'Espagne qui serpentait entre ces collines morainiques, avant d'être détournée à son emplacement actuel à l'époque Moderne. Cette position favorise effectivement l'implantation d'un poste de surveillance et de gestion des passages.

Si la première mention de la ville d'Ax date de 994, ce n'est pas avant 1095 qu'un acte fait mention du *castro de ags* comme une « acquisition » du comte de Cerdagne au comte de Sabarthès²²⁷. Les mentions concernant un *castrum* ou *castellum* à Ax se succèdent régulièrement du XII^e siècle au début du XIII^e siècle. Puis le silence se fait sur cette forteresse jusqu'en 1272, le site est alors mentionné lors d'une liste de *castels*, avec Mérens, Montréal et Lordat²²⁸. Entre temps, la ville d'Ax a pris de l'ampleur et semble supplanter le château dans l'importance politique du lieu. Les temps troublés de l'Inquisition ne laissent rien paraître de l'existence du château ni de sa fonction, le silence sur cette place forte est absolu dans les témoignages. Est-il plausible que lors de l'acquisition en 1095 le comte de Cerdagne ait récupéré uniquement le château, laissant la ville au comte de Sabarthès et se munir d'une autre fortification ?

En 1640, le *castel mau* est détruit sur ordre du roi par Richelieu, mais les conditions de cette destruction sont pour le moment inconnues. C'est donc à cette époque que le terme de Castel Mau n'apparaît de façon significative qu'à la fin du XVII^e siècle dans les reconnaissances de la ville (1672) et le

²²⁶ BAUDON de MONY (Ch.), *Relations politiques des comtes de Foix avec la Catalogne jusqu'au commencement du XIV^e siècle*, Paris, Picard et fils, 1876, 2 tomes, acte 64

²²⁷ BAUDON de MONY (Ch.), *Relations politiques des Comtes de Foix avec la Catalogne jusqu'au commencement du XIV^e siècle*, Paris, Picard et fils, 1896, tome 2, p.5, acte 4

²²⁸ *idem*, tome 2, p.148, acte 63

livre terrier (1680). Jusqu'à nos jours le site change de propriétaire régulièrement, communal depuis 1863, les lieux sont mentionnés comme terres labourables puis vaines, avec les mesures du château, dès 1680.

Les sources sont très lacunaires concernant l'histoire du site de Castel Mau, mais aussi sur les liens qu'il entretenait avec la ville. Jamais aucun acte n'établit le rapport entre ces deux entités sur une éventuelle fonction de protection, de surveillance ou de lieu de replis lors d'attaques. De même nous ne pouvons pas, actuellement, établir de lien entre le quartier dit *Ville vieille* et la ville contenue dans les remparts sur l'isthme formé par les trois rivières de l'Ariège, la Lauze et l'Oriège. Quel quartier pré-existait : la rive droite autour de l'église ou la ville fortifiée autour d'un château ? Les quartiers sont-ils contemporains ? N'y-a-t-il eu qu'un seul noyau de peuplement ? Il semble, vraisemblablement que le quartier autour de l'église paroissiale Saint-Vincent soit le premier si l'on se base sur l'ancienneté du vocable de la chapelle Saint-Jean-d'Auze, adjacente à la première est mentionnée aussi en 987. Que faire des informations concernant la translation des reliques de saint Udaut, martyr de la ville d'Ax au VIe siècle, vers le monastère de Ripoll en 981 dont il était originaire ? Les questions sont nombreuses et peu d'éléments de réponses apparaissent.

En ce qui concerne le centre urbain, il est bâti sur deux collines faisant du presbytère (autour duquel se resserre un habitat au parcellaire en arc de cercle) un site fortifié probable face à un autre site, un jardin aménagé au sommet de la rocher dominant la ville de près de 10 m, au pied duquel s'étale l'enclos de *Mazel Vieilh* ou *hière du mazel*. Entre les deux, la rue centrale menant de *La place* (où se tenait le marché depuis le Moyen Age, et de laquelle part vers le nord la rue dite du *mercada*) à la porte du Breil. Le presbytère paraît être un site fortifié enclos dans une double ceinture de murailles. L'étroitesse des rues, en partie couvertes, tournant autour de cet îlot et les nombreuses tour-portes signalées dans les différents terriers, présentent toutes les caractéristiques d'un habitat castral médiéval resserré dans un système défensif massif. Système élargi au fil des besoins à une enceinte barrant l'isthme puis se doublant pour protéger le *Barry du Bain*.

Des sources lacunaires, peu d'intérêt porté par les érudits locaux, une tradition orale inexistante, des vestiges fragiles et peu nombreux, voilà une situation rebutante qui pourtant motive la réflexion et la recherche autour de *Castel Mau*. Certainement a-t-il alimenté les légendes locales, Romains, Maures ou Sarrazins, et Charlemagne sont dans tous les esprits, encore pétris du romantisme pittoresque du XIXe siècle.

L'étude conjointe de la situation géo-politique et de l'archéologie sédimentaire des lieux pourra amener quelques éléments de réponses à toutes les questions précédentes. De même l'observation des installations à fonction militaire aidera sûrement à l'affinage de la chronologie relative en datant celles-ci selon leur mode d'apparition dans les stratégies d'armement médiéval.

Les questions restent en suspend sur la chronologie du *Castel Mau* (dont le toponyme est probablement dérivé du latin *magnus* via l'occitan *major-majou*) ainsi que sur ses liens avec la ville. Pour mieux connaître et comprendre le site d'Ax, la villa et le castrum, deux années de prospections amènent quelques premiers résultats que nous présenterons ici. Les relevés effectués en 2006 à Castel Mau montrent le plan d'une fortification d'assez grande importance et les sondages archéologiques de 2007 ne manqueront pas d'apporter plus de données sur ce site.

Hélène TEISSEIRE

12h00 : Questions relatives aux allocutions.

Etudes régionales :

14h30 :

Seigneurs et castra en Sabartès (haute Ariège) aux XIe et XIIe siècles.

Le Sabartès, subdivision d'origine carolingienne, s'étend à l'amont de la vallée de l'Ariège dans sa portion montagnaise.

Une méthodologie mêlant études du bâti des vestiges des ouvrages fortifiés et analyses des actes de la documentation permet d'apporter de nombreuses informations à notre connaissance des cadres politiques et occupationnels de ce secteur.

Flo GUILLOT

15h00 :

La vicomté de Couserans, première typo chronologie des fortifications.

Coincée entre les comtés de Comminges et Foix en amont de Saint-Girons, la vicomté de Couserans se composait des vallées affluentes du haut-Salat. Créée en 1176 à l'initiative de Bernard III comte de Comminges, la vicomté est une nouvelle entité politique sans aucun droit de vassalité vis-à-vis du comté. Les vicomtes vont insuffler une nouvelle politique castrale et mettre en place un glacis de fortifications.

Le travail d'inventaire mené entre 2003 et 2005 et le sondage archéologique conduit sur le château de Mirabat en 2006, permettent une première approche typo chronologique des fortifications. L'approche historique de la vicomté souffrant de nombreuses carences documentaires, le travail porte sur l'analyse comparative des différents ouvrages et la mise en relation avec le résultat des fouilles.

Thibaut LASNIER

15h30 :

Géographie castrale de la Haute Arize au Moyen-âge central.

La haute vallée de l'Arize, qui commence en amont des premiers plis calcaires du Plantaurel, semble partagée dès l'antiquité entre plusieurs entités administratives : provinces de Narbonnaise et d'Aquitaine, cités puis diocèses de Toulouse et du Couserans.

Au XIe siècle, la supériorité d'un seigneur ecclésiastique, l'abbé du Mas d'Azil, conserve malgré tout l'unité du territoire, et paraît le tenir un temps à l'écart des pouvoirs comtaux émergents, Toulouse, Foix et Couserans/Comminges.

La géographie castrale qui transparait des textes des XI-XIIIe siècles vient illustrer cette intégration progressive et semble-t-il retardée au système féodal.

Denis MIROUSE

16h00 :

Les indices matériels d'une occupation aristocratique

L'identification d'une classe sociale par la culture matérielle constitue une thématique historique majeure pour les historiens du XXe siècle. Cette recherche idéologiquement marquée, développée par l'école des annales, est très présente dans notre approche archéologique des sites castraux.

L'archéologue prélève l'objet comme une pièce à conviction susceptible de dévoiler la condition sociale des usagers. On peut toutefois s'interroger sur l'objectivité du discours historique induit par la culture matérielle.

L'objet nous renseigne-t-il sur le niveau technique d'un groupe humain, sur la fonction dévolue à un espace donné, sur les activités des occupants, sur le concepteur de l'objet ou plus directement sur son utilisateur ?

Il est certainement un témoignage du goût, du geste, de la connaissance technique et donc un marqueur de l'histoire sociale et de l'histoire des mentalités, mais est-on en capacité de l'interpréter avec objectivité ?

L'archéologue médiévisite utilise fréquemment l'adjectif aristocratique pour qualifier une occupation qu'il considère comme privilégiée. Cette valeur, il la mesure en richesse matérielle dépensée, ce qui rejoint ici la vision de l'aristocratie décrite par Georges Duby « La fête, les réunions où les biens de la terre sont

collectivement et joyeusement détruits dans les ripailles et dans les rivalités de l'ostentation constituent, avec la guerre, le point fort de l'existence aristocratique. »²²⁹

Il ne reste donc plus à l'archéologue qu'à rechercher les restes du festin pour reconstituer la fête. C'est donc au cœur de l'enceinte au plus près du *caput castris* qu'il trouvera les nombreux rejets induits par cette existence aristocratique. On perçoit la facilité qu'il y a de disserte sur des objets à forte valeur symbolique où la céramique fine d'importation va suggérer l'art de la table et le raffinement où l'armement amènera la représentation du *milites*, le mobilier équestre le guerrier à cheval, les pièces de jeu la culture de l'oisiveté et le mobilier de parure celui du luxe et de l'ostentation.

Pour ne pas sombrer dans la caricature, l'archéologue, dans la lignée de l'anthropologie historique et de l'histoire sérielle, devient statisticien pour affiner sa lecture de la culture matérielle. Il analyse les facteurs d'abondance (consommation), de rareté (caractère précieux, maîtrise des importations), et de diversité du corpus qui vont permettre de hiérarchiser la condition matérielle. L'absence de mobilier sera analysée avec autant d'attention que la présence de pièce à forte valeur identitaire. Il se doit de modérer son interprétation en fonction de la puissance archéologique et de la nature des unités stratigraphiques. A cette complexité de la source archéologique qui rend souvent fragile l'analyse des répartitions spatiales se rajoute la complexité des hiérarchies sociales d'une période aussi plurielle que le Moyen Age. Nous tenterons dans cet exposé de disséquer ce processus de mise en histoire de la culture matérielle à l'aide de plusieurs exemples.

Nicolas PORTET.

16h30 : Questions relatives aux allocutions et clôture du colloque, Stéphane BOURDONCLE.

²²⁹ Duby, Georges. 1973. *Guerriers et paysans, VII-XIIe siècle; premier essor de l'économie européenne*. Bibliothèque des histoires. [Paris]: Gallimard, p. 190

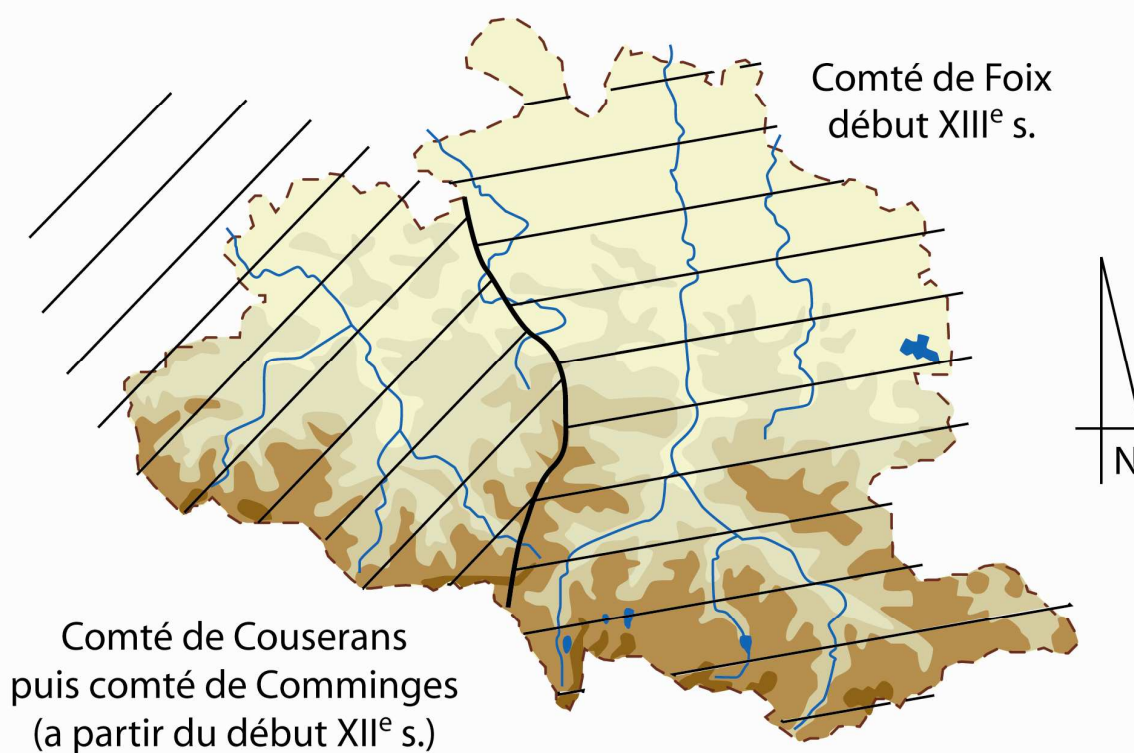
6. LA DEFINITION D'UN PROGRAMME DE RECHERCHE POUR LES ANNEES 2008-2009

6.1 LE CADRE GEOGRAPHIQUE

Le cadre géographique étudié cette année convient bien à notre recherche, tant du point de vue des cadres historiques que de celui des moyens dont nous disposons.

Projet 2007-2009

Aire géographique



6.2. PROBLEMATIQUES COMMUNES, COHERENCE DE LA RECHERCHE

La recherche sur les comtés de Foix, Couserans, Comminges est cohérente d'abord grâce à la cohérence de l'histoire politique de cet ensemble, mais aussi de son histoire sociale.

Les recherches sur la géopolitique menées par le P.C.R. en 2004-2006, mais aussi les recherches personnelles des membres du P.C.R., montrent cette unité notamment :

- Une genèse politique commune liée au renforcement du pouvoir franc du début au milieu du IX^e siècle : les élites publiques jusqu'au moins au XIII^e siècle sont constituées essentiellement par quelques familles comtales ou vicomtales d'origine franques. Même après la territorialisation des pouvoirs aux XI^e-XII^e siècles, il n'y a pas de véritable rupture dans l'espace entre deux groupes et certains seigneurs (ex : la grande famille Marquéfave) restent possessionnés en vallée de l'Ariège (haute et basse) mais aussi en vallée de la Garonne, donc du comté de Foix au Comminges.
- Evidemment, cette unité de pouvoir se retrouve dans le pouvoir comtal, uni avant la fin du Xe siècle dans le grand pagus de Toulouse mais dépendant à la fin du Xe siècle du comte de Carcassonne, Rotger-le-Vieux (Couserans, Comminges, Foix et Sabartès).
- S'ajoute les situations parallèles de ces secteurs et comtés au regard des événements politiques et militaires des XII^e-XV^e siècles : absence pratique de ces territoires des conflits armés de la Grange Guerre méridionale ; impact politique de la Croisade mais éloignement des zones de conflits ; impact politique et militaire de la guerre de Cent Ans surtout au moment de la chevauchée du Prince Noir et dans la seconde moitié du XIV^e siècle ; mais pas dans la première moitié XV^e siècle et moins violemment que dans le sud du Massif Central ; impact politique et multiplications des « petites » guerres comtales aux XIII^e et XIV^e siècles (comte de Foix en Andorre et Urgell ; vicomte de Couserans en Palhars) ; faiblesse du pouvoir ecclésiastique en montagne et présence abbatiale due au pouvoir carolingien ou à ses cadres avec une structure (abbaye ou évêché) par vallée ; etc.
- Les études menées actuellement montre aussi une certaine unité de paysage et notamment dans les habitats : on retrouve les mêmes proportions d'habitats de type casali en Couserans, Comminges et comté de Foix, avec la même minoration des villages ou bourgs castraux. Les zones de piémont, en vallée du Salat ou de l'Ariège semblent tout à fait comparables, avec une plus grande fréquence d'un habitat dispersé qui peut être le reliquat d'une situation ancienne²³⁰ et une augmentation de la fréquence des habitats subordonnés à un château. Il n'y a d'ailleurs pas de transition entre les deux vallées. Dans tout le secteur étudié, à la différence du versant sud des Pyrénées, le phénomène urbain est tardif, surtout consulaire et le gonflement urbain ne semble être perceptible qu'à partir du XIII^e siècle. L'occupation du sol encadrant le phénomène castral semble donc être suffisamment comparable pour permettre de travailler sur des situations qui ne soient pas boiteuses.

Cette cohérence historique et occupationnelle est suffisante pour pouvoir constituer un terrain d'étude et de comparaisons valables. Elle ne doit pas non plus masquer les disparités politiques qui croisent avec le temps et semblent plus marquées à la fin du Moyen Âge ou les disparités de l'occupation du sol comme par exemple la plus grande fréquence de l'habitat dispersé vers l'ouest, ou celles liées à la langue²³¹.

Sur ces comtés, les fortifications sont globalement bien conservées car le milieu est resté très rural jusqu'à aujourd'hui. C'est pourquoi elles ont été l'objet d'études récentes par des chercheurs très divers. Surtout,

²³⁰ Autour de Lézat, le cartulaire de l'abbaye, permet de se rendre compte de ce fait.

²³¹ L'Occitan est languedocien en vallée de l'Ariège, gascon en Couserans et Comminges. Parallèlement les patois sont plus mâtinés de Catalan en montagne.

elles constituent des éléments médiévaux que l'on peut encore étudier et qui furent structurant dans le paysage et comme outil de domination politique.

A l'habitat, s'applique aussi les mêmes remarques, si ce n'est que l'évolution du bâti des habitats a évidemment été plus importante que celle des vestiges de châteaux parce qu'ils ont été abandonnés. En outre, les habitats anciens abandonnés sont difficiles à préciser en dehors de la documentation car l'occupation paysanne fut très dense et active jusqu'au milieu du XIXe siècle et a beaucoup remembré le paysage agricole, mais aussi parce que les travaux de labourage sont quasiment absents aujourd'hui ce qui ne permet pas des prospections fructueuses. Si l'habitat paraît être sur ce secteur une question d'intérêt, il nous a semblé qu'il valait mieux s'intéresser en premier lieu aux fortifications pour des questions de rentabilité de la recherche, quitte à envisager dans un second temps d'étudier les habitats médiévaux mais en s'appuyant sur une recherche plus structurée par l'expérience.

Les problématiques communes liées à la question castrale sur ce secteur ont été définies pour conduire une recherche pluridisciplinaire. Cette pluridisciplinarité permettait de réaliser une enquête plus globale et notamment de ne pas couper le bâtiment de son contexte.

La démarche s'envisage donc de façon élargie : nous avons choisi de commencer par traiter du cadre historique, pour ensuite étudier les bâtiments, mais pour finalement les replacer dans leur contexte historique et d'occupation du sol.

Il fallait d'abord « évacuer » une question, celle du lien entre les bâtiments et l'histoire politique du secteur. En effet, il nous a semblé que l'on ne pouvait étudier ces bâtiments sans en avoir cerné le contexte historique auparavant (au mieux de nos possibilités, suivant nos sources) ; Nous avons donc mené une vaste étude du contexte géopolitique en la replaçant dans une ébauche d'évolution des types et des morphologies castrales et du bâti des ouvrages fortifiés. Cette étude a permis de déceler des évolutions qui demandent à être confirmées sur certains secteurs par des études des bâtiments (études du bâti ou archéologie) comme par exemple la relation entre l'implantation du pouvoir royal français par le biais de ses administrateurs et la diffusion des ouvrages fortifiés de type philippin. En effet, l'étude géopolitique tend à montrer que la rupture entre un style que nous appellerons languedocien²³² et un style architectural français s'est réalisée à différentes époques entre le XIVe siècle (peut-être en Couserans) et le XVe siècle en comté de Foix mais suivant la progression de la francisation des élites. Cette étape très importante puisqu'elle modifie radicalement le plan et la perception des ouvrages fortifiés. Elle n'est pas la conséquence d'une volonté de rendre plus confortable ces ouvrages, puisque l'on note cette volonté dans des ouvrages de type languedocien dès le XIVe siècle.

D'autres problématiques d'intérêt on pu être définies lors de cette étude géopolitique qui en fait a permis de mettre en place le rythme et les sujets de la recherche actuelle :

Très classique, le premier questionnement d'intérêt tient à la chronologie et au rythme des mouvements, celui de la diffusion du château comme celui des fortifications villageoises. Or, cette chronologie est mal fixée par une documentation écrite parfois chétive souvent partielle²³³ et pourrait être éclairée de meilleure façon par des recherches de terrains, prospection, études de sites, etc... Car la question n'a de réponse que pour les grands sites publics et dans les secteurs bien éclairés par la documentation. L'analyse 14C d'un échantillon prélevé dans la motte de Labatut (Ch. Dieulafait) a bien démontré que même dans un

²³² Ouvrage de montagne, moellons « rustiques », plan adapté au relief, absence de tours rondes flanquantes et de régularité du flanquement, faiblesse du nombre des ouvertures de tirs, etc... : ce type d'ouvrage paraît ancien sur le secteur, antérieur au Moyen Âge central moment où il ne s'enrichit finalement que de la tour centrale.

²³³ Une étude de l'apport réel de la documentation est nécessaire à la recherche pour en cerner au mieux les limites et en comprendre les apports possibles. C'est ce qui a été esquissé dans ce rapport.

secteur bien illustré par la documentation, il pouvait y avoir des bâtiments (et donc un pouvoir seigneurial correspondant) des siècles avant son apparition dans les textes. Il nous semble donc qu'il faut tenir compte de cette question et en précisant ces rythmes chronologique, préciser les formes du mouvement, c'est-à-dire s'intéresser aux évolutions des bâtiments sur notre temps d'étude qui est long (Xe-XVe siècles).

Un autre questionnement d'intérêt tient à la chronologie et au rythme des évolutions architecturales (qu'il faut d'abord observer) dans ces ouvrages. Cette problématique est déjà illustrée dans l'exemple cité ci-dessus concernant la diffusion de la fortification de type philippien dont il reste à préciser les rythmes en dehors du comté de Foix. Mais l'observation des ouvrages et leur description plus affinée (ex diffusion des mottes, diffusion des enceintes multiples, diffusion des citernes, plan quadrangulaires ou non, ect...) peut permettre d'étudier d'éventuelles évolutions antérieures à ce mouvement philippien. Ce questionnement est d'autant plus intéressant que la majeure partie des ouvrages ont été érigés dans un style non-philippien et que cela représente donc la majeure partie des vestiges que nous pouvons étudier. Ces évolutions, si elles sont révélées, permettront de mieux cerner le milieu aristocratique sur notre secteur d'étude et de mieux cerner les fonctions (résidence aristocratique ? caserne ?, etc..) des fortifications.

Ensuite, l'ouvrage castral ou la fortification villageoise pose le problème de leur rapport aux autres éléments de l'occupation du sol. Par exemple, dans un contexte de large diffusion du village de type casalier, il est fondamental de bien jauger des rapports entre habitats et premiers châteaux. Les dernières recherches menées sur l'habitat ont décrit une situation qui pourrait être contradictoire : entre un paysage occupationnel finalement peu marqué en montagne par les *castra* et un contexte politique pourtant très hiérarchisé et structuré par les grandes familles publiques dans un style féodal presque « classique ». L'étude des relations détaillées entre les *castra* et les habitats dans ce contexte particulier pourra peut-être permettre d'éclairer cette contradiction en montrant comme elle a pu être résolue sur le terrain. Autre exemple d'intérêt, le contexte ecclésiastique des *castra* (chapelle castrale nouvelle, positionnement près des pôles ecclésiastiques antérieurs ?) ne peut être dénué de sens et lié au hasard tant il est typé différemment suivant les zones d'études (absence de chapelle castrale en haute Ariège, présence en Séronais, etc.). Il faut nécessairement replacer les ouvrages castraux dans l'occupation du sol qui les environne pour tenter d'expliquer clairement ces différences.

Pratiquement, pour aborder ces questionnements, il nous a semblé intéressant de traiter notamment :

- Des situations géographiques et géomorphologiques pour déceler des évolutions dans le rapport aux autres éléments de l'occupation du sol et dans le rapport à l'espace (sites isolés sur sommets éloignées, site proche des habitats anciens, etc... pour quels usages et quels possesseurs et suivant quels rythmes chronologiques). C'est ce qui a été tenté cette année et vous a été présenté dans ce rapport. Cette étude a été groupée avec celle de la forme générale des plans topographiques car elle semblait techniquement difficilement dissociable, particulièrement dans les sites de montagne, où même sans tomber dans un déterminisme géomorphologique on ne peut nier l'influence de la forme des reliefs naturels. Cette étude a montré, par exemple, que même en l'absence d'affichage d'un style philippien, les ouvrages languedociens avaient pu évoluer de façon analogique, au moins au XIVe siècle, dans certains cas dès le XIIIe siècle, par une rationalisation des plans et du confort. Elle a aussi montré des différences entre fortifications villageoises du Moyen Âge central qui paraissent suivre un schéma structurel des nouveaux villages –castelnaux, et surtout bastides- des XIIIe et XIVe siècles.
- Des éléments les plus marquant du point de vue architectural, notamment les tours maîtresse. Parce qu'elles sont les ouvrages les plus symboliques de l'expression du pouvoir dans le paysage, parce qu'elles sont souvent conservées (mais si elles peuvent être modifiées) telles qu'elles

étaient initialement et qu'elles peuvent donc être les éléments architecturaux les plus anciens. Cette étude vous a été présentée dans le rapport 2006. En sus, il est prévu d'enquêter sur d'autres éléments marquant et pouvant renseigner sur des différences chronologique et fonctionnelles d'un bâtiment notamment les portes, les tours flanquantes, ou éléments plus rares comme les citernes, cheminées, les ouvertures de tir, les fenêtres, etc.

- Dans le même état d'esprit, il nous a semblé intéressant de poser la question des bâtis à travers de l'étude des parements car parallèlement à la résistance du style languedocien sur notre secteur d'étude, tous ont pu noter des divergences profondes du style des parements (même à matériaux égaux) avec des ouvrages « de la plaine ». En montagne, et même en piémont, au moins jusqu'au XVe siècle on remarque des bâtis beaucoup plus irréguliers, moins formalisés, qu'en plaine en corrélation avec des épaisseurs de murs en moyenne inférieure. Nous sommes conscients que cette question est difficile, mais il est néanmoins nécessaire de tenter de la traiter, tout en étant attentifs aux éventuels évolutions de ces styles de bâtis, non pas pour dater tout les sites avec un canevas que nous aurions défini, mais pour comprendre ce qui a motivé ces différences et relier les éventuelles évolutions ou modifications à ce que nous connaissons des évolutions des autres éléments (tours, enceintes, etc.) ou de la géopolitique locale. Cette étude sera menée en 2008.
- En rassemblant les études menées et citées ci-dessus, il sera ensuite tenté de tirer des conclusions sur les fonctionnalités des différents ouvrages dans les différentes chronologies. En effet sur certains secteurs, on pressent des différences notables par exemple, entre des fortifications comtales isolées du monde civil et structurées en réseau et des ouvrages seigneuriaux proches des villages sans organisation conjointe les uns par rapport aux autres.
- Enfin, seront abordés les questions liées au rapport du château avec les autres éléments de l'occupation du sol suivant les problématiques présentées ci-dessus qui devront être affinées quand les études ci-dessus auront été menées. Pratiquement, la méthode employée pourra être de réaliser ou de s'appuyer sur des enquêtes d'occupation du sol globales. l'enquête se doit d'être globale pour être efficace. Les différents traits de l'occupation du sol sont en effet indissociables les uns des autres. Peut-on concevoir l'étude des paroisses sans celle des finages villageois et celles de ces finages sans l'étude du substrat naturel ou du village ? C'est pourquoi, dans le cadre d'une étude sur la fortification, qui veut dépasser le simple contexte monumental de la construction, il faut envisager une vision globale sur l'occupation du sol, seule méthode permettant d'aborder la fortification avec les caractères qui lui sont propres et de tenir compte de ses liens avec les autres pôles de l'occupation du sol. Cette méthode globalisante fournit en outre des éléments d'appréciation et de comparaison sans lesquels on ne peut pas apprécier le succès ou l'échec d'un phénomène et de ses limites dans l'espace.

6.3. ETAPES

La démarche est construite à partir de sources diverses : études de sites (historiques, descriptive et/ou archéologiques) ; études de groupes d'ouvrages comparables (dans la chronologie ou dans la fonction) ou études plus complètes de zones. Les études utilisées dépendent des moyens personnels des chercheurs et des sources dont ils disposent et sont donc différentes suivant les secteurs. En outre, quand c'est possible nous avons recours à des sources démultipliées et donc à des approches très diverses : Le recours à des sources multiples et leur traitement croisé doivent permettre de pallier les carences propres à certains des documents et, par la multiplication des indices, de rassembler quelques éléments de réponse.

D'un côté, ceci tend à donner une impression de fouillis à la recherche que nous menons, mais d'un autre côté c'est une richesse forte utile du point de vue des résultats.

A partir de maintenant, et suite aux conseils de la CIRA, nous avons construits des canevas communs à tous pour chaque question posée pour tendre à homogénéiser la forme de notre propos et être plus compréhensibles.

Ces études sont d'abord menées individuellement, par chacun, mais sur une question commune puis elles sont rassemblées en réunion où la question est abordée en groupe.

Les questions qui seront traitées dans le futur sont :

- Poursuite d'une réflexion comparative sur la topographie des sites : 2007-2009

Un premier travail conséquent concernant le contexte géopolitique a été réalisé (2004-2007).

Notre travail doit ensuite permettre de : **Conceptualiser le bâti et le bâtiment dans un premier temps. Puis dans un second temps recadrer le château dans son histoire.**

Nous organisons donc notre recherche en deux étapes, pour nous permettre de réaliser un premier regroupement et ensuite de pouvoir –si besoin- affiner les problématiques entre les deux étapes.

Première étape : (en cours)

- ✓ Travailler sur les fonctions et les architectures de la tour maîtresse (réalisé).
- ✓ Typochronologie des formes générales, sites topographiques (réalisé).
- ✓ Typochronologie des appareils des parements et des caractères principaux des murs (épaisseur, blocage ou non, mortier ou non, etc...) ? (2008)

Ne seront pas traités directement les éléments particuliers du bâti, par exemple les citernes, hourds, ouvertures, etc.. Elles sont en fait souvent peu nombreuses, mal datées et entre dans un style global qui a été déjà étudié dans la question sur les formes générales des sites.

Deuxième étape :

- ✓ Le château lui-même est-il un habitat seigneurial ou une caserne ? Fait-il partie d'un réseau, etc. ? (2008)
- ✓ Typochronologie du rapport entre le château et l'habitat paysan + l'église (question plus large que les autres, qu'il faudra probablement fragmenter ? (2009))

Réunion du 18 nov

Présents : Pascal Audabram, Nathalie Dupuy, Jean-Philippe Claverie, Stéphane Bourdoncle, Jean-François Ayrault, Yves Krettly, Thibaut Lasnier, Denis Mirouse, Hélène Teisseire, Philippe Rouch, Florence Guillot.

Mise en forme de la réunion : Florence Guillot

6.4 CANEVAS ET CADRES DES ETAPES PREVUES EN 2008

1. LES MURS : APPAREILS, TECHNIQUES DE CONSTRUCTION, EPAISSEUR, HAUTEUR, ETC.

L'objectif de cette recherche est de décrire les bâtis que nous pouvons observer pour – éventuellement- déceler sur notre secteur des corrélations voire des typochronologies ou au contraire des différences révélatrices de styles.

Evidemment, ne sont étudiés qu'une partie des murs, ceux qui sont conservés et le plus souvent en partie basse. L'étude restera donc une étude presque purement technique.

En outre, certains types de murs n'ont pas été conservés, par exemple les murs en terre crue, dont on ne connaît qu'un seul exemple tout à fait exceptionnel (motte de Labatut, vallée de l'Ariège).

Parallèlement, la ruine des sites, et le peu de fouilles, empêchent d'étudier les espaces au-delà de ce que nous avons déjà réalisé concernant les tours maîtresses ou les formes topographiques générales des sites. L'étude que nous prévoyons est donc partielle et façadiste, ce dont nous sommes conscient et ce qui renforce son caractère purement technique.

Même limitée, cette analyse est néanmoins intéressante, comme l'ont démontré les travaux de Jean-François Ayrault, présentés lors du colloque de Seix (oct 2007) ou l'étude des fortifications des comtes de Foix (Guillot, *Archéologie du Midi Médiéval*, 2006).

Il faut donc mener cette recherche pour travailler sur la technique du bâti, celles des maçons et des tailleurs et vérifier la présence ou l'absence de corrélations de bâti suivant les chronologies, les types de bâtiments et les styles.

Dans cette optique, il ne s'agit pas de réaliser un inventaire de tous les murs bâtis existants mais d'être –chacun sur un secteur ou un site- suffisamment synthétique pour présenter des éléments marqueurs.

Enfin, ne seront présentés et ne participeront à l'étude que des murs bien ou relativement bien –et de façon sûre- datés pour éviter des approximations qui nuiraient à notre recherche.

Réalisation de fiches :

Etudier des ou un ouvrages chacun : ne présenter que des murs qui peuvent être datés au moins globalement (documentation, archéo du bâti, fouilles, ...). Si plusieurs ouvrages de la même chronologie vous semble présenter les mêmes types de murs dans les mêmes fonctions, ne présenter qu'un seul exemple en mentionnant les autres occurrences.

Fiche d'étude du bâti :

| |
|--|
| SITE : + Mon ou N° donné au mur COMMUNE : |
|--|

Fournir situation sur fond de carte (si étude de plusieurs ouvrages une seule carte en introduction avec tous les ouvrages pointés).

Fond de carte à utiliser :



Fournir un plan du site ou croquis avec échelle graphique en numérotant les murs que l'on aborde ensuite.

Description de chaque type de mur : (chapitre à multiplier suivant le nombre de murs différents à décrire (un par type))

Utiliser seulement des murs datables

Faire des photos d'un m² avec

Fournir une photo et –si possible- un relevé du bâti. En l'absence de relevé, la photo (ou les photos) doivent comporter une échelle et doivent permettre de voir tout le mur, sur ses deux faces.

Sur les photos repérer les U.C.

Fournir en photo une vue proche : Prenez deux photos du mur (4 m² si possible) à la perpendiculaire avec échelle.

Localiser la petite photo sur la grande photo par un cadre indicatif avec légende.

SITUATION ET FONCTION DANS L'OUVRAGE :

MESURES DES VESTIGES ET EPAISSEUR :

BLOCAGE OU NON :

MORTIER :

Présence ou non :

Description du mortier : une spécifique fiche sera proposée.

Enduit sur façades ou non :

ETUDES DES MOELLONS DES PAREMENTS :

Nature :

Autochtones ou non :

Indices de réemploi ou non :

Volume-appareil: (cyclopéen > 60 cm ; grand 30-60 cm ; moyen 30-20 ; petit < 20)

Taille/équarrissage (indiquer le nb de faces travaillées) :

Particularités des moellons d'angles ou d'ouvertures :

ETUDE DE LA POSE DES MOELLONS :

Assises description (volume, linéarité, ect.) :

Techniques particulières (bouchon, harpage, *opus spicatum*, etc.) :

Rapport entre le degré d'équarrissage et la régularité des assises :

FONDATIONS :

Fondé sur :

Profondeur de la fondation :

Présence de techniques particulières (ressauts, élargissements, etc.) :

Différences entre la fondation (technique de bâti) et le reste du mur :

AUTRES OCCURRENCES :

Sur le même site :

Quels sites (nom-fonction²³⁴, communes, éventuellement possesseurs), quels murs (enceinte, donjon, etc.) :

BIBLIOGRAPHIE :

CONCLUSION : (littéraire) :

Orientée vers les questions suivantes :

1. Impression générale, traitement, régularité, etc.
2. Rapporté à la fonction présumée.
3. Datation proposée, sources, et jauger de la fiabilité de la datation.

²³⁴ Eventuellement église.

2. FONCTION DES OUVRAGES SUIVANT LA CHRONOLOGIE ET LES POSSESSEURS ET D'APRES LES ETUDES MENEES PRECEDEMMENT (2008)

L'objectif de cette recherche est de travailler à préciser les fonctions des ouvrages.

L'étude se fondera sur les recherches précédentes notamment sur les études du bâti, des tours et des plans, mais aussi sur les informations apportées par les actes de la documentation écrite, quand ils ont été conservés.

Le peu de fouilles reste un obstacle pour cette recherche qui se limitera à ce que nous sommes capables de réaliser avec les actuels résultats. L'analyse restera donc essentiellement morphologique suivant le rapport de la fortification avec les autres éléments de l'occupation du sol. Elle constituera finalement une bonne étape transitoire avec notre dernière question qui porte sur les relations des ouvrages avec les autres éléments de l'occupation du sol.

En outre notre méconnaissance de l'habitat villageois fortifié antérieur au XIII^e siècle et aux gros bourgs castraux ou bastides implique que nous ne travaillerons pas sur les ouvrages villageois anciens.

Les questionnements porteront plus particulièrement sur :

Le château est-il un ouvrage seigneurial de village ? A-t-il cherché à regrouper un habitat ?

L'habitat fortifié est-il organisé, îloté ou pas ?

Le château est-il un ouvrage de type comtal/public de caserne (isolé du monde civil et pouvant former avec d'autres un glacis) ?

Le château peut-il avoir un rôle de surveillance de péage ou de voie de communication ?

Sera menée en parallèle une étude de la terminologie des actes de la documentation écrite pour jauger de l'existence ou non de corrélations entre les termes et les fonctions. Par exemple, on cherchera dans cette étude à vérifier que les termes *ostau* ou *castel* au XIV^e siècle ne recouvrent pas la même réalité fonctionnelle et donc architecturale.

Tout comme pour l'étude du bâti menée ci-dessus, cette étude ne sera pas menée sur des analyses dont la terminologie n'est pas certaine, mais uniquement sur les actes de bonne qualité, copies de bonne qualité ou originaux.

Il a été choisit de travailler d'abord par secteurs, ceux des analyses géopolitiques que nous avons menées en 2005 et 2006.

Les différents secteurs établiront chacun des cartes suivant les chronologies (elles aussi choisies suivant les conclusions des analyses géopolitiques).

Dans un dernier temps, il sera procédé à une analyse commune par étapes chronologiques.

Les secteurs de travail :

Vallée de l'Ariège, haute vallée de l'Aude et de la Lèze (comté de Foix) : Christine Dieulafait, Yves Krettly, Florence Guillot, Hélène Teisseire, Patrice Tillet.

Vallée de l'Arize : Jean-François Ayrault, Jean-Philippe Claverie, Denis Mirouse.

Vallée du Salat, Couserans : Pascal Audabram, Thibaut Lasnier, Philippe Rouch.

Cartes :

Format A3, paysage ou portrait (si possible préféré paysage), N et B.

Fonds de carte :

Si possible : indiquer les voies de communications principales avec trait double

Indiquer les rivières

Indiquer le relief par aplat de dégradés en niveau de gris.

Pont/gués : oméga

Col : crochet

Indiquer les abbayes/site de l'évêché sur les cartes

Cartes 1 :

XIe siècle - fin du premier tiers du XIIe siècle

Fonctions :

Tilde, fonction inconnue

Rond vide, fonction seigneuriale : avec habitat inconnu

Rond avec croix : château regroupant ou essayant de regrouper un habitat

Rond plein, fonction seigneuriale : château se rapprochant de l'habitat civil préexistant

Carré vide, fonction publique – château comtal/vicomtal isolé de l'habitat

Carré plein, fonction publique – château comtal/vicomtal regroupant ou essayant de regrouper un habitat ou se rapprochant de l'habitat civil

Triangle avec croix : Village ecclésial avec fortification villageoise avérée.

Cartes 2 :

Début second tiers du XIIe siècle –vers 1210 (Croisade)

Tilde , fonction inconnue

Rond vide, fonction seigneuriale : avec habitat inconnu

Rond avec croix : château regroupant ou essayant de regrouper un habitat

Rond plein, fonction seigneuriale : château se rapprochant de l'habitat civil préexistant

Carré vide, fonction publique – château comtal/vicomtal isolé de l'habitat

Carré plein, fonction publique – château comtal/vicomtal regroupant ou essayant de regrouper un habitat ou se rapprochant de l'habitat civil

Losange avec croix : commanderie

Triangle avec croix : Village ecclésial avec fortification villageoise avérée.

Cartes 3 :

Vers 1210 – fin du premier tiers du XIVe siècle

Tilde , fonction inconnue

Rond vide, fonction seigneuriale : avec habitat inconnu

Rond avec croix : château regroupant ou essayant de regrouper un habitat

Rond plein, fonction seigneuriale : château se rapprochant de l'habitat civil préexistant

Carré vide, fonction publique – château comtal/vicomtal isolé de l'habitat

Carré plein, fonction publique – château comtal/vicomtal regroupant ou essayant de regrouper un habitat ou se rapprochant de l'habitat civil

Triangle : Bastide : village fortifié, planifié, groupement nouveau ou renouvelé au XIIIe siècle dans un contexte de mise en place d'une frontière politique. Date de fondation entre parenthèse.

Losange avec croix : commanderie

Cartes 4 :

Début second tiers XIVe siècle - début XVe siècle

Tilde , fonction inconnue

Rond vide, fonction seigneuriale : avec habitat inconnu

- Rond avec croix : château regroupant ou essayant de regrouper un habitat
- Rond plein, fonction seigneuriale : château se rapprochant de l'habitat civil préexistant
- Carré vide, fonction publique – château comtal/vicomtal isolé de l'habitat
- Carré plein, fonction publique – château comtal/vicomtal regroupant ou essayant de regrouper un habitat ou se rapprochant de l'habitat civil
- Triangle : Bastide : village fortifié, planifié, de la période précédente.
- Losange : Fort villageois
- Losange avec croix : commanderie
- Triangle avec croix : habitat fortifié attenant à l'église

6.5 CANEVAS DES ETUDES DE SITES

Chaque année nous réalisons un certain nombre d'étude de site en marge avec nos questionnements communs.
Un canevas sera utilisé pour ces études monographiques.

| |
|--|
| SITE : COMMUNE : ; CANTON : N° I.N.S.E.E. : |
|--|

Fournir situation sur fond de carte (carte présentée ci-dessus).

Documentation écrite :

| Datation | Mention | Origine de l'acte | Edition |
|----------|---------|-------------------|---------|
| | | | |

Cartes et plans :

| | | |
|-------------------------------------|----|--|
| Carte I.G.N. 1/25000 ^{ème} | N° | |
| Carte de Cassini | N° | |
| Cadastré napoléonien | 18 | |

CHATEAU :

Fournir carte IGN 1/25000e avec l'ouvrage pointé.

Si besoin, fournir cadastra napoléonien.

Fournir plan ou croquis du château avec échelle graphique/

Coordonnées lambert III :

1ère mention :

Terminologie :

Dernière mention :

Seigneur :

Type topographique :

Situation par rapport à l'habitat et aux voies de communication :

Situation dans le paysage :

Description des vestiges :

Sous chapitres :

- Formes générale :
- Enceinte(s) :
- Tour maîtresse :
- Autres bâtiments :

SEIGNEURIE du château :

Seigneur(s) éminent(s) :

Seigneur(s) immédiat(s) :

Encadrement seigneurial :

LE VILLAGE/HABITAT : (Traiter au moins du village subordonné et si possible tous les habitats de la seigneurie) :

Village/habitat²³⁵ :

Situation et voies :

Alt : m.

Toponyme :

1^{ère} mention :

Organisation topographique :

Fortifications et faubourgs :

Economie :

SITUATION RELIGIEUSE DU VILLAGE OU DE L'HABITAT :

Eglise : Vocable :

1^{ère} mention :

(Dernière mention) :

Paroissiale ou non :

Bâtiment :

Cimetière :

LE TERRITOIRE COMMUNAL :

Situation du territoire communal :

Superficie :

Nb de hameaux : (indiquer à quelle époque)

Nb de fermes isolées : (à quelle époque)

Autres sites à proximité :

BIBLIOGRAPHIE DU SITE :

²³⁵ Indiquez si regroupé ou non, si regroupé indiquer si castral, casalier, casalier, indéterminé.

CONCLUSION

Fruit d'une quatrième année de travail sur une question particulièrement riche, ce programme a permis aux acteurs de poursuivre sur des questions de bâti, notamment sur celle des plans des sites qui rapproche les modes architecturaux des questions géopolitiques que nous avons précédemment traité.

La définition précise que nous avons effectuée du cadre géopolitique en tant que travail d'Histoire permet d'appuyer toute nos études ultérieures sur les bâtiments et leur contexte à un cadre qui peut lui-même être révisé ou au moins précisé grâce à ces études. Les deux enquêtes que nous avons d'ores et déjà menées, concernant les tours maîtresses et les plans des ouvrages s'appuient largement sur ces conclusions et les enrichissent. C'est un aller-retour constant entre étude des textes et archéologie que nous réalisons et celui-ci est riche de résultats d'autant mieux démontrés qu'ils le sont pas plusieurs méthodes d'analyses.

L'année 2007 fut aussi une année de transition méthodologique, puisque, grâce aux remarques de la CIRA, nous avons revu nos méthodes de travail pour les réorganiser globalement en unifiant les techniques. Ces nouvelles méthodes seront appliquées dès 2008, en commençant par l'étude des techniques des murs, étude que nous mènerons en 2008, puis en s'appliquant à notre enquête sur les fonctions des ouvrages, enquête intermédiaire avec notre dernière question liée à l'occupation du sol qui ne sera abordée qu'en 2009. Gageons que, grâce à cette réorganisation méthodologique, nous gagnerons en efficacité et en lisibilité pour les autres et pour nous-mêmes.

En même temps, le PCR a choisi d'organiser en 2007, un premier colloque sur la question qu'il étudie pour permettre un premier point nécessaire. Vingt allocutions y ont été rassemblées sur deux jours : leur diversité et leur nombre a constitué une étape dans notre recherche, un premier bilan sur lequel nous pourrions nous appuyer pour poursuivre, mais surtout nous orienter et préciser les problématiques. La publication des actes de ce colloque est en cours (éditions La Louve).

Un second colloque est prévu début 2010, ciblant plus les relations des fortifications avec leur milieu, occupation du sol et politique.

La dynamique créée par le programme est incontestablement fructueuse du point de vue de la recherche.

En effet, sur notre cadre géographique une grande quantité d'études et de recherches ont été menées. Mais ces recherches pâtissent clairement du manque de liaison entre les chercheurs et les études, des carences des synthèses sur certains secteurs et des cloisonnements des recherches entre historiens, archéologues et architectes.

La plus belle preuve de réussite de ce programme est simplement visible à travers la motivation et le plaisir de ses membres à y participer : le rapport est à l'image de cette activité matérialisée par la diversité des contributeurs qui y ont participé et que je veux remercier sincèrement et chaleureusement.

C'est aussi pourquoi nous prévoyons de poursuivre notre travail dans les années à venir, sur un programme 2008-2009 reliant les deux colloques et permettant de finaliser les recherches prévues, mises en place et engagées.

RAPPORT BUDGETAIRE 2007

1. Fonctionnement :

Subvention allouée par la **DRAC Midi-Pyrénées** : 1500 euros
Subvention allouée par le **Conseil Général de l'Ariège** : 600 euros
Subvention allouée par l'**UMR 6508** : 400 euros.

Total recettes : 2500 euros

Dépenses : 2503,28 €,

Dont :

Déplacements réunions, visites : 1956,70 euros

Nourriture réunions : 544,47 euros

Administratif : 2,11 euros

Achats matériel : 0 euro

2. Colloque :

Subvention allouée par la **DRAC Midi-Pyrénées** : 1100 euros
Subvention allouée par le **Conseil Général de l'Ariège** : 600 euros
Recettes entrées du colloque : 461 euros

Total recettes : 2161 euros

Dépenses : 2161 €

Dont :

Maison du Haut-Salat (nourriture, hébergement) : 1115 euros

Déplacements : 544,90 euros

Achats matériels : 0 euro

Administration : 13,10 euros

Provision pour publication : 461 euros